U d'/of OTTAWA
39003001383917

5-1-30

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/cloviskurt01kurt

Ed Chardin

CLOVIS

DU MÊME AUTEUR

Les Origines de la Civilisation moderne, 4e édition. Paris, Retaux, 1898, 2 volumes in-8° de xii-326 et 354 pages. Ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique. . . . . 8 fr.

Histoire poétique des Mérovingiens, Paris, Picard, 1893. 1 volume in-8° de 552 pages. Ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique . . . . . 10 fr.

La Frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France. Bruxelles, Schepens, 1896-1898. 2 volumes in-8° de 588 et 156 pages, avec une carte. Ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique. . . . . 12 fr.

Sainte Clotilde, 6e édition. Paris, Lecoffre, 1900. (Dans la collection *Les Saints.*) 1 volume in-12 de 182 pages . . . . . 2 fr.

L'Église aux tournants de l'Histoire. Bruxelles, Schepens, 1900. 1 volume in-8° de 154 pages. . . . . 3 fr.

ÉMILE COLIN, IMPRIMERIE DE LAGNY (S.-&-M.)

GODEFROID KURTH

CLOVIS

Ouvrage auquel l'Institut de France a accordé le 1er prix d'Antiquités nationales.

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

TOME I

PARIS
VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1901

Droits de traduction et de reproduction réservés.

UNIVERSITAS
O. M. I.

DC
67
.K87C1
1901

PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION

Le lecteur qui voudra prendre la peine de contrôler les deux éditions de ce livre se convaincra facilement que les mots « revue, corrigée et augmentée » placés en tête de celle-ci sont d'une rigoureuse exactitude. Depuis cinq ans, j'ai eu l'occasion de serrer de plus près quelques-uns des problèmes que soulève en grand nombre l'histoire de Clovis. Je n'ose dire que j'en ai donné la solution, mais on reconnaîtra peut-être que j'ai fait ce qui était possible dans l'état actuel de nos connaissances. D'autre part, j'ai profité de tous les travaux spéciaux qui ont paru depuis 1895. La bibliographie critique a été tenue au courant et par endroits refondue; elle présente le tableau méthodique et complet des ressources qui sont à la disposition de l'historien. Les appendices II et III ont été ajoutés; celui-là est le remaniement d'un travail qui a paru il

y a une douzaine d'années (1); *celui-ci discute à fond la question du baptême de Clovis si souvent controversée en ces dernières années. Dans l'Appendice IV on retrouvera l'intéressante dissertation dont M. Louis Demaison a bien voulu enrichir la première édition de ce livre, et qu'il a retouchée pour tenir compte des recherches récentes.*

La table des noms placée à la fin de chaque volume répond à un désir qui m'a été témoigné par des lecteurs bienveillants.

Saint-Léger-lez-Arlon, le 28 août 1900.

(1 Dans le *Compte Rendu du Congrès scientifique international des catholiques*, 1re session. t. II, Paris, 1889, et dans la *Revue des questions historiques*, t. 44. (1888)

EXTRAIT

DE LA

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

J'entreprends une tâche que personne n'a abordée avant moi. Il n'existe pas d'histoire de Clovis à l'usage du public. L'homme qui ouvre les annales du monde moderne, le fondateur de la France n'a jamais eu de biographe.

La raison en est simple. Les matériaux nécessaires pour écrire cette histoire sont si rares, si fragmentaires, si peu sûrs, qu'à première vue il semblerait qu'il faille renoncer à les employer. Le règne créateur qui a imprimé sa trace d'une manière si puissante dans l'histoire n'en a laissé aucune dans l'historiographie. Les archives en sont totalement perdues. De tous

les documents émanés de la main de Clovis, nous ne possédons qu'un bout de lettre adressé aux évêques de son royaume. Les six diplômes conservés sous son nom sont apocryphes. La première rédaction de la LOI SALIQUE *paraît de lui; mais on ne le saurait pas sans le témoignage d'un inconnu qui, à une époque postérieure, en a écrit le prologue. Il ne nous reste pas une seule monnaie de lui. Childéric lui-même a été moins maltraité, puisque la tombe nous a rendu son portrait, gravé en creux dans un cachet.*

Clovis était mort depuis deux générations lorsqu'il se trouva un chroniqueur pour raconter à la postérité ce qu'on croyait alors savoir de lui. Mais les souvenirs exacts se réduisaient à fort peu de chose : quelques lignes très sèches sur ses guerres, empruntées aux annalistes du cinquième siècle ; quelques légendes, les unes populaires et les autres ecclésiastiques, et où la part du vrai et du faux était bien difficile à démêler, voilà tout ce que Grégoire de Tours put mettre en œuvre. Il en fit le récit qui est resté jusqu'à nos jours la base de toute l'histoire de Clovis, et qui, malgré ses défectuosités, était pour son temps une œuvre remarquable. Tous ceux qui vinrent après lui se bornèrent à le copier, et n'ajoutèrent à ses renseignements que des fables. L'oubli, d'ailleurs, descendit de bonne heure sur le fondateur de la monarchie : sa gloire vint se fondre dans celle de Charlemagne, qui resta seul en possession de l'attention des masses, et qui apparut bientôt comme le vrai créateur de la monarchie franque. Les noms mêmes de ces héros sont à ce point

de vue bien instructifs : Charlemagne est un nom populaire, qui a vécu sur les lèvres de la multitude; Clovis est un nom archaïque, tiré des vieux parchemins par l'érudition. Si le peuple s'était souvenu de Clovis et l'avait fait vivre dans ses récits, nous l'appellerions Louis.

On comprend que les historiens modernes aient été peu encouragés à traiter un sujet si difficile à aborder, et promettant si peu de résultats. L'époque de Clovis était pour eux ce que sont pour les nations anciennes leurs âges héroïques : on redisait ce qu'on avait entendu raconter par la tradition, et, sans prendre la peine d'en contrôler le témoignage, on avait hâte de quitter ces régions ténébreuses. La critique seule y descendait de temps en temps, armée de sa lampe ; mais chaque exploration qu'elle y faisait avait pour résultat de biffer quelques traits de l'histoire traditionnelle, et de diminuer encore le peu d'éléments positifs qu'elle contenait. Dans les tout derniers temps, ce travail de destruction a pris une allure des plus prononcées. En même temps que la critique pénétrante et acérée de Julien Havet réduisait à néant plusieurs documents de la plus haute importance, tels que la lettre du pape Anastase II et le colloque des évêques de Lyon, l'auteur de ce volume, s'appuyant sur les recherches antérieures de Junghans et de Pio Rajna, établissait définitivement le caractère légendaire de tous les récits relatifs au mariage de Clovis, à sa guerre de Burgondie et à ses luttes avec ses proches.

La vérité historique pouvait gagner à ces constata-

tions, mais la vie de Clovis devenait de plus en plus difficile à écrire.

Fallait-il cependant renoncer à l'entreprise, et le quatorzième centenaire du baptême de Reims devait-il s'écouler sans qu'on essayât de déterminer la place que ce grand événement occupe dans l'histoire de la France et du monde? Je n'ai pu me décider à répondre à cette question autrement que par la publication de ce livre. Il m'a paru que je pouvais, sans témérité, me risquer à traiter un sujet auquel j'ai été ramené à plusieurs reprises au cours de vingt ans d'études historiques, et auquel j'ai consacré une bonne partie de mes travaux antérieurs.

Je ne parlerai pas du plan de mon livre : le lecteur me jugera d'après ce que j'ai fait, et non d'après ce que j'ai voulu faire. Il me suffira de dire que, comme on s'en apercevra aisément, cet ouvrage est écrit pour le grand public, et non pour un petit cénacle d'érudits. J'en aurais doublé le volume si j'avais voulu discuter tous les problèmes que je rencontrais en route, et citer toutes les autorités sur lesquelles je m'appuie. Bien que j'aie lu tout ce qui se rapporte à mon sujet, et que j'aie même compulsé les œuvres des érudits des trois derniers siècles, j'ai pensé qu'on me saurait gré de mettre enfin à la portée des lecteurs instruits les résultats positifs de la science, plutôt que de résumer les discussions des savants. On trouvera d'ailleurs, dans l'Appendice, un aperçu critique de tous mes documents, qui me dispensera de multiplier les notes au bas des pages.

Le travail de la critique n'est que l'élément négatif de l'histoire. Je le sais, et j'ai essayé plus d'une fois de suppléer à l'insuffisance de mes documents par l'effort intense de l'esprit pour arriver à l'intuition du passé. Je puis dire que j'ai vécu avec mon héros, et sans doute, si je l'avais montré tel que je l'ai vu, ce livre pourrait se présenter avec plus d'assurance devant le public.

Arlon, le 30 septembre 1895.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

INTRODUCTION XV

LIVRE PREMIER

I. La Belgique romaine 1
II. Les Francs en Germanie 32
III. Les Francs en Belgique 60
IV. Les Francs en Belgique (*suite*) 89

LIVRE II

I. L'église des Gaules 123
II. Clodion 156
III. Mérovée 182
IV. Childéric 197

LIVRE III

I. Les débuts de Clovis et la conquête de la Gaule romaine 223
II. La conquête de l'Entre-Seine-et-Loire 251
III. La soumission des royaumes francs de Belgique . . . 266
IV. Le mariage de Clovis 278
V. La conversion de Clovis 294
VI. Le baptême de Clovis 314

TABLE DES NOMS CITÉS DANS LE PREMIER VOLUME 341

INTRODUCTION

L'histoire de la société moderne a gravité pendant plusieurs siècles autour d'un peuple prédestiné, qui en a écrit les pages les plus mémorables : je veux parler du peuple franc. Le premier après la chute du monde antique, il a jeté un germe de vie dans la poussière de mort où gisait l'humanité, et il a tiré une civilisation opulente de la pourriture de l'Empire. Devenu, par son baptême, le fils aîné de l'Église, il a fondé dans les Gaules le royaume le plus solide de l'Europe, il a renversé les orgueilleuses monarchies ariennes, il a groupé sous son autorité et introduit dans la société chrétienne les nationalités germaniques, il a humilié et tenu en échec l'ambition de Byzance, et, dès le sixième siècle, il a été à la tête du monde civilisé. Devant l'orage formidable que l'islam déchaînait sur le monde, il a été seul à ne pas désespérer de l'avenir : il s'est attribué la mission de défendre la chrétienté aux abois, et il a rempli sa tâche dans la journée de Tours, en

posant au croissant des limites qu'il n'a plus jamais franchies. Maître de tout l'Occident, il a donné au monde une dynastie qui n'a pas sa pareille dans les fastes de l'humanité, et dont toutes les gloires viennent se réunir dans la personne du plus grand homme d'État que le monde ait connu : Charlemagne. Au faîte de la puissance, il s'est souvenu de ce qu'il devait à l'Église : après l'avoir sauvée de ses ennemis, il l'a affermie sur son trône temporel, et, armé du glaive, il a monté la garde autour de la chaire de saint Pierre, tranchant pour plus de mille ans cette question romaine qui se pose de nouveau aujourd'hui, et qui attend une solution comme au temps d'Astolphe et de Didier. La papauté lui a témoigné sa reconnaissance en consacrant par ses bénédictions une autorité qui voulait régner par le droit plus encore que par la force ; elle a jeté sur les épaules de ses rois l'éclat du manteau impérial, et elle a voulu qu'ils prissent place à côté d'elle, comme les maîtres temporels de l'univers. La haute conception d'une société universelle gouvernée tout entière par deux autorités fraternellement unies est une idée franque, sous le charme de laquelle l'Europe a vécu pendant des siècles. Après s'être élevé si haut qu'il n'était pas possible de gravir davantage pour le bien de la civilisation, le peuple franc, par une disposition providentielle, s'est morcelé lui-même, se partageant pour mieux se multiplier, et léguant quelque chose de son âme à toutes les nations qui sont nées de lui. Son nom et son génie revivent dans la France ; mais la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ont eu leur part de l'héritage commun, et l'on peut dire que l'Italie et l'Espagne elle-

même ont été vivifiées par leur participation partielle et temporaire à sa féconde existence.

C'est dans le groupe des peuples issus de la souche franque que la civilisation occidentale a eu ses plus brillants foyers, et l'on peut dire que toutes les grandes choses du moyen âge y ont été conçues et exécutées. Nulle autre race n'a servi l'idéal avec la même passion et le même désintéressement ; nulle autre n'a su, comme elle, mettre l'épée au service de la croix, méritant que l'on écrivît de ses faits d'armes : *Gesta Dei per Francos*. La croisade fut, par excellence, l'œuvre des Francs, et l'histoire leur a rendu justice en plaçant deux de leurs princes sur les trônes de l'Orient : Godefroi de Bouillon à Jérusalem et Baudouin de Flandre à Constantinople. Mais les combats sanglants n'ont pas épuisé l'ardente activité de leur génie, et toutes les entreprises de paix ont trouvé en eux leurs plus vaillants zélateurs. La Trêve-Dieu, qui a commencé la pacification du monde, est l'œuvre de leur épiscopat, et la réforme de Grégoire VII, qui a arraché la civilisation au joug mortel de la féodalité guerrière, est celle de leurs moines.

Grand par l'épée, le génie franc a été grand aussi par la pensée. Il a créé la scolastique, cette vigoureuse méthode d'éducation de l'esprit moderne ; l'art ogival, qui a semé de chefs-d'œuvre le sol de l'Occident ; l'épopée carolingienne, plus haute dans son inspiration et plus parfaite dans son plan que le chef-d'œuvre d'Homère. Après quatorze siècles d'une vitalité incomparable, il n'a point encore défailli : il brûle sous la cendre des révolutions, il reste plein de chaleur et de vie, et quand on y porte la

main, on sent palpiter l'âme du monde. La foi catholique n'a pas de centre plus radieux, et la civilisation ne peut pas se passer de la race franque.

Rien dans l'origine de cette race ne semblait présager de si hautes destinées. Cantonnée à l'extrémité du monde civilisé, dans les marécages incultes de Batavie, elle était une des plus arriérées au moment où l'héritage de la civilisation antique s'ouvrit. Le nom des Francs, qui se résumait alors dans celui de leurs protagonistes les Sicambres, était synonyme de destructeurs sauvages, et la réputation qu'ils s'étaient faite dans l'Empire ressemblait à celle qu'eux-mêmes ont faite plus tard aux Normands et aux Hongrois. Braves et entreprenants, comme l'étaient d'ailleurs tous les barbares, ils ne se distinguaient pas par les aptitudes supérieures qui brillaient à un si haut degré chez d'autres peuples germaniques. Sans notion d'État ni de civilisation, sans lettres, sans art, sans idée nationale, ils étaient bien en dessous des Goths qui, au lendemain de la crise universelle, fondèrent des royaumes où ils convièrent à une fraternelle collaboration le passé et l'avenir, la vieillesse du monde romain et la jeunesse du monde barbare. Eux, ils portaient le fer et le feu dans les régions qu'ils conquéraient, et ne s'y établissaient qu'après avoir exterminé les habitants et anéanti la civilisation.

D'où vient donc la grandeur historique du peuple franc ? Tout entière du choix fait de ce peuple par la volonté transcendante qui a créé le monde moderne. A l'aurore de ce monde, il a été appelé, et il a répondu à l'appel. Avec une joyeuse confiance il a mis sa main dans la main de

l'Église catholique, il a été son docile disciple et plus tard son énergique défenseur, et il a reçu d'elle le flambeau de la vie, pour le porter à travers les nations. C'est l'histoire de cette féconde alliance de l'Église et du génie franc qui fait l'objet de ce livre.

Il semblait, pendant les premiers siècles de notre ère, que l'Empire romain eût créé l'état définitif dans lequel l'humanité devait achever ses destinées. Ses penseurs l'ont cru, ils l'ont dit avec des accents d'une majesté étonnante, et tout le genre humain a partagé pendant longtemps leur conviction. Les chrétiens eux-mêmes ne refusaient pas leur créance à cette espèce de dogme politique. Ils trouvaient dans leurs Livres saints des prophéties qui, interprétées au sens usuel, annonçaient l'Empire romain comme le dernier et le plus durable de la terre, et, se persuadant qu'après lui viendrait la fin de tout, ils le respectaient comme la suprême sauvegarde que Dieu avait accordée à la paix terrestre. Il faut entendre leurs apologistes, Méliton et Tertullien par exemple, s'en expliquer vis-à-vis des persécuteurs. « Comment, leur disent-ils en substance, pourrions-nous être des ennemis de l'Empire, nous qui sommes persuadés qu'il durera autant que le monde ? » Telle était, chez les fils et les frères des martyrs, l'intensité du patriotisme romain : ils croyaient à l'éternité de Rome, même alors qu'ils mouraient plutôt que de se soumettre à ses injustes lois.

Cette conviction s'affermit singulièrement à partir du jour où le *Labarum* victorieux flotta au sommet du Capitole. Lorsque la fin des persécutions eut fait disparaître la seule cause qui pût rendre l'Empire odieux à une partie

de ses sujets, alors il apparut vis-à-vis d'eux dans tout l'éclat d'une majesté sans pareille. C'est qu'il n'était pas seulement un État, il était la civilisation elle-même. Sa conception de la société humaine ne rencontrait pas de négateur. Les formes sociales qu'il avait réalisées semblaient les seules possibles. Nul n'imaginait une autre organisation des pouvoirs publics, une autre constitution de la famille, un autre principe de classification sociale, une autre répartition des richesses, une autre interprétation de la beauté. Toutes ces nouveautés hardies étaient réalisées depuis longtemps au sein de la société chrétienne, mais les plus grands esprits ne s'avisaient pas d'en poursuivre l'application à la société politique. Un perfectionnement, un progrès graduel de celle-ci sous l'influence bienfaisante de l'Évangile, toutes les âmes religieuses y croyaient et y travaillaient. Une société politique nouvelle, qui ne serait pas la continuation de la romaine, mais qui surgirait sur ses ruines, personne ne se la figurait. Étant, si l'on peut parler ainsi, le moule du royaume de Dieu, l'Empire était éternel comme lui.

Telle était, sinon la conviction raisonnée, du moins la persuasion sincère de la grande moyenne des intelligences. Qu'ils fussent chrétiens ou païens, qu'ils s'appelassent Ausone et Sidoine Apollinaire, ou encore Symmaque et Rutilius Namatianus, qu'ils considérassent dans l'Empire le protecteur de l'Église chrétienne ou qu'ils adorassent en lui l'incarnation de l'âme divine du monde, ils avaient sous ce rapport la même foi. Ce qui établissait l'union dans la diversité de leurs tendances, c'était ce puissant instinct de conservation qui est une des plus grandes

forces de la vie sociale, même alors qu'elle agit à l'aveugle et sans le contrôle d'une haute raison. Tout conspirait à entretenir ces dispositions : le souvenir des grandeurs du passé et la terreur des maux futurs, le tour d'esprit que donne la civilisation, l'impossibilité de concevoir une autre forme d'existence, l'habitude si douce et si forte de vivre au jour le jour dans les jouissances élaborées par les ancêtres dont on était les heureux héritiers.

La foi de ces dévots de l'Empire ne se laissa pas déconcerter par les rudes leçons des événements. L'indignité et l'impuissance toujours plus manifestes des organes dans lesquels s'incarnait la civilisation romaine ne leur ouvrirent pas les yeux. Ils ne voulurent pas voir, ils n'essayèrent pas de comprendre les phénomènes qui révélaient graduellement, à l'observateur le moins perspicace, le divorce du genre humain et de Rome. Leur culte ne fit que gagner en ferveur mystique et en enthousiasme voulu. L'émancipation de l'humanité, quand elle frappait leurs yeux par quelque manifestation trop éclatante, ne leur inspirait que des sentiments d'irritation et d'indignation amère. Enfermés dans le cercle enchanté des grands souvenirs patriotiques, et se cramponnant à la foi impériale, en dehors de laquelle il leur semblait que l'univers dût rentrer dans le néant, ils se refusaient à envisager l'éventualité d'un monde privé du Capitole et du Palatin. Ils étaient ballottés entre l'adoration passionnée d'une société dont ils portaient déjà le deuil, et l'horreur profonde pour ces barbares grossiers, ignorants et malpropres, qui apparaissaient comme ses seuls successeurs.

Ce n'est pas que vis-à-vis d'une situation qui allait

s'assombrissant depuis le troisième siècle, tous les esprits aient également manqué de clairvoyance. L'affaiblissement progressif de l'Empire, la puissance grandissante des barbares étaient des phénomènes parallèles, dont ceux-là surtout pouvaient mesurer l'étendue qui les envisageaient du haut du trône, et qui, ayant passé leur jeunesse dans les camps, y avaient vu toutes les forces vives du monde concentrées dans les seuls barbares. L'idée de mettre fin au conflit tantôt ouvert et tantôt latent entre la civilisation et la barbarie, et de sauver celle-là en apprivoisant celle-ci, fut une pensée haute et vraiment impériale, à laquelle les grands empereurs chrétiens se consacrèrent avec énergie. Aller aux barbares, leur tendre une main amie, les introduire comme des hôtes pacifiques dans ce monde qu'ils voulaient détruire, les faire vivre côte à côte avec les Romains au sein de la même civilisation, et raviver l'Empire en y versant la sève jeune et ardente de la Germanie, c'était, certes, une tâche qui valait la peine d'être entreprise ; c'était, tout au moins, le dernier espoir du monde et sa suprême chance de salut.

Il faut honorer les hommes qui ont conçu ce rêve ; il faut reconnaître ce qu'il avait de séduisant, puisqu'après avoir été caressé par les plus grands des Romains, par Constantin et par Théodose, il put encore, un siècle après, en pleine décomposition de l'Empire, faire la conquête de ce qu'il y avait de meilleur parmi les barbares, d'un Ataulf et d'un Théodoric le Grand. Mais il faut reconnaître aussi que ce n'était qu'un rêve, que l'assimilation d'une race entière était précisément le plus gigantesque effort et la plus grande preuve de vitalité, et que si l'Empire avait été

capable de réaliser un tel programme, c'est qu'il aurait été dans la plénitude de sa vigueur et de sa foi. Mais Rome se mourait, et la tâche qu'on lui imposait exigeait toutes les ressources de la force et du génie. Au fur et à mesure que l'expérience se renouvelait, l'échec devenait de plus en plus visible, et, à la fin, la chimère qui proposait le problème dévora les audacieux qui essayèrent de le résoudre.

Alors se posa pour l'Église chrétienne la solennelle question. Allait-elle, s'attachant au cadavre de l'Empire, partager ses destinées et périr avec lui, en refusant de tendre la main à l'avenir qui s'avançait? Ou bien, se sentant appelée à des destinées éternelles, allait-elle abandonner l'Empire à lui-même, se porter au-devant des barbares, et commencer avec eux un monde nouveau? Il nous est facile, à la distance où nous sommes et à la lumière de l'histoire, de constater qu'il n'y avait qu'une seule réponse à faire à cette question. Mais les problèmes que l'histoire résout avec aisance, la vie les pose dans des termes qui ne laissent pas découvrir la solution avec la même facilité. Cette triple vérité, que l'Empire était irrémédiablement condamné, que l'avenir était du côté des barbares, et qu'il ne fallait pas chercher le salut dans la combinaison de ces deux mondes, était couverte d'épaisses ténèbres. La fermeté d'esprit qu'il fallait pour l'entrevoir était regardée comme de l'impiété, et le courage qui consistait à prendre une attitude amicale vis-à-vis des barbares, c'était de la trahison.

L'Église ne se troubla pas devant les difficultés de sa pénible tâche. Elle avait d'ailleurs, dans ses traditions, le

souvenir d'un divorce non moins douloureux et non moins nécessaire. Lorsque, dans les premiers jours de son existence, les chrétiens de nation juive prétendirent faire du chistianisme une religion nationale, et exigèrent que pour entrer dans la communion des fidèles on passât par la synagogue, le cénacle s'était opposé avec une énergie surhumaine à ces revendications du patriotisme, qui confisquaient au profit des seuls Israélites le patrimoine légué par le Christ à toute l'humanité. En proclamant le caractère universel de l'Évangile, en ouvrant les portes de l'Église toutes grandes aux Gentils, sans autre condition que le baptême, les Apôtres avaient sauvé le christianisme et la civilisation.

L'Église du cinquième siècle se souvint de ce sublime exemple. Elle voulut rester la religion de l'humanité, et non celle d'un peuple, ce peuple fût-il le peuple romain. Elle voulut s'ouvrir aux barbares comme elle s'était ouverte aux Gentils, et les recevoir dans son sein sans qu'ils fussent obligés de passer par l'Empire. Et, pour pouvoir remplir cette haute mission, elle se détacha de Rome comme elle s'était détachée d'Israël. Sacrifice cruel sans doute, qui dut coûter bien des larmes à ceux qui le firent, qui dut leur valoir bien des anathèmes de la part de ceux qui estiment que le salut de l'humanité et la gloire de l'Église importent moins au monde que les couleurs d'un drapeau politique. Le sacrifice fut consommé cependant, et la merveilleuse souplesse du génie catholique s'affirma une fois de plus dans la manière victorieuse dont il traversa cette grande crise.

Cette évolution mémorable n'a jamais été racontée.

Elle se compose d'une multitude de faits dont l'œil ne voit pas le lien, et ses proportions sont tellement vastes, que les contemporains n'ont pu en apercevoir que des épisodes isolés, dont le rapport au tout leur échappait. Comme un pont gigantesque jeté sur l'abîme qui sépare deux mondes, et que le divin ingénieur a laissé crouler après qu'il n'en a plus eu besoin, le grandiose itinéraire de l'Église ne se reconnaît qu'à des arches brisées et à des piliers épars, dont l'architecture ne se laisse deviner que par le regard exercé, et qui effraye la paresse de l'imagination. Essayons de marquer les principaux jalons que l'histoire a laissés debout, comme pour défier la sagacité de l'historien.

C'est la chrétienté d'Afrique qui semble, la première, avoir entrevu la direction de l'avenir et prononcé le mot de l'émancipation. Moins liée aux traditions romaines, plus rapprochée, par son génie, par son climat, par son passé, de ce monde oriental où fut le berceau de l'idée chrétienne, elle était faite pour oser dire tout haut la pensée qui tourmentait le sein oppressé du monde. Mais il ne fallut pas moins que son plus grand génie, ou, pour mieux dire, le plus grand génie de l'Église latine, pour parler avec autorité et pour trouver la formule qui devait rendre l'idée acceptable. Lorsque l'Empire, épouvanté de la prise de Rome par Alaric, se recueillait dans une angoisse sans bornes devant ce sacrilège auquel il ne s'était pas attendu, et qu'il demandait à Dieu l'explication de ce qui confondait la raison, alors saint Augustin éleva la voix, et révéla à ses contemporains la signification des terribles événements dont ils étaient les témoins. Avec une netteté

et une hardiesse qui déchiraient tous les voiles, il leur enseigna que l'Empire n'était pas la cité éternelle, et qu'il n'avait pas, comme le croyaient ses fidèles, reçu la mission de réaliser la fin de l'humanité. L'Empire n'était que la cité des hommes ; mais il y avait une cité de Dieu qui seule possédait des promesses d'éternité, et qui seule était la patrie commune des âmes. Étrangère à ce monde, à travers lequel elle s'acheminait en pèlerinage, la cité de Dieu reconstituait en dehors de l'Empire une communauté humaine plus vaste, plus durable, plus parfaite, dont la loi était établie par Dieu lui-même, et qui reposait sur la charité universelle. Pour la cité des hommes, dont l'Empire était la réalisation, sa mission était close : il pouvait périr sans que l'humanité fût entraînée dans sa ruine ; s'il refusait de faire partie de la cité de Dieu, Dieu recommencerait avec les seuls barbares l'œuvre de l'avenir.

Telles furent les vues sublimes que le penseur d'Hippone ouvrit devant les yeux de son siècle, et que les écrivains de son école développèrent avec chaleur et éloquence. Salvien, qui s'inspire directement d'Augustin, parle avec une visible sympathie de ces barbares grossiers, hérétiques, ignorants, dont il ne nie pas les vices, mais dont il proclame bien haut les vertus. Il les oppose à la dégradation des Romains de son temps, et il fait rougir les civilisés d'être moins vertueux et moins forts que ces hommes qu'ils méprisent. Paul Orose, autre disciple d'Augustin, est plus catégorique encore ; c'est lui surtout qui semble répudier l'Empire : « Si, dit-il, la conversion des barbares doit être achetée au prix de la chute de Rome, il

faut encore se féliciter (1). » Il y avait dans cette simple parole le germe d'une nouvelle philosophie de l'histoire de l'humanité.

De pareils enseignements étaient bien faits pour scandaliser le patriotisme des Romains et les préjugés des civilisés. Que de réclamations, que de protestations indignées il dut y avoir, dans les milieux éclairés, contre ces audacieuses négations de tout ce qu'on avait tenu pour sacré ! L'Église trahissait la cause de la conservation sociale, elle enhardissait la barbarie, elle décourageait les derniers défenseurs de la civilisation. Les évêques abandonnaient les nobles traditions de l'épiscopat ; ils étaient les successeurs indignes des grands pontifes du quatrième siècle, qui avaient été les colonnes du monde ; ils démentaient la générosité de leurs collègues, qui montaient sur les murs de leurs villes pour repousser Attila ; ils semblaient se complaire à attiser les flammes et à provoquer la foudre, et Augustin mourant, en proie aux plus sinistres prévisions, dans les murs de sa ville épiscopale assiégée par les Vandales, n'expiait-il pas trop justement la faute d'avoir cru qu'on pouvait déserter la cause de Rome, et bâtir l'avenir sur les masses branlantes et orageuses de la barbarie ?

Certes, en présence de ces démentis apparents que les

(1) Quamquam si ob hoc solum barbari romanis finibus immissi forent, quod vulgo per Orientem et Occidentem ecclesiæ Christi Hunnis et Suevis, Vandalis et Burgundionibus, diversisque et innumeris credentium populis replentur, laudanda et attollenda Dei misericordia videretur : quandoquidem, etsi cum labefactione nostri, tantæ gentes agnitionem veritatis acciperent, quam invenire utique nisi hac occasione non possent. Paul Orose, *Histor.*, VII, 41.

faits infligeaient à l'idée, il y avait du courage à lui rester fidèle. Il y en avait plus encore à la faire descendre des hauteurs de la spéculation dans le champ clos de la vie, et à lui permettre de s'incarner enfin dans les réalités concrètes de l'histoire. Aller au devant des destructeurs avec la confiance et la sécurité de la foi, les acclamer au moment où ils brûlaient les églises, et leur demander de réaliser cette chimère sublime qu'on peut appeler d'un nom bien fait pour en marquer l'audace : une civilisation barbare, c'était là une entreprise qu'on dut qualifier d'insensée, aussi longtemps qu'elle n'eut pas réussi. Pour l'avoir osé, l'épiscopat gaulois est resté grand devant l'histoire, et l'homme dont le nom résume et représente cette attitude de l'épiscopat, saint Remi de Reims, doit être placé plus haut dans les annales du monde moderne que Clovis lui-même. Fut-ce de sa part un acte d'héroïque abnégation, et dut-il étouffer dans son cœur le regret de la civilisation déclinante, lui qui en avait été une des dernières gloires et qui avait remporté des palmes dans l'art de bien dire, cette suprême consolation des hommes de la décadence ? Ou bien alla-t-il d'enthousiasme aux barbares, séduit par la pensée de devenir l'agent d'une œuvre providentielle, dont la grandeur subjuguait son esprit, et de nouer le lien vivant qui rattacherait le passé et l'avenir ? L'histoire n'a pas pris la peine de nous révéler ce secret : elle nous place en présence des résultats sans nous dire au prix de quels sacrifices ils furent obtenus. Et, après tout, qu'importe ? C'est l'œuvre qui juge l'ouvrier, et l'œuvre est sous nos yeux. Le Sicambre a courbé la tête sous les ondes baptismales, il est devenu le chef

d'un grand peuple, et l'union de l'Église et des barbares a sauvé le monde.

Le baptême de Clovis est donc plus qu'un épisode de l'histoire universelle : c'est le dénouement victorieux d'une de ses crises. En relisant cette page fatidique des annales de l'humanité, le chrétien éprouvera le sentiment puissant et profond d'une entière sécurité devant les problèmes sans cesse renaissants, puisqu'il y voit la Providence accorder à l'Église, dans une de ses heures les plus sombres, ce qu'elle ne lui a refusé dans aucune autre : des penseurs qui ont tracé sa voie à travers les ténèbres de l'Océan, et des pilotes qui, au moment décisif, ont hardiment donné leur coup de barre dans la direction de l'avenir.

CLOVIS

LIVRE PREMIER

I

LA BELGIQUE ROMAINE

La civilisation romaine, en s'emparant de la Gaule, y avait tout transformé. Comme ces parcs improvisés que l'horticulture crée dans les solitudes en y plantant de grands arbres et des bosquets adultes, ainsi éclatait tout d'un coup, au milieu d'une contrée jusqu'alors engourdie, la splendeur de la vie romaine. Nulle part cette transformation n'avait été plus radicale que dans la partie de ce pays qui s'appelait la Gaule Belgique, et qui était comprise entre la Somme et le Rhin. Sur cette vaste région occupée par d'immenses forêts, dont les ombrages s'étendaient de Reims à Cologne, et dont les derniers plans allaient se perdre au milieu des marécages boisés

de la Batavie, le travail obstiné des légions avait fait surgir partout les monuments durables d'une société civilisée. Parcourant à grands pas leurs solitudes, elles avaient éventré les forêts, et laissé derrière elles ces magnifiques et indestructibles chaussées qui couraient d'un bout du pays à l'autre, bordées de colonnes milliaires et garnies de villes et de bourgades. Prodigieuse avait été l'action de ces routes. Les chemins de fer de notre temps n'ont pas pénétré d'une manière plus profonde au sein de notre vie sociale que ne le firent alors, dans la barbarie celtique du pays, ces bras gigantesques par lesquels, du haut des sept collines, Rome saisissait les extrémités du monde et les rattachait à elle. Les chaussées avaient avant tout un but stratégique ; il s'agissait d'assurer à l'Empire la possession des provinces, et de faire arriver le plus rapidement possible ses armées à la frontière menacée. Telle était la raison d'être de leur direction et de leur aboutissement. De Reims, qui était la tête de ligne de tout le réseau du Nord, elles rayonnaient dans tous les sens vers les extrémités de la Gaule, et mettaient cette grande ville en communications rapides avec Cologne, avec Boulogne et avec Utrecht. Une autre ligne, qui venait directement de Lyon, parcourait toute la vallée du Rhin sur la rive gauche, depuis Bâle jusqu'à la mer du Nord, et décrivait autour de la Gaule quelque chose comme l'immense chemin de ronde de la civilisation.

Ces travaux d'art avaient déplacé dans nos provinces le mouvement de la vie. Les cours d'eau, ces chemins naturels des contrées incultes, cédèrent leur rang aux chaussées militaires des hautes plaines. Celles-ci étaient comme les canaux par lesquels la civilisation coulait à pleins bords à travers la sauvagerie primitive. Elles venaient brusquement aérer les fourrés, sécher les maré-

cages, vivifier les landes, réveiller les populations, entraîner et mettre en circulation tout ce qu'il y avait de ressources latentes. Pendant que l'État les jalonnait de relais et de stations à l'usage des postes publiques, les grands propriétaires accouraient fonder leurs exploitations rurales au milieu des terrains qu'elles traversaient et qu'elles mettaient en valeur. Tout un peuple de colons, d'ouvriers et d'esclaves s'y groupait autour d'eux, abandonnant les demeures d'autrefois. Aujourd'hui encore, si l'on jette les yeux sur une carte archéologique des Pays-Bas, on peut y lire, comme dans un livre, l'histoire de ce phénomène qui n'a pas eu d'historien (1) ; les localités habitées se serrent de droite et de gauche contre le fil de la chaussée, se ramifient en colonnes accessoires le long des voies intermédiaires, et vont enfin s'enfoncer, avec les diverticules, jusque dans les fermes les plus reculées du pays. C'est le tracé des routes qui a déterminé le groupement des populations (1).

Du côté par où le pays touchait à la barbarie, dont il n'était séparé que par le Rhin, l'Empire avait créé, sous le nom de Germanie, ce qu'on pourrait appeler la zone de ses confins militaires. Sur aucun autre point de son vaste territoire, il ne massa jamais de telles forces. Huit légions, formant un ensemble d'environ cent mille hommes et représentant presque le tiers de l'armée romaine, s'échelonnaient le long du Rhin, jusqu'à son embouchure. Deux camps puissamment fortifiés, Mayence, au sud, et Vetera, près de Xanten, au nord, rattachés entre eux et soutenus par une chaîne de cinquante forts qui dataient du temps de Drusus, et par une flottille qui

(1) Voyez, par exemple, la carte qui accompagne le livre de Van Dessel, intitulé : *Topographie des voies romaines de la Belgique*, Bruxelles, 1877.

(2) V. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, III, p. 152 et suivantes.

croisait en permanence dans les eaux du fleuve, telle était la première ligne de défense. Elle avait comme ses glacis sur la rive droite, dont tout le thalweg était commandé par les positions de la rive gauche, et dont l'accès était interdit aux armées des Germains. Un *limes* formé de retranchements en terre, parfois à des distances considérables de la vallée, délimitait de ce côté la zone que se réservait Rome (1). Ce *limes* était lui-même défendu par des têtes de ponts comme Deutz, en face de Cologne, et Castel, vis-à-vis de Mayence, redoutables poternes par lesquelles, à l'occasion, les légionnaires débouchaient sur le monde barbare. Une seconde ligne de défense était formée par la Meuse, elle aussi hérissée de châteaux forts par les soins de Drusus, et où Maestricht sur la rive gauche, avec Wyk en face sur la rive droite, était le solide verrou qui fermait la grande voie de circulation de Bavay à Cologne. Tout cet ensemble de travaux, qui en grande partie dataient de la première heure, répondit à sa mission aussi longtemps qu'il y eut des Romains pour monter la garde sur le fleuve.

Tant que la sécurité dura, la civilisation put se développer en deçà du Rhin, dans le calme majestueux de la paix romaine. Elle n'eut pas dans le nord l'intensité ni l'opulence qu'elle déployait dans le sud ; elle ne fut, en toute chose, qu'un reflet affaibli de l'éclatante lumière qui brillait dans les régions méditerranéennes. A mesure que de Lyon on s'avançait vers le nord, on sentait comme une raréfaction de l'atmosphère romaine. Le pays était moins peuplé, la terre moins féconde, les villes moins nombreuses et moins florissantes, l'assimilation à Rome

(1) Schneider, *Neue Beitrage zur alten Geschichte und Geographie der Rheinlande*. Il y a quatorze brochures sous ce titre, imprimées entre 1860 et 1880.

moins complète. La Gaule Belgique n'était que le prolongement de la Lyonnaise, dont le chef-lieu servait de centre religieux et stratégique à la Gaule entière. Quelques villes importantes, Reims, Cologne, Trèves surtout, pouvaient rivaliser avec les cités du Midi ; mais elles rayonnaient sur des solitudes, tandis que la Narbonnaise fourmillait de municipes. La supériorité de culture du Midi sur le Nord était reconnue par les septentrionaux mêmes (1) ; ils convenaient que les Gaulois (c'est le nom qu'ils se donnaient) n'étaient pas à la hauteur des Aquitains, et ils craignaient de parler la langue latine en leur présence.

Mais la différence de niveau social qui existait entre la Belgique et l'Aquitaine s'accusait avec non moins d'énergie entre les diverses régions de la Belgique elle-même. La culture romaine s'était assimilé assez vite la partie du sol qui ne demandait pas trop de fatigues au colon, elle avait reculé devant les autres, et jusqu'à la fin de l'Empire elle y laissa en friche de vastes régions. Elle ne toucha presque pas aux terres de la Basse-Belgique, elle ne disputa pas aux Ménapiens le sol mouvant et perfide qui leur servait de patrie. Rien ne l'attirait vers ces côtes découpées par des golfes ensablés, et entamées par de profonds estuaires, ni dans l'intérieur de ces provinces envahies par d'immenses marécages boisés, au milieu desquelles se mouvaient des îles flottantes, dont les der-

(1) Dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum, vereor ne offendat vestras nimium urbanas aures sermo rusticior. Sulpice Sévère. *Dialog.*, I, 27.

Nos rustici Galli... vos scholastici. *Id.*, *ibid.*, II, 1.

Neque enim ignoro quanto inferiora nostra sint ingenia Romanis. Siquidem latine et diserte loqui illis ingeneratum est, nobis elaboratum, et, si quid forte commode dicimus, ex illo fonte et capite facundiæ imitatio nostra derivat. *Panegyr. latin.*, IX, 1. (Baehrens.)

nières se sont fixées seulement au siècle passé dans les environs de Saint-Omer.

Dans ces plaines humides et spongieuses où les grands fleuves de la Gaule septentrionale achevaient avec une lenteur mélancolique les derniers pas de leur itinéraire, le pied du légionnaire romain ne se sentait pas en sécurité, car on ne savait où commençait et où finissait la terre ferme, et les forêts elles-mêmes semblaient peser sur des flots cachés, toujours prêts à engloutir ce qu'ils portaient à leur surface. A partir de Boulogne et de Cassel vers le nord et l'est, en allant dans la direction d'Utrecht, de Bruges, de Tongres, c'étaient des solitudes sans fin, noyées de brouillards et attristées de pluies infatigables, que Rome n'aimait pas disputer aux divinités locales, et où elle ne faisait que passer pour atteindre la ligne du Rhin (1). La Morinie resta pour l'Empire l'extrémité du monde. La riche et plantureuse terre de Flandre, aujourd'hui le jardin de l'Europe, n'était, pour ainsi dire, qu'une seule forêt, remplie de fondrières et de bêtes fauves, que les chroniqueurs du moyen âge appelaient *la forêt sans miséricorde*. Les plaines basses qui se mirent dans les eaux de l'Escaut et de la Meuse aux confins de leurs embouchures étaient occupées par la Merwede, dont le nom signifie *la forêt ténébreuse*. Sur les hautes terres, à d'immenses plateaux dénudés succédaient des immensités d'ombrages silvestres. C'était une zone ininterrompue de sauvagerie à travers laquelle la vie civilisée traçait ses clairières et ses sentiers. L'Ardenne, L'Eifel, la Charbonnière, l'Arouaise, la Thiérache, la Colvide, autant de forêts envahissant les espaces qui s'étendent entre Arras

(1) César. *Bell. gall.*, II, 16 et 28 ; III, 28 ; VI, 31. Strabon. IV, 3. Pline *Hist. nat.*, XVI, 1 ; *Panegyr. latini*, V, 8 (Baehrens). Cf. Schayes, *la Belgique et les Pays-Bas avant et après la domination romaine*, II, p. 6.

et Cologne. Le plateau de Hundsrück, entre la Moselle et le Rhin, était une solitude qu'au quatrième siècle encore on pouvait traverser de part en part sans y rencontrer une âme vivante (1). Plus de la moitié de la Gaule septentrionale était en friche, et faisait le désespoir du colon romain.

Mais ces régions lugubres étaient coupées, traversées, bornées par des districts qui offraient l'aspect de la plus riante culture. Les confins orientaux de la Gaule, et notamment la rive gauche du Rhin depuis Mayence jusqu'à la mer, dessinaient sur le sol de l'Empire une large bande de civilisation enfermant les déserts que nous venons de décrire. Le charme d'un beau fleuve, les facilités qu'il offrait aux relations de la vie civilisée, le besoin de consolider la digue qui protégeait la Gaule contre les Barbares, toutes ces raisons s'étaient réunies pour accumuler de ce côté les efforts et les ressources du monde romain. Le voyageur qui descendait le fleuve passait à côté d'une série de villes riches et prospères : Mayence, Bingen, Coblenz, Andernach, Bonn, Cologne, Neuss, Nimègue, Batavodurum, et enfin Lugdunum, descendu aujourd'hui sous les flots en face de Katwyk. Mais les villes ne donneraient qu'une idée insuffisante de cette intense activité de colonisation qui se déployait dans les régions rhénanes. Les campagnes elles-mêmes étaient romanisées. Il suffit de soulever le léger voile de l'orthographe germanique pour voir reparaître, se serrant en rang épais sur les riches sillons, les villages romains qui, comme en pleine France, s'appellent Marcigny, Louvigny, Sinseny, Vitry, Fusigny, Lésigné, Langénieux, Vériniac, Juilly (2).

(1) Ausone, *Mosella*, 5.

(2) Les formes allemandes de ces noms sont Merzenich, Lövenich, Sinzenich, Wichterich, Füssenich, Linzenich, Lingenich, Viernich, Gülich. Je

Qu'on ne se figure pas toutefois la civilisation des provinces septentrionales de la Gaule comme une espèce de plante exotique, cultivée pour leur usage personnel par les conquérants qui l'avaient apportée. La Belgique ne fut jamais une Algérie, c'est-à-dire une colonie occupée militairement par un peuple qui lui reste étranger. Les Romains de ce pays, ce furent en grande majorité des indigènes. C'étaient les anciens sujets de Comm l'Atrébate, de Boduognat le Nervien, d'Ambiorix l'Éburon. C'étaient encore les Bataves et les Ubiens, conquis par la civilisation de Rome plutôt que par ses armes, et devenus, par les mœurs, par la langue, par le cœur, de véritables Romains. Les immigrés qui venaient chercher fortune dans le nord, les capitalistes accourus pour tirer parti des nouvelles ressources créées par l'annexion, les marchands qui fouillaient les recoins les plus cachés du pays, les soldats retraités qui, leur service terminé, allaient goûter le repos dans quelque tranquille et riante villégiature, ne comptaient que pour une modeste partie dans l'ensemble de la population civilisée (1).

Rien d'intéressant comme de suivre dans ses diverses phases la romanisation progressive de la Belgique. Elle commença par les couches supérieures, et elle pénétra peu à peu dans les autres par une espèce d'infiltration lente et irrésistible. Dès les premières années qui suivirent la conquête, les chefs de clan, qui étaient les arbitres des peuplades celtiques, s'étaient empressés d'adhérer au régime nouveau. Groupés dans les villes, qui surgissaient alors autour des palais des gouverneurs, ils en remplirent les magistratures, ils y vécurent à la semaine, se vêtant de la

ne cite que quelques exemples : il serait facile de les multiplier indéfiniment.

(1) Fustel de Coulanges, *la Gaule romaine*, p. 96.

toge, parlant latin et oubliant le plus possible leur origine barbare. Ce qui les rattachait à l'Empire, c'était le charme nouveau et séducteur du régime impérial, c'était le bien-être matériel et la sécurité qu'il procurait, c'était la gloire de faire partie d'une société policée, où quiconque se sentait quelque supériorité avait la certitude d'en tirer le plus large parti. Voilà comment un patriotisme romain se développa parmi les descendants des hommes qui avaient versé leur sang pour combattre la domination romaine. Ceux même d'entre eux qui, pendant la première génération, essayèrent de réveiller l'idée nationale, nous apparaissent dans les récits de l'histoire sous des noms romains, comme le Trévire Julius Florus ou le Batave Civilis. Il est à remarquer que le nom gentilice du vainqueur des Gaules est particulièrement populaire dans les provinces qui lui ont opposé la plus rude résistance, et ce simple fait nous permet de juger des sentiments que la population y professait pour ses maîtres nouveaux.

La politique romaine mit un art consommé à favoriser cette évolution : elle n'agit que par voie d'attraction, jamais par voie de contrainte. Nul ne devint Romain malgré lui, et personne ne put se plaindre de voir de chères traditions nationales froissées ou profanées. La civilisation ne fut pas le lit de Procuste sur lequel la tyrannie mutilait ou disloquait les nations annexées, elle fut plutôt le vêtement large et ample qui s'adaptait à tous les besoins et ne gênait aucun mouvement. L'Empire comprit qu'il restait parmi les peuples gaulois, malgré la sincérité de leur attachement au régime nouveau, un fonds de sentiment national qu'il fallait respecter. Il laissa subsister leurs anciens groupements politiques, auxquels ils tenaient, se bornant à faire coïncider les limites de ses cités avec les limites des peuplades, qui gardèrent leurs noms

et dans une certaine mesure leur autonomie. Il fit plus : il ne craignit pas de susciter un vrai patriotisme gaulois, en rapprochant les cités par des liens plus intimes et plus sûrs qu'à l'époque de l'indépendance. La Gaule, naguère si morcelée, commença de se sentir une nationalité compacte et puissante, à partir du jour où les délégués de ses soixante cités furent appelés à siéger ensemble, tous les ans, dans une assemblée à la fois religieuse et administrative. Cette assemblée se tenait à Lyon, au confluent du Rhône et de la Saône, devant l'autel de Rome et de l'empereur (1), ces deux grandes divinités dont le culte était le seul qui fût commun à toutes les provinces. Ainsi la Gaule arrivait à la conscience de son unité nationale par le lien même qui semblait marquer sa dépendance ; invention admirable de la politique romaine, qui faisait aimer l'Empire au nom de la patrie.

Le *Conseil national des Gaules*, réuni tous les ans, contrôlait l'administration des gouverneurs des provinces, et au besoin lançait contre eux un acte d'accusation qui était transmis à l'empereur ; de plus, il procédait à l'élection annuelle du grand prêtre de Rome et d'Auguste, le plus haut dignitaire religieux de tout le pays. La Belgique eut à trois reprises l'honneur de voir ce sacerdoce national confié à un de ses enfants. Le premier fut un Nervien, L. Osidius, qui avait gravi tous les degrés de la hiérarchie civile dans sa patrie, l'autre un Morin, Punicius Genialis, de Térouanne ; le troisième, un Médiomatrique, dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom (2).

Le travail d'attraction auquel elle soumettait les Belges,

(1) *Ara Romæ et Augusti*. Auguste désigne ici l'empereur vivant, et non seulement le fondateur de l'Empire. V. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, III, p. 191.

(2) E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, III, pp. 449 et 450.

Rome le faisait également auprès des Germains. Sur la rive gauche du Rhin, on le sait, vivaient depuis l'époque d'Auguste des peuples barbares transportés là par le grand empereur et par ses lieutenants : les Sicambres, qui, sous le nom de Gugernes, occupaient le pays de Gueldre ; les Ubiens, établis plus au sud avec Cologne pour centre ; les Tongres, auxquels on avait abandonné les terres désertes depuis l'extermination des Éburons. La puissance d'assimilation du génie romain se faisait sentir avec la même énergie auprès de ces barbares qu'au milieu des peuplades celtiques de l'intérieur de la Gaule. Cologne était devenue, pour les Germains, comme Lyon pour les Gaulois, un centre religieux qui aurait groupé autour du culte d'Auguste, près de l'*Ara Ubiorum*, tous les peuples de la Germanie, si la catastrophe de Varus, en l'an 9 après Jésus-Christ, n'était venue limiter le champ d'action de la civilisation dans le nord (1). Mais la colonie d'Agrippine n'avait rien perdu de son importance, ni les Ubiens de leur fidélité. Ce peuple, rallié dès le premier jour à l'Empire avec une espèce d'enthousiasme, s'était constitué le gardien de la frontière contre ses frères germaniques, et ne cessa de déployer dans cette tâche un dévouement à toute épreuve. Aux Germains révoltés qui agitèrent devant eux le drapeau de l'indépendance et qui leur parlèrent de fraternité, les Ubiens répondirent en massacrant dans une seule nuit tous les barbares qui se trouvaient à Cologne (2). Aussi longtemps que l'Empire exista, leur zèle romain ne se démentit pas, ni leur haine pour les autres Germains, qui les payaient largement de retour. Ils sont pour l'historien la preuve lumineuse que le génie barbare n'avait rien de réfractaire à la civilisation, et qu'à la

(1) Mommsen, *Rœmische Geschichte*, t. V. p. 107.
(2) Tacite, *Histor.*, VI, 79.

longue Rome aurait assimilé les Germains, si sa vigueur éducatrice ne s'était épuisée avant le temps.

Toutefois l'intensité de la culture n'excluait pas la survivance de la barbarie celtique et germanique dans les couches inférieures. C'étaient les classes supérieures et moyennes qui s'étaient romanisées de bonne heure, et qui vivaient comme on vivait en Italie. Les campagnes, comme toujours, furent plus lentes à se laisser entraîner.

A la fin du quatrième siècle, on parlait encore la vieille langue gauloise dans les environs de Trèves, qui était depuis deux générations la capitale de la Gaule et même de l'Occident (1). Malgré la suppression légale du druidisme dès 49, on rencontrait encore en Gaule, pendant toute la durée du troisième siècle (2), des femmes qui se faisaient donner le nom de druidesses. On restait fidèle aux dieux nationaux, on leur élevait des sanctuaires et des autels, et toute une mythologie celtique se révèle à nous dans les monuments figurés et dans les inscriptions votives (3). Les moins curieuses de ces divinités locales ne sont pas les *Mères* ou les *Matrones*, qui nous apparaissent si souvent, toujours au nombre de trois, avec des fleurs sur les genoux, la tête prise dans leurs gigantesques coiffures barbares. Les petites gens ont gardé le costume national, dont le *bardo-cucullus* est la partie la plus caractéristique, et sur leurs pierres tombales foisonnent des noms qui se reconnaissent d'emblée à leurs allures barbares. Des hommes qui s'appelaient Haldaccus, Ibliomarius, Otteutos ou Ameretoutos représentent, au sein de la civilisation de nos pro-

(1) Saint Jérôme, *Commentaire à l'épître aux Galates*, c. 3.

(2) Lampride, *Alexander Severus*, c. 60 ; Vopiscus, *Numerianus*, c. 14.

(3) Rien que les inscriptions du musée de Saint-Germain ont permis à M. Alex. Bertrand de dresser un catalogue de trente-neuf divinités gauloises (*Revue archéologique*, 1880), et depuis lors le nombre s'en est augmenté.

vinces, ce qui survit de barbarie celtique dans le peuple. Ajoutons que l'élément celtique, pour tenace que fût sa résistance à l'absorption, était condamné à s'éteindre à la longue, et qu'il diminait toujours sans se renouveler jamais. Il était indispensable de lui assigner une place dans ce tableau ; mais la vérité oblige à dire qu'il n'a joué, dans le développement de la vie sociale de nos provinces sous l'Empire, qu'un rôle entièrement négatif. Confiné à la campagne, autour des vieux sanctuaires nationaux, il y représentait, avec la grossièreté des mœurs et la rudesse de la vie, un état social que les classes supérieures de la nation avaient depuis longtemps laissé derrière elles.

Groupées dans les villes, ces dernières s'habituaient à la douceur de l'existence romaine et aux bienfaits de la paix. Indigènes de distinction et Romains immigrés s'y rencontraient dans une société polie et brillante qui s'intéressait aux choses publiques, qui avait le culte des lettres, et dont les membres doués de quelque ambition ou de quelque talent rêvaient d'aller un jour conquérir les honneurs suprêmes à Rome. Les villes étaient riches et belles. Il ne leur manquait aucune forme de l'opulence et du confortable. Elles avaient des temples, des basiliques, des écoles, des thermes, des aqueducs, des théâtres, des amphithéâtres, des cirques. D'imposantes avenues sépulcrales s'ouvraient au dehors de leurs enceintes, et de riantes villas étaient disséminées dans leur voisinage. L'architecture moderne n'a pas encore dépassé les œuvres que le génie romain a élevées dans nos provinces. La *Porta Nigra* de Trèves évoque des souvenirs de grandeur impériale dont les siècles n'ont pu effacer le vestige ; l'aqueduc de Jouy-aux-Arches, près de Metz, est un des plus étonnants monuments de l'antiquité ; les mosaïques de Reims et de Nennig attestent la richesse des construc-

tions où elles ont été trouvées, et le tombeau d'Igel, surgissant dans sa beauté mélancolique et solitaire au milieu des cabanes d'un pauvre village, dans la vallée de la Moselle, raconte le luxe de la vie privée dont il fut le témoin.

La campagne n'existait pas, politiquement parlant. Elle appartenait tout entière aux citadins, et ne servait qu'à les nourrir et à les récréer. Les bourgades rurales étaient peu nombreuses et peu considérables. A la place des villages d'aujourd'hui, il n'y avait que de grandes exploitations rurales, des fermes garnies d'un personnel, souvent nombreux, d'esclaves agricoles, et dominées par une maison de maître qui servait de résidence d'été au grand propriétaire. Là, dans les années de calme et de prospérité, la vie devait être bien douce pour le riche, qui jouissait de la grande paix des champs et de l'heureuse oisiveté si enviée de l'antiquité païenne. De la véranda de sa maison, située d'ordinaire à mi-côte sur quelque colline ensoleillée, il embrassait de l'œil tout le domaine que fécondaient les sueurs de ses esclaves, et que bordait, à l'horizon, la sombre lisière de ses bois. Le type de l'habitation rurale, telle que l'avaient conçue Caton l'Ancien et Varron, avait subi quelques modifications dans nos climats : l'*impluvium* et l'*atrium* avaient disparu ; mais de vastes galeries extérieures, ornées de colonnades, les remplaçaient, et les salles de bains chauffées par des hypocaustes ne manquaient dans aucune maison de maître, non plus que les élégants pavés de mosaïque, dont il nous est resté plus d'un somptueux spécimen. Un écrivain du Midi de la Gaule a pris la peine de nous apprendre comment, à la fin du cinquième siècle, on passait son temps dans ces riantes villégiatures, et la peinture qu'il a tracée s'adapte également bien aux contrées septentrionales. La chasse, qui était particulièrement attrayante dans les vastes fo-

rêts de l'Ardenne, prenait une grande partie de la journée ; l'autre était consacrée à l'équitation, aux exercices de la palestre et du jeu de paume, et surtout à l'usage des bains chauds et froids, devenus un véritable besoin dont la satisfaction était entourée de toute espèce d'excitations sensuelles. On lisait et on dormait beaucoup ; au surplus, la société était agréable, se plaisait aux jeux de l'esprit, accueillait les petits vers avec la passion qu'on apporte aujourd'hui à la musique, et se retrouvait volontiers, le soir, dans de plantureux festins qu'égayaient les danseurs et les joueurs de fifre (1).

Nulle part la vie romaine n'avait déployé plus de richesse et plus de charme que dans l'heureuse vallée de la Moselle, en aval et en amont de la ville de Trèves, qui était la quatrième de l'Empire. Lorsque, à la fin du quatrième siècle, Ausone visita cette contrée, elle lui rappela, par sa fécondité comme par son apparence prospère, les rives de son fleuve natal, la Garonne, et le beau pays de Bordeaux. Partout les flancs des coteaux étaient égayés par de charmantes villas, celles-ci comme suspendues au milieu des vignobles, celles-là descendant jusqu'à la vallée où elles recueillaient dans des bassins artificiels les flots et les poissons de la rivière. L'activité du travail champêtre animait le calme souriant de cette contrée idyllique, et les bateliers qui descendaient la Moselle lançaient de loin leurs quolibets aux joyeux vignerons épars sur les hauteurs, dans les pampres et les sucs de la vendange (2).

L'agriculture était la source principale de cette prospé-

(1) Sidoine Apollinaire, *Epist.*, II, 1 et 9. Lire, pour ce qui concerne les contrée belges, un excellent article de M. Bequet, dans le tome XX des *Annales de la Société archéologique de Namur*. (*Les grands domaines et les villas de l'Entre-Sambre-et-Meuse sous l'Empire romain*)

(2) Ausone, *Mosella*.

rité. Elle s'était rapidement développée depuis l'arrivée des Romains. On avait apporté du Midi les procédés savants qui avaient transformé les conditions de l'économie rurale, et on les avait combinés avec certaines pratiques particulières à nos contrées. L'art d'amender la terre au moyen de la marne était une invention gauloise. Tous les dix ans, les Ubiens défonçaient leur sol jusqu'à la profondeur de trois pieds, pour renouveler la couche supérieure (1). Quand, dans les régions montagneuses, il arrivait que la récolte gelât l'hiver, on ressemait au printemps, et on avait de bons résultats (2). Nos contrées n'étaient plus ces terres sans arbres fruitiers dont parlaient Varron et Tacite (3). Plusieurs espèces de fruits savoureux y mûrissaient, notamment la cerise de Lusitanie et la pomme sans pépins, spécialité de la Belgique, au dire de Pline (4). La vigne, introduite de bonne heure dans la Gaule méridionale, s'était répandue tard dans les régions du Nord ; toutefois, au quatrième siècle, elle couvrait de ses ceps les coteaux du Rhin et de la Moselle (5). Divers produits du pays jouissaient même d'une faveur universelle dans le monde romain : tels étaient les jambons de la Ménapie, vantés par Martial (6), et les oies du pays des Morins. Tous les ans elles émigraient par bandes nombreuses jusqu'à Rome ; on leur faisait faire le voyage pédestre, parce qu'on croyait que leur chair était plus délicate après de longues fatigues (7). La Belgique prenait donc sa place dans la géographie des gourmets,

(1) Pline, *Hist. nat.*, XVII., IV (VI), 5.

(2) *Id.*, *ibid.*, XVIII, 20.

(3) Varron, *De Re rustica*, I, 7, 8 ; Tacite, *German.*, 5 : terra... frugiferarum arborum impatiens.

(4) Pline, *Hist. nat.*, XV, 51 et 103.

(5) Ausone, *Mosella*, 21, 25, etc.

(6) Martial, XIII, 54.

(7) Pline, *Hist. nat.*, X, 22, 53.

et on y poussait loin le raffinement gastronomique, à preuve ces parcs d'huîtres en eau douce, dont on retrouve les traces dans nombre de ses villas (1). Ajoutons, pour compléter ce tableau, qu'elle n'était pas moins avancée dans l'art de la vénerie que dans celui de la cuisine. Dans ses immenses forêts on chassait de toutes les manières : on avait dressé dans ce but des chiens, des autours et jusqu'à des cerfs. Et pour la pêche, on peut se faire une idée des progrès de cet art en lisant, dans le poème d'Ausone, le catalogue des poissons de la Moselle, qui émerveille par le nombre et par la variété des espèces connues des gastronomes de ce temps.

Une industrie assez active dans plusieurs centres utilisait un grand nombre de bras. L'État lui-même avait réparti sur le sol de la Belgique plusieurs de ses importantes manufactures. Un nombreux personnel féminin travaillait dans ses ateliers d'habillements militaires à Trèves, à Metz, à Reims et à Tournai. Des manufactures d'armes de luxe existaient à Reims et à Trèves, des fabriques de boucliers à Trèves et à Soissons, une fabrique d'épées à Reims, une fabrique de batistes à Trèves. Tout le monde sait l'importance que l'industrie textile avait prise dans les plaines de la Morinie et dans les régions voisines. Tous les Morins, dit Pline, faisaient de la toile à voile (2). Pour la fabrication des étoffes, Arras et Tournai avaient une réputation de premier ordre, et habillaient une grande partie de l'Occident. L'industrie plastique était également cultivée par l'État et par les particuliers ; on sait que les légions faisaient elles-mêmes leurs tuiles, et un grand nombre de fabricants envoyaient au loin les

(1) *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. XIV, p. 177, note, Cf. Pline, *Hist. nat.*, XXXII, 6.

(2) Pline, *Hist. nat.*, XIX, 8.

produits de leurs poteries sigillées. Les noms de quelques-uns de ces industriels nous ont été conservés ; celui qui marque BRARIATUS était certainement un Belge, et probablement aussi celui dont les produits portent le sigle HAMSIT (1).

La vie intellectuelle ne paraît pas avoir été languissante. Le Nord avait comme le Sud ses écoles, avec ses professeurs de littérature grecque et latine, et ses professeurs d'éloquence, dont les constitutions impériales vinrent régler les traitements au quatrième siècle (2). Celles de Trèves étaient une véritable université ; elles comptaient parmi leurs maîtres des célébrités comme le panégyriste Claude Mamertin, et comme Harmonius, le commentateur d'Homère ; Lactance y enseigna, et saint Ambroise y passa comme élève. Reims avait également une grande réputation, et le rhéteur Fronton ne craignait pas de la traiter d'Athènes gauloise (3). Même des localités inférieures, comme Xanten, étaient dotées, dès le second siècle, d'une institution d'enseignement : détruite par un incendie, elle fut rebâtie par Marc-Aurèle et par Verus (4). On est donc fondée à croire que les classes aisées recevaient une éducation intellectuelle assez soignée, et même que la population libre en général avait un certain degré d'instruction. Il n'y aurait pas dans toutes les localités tant d'inscriptions romaines, dues souvent à de petites gens, si elles n'avaient pas eu un bon nombre de lecteurs.

Quant aux arts, ils furent cultivés avec succès, surtout pendant la belle époque de l'Empire, qui est le deuxième siècle. C'est dans le pays même qu'on a dû

(1) Schuermans, *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. X.

(2) *Codex Theodosianus*, XIII, 3, 11.

(3) Item Fronto ait : et illæ vestræ Athenæ Durocorthoro. Consentius dans Keil, *Grammatici latini*, V, p. 349.

(4) Brambach, *Corpus inscriptionum Rhenanarum*, 216.

prendre et qu'on a trouvé les artistes qui ont dessiné les grands monuments, et les ouvriers qui les ont exécutés. Nul doute que la grande majorité de nos statues et de nos bas-reliefs ait été faite sur place et soit due à des ciseaux indigènes. Et il y a dans ces œuvres, à côté de pièces qui trahissent une exécution grossière ou une inspiration tarie, beaucoup de produits d'une facture excellente et d'un modelé très pur, qui ne seraient pas indignes d'une mention dans l'histoire de l'art. Peut-être n'est-il pas impossible d'y retrouver, avec la toute-puissante influence de la tradition classique, certaines inspirations plus particulièrement nationales, dans telle ou telle œuvre marquée au cachet d'un réalisme discret, qui tantôt confine au pathétique, tantôt arrive à l'expression d'un *humour* de bon aloi.

Il faut les lire, ces œuvres de pierre, il faut les parcourir l'une après l'autre dans leur pittoresque multiplicité, comme on feuilletterait les pages d'un volume illustré : mieux que des textes écrits, elles nous racontent la vie intime de la Belgique romaine. Ce sont les tombeaux seuls qui nous les ont fournis ; car le tombeau, cette porte ouverte sur l'autre vie, n'est pour les Romains qu'un miroir qui reflète celle-ci, en y ajoutant le charme douloureux de ce qui est à jamais perdu. Ces monuments funéraires nous offrent la vive et saisissante image d'un monde que leur réalisme rapproche de nous avec une puissance d'évocation étonnante. En rôdant au milieu des bas-reliefs d'Arlon ou de Neumagen, on est transporté en pleine civilisation romaine, et partout on a autour de soi l'illusion d'une vie pleine d'activité et de mouvement. Chacun vaque à sa besogne dans le calme quotidien du travail : des marchands vendent du drap, des propriétaires reçoivent les redevances de leurs fermiers, des pédagogues fustigent

des élèves récalcitrants, des femmes sont occupées à tisser de la toile, des époux se tiennent par la main avec une expression de tendresse, des malades, se soulevant dans leurs lits, dictent leurs dernières volontés. Puis ce sont des chasseurs lancés éperdument, avec leurs lévriers, à la poursuite de quelque vieux sanglier des Ardennes, ou des cavaliers qui se précipitent au galop de leurs montures dans la direction de quelque ennemi invisible, ou foulent aux pieds un vaincu. Les postes impériales brûlent le pavé des chaussées publiques ; le commerce circule sur les cours d'eau dans de grandes embarcations remplies de tonnes ; derrière celles-ci, la face du pilote s'épanouit d'un large sourire à la pensée du moût délicieux qu'elles contiennent, et dont il se promet quelques vigoureuses lampées. L'ombre de la mort vient parfois se répandre sur la sérénité de ces tableaux ; mais elle s'indique en traits fugitifs et symboliques, non comme la destruction, mais comme la séparation. Un tombeau d'Arlon a résumé la poésie de l'éternel adieu dans une image pleine de grâce mélancolique. Un jeune homme portant un enfant apparaît à droite et à gauche du monument ; d'un côté, l'enfant qu'il tient dans ses bras et qu'il regarde face à face est couronné de fleurs ; de l'autre, l'enfant repose sur l'épaule du jeune homme, qui se retourne pour jeter sur lui un regard attristé. Entre les deux figures se lit cette inscription pleine d'une poignante simplicité :

AVE SEXTI IVCVNDE
VALE SEXTI IVCVNDE

Cette tombe, oubliée dans une petite ville, raconte l'histoire de la félicité romaine en Gaule. Elle y fut douce et rapide comme la vie éphémère de l'enfant : on en savoura

le parfum pendant un jour, puis vinrent les orages, et les fleurs de la civilisation périrent au milieu de catastrophes qui semblaient annoncer la fin de l'univers.

Dire comment la chose arriva, c'est une tâche qui dépasse le cadre de ce livre. La Gaule n'était qu'un des membres du grand corps de l'Empire ; elle n'avait pas de vie propre, elle vivait, souffrait et prospérait de ce qui le faisait vivre, prospérer ou souffrir. C'est donc la constitution intime de l'Empire qu'il faudrait faire connaître pour rendre compte des rapides destinées de la Gaule. On y verrait comment la société romaine vécut tant qu'elle travailla à la réalisation de son idéal, qui était la grandeur de l'État et la domination universelle de Rome. Une fois ce but atteint, elle crut les destinées du genre humain fixées à jamais, et elle se reposa dans la jouissance de ce qu'elle appelait pompeusement la *félicité romaine*. Elle oublia la pratique des vertus qui l'avaient fait arriver à ce degré de prospérité, et elle se déroba aux âpres labeurs qui l'empêchaient de savourer à son aise les délices du monde conquis. Les Romains cessèrent de rêver et de faire de grandes choses ; leurs âmes, détendues comme un arc hors d'usage, retombèrent sur elles-mêmes, sans ressort, sans vigueur morale, dans la platitude d'une existence de plus en plus frivole, d'où la pensée du devoir et le sentiment de la dignité avaient disparu. Le dieu mortel à qui cette société avait confié son existence perdait la tête sur les sommets vertigineux où il se voyait élevé, et dans sa démence il brouillait de ses mains furieuses l'écheveau des destinées du monde. Les ressources infinies qu'il lui fallait pour son régime de plaisir et de corruption drainaient incessamment les provinces, et faisaient couler du côté de l'État les revenus du travail, comme les aqueducs pompaient jusque dans les plus om-

breuses retraites les cours d'eau pure dont ils alimentaient les places publiques des grandes villes. Là battait son plein, jour et nuit, la grande orgie de la civilisation païenne. Là, dans le brasier des voluptés homicides, se consumaient, comme si on les avait réduites en cendres, toutes les richesses morales et matérielles créées par des peuples de travailleurs sacrifiés. A force de puiser toujours plus largement à ces sources fécondes, sans jamais rien leur rendre, il vint un moment où l'on s'aperçut qu'elles tarissaient. Alors commença la crise suprême. Toutes les forces vives de l'Empire furent gagnées tour à tour par la nécrose. La mort était l'aboutissement fatal : elle arrivait lentement, mais les événements extérieurs se chargèrent de la précipiter.

La Belgique avait connu pendant quelques générations les bienfaits de la paix romaine et de la sécurité. Mais l'ère du développement pacifique cessa pour elle avec le règne de Marc-Aurèle, et celui du monstre Commode inaugura l'ère des crises et des catastrophes. En 178, les Chauques, s'avançant par la chaussée de Cologne à Bavay, traversèrent la deuxième Germanie jusqu'au delà de Tongres, aux environs de Waremme, pillant et brûlant tout sur leur passage. Ils allaient gagner la deuxième Belgique, et déjà les habitants de cette province enterraient fièvreusement leurs trésors, lorsque Didius Julianus, qui la gouvernait à cette époque, rassemblant en toute hâte une armée, se jeta au-devant des barbares et parvint à les refouler (1). La province de Belgique fut épargnée, mais celle de deuxième Germanie avait été éprouvée cruellement, et jamais elle ne se releva de ce désastre. Les

(1) Spartien, *Didius Julianus*, 1. Cf. sur la date Bergk, *Zur Geschichte und Topographie des Rheinlandes*, p. 51, et Dederich, *Der Frankenbund*, p. 34.

villas incendiées restèrent ensevelies sous leurs couches de cendres, et c'est de nos jours seulement que l'archéologie, en lisant les monnaies retrouvées dans les ruines, est parvenue à déterminer l'itinéraire des ravageurs (1).

Moins d'un siècle après, les terreurs recommencèrent, et cette fois la désolation fut universelle. Après la mort d'Aurélien, des torrents de barbares se répandirent sur la Gaule entière, qui fut inondée de sang et jonchée de ruines. Au milieu de l'indicible détresse de cette fatale époque, il ne s'est pas trouvé d'historien pour nous raconter les souffrances de nos ancêtres, mais l'archéologie supplée au silence des annalistes, et quelle éloquence dans son témoignage ! Depuis la rive droite du Rhin jusqu'aux bords de la mer du Nord, en traversant les provinces de deuxième Germanie et de deuxième Belgique dans toute leur étendue, tout fut massacré, pillé, incendié. Les ruines des villas romaines, qui avaient été si nombreuses au deuxième siècle, se retrouvent partout sous des couches d'incendie, avec des monnaies perdues ou négligées qui nous donnent la date du drame. Plus d'une fois, des cadavres d'hommes et de femmes massacrés sont étendus au milieu des ruines, et quantité de petites Pompéi, plus tragiques encore que celle du Vésuve, surgissent aujourd'hui sous la pioche de l'explorateur dans l'état où les ont laissées, il y a seize siècles, les barbares envahisseurs de l'Empire. Quiconque possédait quelque chose le cacha au fond du sol ; mais les trésors furent mieux conservés que leurs possesseurs, car depuis des siècles on ne cesse d'en exhumer tous les jours, preuve éloquente que ceux qui les avaient confiés à la terre ne vécurent pas pour les reprendre.

(1) V. *Bulletin des Comm. d'Art et d'Archéologie*, t. V. et S(chuermans) dans le *Bulletin de l'Instit. archéol. liégeois*, 13e année, 1877.

Au milieu de tant de maux, pillée par les agents du fisc, pillée par les envahisseurs barbares, seule obligée de peiner pour un monde qui vivait d'elle, et ne trouvant plus dans son travail de quoi subsister elle-même, la classe rurale perdit courage et se révolta. C'est un phénomène terrible que le soulèvement de ces masses laborieuses et tranquilles qui supportent sur leurs patientes épaules le poids des civilisations ; il éclate chaque fois qu'après de grands désastres nationaux, les pouvoirs ne sont plus à la hauteur de leur tâche, et augmentent les charges publiques pour conjurer une ruine dont ils sont la cause. Sous le sobriquet de *Bagaudes*, emprunté à leur vieux langage gaulois, les Jacques Bonhomme du troisième siècle, massés par bandes tumultueuses, parcoururent toute la Gaule en dévastateurs impitoyables. On ne sait au juste quel était leur but, ni s'ils en avaient un autre que de soulager, à force d'excès, leurs âmes aigries par de vieilles et longues souffrances. Ils avaient à leur tête deux chefs, Aelius et Amandus, qui parvinrent, comme autrefois Eunius et Spartacus, à constituer une véritable armée de l'anarchie. Il ne devait pas être difficile, pour des troupes régulières, de venir à bout de ces hordes ignorantes, fanatiques et désespérées. Au moins elles surent mourir sans demander de quartier, et on ne leur en fit point. Seulement, la victoire sur ces pauvres gens coûta plus cher qu'une défaite : quand on les eut massacrés, on s'aperçut qu'on avait converti les campagnes en déserts, et qu'il ne restait plus personne en Gaule pour faire le pain et le vin.

A partir de ces jours funestes, la dépopulation et la ruine s'accélérèrent d'une manière effrayante. La Gaule ne produisait plus même assez pour nourrir les troupes qui devaient la défendre : il fallut faire venir le blé de la Bretagne, et cette île, jusque-là épargnée, devint pour le

continent gaulois ce qu'étaient pour l'Italie les provinces d'Afrique et de Sicile (1). Ce ne sont pas seulement des provisions, mais aussi des ouvriers qu'il fallut demander à la Bretagne pour les travaux publics du continent, où les bras manquaient non moins que les moissons (2). Pour repeupler les solitudes qui envahissaient la Gaule septentrionale et centrale, on imagina d'y verser tous les prisonniers que l'on faisait dans les guerres contre les barbares, et d'y laisser pénétrer, en qualité de colons, des tribus entières de Germains à la recherche d'une patrie. Ces multitudes de travailleurs agricoles rendaient au sol provincial un peu de fertilité ; quant à l'Empire, il était heureux de retrouver en eux de la matière imposable pour le fisc et des recrues pour les armées. Toutes les provinces reçurent de ces colonies de barbares, dont les forts contingents, répartis en groupes compacts sur les divers points du pays, y parlaient leur langue nationale, et s'y faisaient appeler du nom qui désigne chez eux un peuple, les Lètes (3) ! A la présence de ce seul nom, qui reparaît dans toutes les provinces (4), on a comme le sentiment anticipé d'une invasion de barbares ; mais celle-ci est pacifique, appelée et voulue par l'Empire lui-même. Les déserts de la Nervie et de la Trévirie furent remis en culture

(1) Ὥστε παραγρῆμα λαοῦεν ὁμήρους καὶ τῇ σιτοπομπίᾳ παρασχεῖν ἀφφάλη κομιδήν Julien, *Lettre aux Athéniens*, éd. Paris, 1630, pp. 493-527. Annona a Britannis sueta transferri. Amm. Marcell. XVIII, 2, 3.

(2) *Panegyr. latini*, IV, 4 ; V, 21.

(3) C'est ce qu'ont fort bien vu Ozanam, *Études germaniques*, I, p. 361, 4e édition, et Pétigny, *Études* etc. I, p, 132, qui fait remarquer aussi que le mot *gentiles*, employé concurremment avec *Laeti* dans la *Notitia imperii*, est exactement la traduction latine de ce dernier. J'ajoute que pendant la période impériale, *ae* semble avoir été la transcription latine du *eu* barbare : *leuticus* devient *laeticus*, comme *Theutricus* (plus tard Theodoricus) devient *Tetricus*. *Laeti* est donc l'équivalent de *leudes*.

(4) Voir l'énumération de Guérard, *Le Polyptyque d'Irminon*, t. I, p. 251.

par des colons de race franque (1); le Hundsrück en friche reçut une colonie de Sarmates (2), les Chamaves et les Hattuariens repeuplèrent les cantons solitaires du pays de Langres (3), où leur souvenir s'est conservé jusqu'au cours du moyen âge (4) dans les noms locaux; les villes d'Amiens, de Beauvais et de Troyes virent des villages de colons barbares se grouper autour de leurs murailles romaines, et quantité d'autres tribus, dont l'histoire n'a pas gardé le souvenir, ont laissé la trace de leur établissement sur le sol gaulois dans des noms significatifs comme Sermoise, la colonie des Sarmates, Tiffauges, le poste des Taïfales, Aumenancourt, le domaine des Alamans.

Ainsi, tous les jours, on comblait, au moyen de barbares, les vides immenses qui se creusaient dans la population gauloise. Les optimistes du temps se réjouissaient. N'était-ce pas pour l'Empire un triomphe éclatant que de faire contribuer les ennemis eux-mêmes à sa prospérité? Et ne fallait-il pas reconnaître comme l'image du progrès et de la civilisation dans ces nomades et ces pillards qui, hier encore, menaçaient de mettre le monde romain à feu et à sang, et qui aujourd'hui, solidement attachés au sol de quelque province en qualité de colons, et tout couverts de la poussière du travail des champs, venaient mettre en vente, sur les marchés des villes gauloises, des produits agricoles arrosés de leurs sueurs (5)? C'était une

(1) Tuo, Maximine Auguste, nutu Nerviorum et Trevirorum arva jacentia velut postliminio restitutus et receptus in leges Francus excoluit. *Panegyr. latin.*, v, 21 (Baehrens).

(2) Ausone, *Mosella*, 9.

(3) Nunc per victorias tuas, Constanti Caesar invicte, quicquid infrequens Ambiano et Bellovaco et Tricassino solo Lingonicoque restabat, barbaro cultore revirescit. *Panegyr. latin.*, v, 21.

(4) V. sur ce point Zeuss, *Die Deutschen und ihre Nachbarstämme*, pp. 582 et suivantes.

(5) *Panegyr. latin.*, v, 9

illusion. Les transplantations de barbares infusaient, par intervalles, un peu de sang nouveau au vieux corps émacié du monde romain, mais rien ne fermait la blessure par laquelle sans relâche s'écoulait le flot sacré de la vie.

Quant aux villes, elles dépérissaient. Les barbares et les Bagaudes en avaient fait des monceaux de ruines, et deux années (274-275) avaient détruit l'œuvre opulente que la civilisation avait mis deux siècles à édifier. Lorsqu'après cette catastrophe elles secouèrent la couche de cendres sous laquelle elles dormaient, elles s'aperçurent que c'en était fait du rêve de la félicité romaine. Alors, sous la pression de la funèbre nécessité qui pesait sur l'Empire, elles durent renoncer aux libres allures de la sécurité d'autrefois, rétrécir les vastes proportions que leur avaient données les années de prospérité, et s'enfermer tristement dans les hautes murailles qui furent désormais leur seule défense. D'un bout à l'autre de la Gaule, les villes se blottirent dans une enceinte étroite qui ne comprenait que leur quartier central, et qui laissait à l'abandon la plus grande partie de la circonférence. Dans les fondements de ces constructions, on jeta les débris des superbes monuments qui avaient fait, aux siècles précédents, l'orgueil et la joie de la civilisation; on y jeta même les pierres des tombeaux qui, au beau temps de l'Empire, s'alignaient en avenues solennelles à la sortie des villes, soit qu'on voulût, en les incorporant à l'enceinte sacrée des remparts, les protéger contre les profanations dont les menaçaient les envahisseurs, soit que la pénurie des matériaux à bâtir ait fait sacrifier aux Romains jusqu'à la religion des tombeaux. Tout le monde gaulois fut ainsi embastillé vers la même époque, et des citadelles s'élevant sur des cimetières, tel est l'étrange spectacle qu'offrent aujourd'hui à l'explorateur toutes les cités romaines de ce pays.

Comme il dut faire triste dans les provinces après ces lugubres travaux! Les villes, transformées en casernes maussades, avaient perdu leur charme; leurs abords, profanés et dépouillés de la majesté de la mort, n'avaient plus de poésie; le rétrécissement des enceintes était comme l'emblème de la raréfaction de la vie. Le monde perdait visiblement de sa gaieté; la joie de vivre s'envolait, les sombres nuages qui se levaient à l'horizon de l'Empire couvraient le soleil de la civilisation romaine. On avait le sentiment vague et douloureux que la fin des choses arrivait; on ne croyait plus à l'éternité du Capitole, et l'on se redisait avec tristesse que les douze siècles promis à Rome par les vautours de Romulus touchaient à leur terme.

Aux moins ces funèbres pronostics rappelaient-ils aux devoirs sérieux de l'existence un peuple qui voyait passer sur lui l'ombre de la mort? En aucune manière. Il ne se laissa pas détourner de son culte du plaisir par l'aspect des catastrophes imminentes; il descendit gaiement la pente rapide du précipice. Rien de plus saisissant que le contraste entre la gravité des événements et la frivolité des esprits. Tous semblaient occupés, avec une ardeur fiévreuse, à détacher encore quelques rapides et malsaines jouissances de ce monde qui allait périr. Quand l'ennemi arriva, c'est au cirque ou à l'amphithéâtre qu'il trouva les populations romaines. Parvenait-on à lui reprendre, pour quelque temps, les villes qu'il avait pillées et incendiées, le premier souci de leurs habitants rentrés au milieu des ruines fumantes, ce n'était pas le rétablissement des sanctuaires et des écoles, c'était le retour des cochers et la reprise des jeux du cirque, et ils fatiguaient de leurs pétitions les pouvoirs publics pour qu'on leur rendît sans retard ces misérables divertissements. Mourir en s'amusant,

tel semblait le mot d'ordre de la civilisation expirante.

Les plaisirs intellectuels ne valaient pas mieux, et ceux qui se flattaient d'appartenir à l'aristocratie de l'intelligence étalaient une indigence de pensée, une stérilité d'imagination qui trahissaient l'épuisement total de l'âme antique. Les plus vigoureux efforts de l'esprit n'aboutirent, à partir du quatrième siècle, qu'à des panégyriques. La Gaule septentrionale a excellé dans ce genre, et ce sont des Tréviriens et des Éduens qui en manient le sceptre. Il n'est rien d'affligeant comme leur sonore rhétorique d'antichambre, qui enfle les faits comme les mots, et qui, avec une naïve indifférence, est toujours prête à l'apothéose du maître vivant, quel qu'il soit. L'impudence de ces malheureux déclamateurs n'a pas de bornes, et la sérénité avec laquelle ils usent de l'hyperbole finit par appeler le rire au lieu de l'indignation. L'un d'eux ose dire à Maximien qu'il est le premier empereur qui ait passé le Rhin, et voudrait insinuer que les passages attribués à ses prédécesseurs ne sont que des fables (1). Un autre déclare tranquillement que c'est l'expédition de Valentinien, en 368, qui a fait découvrir les sources du Danube (2); un autre encore affirme que Trèves se félicite d'être tombée en ruines, pour avoir le bonheur d'être rebâtie par Constantin (3)! Voilà ce qu'est devenue l'éloquence romaine. Quant aux lettres pures, elles sont tombées plus bas encore, car il semble qu'elles se soient interdit, comme une preuve de vulgarité et de grossièreté d'esprit, toute trace de pensée sérieuse, toute préoccupa-

(1) Quod autem majus evenire potuit illâ tuâ in Germaniam transgressione? quâ tu primus omnium imperatorem probasti Romani imperii nullum esse terminum nisi qui tuorum esset armorum, etc. etc. *Panegyr. lat.*, II, 7. — Hic, quod jam falso traditum de antiquis imperatoribus putabatur, Romana trans Rhenum signa primus barbaris gentibus intulit. *Panegyr. lat.*, VI, 8.

(2) Ausone, *Mosella*, 424.

(3) *Panegyr. lat.*, VII, 22.

tion d'ordre moral ou social. Il faut, si l'on veut être un esprit délicat et un vrai lettré, qu'on isole le domaine littéraire de tout contact avec la vie, qu'on se fasse l'adorateur de la forme pour l'amour d'elle-même, et que l'on consacre toutes les ressources de son talent à un seul but : la difficulté à vaincre, le tour de force à exécuter. L'admiration imbécile du savoir-faire devient peu à peu la dernière manifestation de l'intérêt du public pour les choses de l'esprit. On se fera une réputation par une épigramme, par un bon mot, par un trait piquant et nouveau d'ingénieuse flatterie, on colportera soi-même ses petits vers, ou l'on fera des recueils de sa propre correspondance pour ne pas priver la postérité de beaux modèles littéraires, écrits beaucoup plus pour elle que pour le correspondant d'occasion. Toutes ces sénilités viendront aboutir finalement à la plaisante extravagance de lettrés qui se persuaderont que la gloire consiste à n'être pas compris de ses lecteurs. On se rendra illisible de parti pris, et le dernier écrivain que l'antiquité romaine puisse revendiquer, ce sera le décadent connu sous le nom de Virgile de Toulouse !

Ainsi l'épuisement est partout, et toutes les sources de la vie tarissent à la fois. Comme pour résumer en une seule et lamentable catastrophe tant de phénomènes douloureux, la natalité s'arrête définitivement. Il y avait des siècles qu'on la voyait diminuer dans l'empire, et qu'on prenait des mesures législatives pour en conjurer le ralentissement toujours plus accentué. Mais les lois n'apportaient que des remèdes dérisoires, qui n'atteignaient pas la racine du mal. Elles étaient désarmées contre la volupté, qui tarissait la vie dans sa source, en frappant de stérilité volontaire ou involontaire les adorateurs groupés autour de ses autels. Elles étaient impuissantes contre la misère publique, qui, en s'appesantissant sur les classes labo-

rieuses, exterminait graduellement tout ce qui était capable de se reproduire. Ainsi, se manifestant aux deux extrémités de l'échelle sociale à la fois, sous les formes les plus opposées, le même fléau aboutit de part et d'autre au même résultat, qui est l'horreur de la vie. On ne veut plus naître dans cette société qui se flatte d'avoir donné au genre humain la *félicité romaine! Rome*, disait un saint solitaire, *ne sera pas détruite par les barbares, mais elle séchera sur pied* (1).

(1) Roma a gentibus non exterminabitur, sed... marcescet in semetipsa. S. Grégoire le Grand, *Vita sancti Benedicti*, dans Mabillon, *Acta Sanct.*, I, p. 12.

II

LES FRANCS EN GERMANIE

Pendant que l'Empire se mourait, ses impatients héritiers, debout le long de ses frontières, attendaient l'heure de partager son héritage. Depuis des siècles, le Rhin et le Danube, fortifiés et gardés par les légions, suffisaient à peine à les contenir. Retranchée derrière les lignes de ses confins militaires, Rome, pour la première fois, se contentait de la défensive, et n'essayait plus de soumettre ces turbulents voisins. Elle se désintéressait de ce qui se passait chez eux, et se bornait, quand elle y faisait sentir son action, à intriguer pour les diviser. Elle y réussissait plus d'une fois, et ces succès peu glorieux de sa diplomatie étaient la dernière consolation du patriotisme romain. Dès le premier siècle de l'Empire, il s'était habitué à compter beaucoup plus sur les querelles intestines des barbares que sur les armes des légions (1).

(1) Tacite, *Germania*, c. 33 : Maneat, quæso, duretque gentibus, si non amor nostri, at certe odium sui, quando urgentibus imperii fatis nihil jam præstare fortuna magis potest, quam hostium discordiam.

Qu'étaient-ils donc, ces hommes devant qui l'Empire s'arrêtait stupéfait et immobile, comme devant les avant-coureurs de ses derniers destins ? Rien, en définitive, que de pauvres barbares, semblables en tout à des centaines d'autres peuples que Rome avait domptés pendant des siècles dans toutes les provinces du monde civilisé. Ils ne surpassaient sous aucun rapport leurs congénères de la rive gauche du Rhin, les Ubiens et les Sicambres, qu'elle avait encore eu la vigueur de s'assimiler au temps d'Auguste. Ils étaient de la même race, ils avaient le même genre de vie, le même degré de développement social. Leur courage n'était pas supérieur à celui des Celtes, dont la bravoure fabuleuse faisait l'admiration et la terreur du monde antique. Ils n'aimaient pas la liberté avec plus de passion que ces peuples pauvres et fiers de la Corse et de l'Illyrie, qui se faisaient périr sur les champs de bataille ou dans les prisons, plutôt que de porter le joug de l'esclavage. Leurs qualités, en un mot, avaient brillé avec le même éclat chez beaucoup de nations soumises depuis longtemps à l'autorité des maîtres du monde. S'ils furent choisis par la Providence pour mettre fin à l'Empire, c'est parce qu'ils se trouvaient être ses voisins au moment où s'ouvrit la crise mortelle qui l'emporta. Toute l'explication de cette grande catastrophe doit être cherchée de ce côté du Rhin. Rome n'a succombé sous les coups des Germains qu'après qu'elle fut devenue assez faible pour succomber devant n'importe quel peuple étranger. La description que nous allons faire de ses vainqueurs n'est donc pas pour expliquer la chute du monde ancien, mais plutôt pour éclairer l'origine du monde nouveau.

On connaît déjà cette région qui s'étend le long de l'Océan et du bas Rhin, dans les plaines immenses qui portent de temps immémorial le nom de Pays-Bas. Rome

avait dédaigné de les occuper, même sur sa propre rive, tant elles étaient inhospitalières et rebutantes pour le colon. Elles se partageaient, des deux côtés de la frontière, en deux plans, dont le premier appartenait presque autant à la mer qu'à la terre ferme, tant les deux éléments y confondaient leurs domaines et, pour ainsi dire, leurs attributs. En s'avançant dans l'intérieur, on rencontrait ensuite de vastes étendues uniformément désertes et incultes, qui faisaient comme un second rivage à la mer, toujours prête à avaler le premier. Puis le sol allait se relevant lentement, à mesure que, remontant le cours du fleuve, on gagnait les environs de Cologne, où l'on était en vue des collines du pays de Berg, sur la rive droite, et des hauteurs volcaniques de l'Eifel, sur la rive gauche. De là, en revenant vers l'ouest, les vastes rideaux de verdure de l'Ardenne et de la Charbonnière, et les chaînes de collines qu'ombrageaient ces forêts, formaient des étages naturels au pied desquels venait expirer la monotone immensité.

Telle était la contrée prédestinée qui allait devenir le berceau de la monarchie franque, et balancer dans les annales de l'histoire la gloire séculaire du vieux Latium. Elle avait à peu près la même largeur sur les deux rives du grand fleuve de la Germanie. Seulement, la zone romaine, dépeuplée depuis l'extermination des Ménapiens, des Nerviens et des Éburons, et, comme nous l'avons déjà dit, négligée par la charrue, n'avait retrouvé des habitants que grâce à la transplantation des barbares germaniques. Sur la rive droite, au contraire, il y avait tout un fourmillement de petites nationalités actives et ardentes, qui donnaient beaucoup d'ouvrage aux commandants romains de la frontière. Chacune vivait sous l'autorité d'un roi, à moins qu'une circonstance fortuite n'écar-

tât momentanément du pouvoir la famille faite pour régner. Le roi était le descendant des dieux, et c'était leur sang qui, circulant dans ses veines, faisait de lui un être unique et sacré. La qualité de roi était un attribut inamissible de sa personnalité, et qu'il ne pouvait ni aliéner ni communiquer à d'autres qu'à ses propres enfants. Entouré d'une garde d'honneur dont les membres se liaient à lui pour la vie et pour la mort par des serments solennels, revêtu d'un prestige qu'il rehaussait par ses qualités personnelles de bravoure, de force et de générosité, le roi occupait dans la pensée de son peuple une place prééminente. Il était sa gloire et son orgueil, son espoir dans les combats, son refuge dans la détresse, le lien vivant qui le reliait à ses dieux, le centre qui groupait autour de lui, dans les occasions, toutes ses ressources. Ces occasions étaient rares, il n'y en avait que deux dans l'année : l'assemblée générale et la réunion de l'armée. Encore n'y avait-il guère de différence entre l'armée et l'assemblée ; celle-ci n'était que la nation armée, réunie sous le commandement du roi, et délibérant sur l'expédition à entreprendre. Mais c'est le roi qui avait l'initiative et qui entraînait le peuple ; les résolutions ne se prenaient guère qu'en conformité de ce qu'il avait proposé, et le dernier mot, comme le premier, lui appartenait.

Il n'y avait pas d'autre vie publique. Éparpillée sur toute l'étendue de son territoire sans villes, en groupes très lâches, la nation se décomposait en un certain nombre de familles, dont les membres formaient entre eux de véritables ligues défensives envers et contre tous. L'individu qui voulait que son droit fût respecté devait le mettre à l'abri de cette société naturelle au sein de laquelle régnait la paix ; elle le protégeait s'il était attaqué, elle le vengeait s'il avait été lésé. Tout conflit entre individus de-

venait une guerre entre familles, qui dégénérait souvent en terribles atrocités. D'ordinaire, le juge public n'intervenait que si la partie la plus faible faisait appel à lui, pour dire le droit et pour forcer son adversaire à s'y conformer. La royauté, organe central qui représentait les intérêts publics et le droit de tous, et la famille, groupe naturel qui protégeait les intérêts privés de ses membres, tels étaient les deux pôles de l'État barbare, et il n'y avait rien entre eux.

Des groupements locaux, eux aussi déterminés sans doute par les liens de famille, exploitaient le sol. Chaque groupe occupait, dans ces contrées primitives et mal peuplées, un immense domaine rural, enclos de vastes forêts, au milieu duquel il éparpillait les habitations de ses membres. On se logeait à sa guise, en toute liberté, à l'écart de tout voisin, dans une maison de bois et de torchis, facile à transporter en cas de besoin. Le sol qui était à la disposition des groupes se partageait en plusieurs zones. La majeure partie, y compris la forêt, servait à la pâture du bétail, et notamment des nombreux troupeaux de porcs qui étaient la grande richesse des familles germaniques. Une partie moindre était attribuée à l'agriculture : on la découpait en autant de lots qu'il y avait de chefs de famille, et le sort assignait le sien à chacun. Cette culture, qui ignorait l'art des assolements et celui des engrais, avait bientôt épuisé le sol, et alors il fallait s'adresser à un autre canton de la même zone ; c'est ainsi que la charrue faisait le tour de toute la terre labourable, soumettant successivement toutes ses parties à la même exploitation sommaire et peu productive. Cette inexpérience de l'économie rurale explique pourquoi de vastes régions devenaient bientôt trop petites pour une peuplade qui se multipliait : on faisait une énorme consommation

de terre, et on ne savait pas renouveler les ressources du sol quand elles étaient épuisées.

La vie de ces peuplades était pauvre, rude et non exempte de privations et même de souffrances, lorsqu'une mauvaise année avait compromis les récoltes ou que l'ennemi avait passé. Mais cette pauvreté même les préservait de la corruption, qui est l'apanage des sociétés trop civilisées. Il était facile aux moralistes romains d'énumérer les vices dont les barbares étaient exempts. Chez ces derniers, les femmes étaient respectées, les familles nombreuses ; les esclaves, vivant séparés du maître, ne pâtissaient pas trop de ses caprices ; les relations entre les sexes offraient un tableau beaucoup plus consolant que dans l'Empire. Mais la barbarie a aussi ses vices à elle : elle présente le type de l'homme brute, dans lequel toutes les facultés morales et intellectuelles sont à l'état somnolent, et qui est incapable de s'imposer un effort civilisateur. La paresse était la malédiction de cette société, car c'est le propre du barbare de ne pas trouver de quoi remplir l'existence, et de passer indifférent à côté des plus beaux emplois de l'activité humaine. Le labeur des champs était abandonné aux femmes et aux esclaves ; les hommes croupissaient dans l'oisiveté, ne goûtaient que l'exercice violent de la chasse dans les forêts giboyeuses ou le fiévreux divertissement des jeux de hasard auprès des grands pots de bière qu'on vidait sans relâche.

Cette pesante existence, sans joie et sans beauté, et pleine d'interminables ennuis, se traînait jusqu'au retour de la guerre, but suprême du Germain, unique occupation qu'il jugeât digne de lui. Ce qu'il saluait dans le printemps, ce n'était pas le charme de la résurrection universelle, ni la fraîcheur de la vie nouvelle qui semait ses fleurs : c'étaient, au fond du ciel, les ailes de cygne de la wal-

kyrie qui venait planer au-dessus des champs de bataille, et cueillait, aux lèvres sanglantes des blessures, pour les transporter dans le Walhalla, les âmes des guerriers qui tombaient les armes à la main. Son printemps à lui commençait avec la première rencontre de l'année. Alors tout s'illuminait dans sa vie, tout flambait dans son âme, et le lourd paysan se transformait en un ardent et joyeux apôtre du dieu des combats. Son regard étincelait, son cœur battait plus vite, des strophes ailées s'envolaient de ses lèvres, le héros sortait de la brute, comme le papillon de la chrysalide. Dans ce grand effort vers un idéal barbare encore, mais noble pourtant, on voyait apparaître la richesse latente de ces natures incultes, mais fécondes, qui savaient conquérir la gloire au prix du sang, et mourir pour quelque chose.

Or, tous les ans, c'était par milliers que la Germanie produisait les guerriers de cette espèce, qui se trouvaient à l'étroit sur ses maigres sillons, et qui cherchaient dans la vie militaire les ressources et les satisfactions que ne leur donnait pas la patrie. Les uns allaient offrir leurs bras aux Romains, et se perdaient dans le grand courant de la civilisation occidentale : ceux-là, loin d'être un danger, furent pendant des siècles l'une des meilleures ressources de l'Empire. Mais leur départ ne soulageait pas suffisamment les nations gonflées par l'afflux incessant de la vie. Elles débordaient les unes sur les autres, et elles semblaient se pousser mutuellement au delà du fleuve, derrière lequel veillait l'inquiète sollicitude de la politique romaine.

Passons-les en revue au moment où elles occupent encore, sur la rive barbare, leurs derniers cantonnements de Germanie. Elles nous présentent, en quelque sorte à l'état atomique, les éléments qui se combineront bientôt

pour former par leur réunion la plus grande des nationalités modernes. Le moment est unique pour faire cette étude. Lorsque nous les retrouverons de ce côté-ci du fleuve, elles se seront fusionnées d'une manière si intime, que leurs diverses individualités nationales auront entièrement disparu.

Le premier de ces peuples que nous rencontrons en partant de l'Océan, ce sont les fiers et belliqueux Bataves, établis dans l'île longue et étroite que forme le Rhin en se bifurquant au-dessous de Nimègue. On les disait descendus de la grande nation des Chattes, les plus redoutables des barbares. Ils en avaient gardé la bravoure, et Tacite les place sous ce rapport au premier rang des peuples germaniques (1). Il n'y avait pas de nageurs plus intrépides ni de plus adroits cavaliers. (2). Ils fournissaient dix mille hommes de troupes auxiliaires aux armées romaines, et leur valeur était tellement appréciée, qu'on a vu des légions refuser de combattre sans eux. Leur fidélité égalait d'ailleurs leur bravoure : c'est parmi eux que les empereurs avaient l'habitude de recruter leur garde du corps. Une fois, le dévouement des Bataves à l'Empire avait branlé, et il en était résulté une secousse formidable ; ce fut quand un personnage princier de cette nation, Civilis, imagina de nouer contre Rome la plus ancienne des ligues germaniques. Mais, ce moment d'oubli passé, le peuple batave redevint le constant et solide appui de l'autorité romaine sur le Rhin, et c'est principalement à sa fidélité qu'elle dut de pouvoir s'y maintenir environ quatre siècles.

En arrière des Bataves, et aussi vaillants, mais moins

(1) Tacite, *Germania*, 29.

(2) Id., *Histor.*, IV, 12 ; Dion Cassius, *Epit.*, LXIX, 9 ; cf. Tacite, *Annal.*, II, 11.

nombreux, venaient les Caninéfates, répandus le long des rivages de la Hollande (1) ; eux aussi ils vécurent, du moins pendant le premier siècle, dans la zone d'influence de Rome (2). Leurs voisins septentrionaux, les Frisons, avaient une condition semblable : ils payaient des tributs en peaux de bœufs à l'Empire et ils lui fournissaient des soldats (3). Mais, s'ils le servaient, c'était en alliés et non en sujets. Pauvres mais fiers, ils ne tremblaient pas devant le colosse romain, et leurs ambassadeurs, en arrivant pour la première fois dans la capitale du monde, ne s'y laissèrent pas déconcerter par l'aveuglante splendeur de la civilisation. Aux jeux de l'amphithéâtre, voyant devant eux des places d'honneur qui ne leur avaient pas été offertes, ils allèrent hardiment les occuper (4). Après qu'ils eurent brisé le léger lien qui les rattachait à l'Empire, les Frisons ne voulurent pas être de la curée lorsque les barbares se partagèrent ses dépouilles, et ils ne quittèrent pas les rudes et libres rivages de l'Océan germanique. Aucun peuple barbare n'est resté plus fidèle aux mœurs primitives et à la première patrie : lorsqu'au huitième siècle ils furent soumis par les Carolingiens, ils étaient encore tels que les avait connus Germanicus.

Le grand peuple des Chauques, voisin des Frisons sur les bords de l'Ems, semble avoir inspiré à Tacite quelque chose comme une sympathie secrète. Il les dépeint sous des couleurs poétiques, vante leur grandeur d'âme et leur esprit de justice. Exempts, selon lui, de la cupidité qui fait aimer la guerre et de la lâcheté qui la fait craindre, ils

(1) Leur nom paraît subsister dans celui du Kennemerland, qui est celui d'une région de la Hollande septentrionale.

(2) Tacite, *Histor.*, IV, 15.

(3) Tacite, *Annal.*, IV, 72 ; *German.*, c. 34.

(4) Tacite, *Annal.*, XIII, 54.

donnent, au milieu de toutes ces tribus belliqueuses, le spectacle d'une grande nation pacifique. Et toutefois, lorsqu'ils sont dans l'obligation de faire la guerre, ils savent déployer sur le champ de bataille des forces imposantes (1). Maîtres d'un vaste rivage que protégeait la terreur de leurs armes, les Chauques voyaient leur réputation s'étendre au loin parmi les peuplades de pirates qui occupaient les îles et les presqu'îles du Nord : leur nom était, pour les Scandinaves et les Anglo-Saxons, ce que celui des Sicambres était pour les Romains, la désignation par excellence des Germains du continent. Odieux aux vikings qui écumaient le littoral des Pays-Bas, il est resté attaché, comme un titre de gloire, au souvenir de plusieurs monarques mérovingiens du sixième siècle, à un moment où, peut-être, il avait cessé d'être porté par la nation (2).

Au-dessus de Bataves, en remontant le Rhin, on rencontrait les Chamaves (3), qui après avoir plusieurs fois changé de séjour, avaient fini par se fixer sur les bords de ce fleuve, où leur souvenir s'est conservé dans le nom du Hamaland. Ce petit peuple a été mêlé à presque tous les combats qui se sont livrés sur les bords du Rhin, et il n'en est guère qui soit plus souvent mentionné dans les annalistes de l'Empire et du haut moyen âge. Les Chattuariens venaient ensuite (4), puis les Ampsivariens, que Tacite dit exterminés (5), et que nous retrouvons encore au quatrième siècle aux prises avec les légions romaines (5). Venait encore la grande et florissante nation des Bructères, sur la Lippe, qui avait eu son jour de célébrité uni-

(1) Tacite, *German.*, c. 35.
(2) G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 528, cf. p. 338.
(3) Tacite, *Germania*, c. 33.
(4) *Ib.*, *ibid.*, c. 34.
(5) *Id.*, *Annal.*, XIII, 56.
(6) Grégoire de Tours, II, 9.

verselle lors de la guerre de Civilis, lorsqu'une fille de ce peuple, la prophétesse Velléda, rendait du haut de sa tour des oracles aux barbares soulevés contre le joug romain (1).

Les voisins méridionaux des Bructères étaient les Chattes, celui de tous les peuples barbares qui, après la soumission des Sicambres, inspira le plus de terreur aux Romains. A la différence des autres barbares, ils connaissaient la discipline militaire, chose qui ne se rencontrait que dans les camps des légions romaines ; ils pratiquaient la guerre savante, et ils avaient des généraux qui valaient une armée. Chez eux, la passion des combats avait engendré des usages dont l'atroce barbarie était bien faite pour épouvanter les civilisés. Leurs jeunes guerriers laissaient pousser leur barbe et leur chevelure jusqu'à ce qu'ils eussent tué un ennemi, et, parmi ceux qui s'étaient acquittés de cette obligation d'honneur, beaucoup s'astreignaient par un vœu à porter aux bras et aux jambes des anneaux de fer qu'ils ne déposaient qu'après un nouvel homicide. Ces chevaliers de la mort formaient une milice d'élite, qui se reconnaissait à son extérieur redoutable, et qui jouissait, au sein de la nation, des plus larges privilèges : ils dédaignaient toute espèce de travail, et en temps de paix ils se faisaient nourrir à tour de rôle par leurs compatriotes (2).

A ces peuples indépendants de la rive droite, nous devons en ajouter plusieurs qui s'étaient laissé transférer par les Romains sur la rive gauche, mais qui appartenaient au même groupe. C'étaient d'abord les Tongres, qui les premiers avaient porté le nom de Germains et l'avaient rendu fameux en Gaule (3) ; les Ubiens, dont les

(1) Tacite, *German*, 33.
(2) Tacite, *German.*, 30 et 31.
(3) *Id.*, *ibid.*, 3.

Romains avaient fait leurs amis, et qui, comme on l'a vu, montaient pour eux la garde du Rhin (1) ; enfin les Sicambres, qui, transplantés sur la rive gauche, au nombre de quarante mille, occupaient depuis le règne d'Auguste (2), sous le nom de Gugernes (3), une partie de la Gueldre actuelle dans le voisinage de la Batavie. Nous l'avons déjà dit, aucun peuple germanique n'avait plus fortement frappé l'imagination des Romains. A plus d'une reprise, ils s'étaient signalés par la hardiesse insolente avec laquelle ils s'étaient attaqués au colosse impérial, lorsque, sous le règne d'Auguste, l'attention du monde civilisé fut attirée sur eux par un acte d'une atrocité jusque-là inouïe dans les annales de l'Empire. Vingt centurions étant tombés dans leurs mains, on ne sait comment, ils les firent périr sur la croix ; puis ils contractèrent avec leurs voisins une alliance offensive contre les Romains, dans laquelle, partageant d'avance le butin avec leurs alliés, ils se réservèrent les captifs. Lorsque l'armée coalisée passa le Rhin, précédée de la sinistre réputation que venaient de s'acquérir les Sicambres, la terreur des provinces ne connut pas de bornes. Les barbares saccagèrent tout sur leur passage, massacrèrent dans une embuscade les escadrons de cavalerie qui essayèrent de leur barrer le chemin, puis vainquirent en bataille rangée Lollius, gouverneur de la province, s'emparèrent de l'aigle de la 5e légion et regagnèrent leur patrie en triomphateurs. Ces événements se passaient en l'an 17 avant notre ère, environ un quart de siècle avant le massacre des trois légions de Varus (4).

(1) *Id.*, *ibid.*, 28.

(2) Suétone, *August.*, 21 ; Tacite, *Annal.*, II, 26.

(3) Müllenhoff, dans la *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, XXIII ; Schroeder, dans la *Historische Zeitschrift*, XLIII, p. 1.

(4) Dion Cassius, LIV, 19, 1 ; Florus, IV, 12, 24 ; Scholiaste d'Horace à *Carm.*, IV, 2, 34 et suiv.

C'était la première fois que de pareilles nouvelles étaient apportées à Rome, depuis le commencement de sa lutte avec les barbares. Bien que l'affront fût plus grand que le désastre, l'Empire en ressentit douloureusement toute l'humiliation, et il n'y eut pas désormais, dans le monde civilisé, de nom plus tristement fameux que celui du peuple qui avait battu un consulaire, sacrifié ses officiers et profané la majesté jusqu'alors intacte des aigles romaines (1). Dans ce seul nom, comme autrefois dans celui des Germains pour les Gaulois, se résuma pour les peuples de l'Empire tout ce qu'ils connaissaient, tout ce qu'ils craignaient de la race germanique. Longtemps après que la nation des Sicambres, transportée sur le sol de la Gaule, eut cessé d'avoir un nom à elle et une existence indépendante, elle continua de survivre dans les hexamètres des poètes et dans le souvenir des multitudes comme l'incarnation de la barbarie elle-même, et l'on disait un Sicambre quand on voulait dire un barbare (2).

Les peuples que nous venons d'énumérer étaient ceux qui composaient le groupe occidental des nations germaniques, connu dans la tradition populaire sous le nom d'Istévons. La même tradition appelait Ingévons les peuples qui habitaient plus au nord sur les rivages de la mer, et Herminons ceux qui occupaient l'intérieur du continent. Ces trois groupes descendaient de trois ancêtres

(1) Strabon, *Geograph.*, VII, 2, 4.

(2) C'est ce dont il est facile de se convaincre par la lecture des poètes et des orateurs romains. V. Horace, *Carm.*, IV, 2, 36, et IV, 15, 51; Juvénal, *Satir.*, IV, 147; Ovide, *Amores*, I, 14, 15; Properce, *Eleg.*, IV, 6, 77; Martial, *De Theatris*, III, 9, et quantité d'autres passages. Au quatrième et au cinquième siècle, dans Sidoine Apollinaire et dans Claudien, le nom de Sicambres n'éveille plus absolument aucune idée ethnique et n'est qu'un simple équivalent poétique de barbare. C'est avec ce sens que le mot a passé à la langue mérovingienne. Cf. G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 525.

mythologiques : Istion, Ingon et Herminon, qui étaient frères, et qui avaient pour père Mannus, l'ancêtre commun de la race humaine (1). Sans doute, cette légende généalogique établissait entre les divers peuples istévons un lien plus étroit que celui qui les rattachait aux autres tribus germaniques. On peut croire qu'ils se rencontraient auprès des mêmes sanctuaires, qu'ils écoutaient les mêmes oracles, qu'ils étaient en général plus portés les uns vers les autres par le sentiment de leur fraternité primitive et par la communauté des dangers et des inimitiés. Il ne paraît pas d'ailleurs qu'ils fussent organisés en une vraie confédération, bien que, leurs intérêts étant les mêmes en face de Rome envahissante, ils fussent souvent dans le cas de marcher la main dans la main contre le même ennemi.

A partir d'un moment qu'il est difficile de déterminer avec exactitude, ces peuples, ou du moins ceux de la rive droite, apparurent sous une nouvelle appellation collective : ils cessèrent de s'appeler Istévons et prirent le nom de Francs, qui était réservé à de plus brillantes destinées. A l'époque où ce nom mémorable retentit pour la première fois dans les annales de l'Empire, c'est-à-dire vers le milieu du troisième siècle, il est indubitable qu'il existait déjà depuis assez longtemps comme désignation ethnique, et ce n'est pas être téméraire d'en faire remonter l'origine au deuxième siècle de notre ère. Voici dans quelles circonstances il fait irruption dans l'histoire.

Aurélien, réservé à l'Empire, était, en 241, tribun de la 6e légion, qui portait le nom de *Gallicana*, et qui était campée à Mayence (2). Or, en cette année, les Francs,

(1) Tacite, *German.*, 2 ; Pline, *Hist. nat.*, IV, 28.

(2) Comme Aurélien est parti pour la Perse en 242, sous le règne de Gordien III (Capitolin, *Vita Gordiani*, c. 23), c'est en 241 au plus tard que se place sa lutte contre les Francs.

nous dit le biographe de ce prince, s'étaient répandus à travers toute la Gaule. Aurélien eut avec eux une rencontre dans laquelle il leur tua sept cents hommes et fit trois cents prisonniers, qu'il vendit à l'encan. Cet exploit devint le sujet d'une chanson militaire dont un vers nous a été conservé par les historiens. « Nous avons tué des milliers de Sarmates, chantaient les soldats d'Aurélien en partant pour l'Orient, nous avons tué des milliers de Francs, nous cherchons maintenant des milliers de Perses (1)... »

Ces Francs dont les légionnaires étaient si satisfaits d'avoir triomphé, je crois pouvoir affirmer qu'ils appartenaient à la nation des Chattes, car les Chattes étaient les voisins immédiats des troupes campées à Mayence. Le nom de Franc était-il, dès ce moment, donné à toutes les tribus istévonnes, ou bien ne se communiqua-t-il à elles que plus tard et d'une manière successive? Nous ne sommes pas en état de répondre à cette question, et nous ne pouvons pas même affirmer que les Chattes aient été les premiers à porter le nom nouveau, bien qu'ils soient les premiers qui l'aient fait redire par l'histoire. Le combat n'eut pas d'ailleurs les proportions d'une bataille ; ce fut l'engagement d'une seule légion contre un ennemi de forces probablement égales, et il ne resta que trois cents barbares sur le carreau. L'importance de la victoire a donc été grossie par des vainqueurs qui, en fait de succès militaires, commençaient à ne plus se montrer fort exigeants. Du reste, ce ne fut pas la seule rencontre de cette campagne : l'historien nous dit en termes formels que les Francs s'étaient répandus sur toute la Gaule. Et quelque exagération qu'il puisse y avoir dans ce langage, il faut

(1) Vopiscus, *Aurelianus*, c. 7, d'après le chroniqueur grec Theoclius.

bien qu'Aurélien ait remporté sur eux d'autres succès encore, puisque le titre de *pacificateur de la Gaule* lui fut officiellement décerné par l'empereur Valérien, dans sa lettre au préfet de Rome (1).

On a beaucoup discuté pour savoir quel sens précis attachaient à leur nom collectif les premiers peuples qui se firent appeler les Francs. La question n'en est pas une, si nous nous en tenons aux témoignages rendus à une époque où il était encore possible de le savoir. Le mot ne veut pas dire *homme libre*, comme on l'a souvent soutenu par erreur ; Franc était une épithète exprimant bien la valeur insolente que le barbare considérait comme la première qualité de l'homme, et que nous traduirions le plus exactement en français par le double adjectif *fier et hardi*. En d'autres termes, les Francs étaient le peuple des braves (2)! Par ce qualificatif qu'ils se donnaient à eux-mêmes, les Istévons semblent avoir voulu marquer cette exubérance de vitalité guerrière qui fermentait dans le sein de leur race, et qui allait les mettre pour plusieurs siècles aux prises avec les maîtres du monde.

Les circonstances qui ont amené l'apparition du nouveau nom des Istévons ont-elles eu aussi pour résultat de resserrer les liens qui les unissaient entre eux? En d'autres termes, la confédération dont nous n'avons pas trouvé de trace chez les Istévons a-t-elle existé chez les Francs, et peut-on considérer l'ensemble des peuples groupés sous ce nom comme ayant formé une ligue offensive ou défensive contre l'autorité romaine? On l'a tour à tour soutenu et contesté, mais, en l'absence de tout témoignage positif, la question reste indécise. D'un côté, nous voyons que des

(1) Vopiscus, *Aurelianus*, c. 9.

(2) G. Kurth, *la France et les Francs dans la langue politique du moyen âge* (*Revue des questions historiques*, t. LVII. pp. 357 et suiv.)

peuples compris à l'origine dans le groupe des Francs ont plus tard cessé de lui appartenir, comme les Bructères et les Chauques, que nous retrouverons parmi les Saxons. De l'autre, les peuplades franques, chaque fois qu'elles sont en lutte avec les Romains, nous donnent le spectacle d'alliances au moins partielles (1). Il faut bien d'ailleurs qu'un puissant principe d'unification les ait travaillées dès l'origine, puisque, d'une génération à l'autre, nous voyons que leurs différences nationales vont s'effaçant, et que leurs noms distinctifs se perdent l'un après l'autre dans celui de Francs, comme pour attester la fusion de tous ces petits groupes nationaux en une seule nationalité plus large et plus compréhensive. A la fin du cinquième siècle, il ne restera plus que trois royaumes francs ; au commencement du sixième, ils se seront fondus en un seul. Ce grand mouvement de concentration ne s'accuse pas moins dans l'apparition d'un nouveau nom géographique, celui de *Francia*, que la carte routière de l'Empire écrit au travers de tous les territoires occupés par des tribus de race franque. Il y a désormais un pays des Francs, comme il y a un peuple des Francs (2). Au reste, pour que cet harmonieux nom de France, qui a fait battre tant de cœurs, traversât le Rhin et passât des contrées barbares de la Germanie aux provinces de la vieille Gaule, il a fallu tout l'ensemble des événements racontés dans ce livre.

Parallèlement au travail d'unification qui s'ébauche parmi les peuplades germaniques établies sur le cours inférieur du Rhin, nous voyons se produire le mouvement qui entraîne dans le même sens celles qui occupent le cours supérieur du fleuve. Ici encore, un nom nouveau, celui

(1) G. Kurth, *la France et les Francs dans la langue politique du moyen âge*, recueil cité, pp. 359 et suiv.

(2) *Id.*, *ibid.*, pp. 338 et suiv.

d'Alamans, devient la désignation collective des diverses peuplades voisines, et un rapprochement plus intime, sinon une confédération en forme, se produit entre elles sous l'action de la même cause qui a agi parmi les Francs. C'est, de part et d'autre, une notion plus claire de leur parenté et un progrès de leur vie sociale qui a déterminé ces groupements spontanés, œuvre en quelque sorte instinctive de l'âme populaire plutôt que des combinaisons de la politique. La force qui produit de pareils mouvements de concentration n'est pas quelque chose de nouveau dans le sein des nations barbares, elle est aussi ancienne que la force centrifuge qui les morcelle en tant de peuplades diverses, elle en est le contrepoids nécessaire et naturel. Concentration et morcellement s'opposent et se font pendant chez les Germains, comme, sur les flots de l'Océan, le flux et le reflux, et leurs activités opposées ne cesseraient de se neutraliser continuellement, sans des circonstances historiques qui ont rompu l'équilibre à jamais.

Qu'on ne se figure donc pas les groupes nouveaux comme ayant été appelés à la vie par le besoin de la lutte contre l'Empire. Depuis Varus, la Germanie ne craignait plus les légions romaines. Il ne faut pas se les figurer davantage comme organisées dans le but de détruire le monde romain. Rien de plus suranné que le point de vue qui fait d'eux les irréconciliables ennemis et les sauvages destructeurs de la civilisation. Vraie peut-être en ce qui concerne les Huns ou d'autres peuplades congénères, cette manière de concevoir le rôle des barbares est absolument fausse quant aux Germains. Ni les Francs ni les Alamans n'étaient insensibles au charme de la vie civilisée. Elle les plongeait dans une espèce d'extase admirative semblable à celle des Indiens d'aujourd'hui, lorsqu'ils sont transportés pour la première fois dans quelqu'une des gran-

dioses cités du nouveau monde. Ils éprouvaient, devant les merveilles qu'elle leur révélait à chaque pas, une stupeur enfantine. L'Empire leur semblait quelque chose de surnaturel; le dogme de sa divinité n'avait rien de choquant pour leurs esprits, et ils le confessèrent plus d'une fois, se réservant seulement, en vrais barbares qu'ils étaient, de ne pas plus obéir à ce dieu qu'à ceux de leur nation (1). S'ils se jetèrent si souvent sur les provinces les armes à la main, ce ne fut pas pour détruire la civilisation, mais plutôt pour en disputer les fruits aux indigènes, et ces expéditions, selon la vive expression d'un historien, leur tenaient lieu de moisson (2).

Encore faut-il dire que les passions qui les leur faisaient entreprendre, à savoir, l'amour de la gloire et le désir du butin, conduisirent aussi souvent leurs guerriers sous les drapeaux de l'Empire. Les barbares qui ont combattu contre lui sont-ils plus nombreux que ceux qui l'ont défendu? Je ne sais, mais ces derniers étaient innombrables. Il n'est pas un nom de peuplade franque qui fasse défaut dans la liste des corps d'auxiliaires qui gardaient les frontières de l'Empire, depuis l'embouchure du Rhin jusqu'aux bords du Tigre et de l'Euphrate. Nous y rencontrons, à côté des Bataves, des Sicambres et des Tongres, les Saliens, les Bructères, les Ampsivariens, les Mattiaques et les Chamaves (3). Une fois revêtus de l'uniforme romain, ces mercenaires devenaient d'excellents soldats. Comme les Suisses du seizième siècle, ils faisaient de la guerre un métier, et versaient largement leur sang pour le maître qui les payait, sans trop se préoccuper de savoir

(1) G. Kurth, *les Origines de la civilisation moderne*, 4e édition, pp. 170 et suiv.

(2) Dubos, *Hist. crit. de l'établiss. de la monarchie franç.*, II, p. 215.

(3) *Notitia dignitatum imperii, passim.*.

contre qui il fallait marcher. On ne voit pas une seule fois dans l'histoire qu'ils aient refusé de combattre leurs compatriotes lorsqu'ils en étaient requis, ni que leurs généraux aient craint de les employer dans une lutte où il y aurait eu d'autres Germains en face d'eux. Il semble même que plus d'une fois ils aient mis un étrange point d'honneur à tourner de préférence leurs armes contre ces frères d'autrefois. Leurs chefs les plus populaires avaient appris sous les étendards romains la science militaire qui les aida à vaincre Rome. Depuis Arminius jusqu'à Odoacre, il n'y a peut-être pas d'exception à cette règle.

Ces contigents barbares n'étaient pas versés dans les légions, mais formaient des corps spéciaux d'auxiliaires placés sous leurs chefs nationaux, et gardant leur caractère germanique jusque sous les drapeaux romains. Dans l'origine, il est vrai, ils prenaient la peine de se romaniser dans une certaine mesure, et cachaient sous des noms latins leur extraction barbare; à partir du troisième siècle il n'en fut plus ainsi. Dans une lettre de l'empereur Valérien, nous lisons les noms de quatre généraux qui s'appellent Hariomund, Haldegast, Hildemund et Cariovisc (1). Et dès le quatrième siècle, les pages de l'historiographie se couvrent de noms germaniques. Les défenseurs de l'Empire s'appellent Laniogais, Malaric, Teutomir, Mellobaud, Merobaud, Arbogast, et ainsi de suite. Tout ce monde, soldats et chefs, servit fidèlement l'Empire tant que l'Empire fut capable de commander. Le régime des camps était pour eux une excellente école, qui les familiarisait avec l'idée d'autorité, et qui, s'il ne suffisait pas à en faire des Romains, leur donnait au moins, avec le culte de leur drapeau, un certain patriotisme de caserne dont

(1) Flavius Vopiscus, *Aurelianus*, 11.

l'Empire faisait son profit. Il y en eut, parmi ces mercenaires, qui parvinrent même à se hisser aux dignités de l'ordre civil, aux magistratures curules, et à se faire conférer les insignes de consulat. D'autres conquirent un nom dans les lettres, comme le poète Merobaud qui, sous Valentinien, écrivit un poème en l'honneur d'Aétius, le vainqueur des barbares. Merobaud glorifie la civilisation romaine : il célèbre ses triomphes sur les peuples germaniques, et il déploie toute la faveur du plus pur patriotisme. Les Romains, en récompense, lui érigèrent au forum de Trajan une statue avec une inscription qui le glorifiait d'être aussi habile avec la plume qu'avec l'épée (1). Voilà donc le spectacle que nous offre l'Empire au cinquième siècle : c'est un barbare qui se charge de sa défense, et c'est un autre barbare qui fait le panégyrique de son dernier défenseur.

Tous les barbares ne terminèrent pas leur carrière sous les drapeaux de l'Empire. Beaucoup, lorsque leurs années de service étaient écoulées, avaient plaisir à retourner dans leur patrie, et ils y devenaient, à leur insu, les instruments de l'influence romaine. A mesure que le contact avec les provinces devenait plus fréquent, les peuples de la rive droite du Rhin semblaient s'ouvrir insensiblement, et laissaient pénétrer chez eux les mœurs de leurs ennemis. Ils bâtissaient des maisons qui se rapprochaient du type romain (2), ils maniaient l'argent, ils buvaient du vin (3), portaient même, sans avoir jamais servi dans les légions, des noms romains (4), et subissaient, sans le vouloir, l'ascendant d'une civilisation qui aurait fini par

(1) Ozanam, *Études germaniques*, t. I, pp. 370 et suiv.
(2) Ammien Marcellin, XVII, 1, 7.
(3) Tacite, *German.*, 5.
(4) Ammien Marcellin, XVI, 12, 25.

les entraîner dans son orbite, si, dès le jour où elle fit leur connaissance, elle n'avait porté au flanc la blessure mortelle dont elle devait périr. Qu'on se rappelle ici la dévotion romaine des Ubiens, et qu'on se souvienne, pour apprécier l'aptitude des Germains au progrès social, de cet étonnant roi des Marcomans, nommé Maroboduus, qui, dès le premier siècle, avait ébauché au-delà des montagnes de la Bohême un royaume germanique civilisé. Ce ne sont là sans doute que des exceptions ; mais, s'il est vrai de dire qu'en général les Germains furent rebelles au joug romain comme d'ailleurs à toute espèce de joug, il faut ajouter que jamais, ni comme individus ni comme nation, ils ne se montrèrent rebelles à la culture romaine. S'ils restèrent barbares, c'est parce que l'Empire manqua à sa tâche, c'est parce que Rome n'avait plus dans son sein la vertu et la vigueur morales qui sont nécessaires pour assimiler les peuples. Ce fut là l'irréparable malheur de la civilisation antique. Elle fut détruite par les premiers barbares dont elle négligea de faire l'éducation.

Ainsi, c'est bien manifeste, les Francs et les autres peuples germaniques ne devinrent un vrai danger pour le peuple romain que le jour où il sentit se ralentir dans son sein la circulation de la vie. Il s'aperçut alors de la supériorité de leurs qualités militaires et autres, mais lui-même avait perdu les siennes, qui avaient fait de lui le dominateur du monde. Le courage fou des barbares en face du danger n'eût pas fait trembler les soldats qui avaient combattu contre Pyrrhus et contre Annibal, et leur simplicité de mœurs n'aurait pas été un objet de surprise pour les armées de Fabricius ou de Curius Dentatus. Quant à leur nombre, il n'eût eu rien de particulièrement alarmant pour les hommes qui menaient les colonies de la République prendre possession du sol de l'Italie

et des provinces. Mais lorsque les Romains amollis par les jouissances de la vie civile eurent vu leur nombre diminuer en même temps que leur valeur, alors les qualités qui leur avaient été longtemps communes avec les Germains leur apparurent chez ceux-ci comme l'apanage exclusif de la barbarie. Elles le furent en effet, mais de par l'histoire et non en vertu des lois de la nature. Ce qu'une civilisation corrompue avait fait perdre aux uns, une barbarie robuste l'avait conservé aux autres. Si les Francs manquèrent de gladiateurs, de cochers, d'histrions et de courtisanes, c'est parce qu'ils étaient jeunes et pauvres, nullement parce qu'ils étaient Germains. Ils avaient les vertus de leur état social, et s'ils en acquirent de nouvelles par la suite, ils les durent à l'Évangile et non à leur race.

On put voir alors, par un exemple à jamais mémorable, à quel point les qualités morales pèsent plus dans la destinée des peuples que les supériorités intellectuelles. Arrivé au maximum de civilisation dont était capable la société antique, riche, lettré, policé, jouissant d'une organisation politique et administrative sans pareille, disposant des ressources incalculables d'un État qui était l'héritier des siècles, le monde romain devint la proie lamentable de barbares grossiers, pour lesquels les grands mots de patrie et de civilisation n'avaient pas de sens, et dont tout stratégiste pouvait se flatter d'avoir raison sur un champ de bataille, avec une armée disciplinée. Mais ces barbares avaient la fougue, l'élan, l'enthousiasme, l'horreur du repos, le génie de la lutte et la passion de la gloire. L'exubérance d'une jeunesse intacte bouillonnait dans ces rudes et forts tempéraments, ouverts avec avidité à toutes les jouissances de la vie, mais énervés par aucune. Capables de tous les efforts pour conquérir le monde, com-

ment n'eussent-ils pas fini par l'arracher à ceux qui n'étaient pas capables même de le garder ?

Comme on l'a déjà indiqué, l'ardente vitalité de ces natures se traduisait par une étonnante puissance de reproduction. En face de la Gaule qui se mourait, épuisée comme le reste du monde romain, la Germanie était une fourmilière dont les noirs essaims se renouvelaient avec une persistance désespérante. On avait beau les écraser dans des batailles meurtrières, en réduire d'innombrables multitudes en esclavage, promener le fer jusque dans leurs retraites les plus cachées ; ils reparaissaient dès le lendemain de leurs défaites, aussi nombreux et plus acharnés que jamais. Ils semblaient sortir de dessous terre, et l'on eût dit, écrit un contemporain, qu'ils étaient restés intacts pendant des siècles (1). A plusieurs reprises nous voyons les empereurs, sur le point d'engager la lutte contre eux, s'effrayer de l'exiguïté de leur armée en regard de la multitude des ennemis (2). En réalité, ils étaient nombreux parce que les Romains devenaient rares, et parce que la natalité chez eux suivait un cours régulier et continu. Ils ne connaissaient pas, dit avec amertume un moraliste romain, l'art de limiter le nombre des enfants (3) ; au contraire, ce nombre était pour les parents la richesse, pour la nation l'avenir. Aussi, chaque fois qu'une génération succombait sur les champs de bataille, une autre surgissait derrière elle qui prenait sa place, comme le flot succède au flot dans une source intarissable. Ni les misères nombreuses de leur genre de vie, ni les abondantes saignées que pratiquait la guerre, ni l'écoulement continu

(1) Amm. Marcell., XXVIII, 5, 9 ; *Panegyr. latin.*, X, 17, et Libanius, *Orat.* III *basilic*., p. 138 (Paris, 1627) ; Zosime, I, 30, 68.

(2) Zosime, *l. c.*

(3) Tacite, *Germania*, c. 19.

de leurs forces les plus jeunes vers l'Empire, ne parvenaient à entamer leur supériorité numérique sur les Romains, chez lesquels l'extinction progressive de la natalité était comme la plaie béante qui vidait les artères et le cœur.

Si, dans de pareilles conditions, l'empire ne devint pas plus tôt la proie des barbares, cela tient à la supériorité qu'il retirait des énormes ressources emmagasinées par le travail des générations antérieures. Il y avait là un capital qui, à la vérité, ne se renouvelait plus, mais qui, pendant longtemps encore, lui permit de vivre de son passé. Dans l'héritage qu'il était réduit à dévorer, il trouvait en première ligne l'antique prestige qui l'entourait, aux yeux des barbares eux-mêmes, d'une espèce d'auréole divine. L'idée de le détruire ne leur vint que peu à peu ; ils avaient pour lui une vénération superstitieuse ; ils croyaient à la puissance surnaturelle qui châtiait les violateurs de la majesté romaine. Le moment vint où ils se défirent de cette superstition, mais alors elle se transforma en une espèce de dogme politique : l'Empire leur parut, comme aux Romains, la forme naturelle du monde civilisé ; il convertissait ses négateurs, et Ataulf en est resté l'étonnant exemple.

Il y avait ensuite la discipline militaire, qui suffirait, presque à elle seule, pour expliquer la conquête du monde par les Romains. La discipline militaire est une force étonnante ; fille de la vertu, elle peut survivre longtemps à sa mère, et en présenter la vive image au point de faire illusion à des moralistes superficiels. Nulle part, dans l'antiquité, elle ne s'était affirmée avec plus d'énergie que dans les armées romaines, et les écrivains de Rome, avec une perspicacité remarquable, l'ont signalée comme la cause principale des triomphes de leur patrie.

Quelle merveille, aux yeux des barbares, qu'une armée romaine en marche, et quelle merveille que son camp! Introduit dans ce sanctuaire du dieu des combats, le barbare était saisi du même frisson d'admiration qui le prenait dans les rues des grandes villes. Il faut voir la stupeur des rois alamans Macrien et Hariobaud, lorsque, conduits dans un campement romain pour y traiter de la paix, ils se trouvèrent au milieu des aigles et des enseignes, et qu'ils contemplèrent pour la première fois l'éclat des armes et la richesse des uniformes ! Un autre roi, Vadomarius, venu avec eux, se souvenait avec une espèce d'orgueil d'avoir déjà été témoin d'un si imposant spectacle, parce qu'il vivait dans le voisinage de la frontière romaine; mais il partageait leur joie et leur admiration (1). On se tromperait si l'on se figurait que la supériorité de l'armée romaine ne reposait que sur la savante cohésion de toutes ses parties : elle se retrouvait dans chacun de ses soldats. Le plus chétif légionnaire, grâce à l'éducation reçue, l'emportait sur les géants des armées germaniques ; même dans les luttes corps à corps, il ne leur était pas inférieur (2). Quant à la stratégie, qu'en connaissaient les Germains ? Prévoir l'imprévu, déjouer les ruses les plus savantes de l'ennemi, le surprendre lui-même, enlever ses chefs par quelque hardi coup de main, amener à l'heure voulue sur le champ de bataille les forces nécessaires pour décider le succès, c'était un art que les Romains possédaient seuls. Les barbares finirent cependant par l'apprendre à leur école, et, à leur tour, ils en enseignèrent le secret à leurs compatriotes restés outre Rhin. Souvent

(1) Amm. Marcell., XVIII, 2, 16-17.

(2) *Id.*, XVI, 12, 47 : Pares enim quodammodo coivere cum paribus, Alamanni robusti et celsiores, milites usu nimio dociles : illi feri et turbidi, hi quieti et cauti : animis isti fidentes, grandissimis illi corporibus freti.

même la trahison des officiers romains, lorsqu'il leur arrivait de se souvenir de leur sang barbare, livrait à leurs anciens compatriotes le secret des opérations dirigées contre eux (1). Ainsi la supériorité militaire passait aux barbares (2) en même temps qu'elle disparaissait des armées romaines, que nous voyons, par endroits, retourner à la guerre de partisans, à la guérilla, à l'exploit isolé du coupeur de têtes (3). Ce qui resta le plus longtemps à l'Empire, même après qu'il n'eut plus de soldats, ce furent les généraux ; mais, comme ils devenaient de plus en plus rares, et qu'il eut l'aveuglement de faire périr les deux derniers (4), il se trouva finalement destitué de tout.

La diplomatie enfin, cette stratégie des pouvoirs qui ont renoncé à la guerre, mettait dans la main de Rome tous les fils qui faisaient mouvoir les affaires humaines. Par elle, l'Empire maintenait les barbares dans un état de division, leur suscitait des ennemis au moment le plus critique, pénétrait le secret de leurs projets pour les déjouer d'avance, renversait des chefs nationaux qui le gênaient et les remplaçait par des hommes à sa dévotion. L'Empire a beaucoup recouru à ce moyen de gouvernement, et, on l'a déjà vu, ses écrivains considéraient les divisions entre barbares comme une des garanties de la paix romaine (5). Il ne s'est pas borné à échanger des ambassades avec eux, et à compter, pour le succès, sur la supériorité de ses négociateurs ; il a eu à sa disposition tout un peuple d'agents

(1) Par exemple Ammien Marcellin. XIV, 10, 8 ; XXIX, 4. 7 ; XXXI, 10, 3.

(2) Végèce, III, 10. Hanc solam (sc. artem bellicam) hodie barbari putant esse servandam : cetera autem in hac arte consistere omnia, aut per hanc assequi se posse confidunt,

(3) Zosime, III, 7.

(4) Stilicon et Aétius.

(5) V. ci-dessus, p. 32.

subalternes qui recouraient aux artifices les plus vulgaires, comme ce Bonosus, le plus grand buveur de son temps, qui, le verre en main, tenait tête aux envoyés des barbares, et leur faisait révéler après boire tout ce qu'ils avaient intérêt à cacher (1). L'assassinat politique faisait partie de cette diplomatie savante, et il ne sort pas la moindre protestation de la bouche de l'historien qui raconte ces flétrissants procédés (2). Seulement, sur ce terrain-là aussi, les barbares finirent par battre les Romains. L'on verra Honorius devenir la dupe d'Attila, Majorien succomber sans combat sous les intrigues de Genséric, et le Suève Ricimer se maintenir avec une prospérité étonnante à la tête de l'Empire pendant plusieurs règnes consécutifs. Ainsi les diplomates auront passé dans le camp des barbares, suivis par la Fortune qui n'aime pas la vieillesse.

Il est temps de voir comment s'accomplit cette longue et lente substitution du monde germanique au monde romain. L'histoire du peuple franc et de ses luttes de deux siècles avec l'Empire expirant va nous en présenter le tableau dans toute sa vérité dramatique.

(1) Vopiscus, *Bonosus*, 14.
(2) Ammien Marcellin, XXVII, 10, 3.

III

LES FRANCS EN BELGIQUE

A partir du jour où les noms des Francs et des Alamans viennent de retentir dans l'histoire, l'Empire ne connaîtra plus un instant de repos sur sa frontière septentrionale. De la mer du Nord jusqu'à Mayence, c'est le premier de ces deux peuples qui frappe à coups redoublés à ses portes ; de Mayence jusqu'au Danube, c'est l'autre qui ne cesse de tenir les légions en haleine. L'immensité de la ligne de défense, l'impétuosité des attaques, souvent même leur simultanéité, qui permettrait de croire qu'elles étaient concertées, c'en était plus qu'il ne fallait pour convertir en un labeur écrasant la tâche de veiller à la sécurité des frontières romaines sur le Rhin et sur le Danube.

Ce sont les Alamans qui entrent en scène les premiers. En 214, l'empereur Caracalla les bat sur les bords du Rhin et les poursuit jusque sur ceux du Danube, d'où il rapporte le titre d'Alémanique. Leurs incursions, renouvelées sous le règne d'Alexandre Sévère, forcèrent le jeune empereur à revenir d'Orient : ce fut pour tomber sous les coups des

assassins (234), soudoyés probablement par le Goth Maximin, qui se fit son successeur. Maximin continua la guerre contre les Alamans, et, au retour de sa campagne, il écrivit au sénat avec une emphase ridicule : « J'ai fait plus de guerres que personne avant moi. J'ai apporté dans l'Empire plus de butin qu'on n'en eût pu espérer. J'ai fait tant de captifs que c'est à peine si le sol romain pourra les porter tous (1)... »

Ce grossier fanfaron disparut de bonne heure ; mais les troubles prolongés qui suivirent sa mort, et qui laissèrent l'Empire sans maître pendant plusieurs années, ouvrirent la porte à de nouveaux barbares. C'est alors que les Francs, comme nous l'avons vu, apparurent pour la première fois sous leur nom national. Leur défaite aux environs de Mayence, en 241, eut lieu dans le moment où l'Empire cherchait un empereur, et leurs modestes débuts ne semblaient pas annoncer les futurs destructeurs de la domination romaine.

Le danger paraissait venir bien plutôt d'un autre côté. En 251, l'empereur Décius périssait, à la tête d'une armée romaine, dans une lutte acharnée contre les Goths en Illyrie, et son cadavre, abandonné sur le champ de bataille, devenait la proie des loups. La destinée de son successeur Valérien fut plus tragique encore : obligé d'abandonner le Rhin pour aller en Orient repousser les Perses, il tomba dans leurs mains après une défaite, et devint le jouet de son féroce vainqueur. Vivant, il servit de marchepied à Sapor pour monter à cheval ; mort, sa peau tannée et teinte en rouge fut suspendue dans un temple, trophée cruel qu'on y exhibait pendant que son fils Gallien célébrait à Rome de prétendus triomphes sur les Perses.

(1) Julius Capitolinus, *Maximini duo*, c. 13.

Ainsi toutes les forces de la barbarie se déchaînaient à la fois sur le monde romain : les Perses en Orient, les Goths sur le Danube, les Francs et les Alamans sur le Rhin. A ces deux derniers peuples, Valérien, en partant pour l'Orient d'où il ne devait pas revenir, avait opposé son fils Gallien, qui, d'abord, ne parut pas inférieur à sa tâche. Il s'était donné pour mission de protéger le passage du Rhin, il avait remporté quelques succès sur les Francs, et il était parvenu à s'assurer l'alliance d'un des chefs barbares, ce qui lui avait permis de resserrer un peu son énorme ligne de défense (1). Son père s'était montré satisfait de lui et lui avait décerné le titre de Germanique. Mais bientôt il se montra sous son vrai jour. Non dépourvu de talent, Gallien était une nature absolument énervée par la décadence, incapable de prendre rien au sérieux, même sa mission de chef du genre humain. Viveur spirituel et dénué de sens moral, il se consolait par des bons mots de la perte des provinces, et il menait en riant le monde à sa ruine.

Les Francs avaient beau jeu contre un pareil adversaire. Ils se répandirent de nouveau à travers les provinces de la Gaule, comme à l'époque d'Aurélien ; ils la traversèrent d'un bout à l'autre, pillant et saccageant tout, pénétrèrent de là en Espagne, saccagèrent la grande ville de Tarragone, s'emparèrent ensuite d'une flotte et allèrent continuer la série de leurs dévastations sur les côtes de l'Afrique (2). Les populations gauloises eurent alors l'avant-goût de toutes les horreurs de l'invasion ; elles se rendirent compte que l'Empire ne les protégeait plus, et, abandonnées de leur protecteur naturel, elles éprouvèrent le besoin de veiller elles-mêmes à leur défense. Telle fut

(1) Zosime, I. 30.
(2) Aurel. Vict., *Cæs.*, 53 ; Eutrope, IX, 17 ; Paul Orose, VII, 22.

l'origine du mouvement séparatiste qui se produisit dans leur sein. Il était dirigé moins contre la civilisation romaine que contre l'Empire, moins contre l'Empire que contre l'empereur. On voulait un empereur gaulois pour remplacer le César de Rome, qui ne remplissait plus sa tâche ; on voulait un défenseur qui pût se porter immédiatement sur le théâtre du danger, au lieu d'être rappelé en Orient quand le Rhin était forcé par les bandes germaniques. En d'autres termes, ce qu'on a appelé l'Empire gaulois était l'ébauche d'un système nouveau réclamé par les circonstances, et auquel Dioclétien devait plus tard attacher son nom par la fondation de la tétrarchie.

L'homme qui se mit à la tête de la sécession gauloise avait jusque là mérité au plus haut point la confiance des empereurs. Postumus, duc du *Limes* d'outre Rhin, était un homme de basse naissance, dont tout le monde s'accordait à reconnaître le mérite. Valérien l'avait comblé des plus grands éloges, l'avait même comparé aux héros de l'ancienne république, aux Corvinus et aux Scipions, et déclaré digne de la pourpre impériale. Bien plus, il lui avait confié la direction de son fils Gallien, et celui-ci, devenu empereur à son tour et obligé de partir pour l'Orient, n'avait pas cru pouvoir remettre en des mains plus sûres la tutelle de son jeune fils Saloninus.

Mais il est des circonstances qui mettent en défaut les dévouements les plus éprouvés. Postumus se crut-il prédestiné à sauver sa patrie, ou la vision de la pourpre mise à sa portée lui troubla-t-elle le sens moral ? on ne sait. Il fit périr l'enfant dont il avait la garde, se laissa proclamer empereur des Gaules, et s'établit à Cologne, dans la grande ville du Rhin, qui devint pour quelques années la capitale d'un empire, et la Rome du Nord avant Trèves. Il y avait quelque grandeur, pour le nouveau souverain, à prendre

possession d'un poste si dangereux, à l'extrémité de la civilisation et vis-à-vis de l'ennemi. Postumus, en cela, justifiait l'appréciation de Valérien, et montrait qu'il avait l'âme d'un Romain d'autrefois.

La nouvelle monarchie, qui comprenait avec la Gaule l'Espagne et la Bretagne, dura treize ans (260-273), et l'on peut même s'étonner de cette longévité relative. En somme, la proclamation d'un empire gaulois semblait un attentat à l'unité sacrée du monde romain ; c'était presque un schisme religieux, et elle froissait quelque chose dans la conscience des hommes civilisés. Cependant ses débuts furent pleins d'espoirs. Postumus se montra digne de la confiance de la Gaule, qui respirait à l'aise sous son gouvernement. Il la nettoya des bandes franques et alémaniques, il reprit les postes dont les barbares s'étaient emparés, il releva sur la rive droite du Rhin les châteaux et autres ouvrages de défense destinés à protéger le fleuve (1) ; il se fit de ses ennemis des alliés, et, comme d'autres empereurs avant lui, il enrôla quantité de Francs dans ses armées. Menacé par Gallien, il s'adjoignit un collègue (nouvel exemple dont Dioclétien devait faire son profit!) et tint tête, non sans succès, au tyran qui le traitait d'usurpateur. Malheureusement il tomba sous les coups d'un assassin, après sept ans d'un règne qui n'avait pas été sans gloire (2).

Sa mort rendit le courage aux Francs : ils se jetèrent de nouveau sur la Gaule et brûlèrent une seconde fois les châteaux romains. On dit que Lollianus, successeur de Postumus, parvint à les reprendre et à les rebâtir ; cela est douteux, puisqu'il ne régna pas en tout une année, et

(1) Trebellius Pollio, *Lollianus*. Il y a des monnaies de lui à l'Hercule Deusoniensis. (Dom Bouquet, I, 611, note *c*.)

(2) Trebellius Pollio, *Triginta tyranni*, 3.

qu'il tomba, comme son prédécesseur, sous les coups des soldats que sa sévérité rebutait (1). Victorinus, le troisième empereur gaulois, avait aussi quelque mérite ; mais sa passion pour les femmes le fit tuer avec son fils, à Cologne, par un mari outragé (2). Sa mère, Victorine, à l'ascendant de laquelle il devait la pourpre, et qui, sous le nom de *mère des camps,* avait gardé une énorme influence sur l'armée, fit alors élever au trône un jeune soldat qui avait travaillé dans une fabrique d'armes : il s'appelait Marius. Ce forgeur, qui avait pour trône son enclume, n'eut que le temps d'adresser la parole à ses soldats. Dans le discours qu'il leur tint après son avènement, faisant allusion à son ancienne profession, il émit l'espoir de faire sentir à tous les barbares que le peuple romain savait manier le fer comme son chef. Trois jours après, Marius n'était plus : un ancien camarade, jaloux de son élévation, l'avait assassiné (3). Cette fois, Victorine désigna au choix des soldats Tétricus, qui fut le dernier empereur gaulois. C'était le moment où Rome, si longtemps ébranlée, se ressaisissait enfin sous un de ses souverains les plus énergiques, ce même Aurélien qui avait commencé sa carrière par une victoire sur les Francs, et qui venait de rétablir sur tous les points l'unité de l'empire. Tétricus n'osa pas résister au vainqueur de l'Orient : lorsqu'Aurélien pénétra en Gaule, il trahit sa propre cause et sauva sa vie en se rendant sans lutte (4). Aurélien acheva la pacification de la Gaule en refoulant les Francs qui l'avaient envahie (5), et alla célébrer à Rome un triom-

(1) *Idem, o. c.* 5.
(2) *Idem, o. c.* 6.
(3) *Idem, o. c.* 8.
(4) *Idem, o. c.* 24.
(5) Aurelius Victor, *Cæsar.*, c. 35.

phe où des captifs de ce peuple figurèrent à côté des représentants de vingt autres nations (1).

L'Empire gaulois périssait parce qu'il n'avait plus de raison d'être, et la déposition de Tétricus était le dénouement le plus vrai d'une situation sans issue. Elle aurait à peine attiré l'attention, sans un manque de grandeur qui faisait contraste avec l'importance des intérêts en cause. Autrefois, l'empereur vaincu se passait une épée au travers du corps : Tétricus, lui, se laissa servir une pension et fit une fin bourgeoise.

Qu'on ne croie pas, cependant, que l'Empire gaulois ait été inutile. S'il n'avait pas été là pour défendre la ligne du Rhin et du Danube, comment Rome, assaillie sur tous les points de son immense frontière, eût-elle suffi à la tâche? On le vit bien en 270, lorsque l'invasion alémanique en Italie, malgré les victoires remportées sur elle par Aurélien, mit la Ville aux abois et détermina le sénat à ouvrir les livres sibyllins. Et cependant c'était à un moment où toutes les forces des barbares étaient divisées; une partie seulement menaçait la péninsule, pendant que les autres luttaient pour ou contre les empereurs de Cologne. On comprend donc que des écrivains du troisième siècle aient considéré ces derniers comme des hommes providentiels, suscités à leur heure pour servir de boulevard contre la barbarie (2).

Si l'empereur Glaive-au-Poing, comme l'appelaient les soldats, avait tenu les barbares en respect pendant le reste de son règne, sa mort fut pour eux le signal d'un déchaînement sans pareil. Francs et Alamans, comme s'ils

(1) Vopiscus, *Aurelianus*, c. 33.

(2) Trebellius Pollio, *Triginta tyranni*, 5. Adsertores Romani nominis extiterunt. Quos omnes datos divinitus credo, ne... possidendi romanum solum Germanis daretur facultas.

s'étaient donné le mot d'ordre, forcèrent aussitôt les lignes du Rhin et du Danube. Le Rhin fut sans doute franchi sur plusieurs points à la fois, après que les travaux de défense de la rive droite eurent été emportés ; la flottille qui croisait dans les eaux inférieures du fleuve fut incendiée, les châteaux de la rive gauche réduits en cendres, soixante-dix villes livrées au pillage et à la destruction. Toute la Gaule fut littéralement jonchée de ruines. De tous les désastres que lui ont infligés, au cours des siècles, ses divers envahisseurs, celui-ci fut le plus cruel ; les horreurs n'en ont été égalées ni par l'avalanche de peuples qui ouvrit d'une manière si tragique le cinquième siècle, ni, plus tard, par les incursions répétées des Normands (1).

Heureusement pour Rome, cette fois, les légions d'Orient, qui s'étaient attribué la nomination de l'empereur, avaient mis la main sur un héros. Probus, qui s'était illustré par de précédentes campagnes contre les Francs, fut un des plus grands généraux qui aient occupé le trône impérial, et son règne un des plus beaux dont l'histoire ait gardé le souvenir. Probus tint tête aux Francs et aux Alamans : il en extermina, dit-on, quatre cent mille sur le sol de la Gaule ; il refoula ceux qui restaient, les uns au-delà du Rhin, les autres au-delà du Neckar ; il reprit les villes envahies, il alla dompter les Francs jusqu'au fond de leurs marécages ; il rétablit la ligne du Rhin, il releva même les avant-postes romains sur la rive droite du fleuve, comme avait déjà fait Postumus. Cette guerre de frontières avait quelque chose de particulièrement atroce ; c'était une véritable chasse à l'homme, et tous les jours

(1) Innombrables sont les séries monétaires trouvées dans les ruines des maisons romaines incendiées, et qui s'arrêtent aux empereurs gaulois ou encore à Aurélien. V. ce que dit déjà Bucherius, *Belgium Romanum*, p. 203.

on apportait à l'empereur des têtes d'ennemis, qu'il payait un sou d'or la pièce. Enfin les barbares perdirent courage, et neuf de leurs rois vinrent demander la paix. Probus ne céda pas facilement. Il voulut des otages, il exigea ensuite du blé et du bétail pour nourrir son armée, il désarma ceux des ennemis qu'il dut renoncer à châtier ; quant à ses captifs, il versa les uns dans son armée, et établit les autres, à titre de colons, dans les provinces dépeuplées (1).

L'Empire fut à bon droit reconnaissant envers le grand homme qui l'avait sauvé. Le sénat l'acclama avec enthousiasme et lui décerna le titre de *francique*, et les fêtes de son triomphe furent les plus éclatantes qu'on eût vues depuis longtemps. Des gladiateurs francs combattirent dans l'amphithéâtre : Rome, après avoir tremblé devant leur bravoure, ne dédaignait pas de s'en faire un spectacle et un divertissement. En voyant ce qui restait de ses redoutables ennemis s'entre-tuer pour lui faire plaisir, elle put, selon la parole d'un historien, se persuader que Probus allait faire ce que n'avait pu Auguste : réduire la Germanie en province romaine (2). C'était une erreur, et un incident qui se passa vers cette époque montre bien que ce n'étaient pas les barbares qui étaient menacés du joug.

Parmi les Francs que Probus avait cantonnés dans les diverses provinces de l'Empire, il s'en trouvait à qui il avait assigné des terres près du Pont-Euxin. Ces exilés, qui regrettaient la terre natale et la liberté, mirent la main sur des vaisseaux, pillèrent les côtes de la Grèce et de l'Asie, de là visitèrent le littoral de la Libye, qu'ils désolèrent également, allèrent épouvanter Carthage, vinrent ensuite s'emparer de la ville de Syracuse, puis, en-

(1) Vopiscus, *Probus*, 13 et 14.
(2) *Id.*, *o. c.* 3.

trant dans l'Océan par les colonnes d'Hercule, regagnèrent triomphalement les bouches du Rhin, après une des navigations les plus audacieuses dont l'histoire ait gardé le souvenir (1). Le chroniqueur qui raconte cet exploit se montre stupéfait de tant d'audace et indigné de tant de succès ; mais ce qui nous frappe autant que l'énergie virile de ces héros barbares, c'est l'impuissance d'un empire qu'ils traversent d'un bout à l'autre, non pas en fugitifs qui se cachent, mais en pirates qui font flamber partout l'incendie pour raconter leur passage. Quel présage pour l'avenir, et quel légitime sujet d'inquiétude pour le patriotisme romain !

Malgré les victoires de Probus, les Francs du Rhin n'étaient pas domptés, et le moindre trouble dans l'intérieur de l'Empire pouvait les ramener en Gaule. Ce fut l'espoir d'un usurpateur du nom de Proculus, qui, s'étant revêtu de la pourpre à Lyon, et ayant été battu par Probus, se réfugia chez eux : il était, paraît-il, d'origine franque, et il comptait sur la fidélité des hommes de sa race. Mais, dit le chroniqueur romain, les Francs, qui se font un jeu de trahir leur parole (2), abandonnèrent leur compatriote, et Proculus tomba dans les mains de Probus, qui le fit mettre à mort (3). Ils semblent avoir été un peu plus fidèles à un autre usurpateur du nom de Bonosus. Ce dernier, qui occupait un commandement en Basse-Germanie, avait laissé brûler par les barbares la flottille du Rhin ; puis, pour se dérober au châtiment qu'il redoutait, il avait imaginé de se proclamer empereur. Ce fut sans doute

(1) *Panegyr. lat.*, v. 18 ; Zosime, I, 71. Cf. Fustel de Coulanges, *l'Invasion germanique*, p. 369, qu'il faut lire avec précaution.

(2) Francis, quibus familiare est ridendo fidem frangere. Vopiscus, *Proculus*, c. 13.

(3) *Id.*, *ibi .*, l. c.

l'appui des Francs eux-mêmes qui lui permit de s'affermir à Cologne et de résister pendant quelque temps à Probus; finalement toutefois, il fut vaincu, et il termina ses jours par le suicide (1).

Ainsi, partout Probus triomphait. Un historiographe romain a dit que, s'il avait vécu, le monde n'aurait plus connu de barbares (2). Mais les barbares remplissaient l'Empire au moment où s'écrivait cette phrase pompeuse; ils ne se contentaient pas d'amuser par le spectacle de leur mort les désœuvrés de l'amphithéâtre : ils fertilisaient par leurs sueurs le sol de ses provinces, ils défendaient ses frontières contre leurs propres compatriotes, en sorte qu'on eût pu dire que dès lors l'Empire était une proie que se disputaient ses défenseurs et ses ennemis. Dans de pareilles conditions, à quoi servait la valeur militaire d'un empereur? Les victoires ne faisaient qu'ajourner la crise, elles ne la conjuraient pas. On le vit bien à la mort de Probus. Sans perdre de temps, les hordes franques se répandirent de nouveau sur la Gaule septentrionale, l'assaillant par terre et par mer à la fois, car on a vu que parmi ces peuples il y en avait qui étaient familiarisés avec les flots, et que n'effrayaient pas les hasards de la navigation la plus lointaine.

Dioclétien eut le mérite de comprendre que, pour sauver l'Empire, c'étaient des réformes intérieures et non des succès militaires qu'il fallait. Il ne vit pas la vraie cause du mal dont mourait l'État, parce qu'elle était trop haute et trop lointaine pour se laisser découvrir par la perspicacité de l'homme politique, mais il se rendit parfaitement compte des phénomènes par lesquels se traduisait son influence sur la vie publique du monde romain.

(1) Vopiscus, *Bonosus*, 14 et 15.
(2) *Id.*, *Probus*, 20.

Devant les difficultés intérieures, les plus brillants succès militaires restaient inefficaces : à quoi servaient les victoires d'un Probus, puisque, grâce à l'électivité de l'empereur, le bras d'un vulgaire assassin pouvait décapiter l'Empire et le jeter sans défense aux pieds de l'ennemi ? D'autre part, il n'était plus possible qu'un seul homme, quelle que fût sa supériorité, tînt tête à des adversaires qui étaient disséminés depuis les rivages de la mer du Nord jusqu'aux bords de l'Euphrate. Il fallait donc, avant tout, assurer la transmission régulière du pouvoir et alléger les charges de l'empereur. Toute la réforme de Dioclétien pivota sur ce double principe, et vint se concentrer dans l'établissement de la tétrarchie. Désormais, tout en conservant l'indestructible unité qui était sa force et sa raison d'être, l'Empire partagea entre deux Augustes le fardeau des sollicitudes et des labeurs du trône, et il leur adjoignit deux Césars, cooptés par eux-mêmes, qui devaient être leurs lieutenants de leur vivant et leurs successeurs après leur mort. Telle était la réforme, suggérée par les nécessités contemporaines, et qui pouvait, dans une certaine mesure, se réclamer des illustres exemples donnés, sous la dynastie antonine, par le plus beau siècle de l'Empire. Œuvre d'un génie sagace et pondéré, elle a incontestablement produit des résultats considérables. Si le quatrième siècle est parvenu à enrayer l'affreux travail de décomposition politique et sociale du troisième, il le doit en grande partie à un ensemble de mesures qui ont conjuré les crises dynastiques et facilité la défense des provinces. Sans doute, le remède était purement empirique, et son efficacité ne dura qu'un temps ; mais, appliqué à une des heures les plus critiques dans la vie de l'État romain, il peut être considéré comme une de ces inspirations du génie qui, sur les champs de bataille, rétablissent sou-

dain les chances d'une armée fléchissante, en améliorant ses positions stratégiques.

Il était temps, car la Gaule était à deux doigts de sa perte. A l'intérieur, la révolte des Bagaudes remplissait tout le pays de troubles et de violences. Au dehors, la ligne des frontières cédait de nouveau sous l'assaut d'une multitude de peuplades. A côté des Francs et des Alamans, ennemis de vieille date, apparaissaient les Burgondes, les Hérules, les Chaibons, d'autres encore (1). La mer elle-même était sillonnée par des multitudes d'embarcations saxonnes et franques qui pillaient les rivages. Les empereurs avaient confié le commandement de la flotte romaine à un Ménapien du nom de Carausius, qui connaissait la navigation pour l'avoir pratiquée dans sa jeunesse. Établi à Boulogne, à l'entrée du détroit par lequel les pirates barbares pénétraient dans la Manche, Carausius était le maître des communications entre cette mer et celle du Nord ; s'il eût été fidèle, les rivages de la Gaule n'auraient eu rien à craindre de la part des envahisseurs. Mais l'Empire s'aperçut bientôt que l'amiral était de connivence avec les pirates : il les laissait passer impunément, et se contentait, quand leurs flottes se présentaient à l'entrée du détroit pour regagner leur pays, de prélever sa part sur le butin qu'ils avaient fait (2).

Rude était donc la tâche de Maximien, le nouveau collègue que Dioclétien s'était adjoint en qualité d'Auguste, avec la mission de défendre l'Occident et en particulier la Gaule. Maximien était un soldat énergique et un assez bon général, mais un esprit sans élévation et une âme sans grandeur. Il possédait les qualités qu'il fallait pour écraser une révolte, et il noya celle des Bagaudes dans

(1) *Panegyr. lat.*, II, 5.
(2) Eutrope, IX, 21 : Aurelius Victor, *Cæsares*, 39, 16.

des flots de sang, de même qu'au dire des traditions ecclésiastiques, il avait exterminé par les supplices les chrétiens qu'il avait trouvés dans son armée. Sa lutte contre les barbares fut longue et acharnée. Il commença par vaincre les Alamans et les Burgondes, avec plusieurs tribus saxonnes dont le nom apparaît pour la première fois dans nos annales (1). Il tourna ensuite ses armes contre les Francs ; mais ceux-ci le prévinrent par un de ces hardis coups de main qui leur étaient familiers.

Le 1er janvier 287 (2), Maximien était à Trèves, où il inaugurait son premier consulat par les fêtes habituelles, lorsque soudain on annonça que les Francs étaient dans le voisinage. Aussitôt le trouble et l'émoi succédèrent à l'allégresse : l'empereur dut jeter les insignes de consul pour revêtir les armes, et courut en hâte à la rencontre de l'ennemi. Ce ne fut sans doute qu'une escarmouche, car dès le même jour il rentrait victorieux à Trèves. Nous connaissons cet épisode par un panégyriste qui glorifie l'empereur d'avoir trouvé le temps, en une courte journée d'hiver, d'être consul le matin et général victorieux le soir (3). Ce qui mérite plus d'admiration, c'est l'audace de quelques barbares traversant une province romaine et venant braver un empereur sous les murs de sa capitale !

L'explication de cette témérité se trouve en partie dans les événements qui se passaient alors au sein de la Gaule. Maximien, ayant eu connaissance de la conduite de Carausius, avait prononcé contre lui une sentence de mort, et le Ménapien, jetant aussitôt le masque, s'était fait proclamer empereur par ses soldats. Maître de la mer, il s'empara de la

(1) *Panegyr. lat.*, II, 5 ; III, 7.

(2) Et non 288, comme dit Am. Thierry, *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, II, p. 51, qui brouille ainsi toute la chronologie du règne de Maximien.

(3) *Panegyr. lat.*, II, 6.

Bretagne, dont il fit le siège principal de sa puissance, pendant que la possession de la flotte et celle du port de Boulogne lui permettait de fermer l'accès de son île à la vengeance des Romains. Aidés, encouragés, appelés par lui, les pirates barbares, devenus ses alliés, s'installèrent dans de solides positions le long du rivage. C'est à cette époque sans doute qu'il faut faire remonter les colonies fondées autour de Boulogne par les Saxons, et dont la trace se retrouve encore aujourd'hui, très reconnaissable, dans les noms des villages qui entourent cette vieille ville romaine (1). Quant aux Francs, jusque-là toujours cantonnés au delà du Rhin, il leur laissa prendre l'île de Batavie (2) à peu près déserte, et même, de ce côté-ci du fleuve, une partie du pays de l'Escaut (3). Toujours menacés sur leurs derrières par les Chauques, les Francs se débarrassaient ainsi d'une lutte sans cesse renaissante avec ces redoutables voisins, et se mettaient à l'aise en prenant possession de terrains abandonnés, qui, pour Rome, n'avaient guère qu'un intérêt stratégique.

Le Ménapien faisait un coup de maître en installant ses alliés dans les plaines humides de sa patrie. Les trois fleuves qui venaient y déboucher dans la mer du Nord, en

(1) G. Kurth, *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France.*

(2) Terram Bataviam sub ipso quondam alumno suo (sc. Carausio) a diversis Francorum gentibus occupatam. *Panegyr. lat.*, VIII, 5. — Purgavit ille (sc. Constantius Chlorus) Bataviam advena hoste depulso. *Id.* IX, 25 — Multa ille (sc. Constantius Chlorus) Francorum millia qui Bataviam aliasque cis Rhenum terras invaserant interfecit, depulit, cepit, abduxit. *Id.*, VI, 4.

(3) V. le dernier passage cité dans la note précédente, et ajouter celui-ci : Quamquam illa regio divinis expeditionibus tuis, Caesar, vindicata atque purgata, quam obliquis meatibus Scaldis interfluit quamque divortio sui Rhenus amplectitur pœne, ut cum verbi periculo loquar, terra non est. *Panegyr. lat.*, V, 8. Changer *Scaldis* en *Vahalis* est inadmissible, les manuscrits s'y opposent absolument.

face de la Bretagne, étaient les larges chaussées flottantes par lesquelles l'ennemi pouvait pénétrer dans cette île sans avoir besoin de Boulogne ; y installer les Francs, c'était en prendre possession lui-même. C'est ainsi que les Francs et les Saxons, s'appuyant les uns sur les autres, couvraient les abords de la Bretagne et assuraient à leur allié la possession tranquille de toute la côte gauloise. Il n'avait rien à craindre tant que les uns lui gardaient le port de Boulogne, et les autres les bouches du Rhin.

Il fallait donc de toute nécessité que, pour châtier l'usurpateur, Maximien reprît l'un de ces postes et, si possible, tous les deux. Il se décida pour une expédition contre les Francs, sans doute parce que ces barbares lui paraissaient plus dangereux que les Saxons, et qu'il eût craint de leur laisser les mains libres en Gaule pendant que lui-même serait en Bretagne (1). Nous voyons qu'au cours de cette expédition il franchit le Rhin et dévasta le pays des barbares. Les Francs de l'Escaut et du Wahal, intimidés par ce déploiement de forces et incapables de résister à son armée, se hâtèrent de faire leur soumission et de se déclarer les vassaux de l'Empire ; à ces conditions, il leur laissa la jouissance des terres qu'ils avaient usurpées. L'acte d'hommage eut lieu dans une de ces cérémonies imposantes par lesquelles Rome s'entendait à impressionner l'imagination des barbares. Tout le peuple franc, conduit par son roi Genobaud, se présenta humblement à l'empereur, et s'engagea d'une manière solennelle à être désormais fidèle, et, sans doute, à fournir à l'empereur des contingents militaires pour prix des territoires qu'il lui

(1) *Paneggr. latin.*, II, 7, et III, 5. Ces sources ne font pas connaître le nom du pays qui fut ainsi désolé par Maximien; mais tout indique que ce fut la région des embouchures du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut.

laissait. La scène est restée dans la mémoire des Romains, qui n'étaient plus habitués à des spectacles si flatteurs pour leur patriotisme ; ils se racontèrent longtemps ce roi barbare dont ils ne comprenaient pas le langage, mais dont ils interprétaient les gestes, et qui, tourné vers les siens, leur montrait l'empereur en leur commandant de le vénérer comme il faisait lui-même (1). Ce Genobaud est le premier roi franc dont l'histoire ait fait mention. Si notre conjecture est fondée, il aura été le souverain de ceux de Belgique, et, à ce titre, c'est lui et non le fabuleux Faramond qui devrait ouvrir la série des rois saliens. Devenu le vassal de l'empereur, il tint désormais à titre légal la rive gauche du Rhin, mais ce titre ne changea rien à la situation des choses. En réalité, la colonie franque de l'Escaut était l'avant-poste de l'invasion et non le boulevard de l'Empire (2).

Tout en battant les alliés de l'usurpateur, Maximien pressait les mesures qui devaient lui permettre d'aller le châtier à son tour. Il fallut commencer par construire une nouvelle flotte, puisque Carausius était maître de l'ancienne. Pendant tout l'été on y travailla avec ardeur sur les chantiers qui se trouvaient à l'embouchure des fleuves. L'expédition échoua toutefois : le silence des panégyristes en est la preuve sans réplique ; l'un d'eux n'y fait une allusion timide que pour attribuer l'échec à l'inclémence du

(1) Cum per te regnum receperit Genobaudes a teque cominus acceperit. Ce passage, mal coupé dans certains manuscrits, a donné « Genobaud Esateque », et a induit plusieurs historiens, notamment Fauriel, I, p. 165, et Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, II, p. 53, admettre deux rois, Genobaud et Esatech.

(2) Tuo, Maximiane Auguste, nutu Nerviorum et Trevirorum arva jacentia velut postliminio restitutus et receptus in leges Francus excoluit. *Panegyr. lat.*, v, 21. Sur l'interprétation de ce passage intentionnellement obscur, voir Pétigny, *Études sur l'histoire, les lois et les institutions de l'époque mérovingienne*, I, p. 149, note.

temps et à l'inexpérience de l'équipage (1). Les empereurs crurent prudent de ne pas renouveler la tentative : ils traitèrent avec le rebelle qu'ils n'avaient pu vaincre, et lui laissèrent la Bretagne (2). Il est fort peu probable qu'ils lui aient accordé le titre d'Auguste ; mais Carausius ne craignit pas de se l'attribuer dans les médailles qu'il fit frapper pour célébrer une réconciliation si heureuse pour lui. Il y figure à côté de Dioclétien et de Maximien avec l'exergue : *Carausius et ses frères. Paix des trois Augustes* (3).

Carausius et les Francs ses alliés ne jouirent pas longtemps d'une tranquillité qu'eux-mêmes, peut-être, auraient voulu laisser à l'Empire. Tout changea de face lorsque le César Constance Chlore vint remplacer Maximien dans le gouvernement de la Gaule. Ce vaillant homme ne se considérait pas comme lié par la politique de son prédécesseur vis-à-vis de l'heureux brigand ménapien ; il entendit régler lui seul, et à titre souverain, les destinées de la Gaule et de la Bretagne. Son premier exploit fut de reprendre Boulogne, à la suite d'un siége mémorable, où l'armée romaine dut recourir à toutes les ressources de la poliorcétique ancienne. Après cela, pour achever d'isoler Carausius, et pendant qu'il faisait construire une flotte pour aller le chercher en Bretagne, il fondit sur ses alliés francs dans la Ménapie et dans l'île des Bataves ; il poussa même au delà du Rhin, et alla donner la chasse aux ennemis de l'Empire jusque dans leurs plus lointaines retraites (4). Ni les marécages ni les forêts ne protégèrent cette fois les

(1) Exercitibus autem vestris licet invictis virtute, tamen in re maritima novis... Illam inclementiam maris, quæ victoriam vestram fatali quadam necessitate distulerat, *Panegyr. lat.*, v, 12.

(2) Eutrope, ix, 22 ; Aurelius Victor, *Cæsar*, 39.

(3) Eckel, *Doctrina nummorum*, viii, 47 ; Mionnet, ii, p. 169.

(4) *Panegyr. lat.*, vii, 6.

barbares contre les légions romaines : il leur fallut se rendre avec femmes et enfants, et aller cultiver, pour le compte de l'Empire, les terres qu'ils avaient pillées peut-être auparavant (1). Constance les répartit dans les solitudes des pays d'Amiens et de Beauvais, et dans les cantons abandonnés des cités de Troyes et de Langres (2). Les habitants des provinces assistèrent avec un joyeux étonnement au défilé de ces longues chiourmes de captifs que l'on conduisait aux travaux forcés de la terre romaine. En attendant qu'ils arrivassent à destination, ils étaient employés à diverses besognes dans les villes qu'ils traversaient. Un témoin oculaire nous les montre, dans une de leurs haltes, accroupis ou couchés pêle-mêle sous les portiques des cités. Les hommes, plongés dans le morne abattement du vaincu, avaient perdu cette allure farouche qui les rendait si redoutables ; leurs femmes et leurs mères les contemplaient maintenant avec mépris, tandis qu'enchaînés côte à côte, les jeunes gens et les jeunes filles gardaient le confiant abandon de leur âge et échangeaient des paroles de tendresse.

« Ainsi donc, s'écrie le témoin cité tout à l'heure, le Chamave et le Frison labourent maintenant pour moi ; ces pillards, ces nomades sont aujourd'hui des manœuvres aux mains noircies par le travail des champs ; je les rencontre au marché, vendant leur bétail et débattant le prix de leur blé. Ce ne sont pas seulement des colons ; vienne l'heure du recrutement, on les verra accourir, conscrits volon-

(1) *Ibid.*, v, 8 et vii, 4.

(2) *Ibid.*, v, 21. Pendant tout le moyen âge, le souvenir de ces Francs transplantés s'est conservé au pays de Langres dans le nom du *Pays Hattuariorum* et en Franche-Comté dans celui du *pays Amavorum* ou *Chamavorum*, sur lesquels voyez Zeuss, *Die Deutschen und die Nachbarstämme*, Munich 1837, p. 582 et suivantes, et Longnon, *Atlas historique de la France*, texte explicatif, pp. 96 et 134.

taires qui supporteront toutes les fatigues, et qui courberont le dos sous le cep du centurion, heureux de servir l'Empire et de porter le nom de soldat (1). »

Maître de Boulogne et vainqueur des Francs, Constance pouvait entreprendre la conquête de la Bretagne, Il monta sur la flotte qu'il avait fait construire et partit pour une expédition contre Allectus, qui, après avoir assassiné Carausius, venait de se mettre à sa place. Le vieux Maximien, pendant ce temps, devait veiller sur la ligne du Rhin et en écarter les barbares (2). Mais, soit qu'il fût affaibli par l'âge, soit qu'il lui répugnât d'être en quelque sorte le lieutenant de son César, il laissa passer les Alamans, et Constance, revenu de sa campagne victorieuse d'outre-Manche, qui avait remis la Bretagne sous l'autorité romaine, eut toutes les peines du monde à refouler ces nouveaux agresseurs. Après avoir failli tomber dans leurs mains sous les murs de Langres, il finit par les tailler en pièces, courut infliger le même sort à leur seconde armée près de Vindonissa, puis ramena prisonniers un grand nombre de leurs guerriers qui s'étaient réfugiés dans une île du Rhin gelé.

Ce prince humain, tolérant, généreux, simple dans ses mœurs et dans ses goûts, qui savait vaincre, gouverner et pardonner, mourut trop tôt pour le bonheur de la Gaule. Son fils Constantin hérita des qualités militaires de son père ; seulement il donna à la lutte contre les barbares un caractère d'atrocité qu'elle n'avait pas encore eu. Deux rois francs, Ascaric et Ragais, avaient été à la tête des troupes qui avaient envahi la Gaule pendant l'absence de Constance Chlore. Constantin courut les chercher en Batavie, s'empara de leurs personnes, et les ramena enchaînés à

(1) *Panegyr. lat.*, v,
(2) *Ibid.*, x, 13.

Trèves, où il les livra dans l'amphithéâtre aux dents des bêtes féroces, avec une multitude de leurs compatriotes (1). Les panégyristes parlent avec enthousiasme de ces cruelles hécatombes de victimes humaines, et l'un d'eux compare le jeune vainqueur qui, pour ses débuts, fait périr des rois, à Hercule, qui, dans son berceau, étrangla deux serpents (2).

Un cri d'indignation retentit dans le pays franc, et plusieurs peuplades jurèrent de tirer vengeance de ces atrocités. Les Chamaves, les Tubantes, les Chérusques, les Bructères se soulevèrent ensemble contre l'oppresseur de leur nation (3). C'était bien, cette fois, une véritable ligue qui réunissait contre les Romains toutes les forces barbares des Pays-Bas. Il fallait tenir tête à tous ces peuples en même temps qu'aux Alamans, qui eux-mêmes rentraient en campagne sur le haut Rhin. Constantin n'hésita pas un instant. Franchissant de nouveau le Rhin, il apparut comme la foudre au beau milieu de ces nations guerrières qui se préparaient à le surprendre. Elles se dispersèrent épouvantées, mais il les poursuivit jusqu'au fond de leurs marécages, brûlant leurs bourgades et massacrant indifféremment les hommes et les bêtes, jusqu'à ce que les soldats furent rassasiés de carnage. Quand il reparut enfin sur les bords du fleuve, il traînait à sa suite une multitude de captifs réservés aux plus tristes destinées. Les moins malheureux furent envoyés dans les provinces comme colons, d'autres réduits en esclavage ; ceux qui étaient trop fiers pour devenir esclaves et trop peu sûrs pour le service militaire défrayèrent les jeux sanglants de l'amphi-

(1) Eutrope, x, 3; *Panegyr. lat.*, vi, 4; vii, 10, 11, et x, 16.

(2) *Panegyr*, *lat.*, x, 16.

(3) Quid memorem Bructeros? Quid Chamavos? Quid Cheruscos, Vangiones, Alamanos, Tubantes?... Hi omnes singillatim dein pariter armati conspiratione fœderatae societatis exarserant. *Panegyr*, *lat.*, x, 18,

théâtre, où leur nombre, dit un panégyriste, fatigua la multitude des bêtes féroces (1).

Ces grandes et lamentables victoires furent couronnées par une série de mesures stratégiques destinées à en affermir les résultats. Un pont permanent fut jeté sur le Rhin à Cologne, et la citadelle de Deutz construite en face pour le garder : Rome semblait affirmer sa volonté de reprendre possession de la rive droite. Les châteaux-forts que les dernières guerres avaient détruits se relevèrent de leurs ruines, des postes militaires échelonnés jusque vers les embouchures du Rhin gardèrent la rive gauche, et la flottille qui occupait le fleuve recommença de croiser dans ses eaux. Si profonde était redevenue la tranquillité, au dire des panégyristes, que les Francs n'osaient plus se montrer dans la vallée, et que le laboureur romain promenait tranquillement sa charrue dans les plaines de la rive droite (1). Pour perpétuer le souvenir de ses triomphes, Constantin institua les jeux franciques, qui se célébraient tous les ans du 14 au 20 juillet avec un éclat extraordinaire.

Tous ces travaux n'étaient pas encore achevés lorsque éclata la grande crise qui décida des destinées religieuses du monde romain, et qui se dénoua dans la bataille du Pont Milvius, le 26 octobre 312. Maxence avait compté sur la diversion que feraient les Francs, et il faut bien, en effet, que ces barbares, si souvent écrasés, aient été un sérieux danger pour la Gaule, puisque, à peine délivré de son rival, Constantin se hâta de regagner les bords du Rhin. Il y trouva les Francs en pleine ébullition, et qui brûlaient de venger leurs précédents désastres. Déjà leurs troupes massées sur la rive droite se disposaient à passer sur l'autre bord, lorsque Constantin s'avisa d'un stratagème

(1) *Panegyr. lat.*, VII, 12.
(2) *Panegyr. lat.*, VII, 11.

hardi. Déguisé en simple soldat et suivi de deux seuls compagnons, il se glisse dans le voisinage de leur armée, et parvient à leur faire croire que l'empereur vient d'être appelé sur le haut Rhin. Sur la foi de ces renseignements, les barbares passent en hâte sur la rive romaine, et viennent se faire tailler en pièces dans une embuscade qu'il leur avait dressée. Lui-même passe le fleuve à la suite des fuyards et va achever l'extermination. Pour la troisième fois, l'arène de Trèves se remplit de victimes humaines destinées aux bêtes sauvages, et l'on vit plus d'un de ces infortunés se jeter lui-même au-devant des morsures, pour en finir plus vite (1). Leur courage désespéré excite un instant, sinon la pitié, du moins l'admiration du panégyriste ; mais c'est pour mieux louer leur bourreau : « Il y a quelque gloire, dit-il, à vaincre de pareilles gens (2). »

Au moins, en avait-on fini, cette fois, avec l'opiniâtre barbarie franque ? Les orateurs officiels se le persuadèrent, et l'un d'eux crut pouvoir affirmer à Constantin que le nom de Franc ne serait plus prononcé désormais (3). L'histoire n'a pas confirmé cette prophétie ; elle s'est bornée à oublier le nom du prophète. Constantin, lui, fut d'un autre avis que ses flatteurs. En quittant pour toujours ces rives septentrionales où il laissait chez les ennemis de l'Empire un nom si redouté, il crut devoir les placer sous la surveillance de son propre fils (317). La précaution n'était pas superflue, car dès que les barbares ne se sentirent plus sous le feu du regard de Constantin (4), ils reprirent les armes, et le jeune Crispus eut à recommencer les com-

(1) *Panegyr. lat.*, IX, 23.

(2) Ex quo ipso apparet quam magnum sit vicisse tam prodigos sui. *Panegyr. lat.*, IX, 23.

(3) Tantamque cladem vastitatemque perjuræ genti intulisti ut post vix ullum nomem habitura sit. *Panegyr. lat.*, IX, 22.

(4) Hic imperatorius ardor oculorum. *Panegyr. lat.*, VI, 9.

bats de son père. L'intrépide optimisme des rhéteurs ne se démentit pas : si les Francs repoussaient si vite après avoir été exterminés, c'était, à leur sens, pour fournir au prince impérial l'occasion de commencer sa carrière par des victoires (1).

La campagne de Crispus se place aux environs de l'année 320 ; depuis cette date, il s'écoule une vingtaine d'années sur lesquelles nous manquons de toute espèce de renseignements. Il est possible que les Francs soient restés en repos pendant tout ce temps. Ils avaient eu tour à tour en face d'eux trois fils de Constantin. Crispus, qui périt en 326, avait été remplacé par Constantin II ; lorsqu'en 332 celui-ci fut rappelé pour aller combattre les Goths, il eut pour successeur son frère Constant, qui n'était âgé que de quinze ans, mais qui sans doute avait été placé sous la direction de quelque général expérimenté. Apparemment on ne se serait pas avisé de ces mutations dans le haut personnel, si le pays n'avait joui au moins d'une tranquillité relative.

Mais la situation allait bientôt changer, et les guerres intestines des fils de Constantin permirent aux Francs de faire reperdre à l'Empire tous ses avantages antérieurs. Constantin II, à qui était échue la Gaule avec l'Espagne et la Bretagne, étant allé se faire tuer en Italie dans une guerre contre son frère Constant (340), la Gaule dut rester quelque temps sans maître, car on ne peut supposer qu'elle se soit jetée d'emblée dans les bras du vainqueur de son souverain. Les Francs profitèrent de ce moment de crise pour reprendre les armes, et dès l'année suivante, les chroniqueurs nous signalent les combats que Constant

(1) Fecunda malis suis natio ita raptim adolevit robusteque recreata est ut fortissimo Cæsari primitias ingentis victoriæ daret. *Panegyr lat.* x. 17.

eut à leur livrer. Ils remplissent les années 341 à 345, si la chronologie de nos annalistes est exacte, et il ne paraît pas que la victoire ait souri aux armes impériales. On parle bien de succès remportés sur les Francs et de la paix qui leur aurait été imposée par l'empereur (1) ; mais ce sont là, chez les écrivains de la décadence, des formules presque officielles, sous lesquelles il n'est pas malaisé de discerner des réalités beaucoup moins flatteuses. La sécheresse même des notices et l'absence de toute mention un peu précise attestent l'embarras des historiographes, et une ligne de la Chronique de saint Jérôme (2), disant qu'on a combattu contre les Francs avec des succès divers, montre ce qu'il faut penser des uniformes bulletins de victoire enregistrés par des contemporains moins sincères. Quand ceux-ci nous disent qu'on a fait la paix avec les Francs, il faut entendre par là qu'on a traité avec un ennemi qu'on n'a pas vaincu, nullement qu'on lui a dicté ses conditions ; personne ne s'y trompera pour peu qu'il soit habitué au langage conventionnel de cette époque. Concluons que l'Empire a dû laisser les Francs en possession des terres qu'ils avaient envahies, et que tout son triomphe sur eux consista à leur faire promettre de lui fournir des soldats (3). Les barbares, on l'a

(1) Saint Jérôme, *Chronic.*, ann. 344 et 345 ; Idatius, ann. 341 et 342 ; Cassiodore, *Chronic.*, ann. 344 ; Socrate, *Hist. eccles.*, II, 10 ; Sozomène, *Hist. eccles.*, III, 6 ; Libanius, *Orat.*, III, pages 138-139, éd. de Paris.

(2) Saint Jérôme, *Chron.*, l. l. : Vario eventu adversum Francos a Constante pugnatur.

(3) Cf. Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, II. p. 211, suivi par V. Duruy, *Hist. des Romains*, VI, p. 223, et Richter, *Annalen des Fränkischen Reichs*, I, p. 10. Fauriel, I, pp. 166 et suiv., induit en erreur par une fausse citation d'Idatius, admet l'année 337, mais il ne se trompe que de quelques années, et rapporte aussi l'entrée des Francs en Gaule au règne de Constant, qu'il appelle à tort Constance. V. encore Dederich, *Der Frankenbund*, p. 113 et Luden, II, p. 165, cité par Dederich.

vu, ne refusaient jamais un pareil engagement. Quant au territoire qui dut leur être abandonné, il n'y a pas de doute que ce fut la Toxandrie : c'est là, en effet, que nous les trouvons installés à la date de 358, et l'historien qui mentionne leur établissement dans cette contrée nous apprend qu'ils y sont déjà depuis quelque temps (1).

Ce qui confirme singulièrement cette conjecture, c'est qu'au dire des archéologues, la plupart des trésors romains enfouis en pays flamand datent des années qui suivirent le règne de Constantin le Grand (2). Il en faudrait conclure que dès cette époque les Francs débordèrent sur toute la Belgique septentrionale, et qu'ils se répandirent depuis la Campine jusque vers les côtes de la mer du Nord. Ils durent trouver dans ces régions, à côté des Saxons qui occupaient les rivages, ceux de leurs compatriotes qui étaient venus s'établir en Ménapie du temps de Carausius, et que ni Maximien ni les autres empereurs de la maison flavienne n'avaient totalement délogés de cette province.

Cette seconde immigration des Francs dans la Gaule, qui eut pour conséquence la germanisation définitive de la Belgique septentrionale, a passé, comme la première, à peu près inaperçue des contemporains, parce qu'ils ne pouvaient pas en apprécier la portée lointaine. Qui leur eût dit que c'était le premier acte d'une prise de possession irrévocable du territoire romain par les héritiers de l'Em-

(1) Parlant de l'expédition de Julien contre les Francs Saliens en 358, Ammien Marcellin écrit : « Petit primos omnium Francos, eos videlicet quos consuetudo Salios appellavit, ausos olim in Romano solo apud Toxiandriam locum habitacula sibi figere praelicenter. » XVIII, 8, 3.

(2) « Aussi les autres médailles romaines qu'on a déterrées jusqu'à présent en Flandre finissent la plupart à Constantin le Grand. » De Bast, *Recueil d'antiquités*, etc. (1808), p. 100. — Cf. Heylen, *De antiquis Romanorum monumentis in Austriaco Belgio superstitibus* (*Mém. de l'Acad. de Bruxelles*, t. IV, 1783), passim.

pire ? Sans doute ils éprouvèrent une certaine humiliation à voir la frontière violée impunément par des tribus rebelles ; mais l'Empire lui-même, depuis plusieurs générations, n'avait-il pas multiplié les colonies barbares sur son sol ? C'étaient, il est vrai, des vaincus qu'il y avait installés ; mais si les nouveaux venus acceptèrent, comme on peut le croire, l'obligation de se soumettre au service militaire, on n'aura pas vu une différence essentielle entre l'indépendance des uns et le vasselage des autres. D'ailleurs, les terres dont les Francs venaient de s'emparer étaient précisément celles dont Rome n'avait rien su faire, et qui, composées de landes stériles vers l'est, vers l'ouest de forêts marécageuses, étaient restées depuis quatre siècles barbares et inhabitées. Aucune portion du sol effectivement occupé par la civilisation romaine ne leur fut abandonnée. Ils ne pénétrèrent dans aucune cité, dans aucune ville forte. Tongres et Tournai restèrent au pouvoir de l'Empire, avec les grandes chaussées stratégiques qui maintenaient les communications entre Cologne et la Gaule. Plus d'un optimiste de l'époque aura pu se dire, en renouvelant un mot de Gallien, que les sables de la Campine n'étaient pas indispensables au bonheur de l'Empire.

Nous avons maintenant à exposer d'où venaient les peuplades franques qui s'établirent ainsi en Belgique. Toutes les deux, celles de la Ménapie comme celles du pays des Toxandres, sortaient de l'île des Bataves, qui était depuis longtemps devenue le vestibule de l'Empire pour toutes les tribus de la famille franque. Attirées par la richesse du sol provincial, ou poussées par les peuples cantonnés en arrière d'elles, elles passaient en Batavie, y absorbaient plus ou moins ce qu'elles trouvaient de population indigène, puis, après cette halte, se remettaient en marche et

pénétraient en pays romain. Le souvenir de ces migrations nous a été conservé d'une manière un peu vague, mais exacte cependant, par un historien du cinquième siècle ; selon lui, c'est pour échapper à la pression de leurs voisins les Saxons que les Francs se sont établis en Batavie (1). Une de leurs peuplades, celle des Saliens, a pendant quelque temps conservé son nom sur la rive gauche. Il se retrouve, en effet, au milieu du quatrième siècle, sous la plume des historiens contemporains (2), puis encore un peu plus tard dans l'Almanach de l'Empire (3). Après cela il disparaît, ou du moins, les rares fois qu'il en est fait mention, il n'a plus, comme celui des Sicambres, qu'une valeur purement poétique (4). Il n'est pas prouvé qu'il faille l'identifier avec l'adjectif salique, qui semble désigner plutôt la qualité du propriétaire libre. La loi salique, c'est, selon toute apparence, la loi des hommes de condition salique, et non celle des hommes de race salienne.

Les Saliens ne sont donc, en réalité, qu'une fraction du groupe occidental des Francs, qui comprenait encore des Bataves, des Gugernes, des Chamaves et des Tongres. Dès le cinquième siècle, tous ces noms étaient oubliés, et le peuple sorti de leur fusion s'appelait, comme sur la rive droite, le peuple des Francs. Les historiens ont pris l'habitude de comprendre sous la désignation de Saliens les peuples francs autres que les Ripuaires (5). C'est une

(1) Zosime, III, 3.

(2) Julien, *Opera*, éd. de Paris, 1630, p. 314 ; Amien Marcellin, XVII, 8 ; Zosime, III, 6.

(3) La *Notitia dignitatum imperii* mentionne une cohorte de Saliens dans l'armée du *magister pedilum* d'Occident, une de *Salii seniores* dans celle du maître de la cavalerie des Gaules, une de *Salii juniores Gallicani* en Espagne.

(4) Ainsi dans Claudien, *De laudibus Stilichonis*, I, 241, et dans Sidoine Apollinaire, *Carmina*, VII, 237.

(5) Le nom des Ripuaires apparaît pour la première fois dans Jordanes,

erreur. Le peuple sur lequel régna la dynastie mérovingienne ne s'est connu lui-même que sous le nom de Francs, qui désignait également les Ripuaires. L'opposition entre ceux-ci et les Saliens est une conception assez tardive, ignorée encore des Francs de Clodion et de ceux de Clovis (1).

Ainsi, deux colonies franques, l'une vers 287, l'autre en 341, ont osé, selon le mot d'un historien, s'établir sur la rive romaine sans l'aveu des empereurs, et s'y sont ensuite maintenues avec leur permission. L'une s'est cantonnée sur le bas Escaut et s'est répandue dans les deux Flandres ; l'autre a pris pied dans le Brabant septentrional et dans la Campine actuelle. Fondues ensemble à un moment qui doit coïncider avec l'invasion de 341, elles ont constitué le noyau du peuple de Clodion. Le berceau de la monarchie française est dans les plaines des Pays-Bas.

c. 36, qui distingue entre *Riparii* et *Franci*, avec la même inexactitude que, par exemple, Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VII, 236 et 237, oppose *Salius* à *Francus*.

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, ma thèse a été reprise et développée par M. O. Dippe, *Der Prolog der Lex Salica* (dans *Historische Vierteljahrschrift*, 1899, pp. 178 et 186-188).

IV

LES FRANCS EN BELGIQUE

(*Suite.*)

Plus d'un demi-siècle va s'écouler sans que les colonies franques de la Toxandrie et de la Flandre attirent l'attention de l'histoire. Les rares fois qu'il sera question d'elles, on n'en parlera que pour signaler leurs revers. On dirait qu'elles cherchent à se faire oublier de l'Empire, ou à le réconcilier avec leur prise de possession irrégulière et violente. Tout le poids de la lutte entre Francs et Romains pèsera sur leurs compatriotes restés en Germanie, et qui, à leur tour, essayeront de forcer le passage. Mais, dans les assauts répétés qu'ils livreront à la frontière du Rhin, ce seront des Francs encore qu'ils rencontreront en face d'eux comme derniers défenseurs du monde romain. Rien ne montre mieux la vitalité de ce peuple, et la place qu'il prend dès lors en Occident. Il ne s'agit déjà plus de savoir si la Gaule sera romaine ou germanique; la seule question qui se pose, c'est si elle appartiendra aux Francs

romanisés ou aux Francs restés barbares. De toute manière, sous l'uniforme romain ou sous les étendards de ses rois nationaux, le Franc sera le maître de la Gaule. Voilà ce qu'enseignent les vicissitudes, souvent fort compliquées, du siècle dont l'histoire va passer sous nos yeux.

Le 18 janvier 350, le jeune empereur Constant, sous le règne duquel les Francs s'étaient établis en Toxandrie, périssait assassiné à la suite d'un complot qui paraît avoir été ourdi par le parti païen. Dans cette tragédie, tous les principaux rôles furent joués par des Francs. L'usurpateur, Magnence, était de race barbare et très probablement d'origine franque : il avait pour père un Lète et pour mère une devineresse (1). L'assassin fut un Franc du nom de Gaiso, et le dernier fidèle du malheureux empereur fut encore un Franc, nommé Laniogais, qui l'accompagna dans sa fuite jusqu'au delà des Pyrénées. C'étaient les Francs aussi qui, avec les Saxons, formaient les éléments les plus solides de l'armée de Magnence, lorsque celui-ci dut aller défendre contre l'empereur légitime la couronne qu'il avait usurpée. Mais ce n'est pas tout, car Constance se procura à prix d'or l'alliance des Francs du Rhin, et c'est avec leur appui, intéressé mais efficace, que l'empereur franc fut renversé du trône. Enfin, l'homme qui, en passant du camp de Magnence dans celui de son adversaire, décida du sort des deux rivaux, c'était le Franc Silvanus. On cherche vainement le nom d'un Romain dans cette lutte où tous les intérêts de Rome sont en jeu. Vaincu à Mursa (351), Magnence s'enfuit jusqu'à Aquilée, et d'Aquilée jusqu'à Lyon. Là, il apprit que la Gaule s'était révoltée contre son frère Decentius, à qui il

(1) Julien, *Cæsar.*, p. 20, ed. de Paris ; Zosime II, 45 et 54.

en avait confié la garde pendant son absence, que Trèves lui avait fermé ses portes, qu'il avait été battu par l'Alaman Chnodomar en voulant secourir la ville de Mayence, et que dans son désespoir il s'était tué. Tout croulait autour de lui : il n'avait plus qu'à imiter son frère, et il mit fin à ses jours par le suicide. Constance restait seul maître de l'Empire.

Il paya de la plus noire ingratitude la fidélité du général franc. Silvanus était né en Gaule, d'un père nommé Bonitus, qui avait rendu de signalés services à Constantin le Grand dans la guerre contre Licinius. Il était chrétien, et l'on peut le regarder comme le premier de sa race qui ait été conquis à la fois par le christianisme et par la civilisation romaine. Entraîné, sans doute malgré lui, dans le mouvement qui avait élevé Magnence, il s'en était dégagé à l'heure où la destinée était indécise encore, et où il y avait quelque courage à se prononcer comme il fit. Sa loyauté inspirait d'ailleurs tant de confiance, qu'aussitôt après la défaite de l'usurpateur, Constance l'avait renvoyé en Gaule pour y tenir les Francs en respect. Il s'était vaillamment acquitté de ce devoir, et de sa résidence de Cologne il ne cessait d'avoir l'œil sur ses compatriotes. Mais il était dit que l'Empire s'acharnerait à détruire tout ce qu'on faisait pour le sauver. Silvanus a ouvert la longue liste des barbares dont le bras est le dernier appui de l'Empire, et qui périssent par ordre des empereurs. La bouche des envieux et des intrigants, toute-puissante sous l'inepte Constance, eut bientôt fait de ruiner le crédit du fidèle serviteur dans l'esprit de son maître. Des lettres apocryphes attribuées à Silvanus et parlant de ses espérances impériales furent divulguées, et leurs prétendus destinataires arrêtés. L'imposture était évidente, mais tout le monde tremblait devant les combinaisons scélé-

rates qu'avait ourdies l'intrigue, car chacun pouvait craindre d'en devenir à son tour la victime. Seuls les officiers francs, assez nombreux à la cour (1), et dont plusieurs étaient liés d'amitié avec Silvanus, eurent le courage de protester. L'un d'eux, Malaric, flétrit tout haut l'infamie des délateurs, convoqua ses collègues pour les associer à ses démarches, déclara répondre de la loyauté de son compatriote Silvanus, offrit même d'aller le chercher et de le ramener à la cour, pour le mettre à même de s'expliquer sur les accusations lancées contre lui. Il voulait laisser sa famille en otage et fournir, comme répondant, un autre de ses compatriotes, le tribun des armatures Mellobaud, ou encore envoyer Mellobaud à sa place et devenir lui-même sa caution.

Mais c'est en vain que ces généreux barbares se débattaient au milieu de ces toiles d'araignées, qu'ils essayaient, sans y parvenir, de trancher avec l'épée. Au lieu de suivre la voie indiquée par Malaric, on imagina de dépêcher à Silvanus une espèce d'agent provocateur, nommé Apodemius. Ce misérable, pour le décider à la révolte, fit tout son possible pour lui laisser croire qu'il était déjà condamné. Pendant qu'il se consacrait à cette tâche odieuse, les calomniateurs de cour, mis en verve, s'avisèrent d'entraîner dans la chute de Silvanus celui-là même qui avait essayé de le sauver. Cette fois encore Malaric sembla venir à bout, à force de loyauté et d'énergie, de l'abominable complot : il rassembla les Francs, leur dévoila les nouvelles intrigues qui s'ourdissaient, leur montra que la cause de Silvanus était leur cause commune à tous et parla un langage tellement décidé, que l'empereur, plutôt par crainte que par esprit de

(1) Francis, quorum ea tempestate in palatio multitudo florebat. Amm. Marcell., xv, 5. 11.

justice, se décida enfin à ouvrir une enquête. L'enquête fit découvrir les faussaires et mit à nu toute la trame de l'intrigue. Néanmoins des influences puissantes sauvèrent les principaux coupables, et les autres ne furent punis que pour la forme.

Au milieu de tous ces légitimes sujets d'inquiétude et d'indignation, Silvanus, qui se sentait perdu, ne savait à quelle résolution s'arrêter. Un instant il rêva de se jeter dans les bras des Francs d'outre-Rhin, ses compatriotes après tout ; mais un ami fidèle lui exposa qu'il leur avait fait trop de mal pour pouvoir compter sur eux : « Ils vous tueront, lui dit-il, ou tout au moins vous trahiront à prix d'argent. » Et, sans doute, il lui rappela la tragique histoire de Proculus, qui, Franc d'origine comme lui, et comme lui maître de Cologne, avait eu le malheur de se fier aux Francs et avait été livré par eux aux Romains. Silvanus se laissa persuader ; seulement, obligé de mettre ses jours en sûreté, il recourut au moyen suprême des désespérés, et il se fit proclamer empereur. Quelques lambeaux d'étoffe rouge, arrachés à un étendard militaire, furent la pourpre de son inauguration.

La nouvelle de la révolte de Silvanus tomba comme un coup de foudre sur la cour imbécile qui avait tout fait pour pousser cet honnête homme à la défection. Lorsqu'elle arriva le soir au palais de Milan, le conseil impérial fut convoqué d'urgence, et l'on siégea au milieu de la nuit pour délibérer sur la situation. Tout le monde fut d'accord qu'il n'y avait qu'un homme pour la rétablir : c'était un vieux général du nom d'Ursicinus, que de basses intrigues avaient récemment dépouillé de son commandement militaire en Orient. On convint que l'empereur ferait semblant d'ignorer la révolte de Silvanus, qu'il lui présenterait Ursicinus comme son successeur, et qu'il le

rappellerait à la cour par une lettre conçue en termes des plus flatteurs pour lui. Ursicinus avait carte blanche pour le reste. On ne lui donna pas seulement le temps de prouver qu'il était innocent des prétendus crimes qui avaient entraîné sa disgrâce, tant on était pressé de le voir partir, et tant on croyait peu à sa culpabilité. Les conseillers de l'empereur étaient heureux d'avoir mis aux prises les deux serviteurs les plus méritants de leur maître ; de toute manière, ils avaient gagné quelque chose. Ursicinus partit en toute hâte, accompagné d'une escorte dans laquelle se trouvait l'intègre narrateur auquel nous devons la connaissance de ce triste épisode (1). Il voulait arriver assez tôt pour que Silvanus pût le croire parti de Milan avant que la nouvelle de sa révolte y fût arrivée.

Ursicinus trouva Cologne dans une animation extraordinaire ; elle était remplie de soldats, et agitée par les préparatifs que Silvanus faisait pour recevoir l'assaut des troupes impériales. Il vit bien qu'il était inutile d'attaquer de front un homme si bien entouré, et qu'il ne fallait compter, pour réussir, que sur la ruse. Lui qui avait été récemment encore victime des intrigants et des calomniateurs, il recourut, pour perdre Silvanus, aux basses et honteuses manœuvres dont il avait eu à souffrir lui-même. Il faut remarquer qu'Ursicinus passait pour avoir du mérite, et qu'il travaillait pour son maître légitime ; mais c'est le propre de la décadence de marquer d'une tare de dégradation les vertus les plus respectables, en les employant à des œuvres indignes d'elles. Ursicinus gagna la confiance de Silvanus en affectant de se plaindre avec lui des procédés de la cour, et de l'ingratitude qui était la seule récompense des honnêtes gens. Pendant que de la sorte il endormait

(1) Lire toute l'histoire de Silvanus dans Ammien Marcellin, xv, 5 et 6.

Silvanus et le plongeait dans une fausse sécurité, sous main il gagnait ses officiers et préparait sa chute. Un beau matin, au lever du soleil, le complot éclata. Attaqué par une bande de rebelles qui massacrèrent sa garde du corps, Silvanus, qui se rendait à la messe, fut obligé de se réfugier en toute hâte dans la chapelle chrétienne ; mais il y fut poursuivi et massacré.

Ainsi périt cet infortuné, qui avait mieux mérité de l'Empire, et dont la cour était parvenue à faire un usurpateur malgré lui. Il laissait une mémoire sans reproche, et le silence de l'historien qui fit partie de l'ambassade envoyée pour le perdre est un éloquent témoignage rendu à ses vertus d'homme et à son honneur de guerrier. Il avait su inspirer des amitiés fidèles, comme fut celle de Malaric, et de nobles dévouements, comme celui dont on va parler. Parmi ses domestiques, il y avait un chétif petit homme du nom de Proculus, qu'on avait mis à la torture après sa mort pour lui faire avouer les crimes imaginaires de son maître, et révéler les noms de ses prétendus complices. Tout le monde tremblait que le malheureux, vaincu par les souffrances, ne dénonçât une multitude d'innocents. Mais Proculus supporta les plus cruels tourments sans accuser personne, et, pendant que le bourreau lui brisait les membres, il ne cessa de protester de l'innocence de Silvanus, qu'il établit par des arguments sans réplique. Un dévouement aussi sincère, mais moins pur, fut celui de cette esclave de Silvanus qui était échue, après la confiscation de ses biens, à l'un des auteurs de sa mort, nommé Barbation. Elle le dénonça avec sa femme pour crime de lèse-majesté, et, les ayant fait condamner à mort, elle eut la satisfaction d'offrir ces têtes odieuses aux mânes du maître qu'elle pleurait.

Il était juste de nous arrêter un instant devant la figure

de Silvanus; il montre ce qu'on pouvait faire, au quatrième siècle, d'un barbare converti, et quelle somme de ressources morales les peuples germaniques mettaient à la disposition de l'Empire, qui s'acharnait à les gaspiller de la manière la plus criminelle. Que fallait-il attendre de souverains qui, n'ayant pas de meilleurs défenseurs que leurs volontaires barbares, plongeaient eux-mêmes le poignard dans ces vaillantes et loyales poitrines, et qui, aussitôt après, tremblaient de peur en s'apercevant de ce qu'ils avaient fait ? Il n'y a rien de plus misérable, et c'est un spectacle que Rome ne se lassera plus de donner jusqu'à la fin.

Les Francs d'outre-Rhin se chargèrent de faire de sanglantes funérailles au compatriote qui leur avait été un voisin si redoutable (1). A peine avait-il disparu, qu'ils se précipitèrent sur la Gaule désormais sans défense. Cologne, le boulevard de la Germanie, soutint quelque temps leur assaut à l'abri de ses solides murailles; mais, sans doute parce qu'ils y trouvèrent des intelligences parmi les fidèles de Silvanus qui voulaient le venger, elle finit par tomber dans leurs mains, et ils y mirent tout à feu et à sang. La porte des Gaules leur était toute large ouverte maintenant, et le pont de Constantin, qui jusqu'alors avait été un ouvrage avancé de la défense, devint pour eux la triomphale chaussée par laquelle ils passèrent en masses compactes sur la rive gauche. Pendant le même temps, le haut Rhin était forcé par les Alamans, et, depuis ses sources jusqu'à son embouchure, le beau fleuve ne vit plus sur ses deux rives que des déprédateurs barbares, qui détruisirent quarante-cinq villes sans compter une innombrable quantité de châteaux forts et de fortins. Rien ne

(1) Amm. Marcell., xv, 8.

leur résistait, ni enceinte ni armée ; au seul bruit de leur arrivée, les villes étaient abandonnées par les populations affolées (1). Mis en appétit par l'odeur du carnage, les Lètes cantonnés dans l'intérieur de la Gaule sentirent se réveiller leur instincts barbares ; ils voulurent avoir leur part de la curée, et comme de nouveaux Bagaudes, ils promenèrent le fer et le feu jusqu'au fond des provinces les plus éloignées de la frontière (2).

Que pouvait faire dans de telles conjonctures la cour de Milan, sinon de nouveau recourir à un de ces hommes qu'on tenait à l'écart tant qu'on n'avait pas besoin d'eux, et à qui l'on confiait les destins de l'État aussitôt qu'il était menacé ? Il fallut bien que l'empereur se résignât, malgré ses répugnances, à s'adresser à son jeune parent Julien, dernier survivant des neveux de Constantin le Grand massacrés au lendemain de sa mort.

Julien était alors un jeune homme à l'esprit sérieux et réfléchi, avec assez de talent et de caractère pour faire honneur à son origine dans tous les postes où il plairait à la fortune de l'employer. Il avait gardé jusque là l'attitude effacée qui convenait à ses malheurs et à sa dignité : il vivait dans la solitude, n'ayant d'autre société que celle de ses livres, trop timide et trop gauche d'ailleurs pour se faire valoir, même s'il l'avait voulu, dans un monde prosterné devant tous les caprices de l'étiquette. On ne se doutait guère, à la cour, de ce qui se cachait sous ces dehors réservés. On le savait passionné pour la littérature, et plein de vénération pour les rhéteurs qui avaient été ses maîtres, et parmi lesquelles brillait le sophiste Libanius. Ce qu'on ignorait, c'est que cette imagination ardente, refoulée sur elle-même et condamnée à ne trouver

(1) Julien, *Lettre aux Athéniens* ; Zosime, III, 1.
(2) Amm. Marcell., XVI, 11.

de satisfaction que dans la vie purement intellectuelle, avait été conquise entièrement par les grandeurs du monde antique, entrevu à travers la splendeur sans pareille dont l'entouraient ses poètes et ses philosophes. Les Muses l'avaient ramené devant les autels des dieux oubliés ; il s'y était épris du charme d'une mythologie que d'ailleurs les lettrés de son temps rajeunissaient au moyen d'ingénieux symbolismes. Son besoin d'idéal trouva une satisfaction dans ces poétiques rêveries ; la grandeur morale du christianisme, compromis à ses yeux par les royaux meurtriers de sa famille et par les sophismes de l'hérésie, ne fit pas d'impression sur cette âme d'écolier trop bien doué. Toutefois, dissimulé comme le sont d'ordinaire les opprimés, il cacha soigneusement au fond de son cœur les sentiments qui le remplissaient, et seuls les confidents les plus intimes de sa pensée purent entrevoir ce qui était réservé au monde, le jour où il serait donné à Julien d'en occuper le trône (1).

Tel était l'homme sur lequel Constance venait de jeter les yeux pour délivrer la Gaule des barbares. On le tira de sa solitude, on lui fit déposer le manteau de philosophe pour la pourpre impériale, on lui donna la main d'Hélène, sœur de l'empereur, puis, sans lui révéler la terrible nouvelle de la chute de Cologne, on le dirigea vers la Gaule avec la mission de faire rentrer cette province sous l'autorité impériale. Il partit sans joie, l'âme pleine de sombres pressentiments, se considérant comme une victime vouée à une mort certaine. Lorsque, revenant de la cérémonie de

1. Il faut lire sur Julien l'Apostat les pages pénétrantes où M. Paul Allard analyse avec un remarquable talent de psychologue les divers éléments qui se sont réunis pour faire l'éducation littéraire et théurgique de ce personnage, et pour le faire retomber dans les bras du paganisme. V. *Julien l'Apostat*, tome 1, Paris 1900, livre qui paraissait au moment où je corrigeais les épreuves de cette seconde édition.

son inauguration, il était descendu du char impérial pour entrer dans le palais de Constance, on l'avait entendu murmurer un vers d'Homère qui parlait du destin fatal d'un héros : et c'est par cette lugubre prophétie, enveloppée dans un souvenir classique, que le nouveau César débuta dans sa carrière.

Il fut d'ailleurs à la hauteur de sa mission. De Vienne, où il avait passé l'hiver, il courut au printemps de 356 délivrer Autun ; puis, par des chemins tout infestés de barbares, il gagna Auxerre et Troyes, où l'on osa à peine lui ouvrir lorsqu'il se présenta à l'improviste devant les portes, tant on y avait peur de l'ennemi qui tenait toute la campagne. De là il partit pour Reims, où il avait donné rendez-vous à ses troupes, et de Reims, s'avançant avec les plus grandes précautions, et en rangs serrés, à travers un épais brouillard qui masquait la présence de l'ennemi, il prit la route de l'Alsace. Il enleva aux barbares la ville de Brumagen, et, après en avoir nettoyé la contrée tant bien que mal, il courut en toute hâte à Cologne. Cologne, en effet, était le but avéré de l'expédition : il n'y avait rien de plus urgent que de reprendre cette position, d'une importance sans égale, qui commandait à la fois le cours du Rhin et la grande chaussée de Reims. Voilà pourquoi Julien brûlait les étapes, sans prendre le temps de détruire les ennemis qu'il rencontrait. Il fallut traverser une région désolée par les invasions successives, et qui offrait aux soldats le triste spectacle des ruines qu'ils n'avaient pu empêcher, et des désastres qu'ils avaient à venger. Tout le long du Rhin, les villes et les châteaux-forts n'étaient plus qu'un amas de décombres ; seule, Remagen était encore debout, ainsi qu'une tour solitaire dans le voisinage de Cologne. Julien pénétra sans obstacle dans la ville démantelée et à peu près déserte, que les barbares ne purent pas défendre :

ils n'avaient pas encore déposé leur aversion pour les enceintes muraillées, qu'ils regardaient comme des tombeaux, et ils ne savaient que faire des ruines qui étaient leur œuvre. Le général romain s'y établit avec ses soldats ; il en releva les murs, la remit en état de défense, et sans doute y rappela la population. Une série d'opérations militaires contre les Francs répandit la terreur parmi eux ; leurs rois furent forcés de faire la paix, et de respecter la sécurité du boulevard de l'Empire. Ce grand résultat obtenu, Julien revint par Trèves, et alla prendre ses quartiers d'hiver à Sens, au cœur de la Gaule.

Il venait de fermer ce pays à de nouveaux envahisseurs ; mais il y avait enfermé les anciens, et ils restaient terribles. Les provinces étaient sillonnées dans tous les sens par des bandes de Francs, d'Alamans et de Lètes, qui tenaient la campagne, qui coupaient les communications entre les villes, et qui, servis par des quantités d'espions et de traîtres, fondaient à l'improviste sur les endroits qui semblaient le plus en sûreté. Julien, qui avait cru pouvoir disperser ses troupes dans leurs cantonnements fut lui-même assailli à Sens par ces hardis pillards, et pendant trente jours il dut soutenir leur siège, sans que durant tout ce temps, soit trahison, soit impuissance, les troupes romaines des villes voisines pussent venir à son secours. Il se défendit tout seul, et finit par repousser l'ennemi. Au printemps de 357, il reprit l'offensive ; cette fois, c'était le haut Rhin qu'il s'agissait de reconquérir, et les Alamans qu'il fallait humilier. Mal servi, trahi même par un lieutenant inepte que Constance avait attaché à ses flancs, Julien parvint cependant à rebâtir Saverne, qui commandait la route du Rhin vers l'intérieur de la Gaule ; il arriva ensuite jusque près de Strasbourg, où il livra une sanglante bataille à sept rois alamans. Dans cette journée,

dont les principaux honneurs furent pour les auxiliaires barbares, Julien se couvrit de gloire, et il poursuivit les vaincus au delà du Rhin pour achever leur soumission.

Les Francs avaient profité de son absence pour reprendre le cours de leurs déprédations en Gaule Belgique. Sévère, maître de la cavalerie de Julien, allant de Cologne à Reims, était tombé sur eux dans le pays de Juliers, et il put rapporter à son général en chef les ravages qu'ils commettaient dans cette contrée de Belgique toujours éprouvée. La chose parut assez importante à Julien pour qu'au lieu de prendre pendant la mauvaise saison un repos mérité, il donnât tout de suite la chasse à ces insolents pillards. Ceux-ci, apprenant son arrivée, se jetèrent à la hâte dans deux forts à moitié ruinés sur les bords de la Meuse, dont l'histoire ne nous a pas conservé les noms, et, pendant près de deux mois d'hiver (décembre 357 et janvier 358) ils y résistèrent aux efforts qu'il fit pour les réduire. Comme le fleuve était gelé, et qu'il pouvait craindre que les assiégés ne s'échappassent à la faveur des ténèbres, il y fit circuler nuit et jour des bateaux qui ne cessaient d'en casser les glaces. Enfin la constance des Romains triompha de la fermeté des barbares ; épuisés de faim et de fatigue, ils furent obligés de se rendre, et Julien les envoya à l'empereur. Une armée de ravitaillement qui venait à leur secours rebroussa chemin en apprenant cette nouvelle, et le jeune César alla passer le reste d'une année si laborieuse dans une ville des bords de la Seine pour laquelle il avait une vive prédilection, et qu'il appelait sa chère Lutèce.

L'immense capitale qui est aujourd'hui le rendez-vous de l'univers entier n'avait alors rien de ce qui a fait la grande destinée de Paris, si ce n'est l'étonnante ampleur de son site prédestiné et le charme souverain de son beau fleuve.

Les forêts et les marécages en occupaient les deux rives : au bas de Ménilmontant s'étendaient des eaux croupis-pissantes ; le bois de Boulogne arrivait jusqu'au Louvre ; la Bièvre se frayait son chemin jusqu'à la Seine à travers des forêts de roseaux. Paris n'était encore que l'îlot de la Cité. Là, enfermée dans la double enceinte que lui faisaient les flots et les murs romains du troisième siècle, la ville surgissait comme une de ces citadelles de la civilisation qui sont à la fois un arsenal et un atelier. L'élément principal de la population était constitué par une puissante corporation marchande, celle des nautes parisiens, dont les barquettes sillonnaient incessamment la Seine et dont le souvenir est resté dans les armes de la ville : un navire aux voiles gonflées. Paris avait dès lors, si l'on peut ainsi parler, le caractère cosmopolite et international qu'il devait prendre au cours des siècles. Dans son étroite enceinte se dressaient les monuments de toutes les religions. Le dieu Esus y avait ses autels, ainsi que Cernunnos, le dieu aux cornes chargées d'anneaux, et le taureau Trigaranos qui portait trois grues sur son dos ; Jupiter y présidait au cours des flots, du haut de l'autel que les nautes lui avaient consacré sous Tibère ; Mithra y avait ses adorateurs, et, depuis longtemps, le Dieu qui devait détrôner toutes les idoles y possédait, sous le vocable de saint Étienne, un sanctuaire qui est aujourd'hui Notre-Dame de Paris. Au surplus, la ville, riche et pleine d'habitants, avait débordé sur les deux rives de son fleuve, où l'on a retrouvé ses monuments et surtout ses tombeaux. La rive gauche était particulièrement recherchée : c'est là que Constance Chlore, à ce qu'il paraît, avait bâti le palais des Thermes. Ce gigantesque monument, alimenté par l'aqueduc dont Arcueil garde encore les ruines et le nom, était le centre d'un vaste quartier romain qui s'échelonnait le long des voies con-

duisant à Orléans et à Sens. Julien, qui y demeurait, achève lui-même cette description ; il faut laisser parler ici la première voix qui ait présenté Paris au monde civilisé :

» J'étais alors en quartier d'hiver dans ma chère Lutèce : les Celtes appellent ainsi la petite ville de Parisii. C'est un îlot jeté sur le fleuve, qui l'enveloppe de toutes parts. Des ponts de bois y conduisent des deux côtés. Le fleuve diminue ou grossit rarement ; il est presque toujours au même niveau été comme hiver ; l'eau qu'il fournit est très agréable et très limpide. L'hiver y est très doux, à cause, dit-on, de la chaleur de l'Océan, dont on n'est pas à neuf cents stades, et qui, peut-être, répand jusque-là quelque douce vapeur : or, il paraît que l'eau de mer est plus chaude que l'eau douce. Quoi qu'il en soit, il est certain que les habitants de ce pays ont de plus tièdes hivers. Il y pousse de bonnes vignes, et quelques-uns se sont ingéniés d'avoir des figuiers, en les entourant, pendant l'hiver, d'un manteau de paille ou de tout autre objet qui sert à préserver les arbres des intempéries de l'air. Cette année-là, l'hiver était plus rude que de coutume : le fleuve charriait comme des plaques de marbre (1). »

C'est là, dans la future capitale du royaume des Francs, que le dernier des empereurs païens passa l'hiver à former des plans de campagne contre ce peuple. Sa tête roulait de vastes projets. Avoir remis la Gaule dans l'état où elle se trouvait avant la mort de Silvanus ne lui suffisait pas. Ce qu'il rêvait, c'était de faire rebrousser chemin aux événements qui avaient amené l'établissement des Francs en Gaule, et de rejeter au delà du Rhin ces audacieux violateurs du territoire impérial. Il y avait un intérêt capital pour l'Empire à redevenir le maître du cours inférieur de

(1) Julien, *Misopogon*, trad. Talbot, dans les *Œuvres complètes de Julien*, p. 294 et 295.

ce fleuve. C'était la plus importante voie de communication entre la Gaule et la Bretagne. Les flottilles qui revenaient tous les ans de l'île avec le blé nécessaire à la subsistance des troupes remontaient le Rhin et ses affluents, et déchargeaient leur cargaison dans les localités qui s'élevaient sur leurs rives ; de là, elles étaient distribuées facilement dans les divers campements de leurs vallées.

Mais depuis que les barbares occupaient les deux bords du fleuve ainsi que ses embouchures, rien n'était plus difficile que le ravitaillement des garnisons de Belgique et de Germanie. Il fallait tout décharger à Boulogne et dans d'autres ports de la Manche, d'où, au prix de difficultés considérables, et non sans grands frais, on faisait les transports dans l'intérieur au moyen de chariots. Outre cette difficulté vraiment capitale, qui devait être très vivement ressentie par les gouverneurs de la Gaule, on devine les embarras du commerce paralysé par la fermeture des principaux débouchés. Telle était la détresse, que le préfet du prétoire des Gaules, Florentius, avait offert aux Francs deux mille livres d'argent s'ils consentaient à rétablir la liberté de la navigation sur le Rhin.

Julien trouva cette négociation indigne d'un général romain : il résolut d'ouvrir le Rhin de vive force, en mettant à la raison ces orgueilleux Saliens qui prétendaient en interdire la navigation aux flottilles romaines. Faisant prendre à ses soldats des approvisionnements pour vingt jours, il se dirigea avec une célérité extrême du côté de la Toxandrie, au sud du Rhin et de la Meuse, où ils étaient établis depuis 341. Les barbares le croyaient encore à Paris que déjà il était à Tongres, et l'ambassade qu'ils lui envoyèrent le trouva dans cette ville. Leur arrogance était tombée : ils ne demandaient plus que la faveur de vivre en

paix dans leurs nouvelles demeures, et, pour le reste, ils promettaient sans doute fidélité et service militaire à l'Empire. Julien crut à bon droit qu'on ne pouvait pas compter sur ces natures mobiles, tant qu'on ne leur aurait pas fait sentir le poids des armes romaines. Il renvoya donc leurs ambassadeurs avec une réponse évasive ; puis, rapide comme l'éclair, il apparut immédiatement dans leur pays avec une portion de son armée, pendant que l'autre partie, qui s'avançait le long de la Meuse sous la conduite du maître de la cavalerie, venait les prendre à revers.

Surpris et désorganisés, les Saliens ne purent songer à la moindre résistance, et furent trop heureux de voir le général romain, victorieux sans avoir combattu, accorder enfin la paix à leurs instantes supplications Il va sans dire que la libre navigation du Rhin fut pour les barbares la condition et pour les Romains le plus précieux résultat de la paix (1). Julien, qui avait fait construire quatre cents barques en Bretagne, et qui en avait rassemblé deux cents en Gaule, disposa, dès le lendemain de sa victoire, d'une flottille nombreuse, qui rétablit immédiatement les communications de l'Empire avec sa grande province d'outre-mer. Pour un demi-siècle encore, grâce à ces opérations, la frontière de l'Empire fut ramenée au mur d'Adrien, et les Francs semblèrent redevenus un peuple tributaire enclavé dans ses frontières (2).

Il restait à dompter une autre peuplade franque, les Chamaves, qui, ayant pénétré en Gaule les armes à la

(1) On le voit, les Saliens occupent tout le cours inférieur du bas Rhin sur la rive gauche, et une victoire remportée sur eux en Toxandrie suffit pour ouvrir ce fleuve. Il n'y a donc eu qu'un seul peuple franc sur cette rive, du moins à partir de 341.

(2) Sur cette campagne, lire Julien, *Lettre aux Athéniens* ; Ammien Marcellin, XVII, 8 ; Zosime, III, 7.

main, venaient de s'établir à l'est des Saliens entre le Rhin et la Meuse. Julien, qui avait laissé aux Saliens leurs résidences, parce qu'ils les occupaient depuis deux générations avec la tolérance de l'Empire, ne pouvait user de la même longanimité envers ces nouveaux venus : ceux-ci ne devaient pas être domptés, mais chassés. Les Chamaves, prévenus par l'exemple des Saliens, avaient eu le temps de se mettre en garde, et ils opposèrent une vigoureuse résistance. Julien engagea à son service une espèce de géant barbare du nom de Charietto, qui, à la tête d'une troupe de Saliens, fit beaucoup de mal à l'ennemi, par des expéditions nocturnes d'où il rapportait quantité de têtes coupées. Après avoir tué ou pris un grand nombre de ces barbares, le général romain eut enfin la satisfaction de voir leurs envoyés lui demander la paix à genoux (1). Alors il les traita avec générosité, et rendit à leur roi Nebisgast son fils prisonnier, que le père tenait déjà pour mort; mais il insista sur l'évacuation du sol de la Gaule, et il leur fit repasser le fleuve (2).

Cette double expédition, au dire d'Ammien Marcellin, avait été achevée en moins de vingt jours, et les seuls barbares que Rome gardât désormais sur son territoire, c'étaient des tributaires ou des vassaux. Julien crut devoir affermir ces résultats en allant, au delà du Rhin, porter une terreur salutaire chez les incorrigibles envahisseurs. Deux expéditions, l'une en 359 et l'autre en 360 contre les Hattuariens, un autre peuple du groupe franc, les mit pour longtemps hors d'état de nuire. La pacification de la frontière était complète, et Julien put descendre le Rhin de Bâle jusqu'à son embouchure, rencontrant partout, le long de ses rives, les traces de ses victoires. On peut se

(1) Zosime, III, 7.
(2) Ammien Marcellin, XVII, 8.

figurer ce voyage comme une tournée d'inspection entreprise par le César pour reconnaître et activer les travaux de restauration de la frontière rhénane. Sous ses auspices, la ligne du Rhin se reformait rapidement ; les légionnaires encouragés et stimulés par lui, échangeaient l'épée contre la truelle ; les soldats auxiliaires eux-mêmes, si dédaigneux du travail manuel, s'en chargeaient pour faire plaisir au général, et les Alamans pacifiés s'employaient au charriage. Sept villes fortes se relevèrent ainsi de leurs ruines avec leur ceinture de murailles : ce sont Bingen, Andernach, Bonn, Neuss, Tricensimum, Quadriburgium et Castra Herculis. De vastes greniers y surgirent pour abriter les approvisionnements que les flottilles radoubées ou nouvellement construites apportaient de Bretagne. A l'abri de la frontière bien gardée, les villes de l'intérieur sortirent à leur tour du lit de cendres dans lequel elles gisaient. Fidèle à la tradition de Drusus, Julien rétablit la seconde ligne de défense de la Gaule sur la Meuse, et, sur les hauteurs qui dominent le cours de ce fleuve, il releva trois châteaux forts qui devaient en garder la vallée. Quant aux Saliens et aux Chamaves, ils furent obligés de fournir des auxiliaires à l'armée romaine, et leurs contingents nationaux, qui sont mentionnés dans la *Notice de l'Empire* (1), existaient encore du temps de l'historien Zosime (2). Tels furent les principaux résultats d'un gouvernement de quatre années qu'on peut résumer en trois mots : la Gaule pacifiée, la Germanie tenue en respect, et la Bretagne rattachée à l'Empire (3).

(1) *Notitia Dign.*, ed. O. Seeck, *Oc.*, v. 62, 177, 210 : vii, 129.

(2) Zosime, iii, 8.

(3) Les meilleures sources pour l'histoire du gouvernement de Julien en Gaule sont sa *Lettre aux Athéniens*, où il résume les actes de son gouvernement, et l'ample récit qu'en fait Ammien Marcellin dans ses livres XVI, XVII et XVIII. L'exposé de Zosime, au livre III de sa chronique, est un

Le malheur du monde voulut que l'homme qui brillait d'un si vif éclat au second rang fût élevé subitement au premier. On sait le reste, et comment, à ce sommet des choses humaines, le vertige impérial s'empara d'une tête que les strictes obligations d'un rôle subalterne avaient jusque-là protégée contre elle-même. On voudrait savoir ce que devint la Gaule après son départ, et si les mesures qu'il avait prises suffirent pour lui assurer le repos, au moins pendant les premières années. Mais l'attention de l'histoire se détourne d'elle au moment où Julien la quitte, et ne s'y laisse ramener que par le nouvel empereur Valentinien. Encore l'intérêt des évènements qui se passent sur ce théâtre a-t-il singulièrement baissé pour l'historien qui les raconte, depuis qu'il n'y rencontre plus son héros de prédilection. Il déclare passer sous silence quantité de conflits avec les barbares, parce qu'ils n'eurent pas de résultats appréciables, et parce qu'il n'est pas de la dignité de l'histoire de se traîner à travers des détails oiseux (1). Il est certain toutefois que le départ de Julien avait enhardi les barbares transrhénans au point qu'ils recommencèrent leurs incursions. Valentinien se hâta de ravitailler et de fortifier les villes du Rhin (2). Mais la preuve éloquente des inquiétudes que les barbares, et en particulier les Francs, inspirèrent pendant ce règne à l'Empire, nous la trouvons dans ce fait que la capitale de l'Occident fut de nouveau transférée, et cette fois de Milan à Trèves, en quelque sorte au seuil de la barbarie. Valentinien y passa presque tout son règne, et ses successeurs également.

sommaire beaucoup moins digne de foi, et particulièrement défectueux au point de vue de la chronologie

(1) Amm. Marcell., XXVII, 2, 11. Cf. ce que raconte Zosime, IV, 3. Cela n'empêche pas ce méchant historien de dire plus loin (VI, 3) que depuis Julien jusqu'à Constantin (411), rien ne fut fait sur le Rhin.

(2) Amm. Marcell., XXVII, 8, 5.

Cette mesure était imposée par les circonstances. Depuis le milieu du troisième siècle, c'était sur le Rhin, soit à Cologne, soit à Trèves, que se trouvait le centre de la résistance à la barbarie. Les empereurs gaulois l'avaient compris en prenant position à Cologne ; les tétrarques de Dioclétien le comprirent aussi, en s'établissant à Trèves. Tous les malheurs de la Gaule étaient dus à l'abandon de ces postes sous le règne de Constance, et il était d'une sage politique de retourner, comme fit Valentinien, à une stratégie qui avait donné de bons résultats.

Trèves redevint donc, pour un nouveau demi-siècle, la capitale de l'Empire d'Occident. De là, pendant plusieurs rudes années, Valentinien dirigea la lutte contre les Alamans, qui rentrèrent les premiers en campagne, contre les Francs qui reparurent peu de temps après, et contre les Saxons, qui, partie leurs rivaux et partie leurs complices, semblent associés alors à toutes leurs expéditions par terre et par mer (1).

L'empereur, homme énergique et consciencieux, paya vaillamment de sa personne. Nous le voyons un jour enlever leur butin aux Saxons ; un autre, courir d'Amiens à Trèves, sans doute pour refouler les Francs (2). Ce sont les Alamans qui lui donnèrent le plus de souci. En 368, ils s'emparèrent de Mayence, où ils massacrèrent la population réfugiée dans l'église chrétienne (3). Les Romains se débarrassèrent de leur roi Vithicab par un perfide assassinat (4), de leur roi Macrianus par un traité qui en faisait un allié de l'Empire (5). Plus tard, de nouveaux soulèvements s'étant produits parmi ces peuples, Gratien alla

(1) Amm. Marcell., XXVII, 8, 5.
(2) *Id.*, XXVII, 8, 1.
(3) *Id.*, XXVII, 10, 1.
(4) *Id.*, XXVII, 10, 3.
(5) *Id.*, XXX, 3, 4.

remporter sur eux la sanglante victoire d'Argentaria (377) après laquelle ils se résignèrent, pour obtenir la paix, à livrer toute leur jeunesse aux recruteurs de l'armée romaine (1).

Il n'est pas douteux, bien que nos sources soient muettes, que Valentinien traita également avec les Francs. A la bataille d'Argentaria, il y avait dans les rangs romains un roi franc du nom de Mellobaud, chef d'une des peuplades de la rive droite, qu'Ammien Marcellin qualifie de roi très belliqueux (2). Mellobaud avait alors, dans l'armée romaine, le rang de comte des domestiques, et il semble avoir été depuis plusieurs années l'ami de l'Empire, car on doit croire que c'est à sa demande que Valentinien était allé, en 373, battre les Saxons à Deuso, en pays franc (3). Faut-il croire qu'il se lassa de sa fidélité, et que c'est contre l'empereur qu'il combattait dans la campagne où l'Alaman Macrianus, qui servait sous les étendards romains, perdit la vie (4)? Il est difficile de le dire, et il suffit de constater qu'amis ou ennemis de l'Empire, les Francs, comme leurs voisins les Alamans, ne cessaient de le tenir en haleine.

On dirait aussi qu'ils eurent la main dans l'assassinat de Gratien en 383, et que l'usurpateur Maxime s'était assuré leur appui avant de s'emparer du trône. Autrement il serait difficile d'expliquer pourquoi ces hommes, si portés à profiter de toutes les occasions, ne bougèrent pas pendant les troubles que la mort de l'Empereur déchaînait sur la Gaule. D'ailleurs, Maxime montra dès l'abord une

(1) Amm. Marcell., XXXI, 10.

(2) *Id.*, XXXI, 10, 7.

(3) Saxones cæsi Deusone in regione Francorum. S. Jérôme, *Chronicon Eusebii cont.*; Paul Orose, VII, 32. Ce Deuso ne doit pas être confondu avec Deutz, qui est Divitia ; il faut plutôt penser à Duisburg.

(4) Ammien Marcellin, XXX, 3, 3.

sécurité et une puissance étonnantes : Théodose, pendant les premières années, n'osa pas l'attaquer malgré ses trop justes griefs, et la hardiesse avec laquelle il se jeta plus tard sur le jeune Valentinien II atteste combien il se sentait tranquille du côté des barbares.

Tout changea de face lorsque Maxime, forcé d'engager le meilleur de ses troupes dans la lutte contre Théodose, eut laissé la frontière du Rhin dégarnie. La foi des peuplades franques ne tint pas contre la séduction du pillage assuré. Oubliant les traités qui les liaient à l'Empire, trois monarques francs, Genobaud, Marcomir et Sunno (1), passèrent le fleuve et pénétrèrent dans la deuxième Germanie. Ils paraissent avoir commandé aux peuplades qui vivaient sur la rive droite au nord de Cologne. L'un d'eux, Marcomir, pourrait avoir été le roi des Ampsivariens, et les deux autres, ceux d'une peuplade voisine. On remarquera que Genobaud porte un nom que nous avons déjà rencontré au troisième siècle chez une autre peuplade franque, et, à une date aussi reculée, l'identité des noms portés par les barbares est souvent l'indice d'une certaine parenté de race. Ces trois chefs s'avançaient alliés, et semblent avoir formé une de ces confédérations temporaires et partielles qui ont toujours été pratiquées par les peuples de race franque (2). Cologne se crut perdue lorsqu'elle les vit passer le Rhin ; mais, on ne sait au juste pourquoi, ils ne s'arrêtèrent pas devant ses murailles, et allèrent faire une tournée dévastatrice en Belgique. Cependant les généraux romains, Quintinus et Nannenus, auxquels Maxime en partant avait confié la garde de la Gaule, rassemblèrent à la hâte leur armée à Trèves. Lorsqu'ils arrivèrent à Cologne pour

(1) Sulpice Alexandre dans Grégoire de Tours, II, 9.
(2) V. ci-dessus, p. 47 et 48.

fermer le chemin du retour à l'ennemi, celui-ci avait déjà en grande partie repassé le Rhin avec les dépouilles des provinces ravagées. Les Romains durent se contenter de courir sus au reste des pillards, qu'ils atteignirent à l'entrée de la forêt Charbonnière, et dont ils tuèrent un grand nombre. Ils délibérèrent ensuite s'il ne fallait pas poursuivre l'ennemi chez lui. Nannenus allégua que les chemins étaient trop difficiles, et que les Francs, prévenus, ne se laisseraient pas atteindre ; il refusa de s'associer à l'expédition et retourna à son poste de Mayence. Mais Quintinus, suivi des autres chefs, passa le Rhin près du château de Neuss, et pénétra dans ce qui s'appelait alors la France.

Dès la deuxième journée de marche à partir du fleuve, on tomba sur les habitations de l'ennemi ; c'étaient de grandes bourgades entièrement abandonnées. L'armée romaine incendia les bourgades et passa la nuit sous les armes. Le lendemain, à la pointe du jour, elle s'engagea, sous la conduite de Quintinus, dans les défilés boisés qui menaient à la retraite des Francs. Après s'y être avancée sans chemin jusque vers midi, elle vint enfin se heurter à des barricades formées d'arbres abattus, derrière lesquels l'attendaient les ennemis. Aussitôt une grêle de flèches empoisonnées accueillit les légionnaires surpris. Pendant qu'ils reculaient, non sans quelque désordre, dans les plaines marécageuses qui s'étendaient au pied des barricades, les Francs, profitant de cet instant critique, tombèrent sur eux de toutes parts. Alors s'engagea une lutte affreusement inégale. Cernés, enfonçant dans la fange, s'écrasant les uns les autres, cavaliers et fantassins, dans un pêle-mêle lamentable, sous la pluie incessante des traits ennemis, les soldats romains se débandèrent dans un véritable sauve-qui-peut. Un petit nombre seulement trou-

vèrent le salut dans la fuite ; le gros de l'armée, y compris la plupart des chefs, succomba sous les coups de l'ennemi (1).

Ces événements se passaient pendant qu'en Italie Maxime, vaincu et prisonnier, périssait à Aquilée sous les coups des soldats de Théodose (388). Peu après, le comte Arbogast, envoyé par l'empereur victorieux, venait mettre à mort le malheureux Victor, fils de Maxime (2), et ramenait en Gaule le jeune empereur Valentinien II. A partir de ce moment, les destinées de la Gaule reposèrent dans les mains de ce barbare ambitieux, violent et sans scrupules. Arbogast était Franc d'origine. Comme tant d'autres de ses compatriotes, il avait pris du service dans les armées impériales, et il venait de s'élever de proche en proche au rang de maître des milices. Son énergie, ses talents militaires, les services qu'il avait rendus faisaient de lui l'homme indispensable, bien qu'il fût resté païen, et qu'il ne s'en cachât nullement au milieu d'une cour chrétienne. Il mettait à profit cette haute situation, ainsi que son prestige auprès des soldats, la plupart Germains comme lui-même, pour asservir totalement le jeune empereur confié à sa garde. Valentinien II passa obscurément les quelques années de son règne nominal à Vienne, où il était tenu comme en chartre privée, pendant qu'Arbogast décidait de toute chose, se préoccupant moins des intérêts de l'Empire que de la satisfaction de ses passions barbares.

Pour une nature si hautaine, c'était une affaire d'honneur de réprimer les compatriotes qui avaient osé envahir l'Empire qu'il servait. Des haines de race et de

(1) Sulpice Alexandre, *l. c.*
(2) Idacius, a. 388 ; Prosper Tiro ; Zosime, IX, 47.

famille (1), les plus vivaces de toutes, étaient le seul souvenir qu'il gardât de son ancienne patrie : il voulait à tout prix humilier Marcomir et Sunno, et il se sentait assez fort pour l'entreprendre. Ainsi, de plus en plus, la lutte de la civilisation contre la barbarie tendait à n'être plus qu'une lutte personnelle entre barbares, les uns intéressés à maintenir l'Empire parce qu'ils le dominaient, les autres à le détruire pour s'emparer de son héritage. Arbogast passa le Rhin dès l'année suivante (389), et ne consentit à faire la paix avec les Francs qu'à la condition qu'ils restitueraient le butin, et qu'ils livreraient à l'Empire les fauteurs de la guerre. Il formula ces conditions, à ce qu'il paraît, dans une entrevue qu'il eut avec Marcomir et Sunno, et à la suite de laquelle ces deux chefs consentirent à lui livrer des otages. Selon l'habitude barbare, un banquet couronna les négociations, et l'on trinqua fraternellement (2). La fortune de leur compatriote romanisé était pour les deux princes l'objet d'une admiration qui n'était pas sans quelque respect ; ils s'informèrent de beaucoup de choses ; ils lui parlèrent aussi de ce grand évêque de Milan nommé Ambroise, dont le nom était venu à eux sur les ailes de la légende. « Le connais-tu ? dirent-ils à Arbogast. — Oui répondit-il, je suis son ami, et je dîne fréquemment avec lui. — Alors nous savons, reprirent ses interlocuteurs, le secret de tes victoires, puisque tu es

(1) Gentilibus odiis insectans, dit Sulpice Alexandre dans Grégoire de Tours, II, 9. C'est mal comprendre ce passage que de dire, comme Pétigny, *Études*, etc., I, p. 153, qu'Arbogast était parent de Marcomir et de Sunno.

(2) Paulin de Milan, *Vita Ambrosii*, dans Migne, *Patrol. lat.*, t. XIV, 39. Ce passage remarquable vient compléter d'une manière fort heureuse les indications de Grégoire de Tours, II, 9, qui, par ses extraits de Sulpice Alexandre, nous force à admettre deux campagnes d'Arbogast tout en n'en racontant qu'une seule. Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale sous la domination des Romains*, I, p. 173, avait déjà conclu à deux campagnes, bien qu'il ne paraisse pas avoir connu le passage de Paulin de Milan.

l'ami de l'homme qui dit au soleil : Arrête-toi, et qui le fait s'arrêter (1). »

Après sa victoire, Arbogast revint passer l'hiver à Trèves, d'où il pouvait surveiller de près les allures des Francs. Il faut croire qu'elles ne lui donnèrent aucun sujet d'inquiétude, et qu'il se crut assez tranquille de leur côté pour exécuter enfin le criminel projet qu'il nourrissait. En 392, il assassina son jeune maître Valentinien II à Vienne, et lui substitua le rhéteur Eugène, qui était son ami, et qui ne devait être sur le trône que son docile instrument. Mais les Francs se considérèrent comme dégagés des traités qui les avaient liés à l'empereur défunt : ils prirent les armes, et, au moment où il se prémunissait contre la vengeance de Théodose, Arbogast se vit obligé d'aller de nouveau mettre à la raison ces turbulents voisins. Il partit de Cologne au cœur de l'hiver, c'est-à-dire à un moment où les forêts, entièrement dénudées, ne pouvaient ni cacher des embuscades ni servir de retraite à des fuyards. Il ravagea d'abord le territoire des Bructères, et se jeta ensuite sur celui des Chamaves. Aucune résistance ne fut opposée par les Francs au cruel qui promenait le fer et le feu dans sa terre natale. Tout au plus quelques bandes d'Ampsivariens et de Cattes, sous les ordres de Marcomir, se montrèrent-elles au loin sur les

(1) Paulin de Milan, *l. l.* Si j'ai bien compris M. Lot dans son compte rendu de l'*Histoire poétique des Mérovingiens* (*Moyen âge*, 1893, p. 130), cette parole serait une invention du biographe. M. Lot n'a pas l'ombre d'une raison à alléguer en faveur de cette assertion. Paulin de Milan était le secrétaire de saint Ambroise ; la vie qu'il nous a laissée de ce saint est digne de toute confiance, et il a pris la peine de nous faire connaître la source à laquelle il a puisé ce détail : « Nam et nos, referente juvene quodam Arbogastis admodum religioso cognovimus qui tunc interfuit : erat enim in tempore quo hæc loquebantur vini minister. » L'histoire serait vraiment trop facile à écrire si le procédé de M. Lot venait à se répandre. Nous en bifferions de part et d'autre tout ce qui répugne à notre tour d'esprit, et il resterait une série de pages blanches.

hauteurs, mais sans oser descendre dans la plaine, et Arbogast revint après avoir humilié les barbares et vengé l'échec de Quintinus (1).

Le contraste entre ces deux faits d'armes est bien instructif. Invincibles pour des généraux romains les Francs n'étaient vaincus que par un des leurs. C'était un barbare qui était allé reprendre leur butin à des barbares, et Rome ne tenait debout qu'en s'appuyant sur les gens de cette race. Après avoir épouvanté ces peuplades, Arbogast pouvait traiter avec elles ; ainsi il les désarmait deux fois, et il assurait ses derrières au moment d'aller combattre Théodose. C'est ce qui explique l'apparition de son faux empereur Eugène sur les bords du Rhin, en 393, pour renouveler, dit un écrivain, les anciens traités avec les Alamans et les Francs (2). Entraînés sans doute par la parole d'Arbogast, beaucoup de ces barbares, d'ailleurs avides de butin, et apprenant qu'il s'agissait de conquérir l'Italie, s'enrôlèrent sous les drapeaux de l'usurpateur. Appuyés sur la coalition des deux paganismes, le romain et le barbare, Arbogast et Eugène étaient presque sûrs du triomphe, et en réalité ils mirent Théodose à deux doigts de sa perte. Mais la prodigieuse victoire d'Aquilée, remportée par l'empereur chrétien, ruina totalement les espérances des rebelles. Il fallut fuir, et Arbogast, réfugié sur les sommets des Alpes, préféra, comme Magnence, le suicide au supplice (3).

Théodose ne survécut pas à sa victoire. Le 15 janvier

(1) Sulpice Alexandre, dans Grégoire de Tours, II, 9.

(2) Sulpice Alexandre, *l. c.*

(3) Sur Arbogast : Claudien, *De III et IV consulatu Honorii ;* Zozime, IV, 53 ; Sulpice Alexandre, dans Grégoire de Tours, *l. c ;* Paul Orose, VII, 35 ; le comte Marcellin, a. 392 ; Idacius, même année ; Eunape, XVIII p. 111 ; Socrate, V, 25 ; Sozomène, VII, 24 ; Théodoret, V, 24 ; Philostorge, II, 1 ; Suidas, *s. v.* Ἀρβογάστης.

395, ce grand homme expirait, âgé de cinquante ans à peine, et laissant son trône à deux enfants mineurs. Tout semblait perdu dès lors, quand un homme parvint à conjurer encore pour quelques années l'explosion de la catastrophe. Ce sauveur de l'Empire, c'était de nouveau un barbare. Descendant le Rhin à cheval et sans escorte pendant l'année 396, Stilicon vit partout accourir au-devant de lui les chefs des peuples barbares, qui, au dire de son panégyriste, baissaient humblement la tête devant le général romain désarmé (1). Il est probable que ces succès furent dus principalement à son habile diplomatie, appuyée de raisons d'ordre purement matériel auxquelles les barbares n'étaient jamais insensibles. C'est l'or romain, sans contredit, qui l'aida à faire renverser chez eux les rois partisans de la guerre, et à leur en substituer qui étaient favorables à l'alliance avec Rome (2). Il n'en fallut pas moins une rare habileté pour obtenir des Francs l'extradition de leur roi Marcomir. Ce prince, qui mérite une place dans l'histoire des origines franques, alla terminer son orageuse carrière dans l'Étrurie, où il fut relégué, et où l'histoire le perd de vue. Quant à Sunno, il fut assassiné par les siens en essayant de venger Marcomir sur les traîtres qui l'avaient livré (3).

Ces résultats de la diplomatie romaine sont étonnants : ils le paraîtront davantage encore, quand on se souviendra qu'en 402, Stilicon crut pouvoir sans danger dégarnir les bords du Rhin, pour opposer le plus de forces possible à l'invasion d'Alaric. Ce fut une démarche d'une gravité exceptionnelle dans l'histoire. Renonçant à une domination qui avait près de cinq siècles d'existence, Rome re-

(1) Claudien, *De laudibus Stilichonis*, I, 202 et suiv.
(2) Pétigny, *Etudes* etc., I, p. 381.
(3) Claudien, *o. c.*, I, 241 et suiv.

culait devant l'avenir qui s'avançait sur elle, incarné dans des barbares, et l'Empire abandonnait nos provinces pour n'y plus reparaître. Comme s'il eût voulu faire son testament, il laissait le Rhin à la garde des Francs, et ce seront les Francs, en effet, qui deviendront ses héritiers légitimes, dans la pleine acception du mot. Ils ne cherchèrent pas à s'emparer du patrimoine par la fraude ou par la force, ou à en déposséder avant l'heure la société dont ils allaient hériter. Ils le gagnèrent loyalement, fidèles à son service, et en versant leur sang pour la défendre (1).

La catastrophe qui mit leur dévouement à l'épreuve pour une dernière fois éclata en 406. Vers la fin de cette année, une avalanche de peuples germaniques, Alains, Vandales, Suèves, d'autres encore, roula dans la direction du Rhin. Cette masse énorme semble avoir été partagée en deux colonnes, qui essayèrent de passer le fleuve sur deux points différents. Rome eut le temps de gagner un des chefs alains, Goar, qui fit défection ; d'autre part, dans le voisinage de Mayence, les Francs opposaient une résistance héroïque aux Vandales : ils leur tuèrent vingt mille hommes avec leur roi Godegisel, et ils auraient exterminé toute l'armée, si les Alains n'étaient venus à la rescousse sous leur roi Respendial.

Cette fois, les Francs succombèrent, et, le dernier jour de l'an 406, le gros de l'invasion leur passa sur le corps pour se répandre sur la première Germanie (2). Une autre partie de l'armée avait passé le Rhin plus bas, probablement vers Cologne ; de là, gardant toujours la direction

(1) Ce qui vient d'être dit exclut totalement l'hypothèse de Fauriel, *Hist. de la Gaule mérid. sous la domination des Germains*, I, p. 174, d'une invasion franque en 399, au cours de laquelle Trèves aurait été prise une première fois.

(2) Paul Orose, VII, 40 ; Prosper d'Aquitaine, a. 406 ; Cassiodore, *Chronicon*, a. 406 ; Renatus Frigeridus Profuturus, dans Grégoire de Tours, II, 9.

de l'ouest, elle traversa la seconde Germanie et la seconde Belgique jusqu'à Boulogne, ne laissant pas une ville debout sur son passage. Reims, Amiens, Arras, Thérouanne, Tournai, sont citées parmi celles qui périrent alors, et dont le sol fut transformé en pays barbare (1). Rien ne fut épargné, et ce qui restait de la culture romaine disparut dans la plus effroyable des tourmentes. D'innombrables villas incendiées et quantité de trésors enterrés à cette date racontent encore, avec leur muette éloquence, les souffrances inouïes qui frappèrent alors la race humaine dans nos contrées. Ce qui étonne, c'est qu'elles aient pu se relever après un pareil désastre. La stabilité de la civilisation romaine devait être grande, pour qu'on en retrouve encore tant de restes après cette date néfaste de 406. Du coup, le gouvernement des Gaules recula de Trêves à Arles, aussi loin que possible des barbares. Rome n'essaya plus même de reconquérir la Gaule septentrionale. Les Francs Saliens redevinrent un peuple indépendant ; les autres n'avaient pas cessé de l'être. Ainsi toutes les basses plaines arrosées par les grands fleuves belges, le Rhin, la Meuse, l'Escaut, échappaient à l'autorité romaine. L'Empire rétréci était désormais renfermé dans des frontières dont Arras, Famars, Tongres, Andernach, marquaient les derniers postes fortifiés du côté du Nord. Cologne était perdue, et, maîtres des deux rives du Rhin, les Francs se tendaient la main depuis les côtes de la mer jusqu'à la forêt Hercynienne. Eux seuls avaient profité de l'invasion : elle les avait violemment secoués, mais elle avait brisé les liens qui les attachaient à l'Empire, et elle avait mis à leur disposition les provinces sans maîtres abandonnées par les aigles romaines.

(1) S. Jérôme, *Epist.*, CXXIII (*ad Agerruchiam*).

Mais il est dans les destinées des peuples naissants de s'avancer vers l'avenir à tâtons, dans les ténèbres qui couvrent leur crépuscule matinal. A peine débarrassés du joug, et loin d'apprécier l'avenir qui s'ouvraient devant eux, les Francs s'attachèrent immédiatement aux premiers aventuriers qui voulaient prendre le titre impérial, comme si le monde barbare, pas plus que le romain, ne pouvait se passer d'empereur. Ils accueillirent d'abord un soldat de fortune dont le principal mérite était de porter le grand nom de Constantin, et qui, après s'être fait proclamer en Grande-Bretagne, passa sur le continent en 407. Il rallia autour de lui ce qui restait de garnisons romaines et d'auxiliaires barbares ; il renouvela, paraît-il, les traités avec les Francs, et il choisit parmi eux deux des plus hauts dignitaires de son armée, Nebiogast et Edobinc (1). Mais la carrière de Constantin fut aussi rapide qu'agitée. Trahi par Gerontius, son lieutenant, assiégé dans Arles par le général romain Constance, il fit un suprême appel aux Francs, et Edobinc partit pour aller lever de nouveaux contingents parmi ses compatriotes. Le lieutenant de l'usurpateur fut assailli et mis en déroute par Constance avant d'avoir pu opérer sa jonction avec son chef, et il périt dans la fuite. Constantin, abandonné de tout le monde, tomba aux mains d'Honorius, qui le fit mettre à mort (411). Un autre aventurier, du nom de Jovin, se fit alors proclamer à Mayence, et chercha lui aussi son point d'appui chez les Francs et les autres barbares. Mais Jovin ne put tenir que jusqu'en 413, et périt à son tour sous les coups des Visigoths, qui envoyèrent sa tête et celle de son frère Sébastien à Honorius. L'autorité de l'empereur de Ravenne fut ainsi rétablie dans le sud de la Gaule, grâce à une

(1) Zosime, VI, 2.

coûteuse alliance avec le peuple qui avait pillé Rome ; mais elle n'arriva plus même jusqu'à la Loire. Pendant plusieurs années, les villes de la Gaule centrale n'obéirent plus à personne, et tâchèrent de se gouverner et de se défendre elles-mêmes ; c'est seulement en 416 que les efforts d'Exsuperantius les ramenèrent pour quelque temps encore sous l'autorité romaine (1).

On dirait que les Francs avaient voulu attendre les résultats de la dernière tentative faite pour conserver en Gaule un gouvernement romain. Lorsqu'il fut avéré que les empereurs improvisés dans le Nord étaient au-dessous de leur tâche, alors seulement ils commencèrent à reconnaître que c'en était fait de l'Empire, et à s'adjuger ses dépouilles. Trèves, une première fois éprouvée par l'invasion de 406, tomba entre leurs mains en 413 (2). Un chroniqueur du septième siècle raconte qu'elle leur fut livrée par un grand seigneur nommé Lucius, qui voulait venger l'honneur de sa femme indignement outragée par l'empereur Avitus (3) ; mais il n'est nul besoin de cette historiette équivoque pour expliquer la chute de la Rome du Nord.

Le comte Castinus, qui commandait les dernières forces romaines de la Gaule septentrionale, se mit en devoir de

(1) Zosime, VI 5. Καὶ ὁ Ἀρμόριχος ἅπας καὶ ἕτεραι Γαλατῶν ἐπαρχίαι, βρεττανούς μιμησάμεναι, κατὰ τὸν ἴσον τρὰς ἠλευθέρωσαν τρόπον, ἐκβάλλουσαι μὲν τοὺς Ῥωμαίους ἄρχοντας, οἰκεῖον δὲ κατ' ἐξουσίαν πολίτευμα καθιστᾶσαι. C'est sur ce passage principalement que l'abbé Dubos a échafaudé sa fameuse thèse d'une confédération armoricaine.

(2) Treverorum civitas a Francis direpta incensaque est secunda inruptione. Renatus Profuturus Frigeridus, dans Grégoire de Tours, II, 9.

(3) Frédégaire, *Chonic.*, III, 7. Cette légende est évidemment calquée sur celle qui met aux prises, pour une raison analogue, l'empereur Valentinien III et le sénateur Pétrone Maxime. Procope, *Bell. Vandal.*, II, 4. — Au reste, Pétigny. *Etudes* etc., I, p 317 (note) est distrait en attribuant le récit de Frédégaire à *un écrivain byzantin* et en mettant en cause l'usurpateur Jovin au lieu d'Avitus.

la leur reprendre et réussit probablement, puisque, au dire d'un témoin qui a écrit vers le milieu du cinquième siècle, Trèves a été prise jusqu'à quatre fois de suite pendant ces années calamiteuses. Ces paroles sont la seule lueur qui vacille encore sur l'histoire de ce pays ; elle va être plongée dans les ténèbres les plus épaisses pendant près d'un demi-siècle. Avant que toute vie romaine s'éteignît, avant que les derniers tendons du puissant organisme qui avait rattaché la Gaule Belgique au monde romain fussent coupés ou séchés, il dut y avoir plus d'un tressaillement douloureux ; mais ces mouvements convulsifs d'un corps livré à l'agonie n'ont pas inspiré d'intérêt à l'historien, et peut-être n'en méritaient-ils pas non plus.

LIVRE II

I

L'ÉGLISE DES GAULES

Lorsque, après plusieurs siècles de combats opiniâtres, les barbares pénétrèrent enfin dans ce monde civilisé dont ils battaient depuis si longtemps les portes, ils eurent à soutenir de nouvelles luttes pour lesquelles ils n'étaient pas armés. Victorieux des vivants, ils devaient être vaincus par les morts. Rome, se faisant le spectre de ses propres ruines, venait épouvanter et égarer les malheureux envahisseurs. Avec cet ascendant prodigieux qu'elle gardait sur toutes les imaginations, elle troublait la tête des maîtres nouveaux, les entraînait dans des chemins perdus, leur suggérait de construire sur des fondements croulants, ou au milieu des atmosphères les plus malsaines. Bientôt ils disparaissaient, empestés par les miasmes ou écrasés sous la chute des fragiles édifices qu'ils avaient élevés. Ces scènes tragiques ont été pour les hommes de cette époque un spectacle fa-

milier. Il semblait que ce fût la vengeance de l'Empire, sortant de sa tombe pour y entraîner à sa suite tous les peuples qui avaient mené ses funérailles. L'un après l'autre, ils ne mirent les pieds dans l'enceinte sinistre que pour y être immolés aux mânes des Césars.

Les Francs toutefois échappèrent à cette destinée. Au seuil du monde romain détruit, ils rencontrèrent un génie bienveillant qui les prit par la main, et qui les guida à travers les ruines des cités. Il prononça les paroles magiques qui les protégeaient contre le retour des spectres irrités; il les écarta des endroits empestés où achevaient de se corrompre les cadavres; il leur apprit à ne considérer les monuments qui croulaient autour d'eux que comme des matériaux pour construire des édifices plus durables. En leur montrant le parti qu'ils pouvaient tirer de ce qui restait de la civilisation romaine, il leur enseigna l'art de s'en passer. Ce génie, c'était l'Église catholique. Elle seule, au milieu de l'affolement universel des civilisés et de l'erreur grossière des barbares, elle gardait une claire conscience d'elle-même, se rendait compte des misères du passé et entrevoyait les formes naissantes de l'avenir. Il est donc essentiel de la connaître telle qu'elle était, au moment où allait avoir lieu sa rencontre providentielle avec le peuple des Francs.

Le nord de la Gaule a tout reçu de la Gaule méridionale : le christianisme comme le reste. On peut dire que pendant des siècles, la vie sociale de la Belgique et des deux Germanies a été la copie affaiblie de celle qui florissait dans la Narbonnaise et dans la Viennoise. De même que dans le midi, les villes étaient plus nombreuses et plus grandes, l'opulence plus répandue, la vie publique plus animée, la splendeur des lettres et des arts plus éclatante, de même, dans le nord, l'Église était moins organisée, ses

diocèses plus étendus, ses fidèles plus éparpillés, ses institutions moins achevées, son influence moins ancienne et moins féconde. Pour la civilisation chrétienne comme pour la civilisation païenne, les prototypes étaient dans le midi, et c'est du midi que rayonnait toute culture sur les marécages de la Batavie et sur les vastes solitudes de l'Ardenne.

De Lyon, où il avait fait comme une première étape, le christianisme s'était répandu vers le nord, à la fois dans la direction de l'ouest et de l'est, s'affermissant le long des chaussées dans les villes. On ne peut pas marquer exactement la date de son introduction, et l'histoire ne nous a gardé aucun souvenir de ses premières années dans ces provinces ; mais il est certain qu'il a dû y pénétrer de bonne heure. De même que l'apparition de la verdure à la surface de la terre suppose une longue et forte germination invisible dans les entrailles du sol, de même les plus anciennes manifestations de la vie chrétienne en Belgique ont derrière elles tout un passé de laborieux efforts et de pénibles épreuves.

On ne peut donc nier qu'il y ait eu, dès les premiers temps, des chrétiens dans les villes du nord de la Gaule. Le mouvement de la vie amenait dans cette région des gens de tous les pays et de toutes les catégories, et parmi les marchands, les esclaves, les juifs, les Syriens, les Grecs, les soldats qui venaient s'y établir, il a dû y avoir plus d'un adorateur du Christ. Dès le premier jour aussi, il s'y sera trouvé des âmes que la doctrine de la Rédemption aura conquises, et qui se sentaient attirées vers elle par un mystérieux attrait. Si des divinités orientales comme Isis et Mithra ont eu des fidèles en Gaule (1), et si

(1) Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, pp. 158 et suivantes.

des traces de leur culte ont été relevées dans plusieurs villes de la Belgique et de la Germanie, comment pourrait on supposer que le plus populaire et le plus consolateur de tous les cultes y serait resté totalement inconnu ? Il est vrai qu'il n'a laissé aucune trace dans l'épigraphie ; mais ce silence des pierres funéraires n'est autre chose qu'un éloquent témoignage du danger que les premiers chrétiens de nos pays couraient à manifester ouvertement leur foi.

On voudrait savoir quelle était, dans les diverses cités de la Gaule, la condition de ces premiers chrétiens. Vivaient-ils dans la dispersion, selon le langage de l'Écriture, ou étaient-ce des groupes assez compacts pour former une église locale, avec un évêque à leur tête ? Évidemment, et surtout dans les premières générations, toutes les villes n'auront pas possédé une communauté en règle : leurs chrétientés restaient, dans ce cas, sous l'obéissance d'une ville voisine où les fidèles étaient plus nombreux. Le nombre des diocèses était donc fort inférieur à celui des cités, et il est permis de croire qu'à l'origine il n'y en a eu que dans les métropoles, c'est-à-dire dans les chefs-lieux des provinces. Plus favorisées de la circulation, contenant une population plus dense et remuées par un plus grand nombre d'affaires et d'idées, les métropoles durent naturellement devancer leurs cités dans la connaissance de l'Évangile. La première forme sous laquelle se présente à nous l'organisation de l'Église dans le nord de la Gaule, c'est donc celle de diocèses immenses, grands comme des pays entiers, dont les sièges sont à Reims, à Trèves, à Cologne, et qui embrassent les deux Belgiques et la deuxième Germanie. Cette rareté des sièges épiscopaux, opposée à leur prodigieuse multiplicité en Italie, en Afrique et en Orient, est un des caractères distinctifs du régime ecclésiastique de l'Occident : il a été signalé au

quatrième siècle par un écrivain bien informé (1), quoiqu'à cette époque il fût déjà beaucoup moins accentué que dans les trois premiers.

Les légendes elles-mêmes ont gardé le souvenir lointain de cet âge en quelque sorte préhistorique de l'Eglise des Gaules : elles nous montrent un seul évêque occupant les trois sièges de Trèves, de Cologne et de Tongres, et Soissons rattaché avec d'autres cités encore à une chrétienté unique dont le centre est à Reims (2). Ce sont là tous les renseignements qu'on peut emprunter aux légendes ; il serait dangereux de les interroger sur des dates ou sur des faits précis. En général, elles obéissent toutes à une même tendance, qui consiste à faire remonter l'origine des sièges épiscopaux le plus haut possible. D'ordinaire elles la rattachent directement au prince des apôtres lui-même, dont les premiers évêques de la Belgique et de la Germanie auraient été les disciples. Ces légendes, dont on a longtemps considéré l'authenticité comme inattaquable parce qu'on les prenait pour des traditions immémoriales, ne remontent guère au-delà du neuvième siècle, et rien n'égale la naïveté avec laquelle ont procédé leurs auteurs pour vieillir les principales églises de la Gaule. Ils se sont bornés, en général, à reporter du troisième siècle au premier le fondateur ou le premier titulaire connu d'un siège épiscopal, sans se douter des mille invraisemblances que cette migration chronologique entraînait dans sa biographie. L'énorme écart qui en résultait entre lui et ses successeurs avérés était expliqué ensuite, lorsqu'on s'en apercevait, par les persécutions

(1) Théodore de Mopsueste, *In Epist. S. Pauli comment.*, II, p. 24, cité par Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, pp. 36-38, qui est à lire sur toute cette question des origines.

(2) Heriger, *Gesta episc tungrensium*, c. 7; Flodoard, *Hist. Eccl. rem.*, I, 3.

qui avaient interrompu la série des évêques, à moins qu'on préférât le combler tant bien que mal par des noms empruntés aux diptyques d'autres sièges. Lorsque, dans la suite, on a essayé de porter un peu de lumière dans ces obscurités légendaires, les historiens se sont trouvés bien embarrassés : voyant un même évêque placé par la légende au premier siècle et attesté par l'histoire au troisième, ils ont cru se tirer d'affaire en le dédoublant, et cet expédient fallacieux a été accueilli avec empressement par des fidèles plus désireux de sauver une tradition locale qui leur était chère, que de parvenir à retrouver l'aspect austère de la vérité. Nous ne reproduirons pas ces traditions ; elles sont nées longtemps après l'époque dont nous racontons les annales. Quelque valeur qu'on puisse leur accorder pour l'histoire des idées, ce serait fausser la couleur des temps et brouiller la succession des siècles que de leur assigner une place dans notre tableau. Il perdra en pittoresque ce qu'il gagnera en vérité, et beaucoup de lecteurs se plaindront peut-être de ne pas retrouver dans ces pages le charme poétique de ces fictions que le patriotisme ou la piété aimaient à accueillir sans contrôle. Mais rien ne peut prévaloir contre les droits de la vérité scientifique, pas même le désir légitime du narrateur de vivifier et d'embellir son récit.

Chose remarquable, de toutes les églises du nord de la Gaule, ce sont celles des deux Germanies dont l'antiquité est la mieux établie. Saint Irénée invoque leur foi comme une preuve de la catholicité des doctrines orthodoxes ; et ce Père de l'Eglise, qui écrivait vers la fin du deuxième siècle, et qui était le voisin des deux Germanies, n'a pu ignorer ce dont il parle avec tant d'assurance (1). Le té-

(1) Καὶ οὔτε αἱ ἐν Γερμανίαις ἱδρύμεναι ἐκκλησίαι ἄλλως πεπιστεύκασιν, οὔτε

moignage de saint Irénée est bien précieux, car Mayence et Cologne, les deux sièges auxquels il fait allusion, ne possèdent que de vagues et lointains souvenirs de leurs premières années, et c'est l'histoire, cette fois, dont, par une exception assez rare, les affirmations suppléent au silence de la légende. Cela montre que les églises n'ont pas toujours conservé leurs traditions historiques, et que souvent les chroniques pèchent par oubli autant que par fiction. Rien n'est mieux fait pour rendre réservé l'historien qui prétendrait nier l'existence d'une chrétienté primitive, pour la raison qu'il n'en reste pas de traces. Innombrables sont les phénomènes dont les traces mêmes ont disparu.

Les deux Belgiques sont-elles restées en arrière des deux Germanies, et peut-on croire qu'elles aient manqué d'organisation ecclésiastique alors que déjà les villes du Rhin en étaient pourvues ? Il faudrait répondre non, s'il suffisait qu'une thèse fût vraisemblable pour être vraie. Il faudrait répondre oui, si l'on pouvait soutenir qu'un fait historique n'a pas existé du moment qu'il n'est pas attesté à suffisance. Sans doute, les traditions de Reims et de Trèves font de saint Sixte et de saint Materne des disciples du prince des Apôtres ; mais leur valeur est loin d'être à l'abri de toute contestation, et on ne peut opposer aucun argument péremptoire aux critiques qui veulent faire descendre l'un et l'autre jusqu'au milieu du troisième siècle. Qu'importe d'ailleurs ? Ce qui est certain, c'est que les sièges de Reims et de Trèves sont les plus anciens des deux Belgiques, et qu'ils ont surgi bien avant que l'édit de Constantin reconnût les droits de l'Eglise catholique à l'existence.

ἐν ταῖς Ἰβηρίαις, οὔτε ἐν Κελτοῖς, οὔτε κατὰ τὰς Ἀνατολάς, οὔτε ἐν Λιβύῃ οὔτε αἱ αἐτὰ μέσα τοῦ κόσμου ἱδρύμεναι. Saint Irénée, *Adversus hæreses*, II, x, 2.

Quant aux autres sièges épiscopaux, ils n'ont pas l'antiquité de ceux des quatre métropoles. C'est en vain qu'ils exhibent des généalogies par lesquelles ils prétendent remonter jusqu'à saint Pierre. Les légendes qui leur attribuent une si illustre origine sont récentes, et l'on s'aperçoit, à leur manque de netteté et de précision, combien elles sont peu sûres de ce qu'elles racontent. Ni saint Materne de Tongres, ni saint Saintin de Verdun, ni saint Mansuy de Toul, ni saint Lucien de Beauvais, ni saint Piaton de Tournai ne peuvent considérés comme des personnages du premier siècle. Pour les sièges d'Arras, de Thérouanne et de Cambrai, ils sont, de leur propre aveu, postérieurs à l'époque apostolique, puisqu'ils ne se sont jamais réclamés de saint Pierre ni de ses disciples. S'ils ont eu des chrétiens avant la date où apparaît leur premier pasteur connu, c'est à Reims ou à Trèves qu'ils avaient alors leur évêque. On n'enlève rien à l'ancienneté de leur foi en le constatant, et en s'efforçant de mettre leurs annales primitives d'accord avec les enseignements généraux de l'histoire.

Les diocèses de la deuxième Belgique ont d'ailleurs une gloire plus haute et plus enviable, qu'on leur contestera moins facilement. A l'exemple des églises de Reims, de Trèves et de Cologne, plusieurs trempent leurs racines dans un sol arrosé en abondance par le sang des martyrs. Elles ont rendu témoignage du Christ rédempteur devant les juges et devant les bourreaux, et le scepticisme le plus systématique ne peut écarter la masse imposante des traditions qui établissent ce grand fait. Quelque part qu'il faille accorder à l'imagination dans les récits des hagiographes locaux, l'œil découvre, sous le tissu des légendes, le fond de vérité historique qu'elles se sont attachées à orner de fleurs. Dès le quatrième siècle, Cologne véné-

rait, dans un oratoire aujourd'hui remplacé par l'église Sainte-Ursule, les vierges *qui avaient versé leur sang pour le nom du Christ* (1). La gloire des martyrs thébéens, dont les reliques se conservent dans les principales villes rhénanes, était célébrée dès lors ; Cologne leur rendait un culte (2), et la ville de Xanten vénérait, dans les saints Mallosus et Victor, deux soldats de cette phalange héroïque (3). Reims, au sixième siècle, se souvenait avec reconnaissance de Timothée et d'Apollinaire, dont l'un périt pour avoir prêché l'Evangile au peuple, et l'autre pour s'être converti en assistant à son supplice (4). Saint Piaton à Tournai, saint Quentin (5) dans la ville qui porte aujourd'hui son nom, étaient l'objet d'un culte immémorial. Soissons entourait d'une vénération particulièrement touchante la mémoire de deux ouvriers martyrs, Crépin et Crépinien, qui avaient rendu leur témoignage dans la dernière persécution (6).

L'Eglise des Gaules grandissait ainsi dans les épreuves. Mais il semble que l'histoire, complice des persécuteurs, ait voulu lui enlever jusqu'à la gloire de ce sacrifice, tant elle a plongé dans l'ombre le courage des confesseurs et les généreux combats des martyrs. L'édit de tolérance de 313, qui lui rendit le droit à l'existence, a permis aussi que désormais le grand jour brillât sur sa vie jusqu'alors cachée. A peine fut-elle libre qu'elle sortit de ses retraites, et qu'on la vît apparaître partout, organisée et agissante.

(1) V. l'inscription de Clematius dans Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, I, p. 570, qui la dit antérieure à 464 de notre ère. Klinkenberg, dans les *Bonner Jahrbücher*, t. LXXXVIII, la croit de la seconde moitié du quatrième siècle.

(2) Grégoire de Tours, *Gloria Martyrum*, c. 64.

(3) *Id.*, *ibid.*, c. 63.

(4) *Id.*, *ibid.*, c. 54 ; Flodoard, *Hist. Eccl. rem.*, I, IV.

(5) *Vita S. Eligii*, l. II, c. 7.

(6) *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 25 octobre, t. XI.

Dès 314, un concile convoqué à Arles par Constantin le Grand pour juger les querelles des chrétiens d'Afrique y amenait, dans les voitures de l'Etat, les principaux métropolitains de l'Occident. La Bretagne, la Gaule, l'Italie, l'Espagne et l'Afrique avaient envoyé leurs prélats les plus éminents. La Gaule en particulier était représentée par les titulaires de sept métropoles, et parmi eux nous rencontrons Imbetausius de Reims, Agroecius de Trèves et Materne de Cologne. Imbetausius avait amené son diacre Primogenitus ; Materne était également accompagné d'un diacre, nommé Macrinus ; un exorciste du nom de Félix était le compagnon de l'évêque de Trèves. Les actes du concile portent la signature de ces six personnages, les plus anciens représentants des trois grandes églises franques dans un document authentique (1). Cette assemblée d'Arles est comme l'ébauche de celle qui devait, quelques années après, siéger à Nicée ; elle a d'ailleurs un intérêt spécial pour l'Occident, car elle nous montre ce qu'était l'Eglise des Gaules au lendemain des grandes persécutions, avec son organisation universelle et ses cadres encore incomplets.

Les annales des sièges épiscopaux sont désormais entrées dans une phase de certitude ; les diptyques vont nous offrir des noms qui ont leur place marquée dans l'histoire et non plus dans la légende. Ceux de Trèves sont éclairés par la vive lumière des événements auxquels furent mêlés ses évêques, et des mérites éclatants que s'acquirent plusieurs d'entre eux. Depuis Agroecius, on voit se succéder dans la chaire de cette ville Maximin, Paulin, Brito, Félix, puis la liste s'arrête à l'entrée fatale du cinquième siècle. A Reims, nous rencontrons, à partir d'Imbetau-

(1) V. Sirmond, *Concilia Galliæ*, t. I, p. 8.

sius, une succession ininterrompue de pontifes formée par Aper, par Maternien, par Donatien, par Viventius, par Sévère, et terminée par saint Nicaise. La liste de Cologne est moins complète : après Materne, nous n'y trouvons pour tout le quatrième siècle que deux pontifes, Euphratas et saint Séverin. Ces noms suffisent d'ailleurs pour montrer qu'à Cologne comme ailleurs, la hiérarchie n'a pas subi d'interruption ; ce n'est point parce que l'histoire a oublié les noms des autres évêques qu'il doit être permis de contester leur existence.

A la faveur de la paix profonde dont l'Eglise ne cessa de jouir sous le règne de Constantin, en Gaule comme ailleurs, elle put compléter ses cadres, multiplier ses diocèses, et donner de ces signes de vie qui attirent l'attention des annalistes. Toutefois, à part les trois sièges métropolitains dont il vient d'être question, nous ne voyons qu'un seul diocèse qui soit représenté dans les conciles du quatrième siècle ; c'est celui de Tongres, gouverné vers 343 par saint Servais. Une tradition assez digne de foi veut, d'autre part, que saint Sinicius, premier évêque de Soissons, ait été un disciple de saint Sixte, ce qui placerait son existence aux abords de l'an 300. Partout ailleurs, l'histoire reste muette encore, et les listes épiscopales qu'elle nous fournit manquent de garanties suffisantes. Nous n'en conclurons pas que les divers sièges de la Belgique première et de la Belgique seconde n'ont été fondés que plus tard, mais nous nous abstiendrons d'invoquer des annales sur lesquelles continue de planer une incertitude absolue.

Les métropoles restent donc seules en possession de fixer nos regards pendant toute la durée de ce quatrième siècle, si grand et si fécond dans l'histoire de l'Église. Il fut grand et fécond aussi pour les régions de la Gaule

septentrionale, où le nombre des chrétiens se multiplia bientôt d'une manière extraordinaire. On peut affirmer sans témérité que, dans les grandes villes, la majorité de la population adorait Jésus-Christ. C'est le témoignage formel d'un écrivain de cette époque (1), et nous en avons une autre preuve dans les nombreuses inscriptions chrétiennes de Trèves, où la présence de la cour devait naturellement gagner à la religion nouvelle une multitude de fidèles (2). L'histoire de Mayence est peut-être plus éloquente encore. En 368, nous dit un contemporain, le chef Alaman Rando profita, pour s'emparer de cette ville, d'un moment où la population était rassemblée pour une fête religieuse dans l'église chrétienne (3). Partout, les édifices sacrés de la première heure étaient devenus insuffisants, et l'on travaillait activement à en bâtir de plus vastes et plus beaux. On en élevait un à Trèves du temps que saint Athanase y était exilé, et l'on y célébrait les saints mystères même avant son entier achèvement (4). Reims avait plusieurs sanctuaires : à côté de sa vieille cathédrale de Saint-Sixte, qui surgissait en dehors de son enceinte, l'illustre préfet Jovin avait bâti la basilique de Saint-Agricole, et l'évêque Imbetausius avait élevé, à l'intérieur de la ville, l'église Saint-Symphorien, qui pendant quelque temps remplaça Saint-Sixte comme cathédrale, jusqu'à ce qu'elle fut à son tour remplacée par celle que saint Nicaise éleva

(1) Signum quod perhibent esse crucis Dei
Magnis qui colitur solus in urbibus
Christus perpetui gloria numinis
Cujus filius unicus.

Severus Sanctus (Migne, *Patrologie latine*, t. XIX).

(2) Elles sont recueillies dans Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 2 vol. in-4°, Paris, 1856, et *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, in-4°, Paris, 1892, et dans Kraus, *Die Christlichen Inschriften der Rheinlande*, 2 volumes, Fribourg en Bade, 1890-1891.

(3) Amm. Marcell., XXVII, 10.

(4) S. Athanase, *Apologie*, I, 682.

en l'honneur de la Vierge Marie (1). Beauvais possédait, à proximité de son enceinte, un sanctuaire où reposait le corps de son martyr saint Lucien : il fut livré aux flammes pendant les invasions (2). L'existence d'une église chrétienne à Cologne est attestée au moins à partir du milieu du quatrième siècle ; c'est là que voulait se rendre le malheureux Silvanus, lorsqu'il fut surpris par les émeutiers qui le massacrèrent (3). Ce sanctuaire toutefois le cédait en importance et en richesse à la splendide basilique qui s'élevait hors les murs, sur le tombeau de saint Géréon et des autres martyrs thébéens, et que le peuple nommait l'église des Saints-d'Or à cause de la richesse de ses mosaïques (4). Une autre basilique suburbaine, celle de sainte Ursule et de ses compagnes, était bien ancienne aussi, puisque, dès la seconde moitié du quatrième siècle, elle fut reconstruite par un pieux fidèle du nom de Clematius (5). Ces indications, que le hasard seul nous a conservées, nous permettent de nous figurer les révélations que ferait l'histoire, s'il s'était trouvé à cette époque, en Gaule, des annalistes pour raconter, comme faisaient ceux d'Orient, les progrès et les vicissitudes de l'Église de Dieu.

Tout nous autorise à croire que les chrétientés de la première heure étaient en possession d'une organisation régulière. Si maigres que soient nos renseignements, ils nous font voir que tous les échelons de la hiérarchie sacerdotale y sont occupés, et les prescriptions canoniques observées dans la vie du clergé. Nous avons déjà ren-

(1) Flodoard, *Hist. Eccl. rem.*, I, 3, 4, 6.

(2) Diplôme de Chilpéric Ier, dans Pardessus, *Diplômes*, t. I, p. 148 ; Pertz, *Diplomata*, p. 12.

(3) Ammien Marcellin, XV, 5 ; voir ci-dessus p. 95.

(4) Saint Grégoire de Tours, *Gloria Martyrum*, c. 61.

(5) Klinkenberg dans *Bonner Jahrbücher*, t. LXXXVIII (1889).

contré, sous la date de 314, des diacres à Reims et à Cologne, et un exorciste à Trèves (1). Les inscriptions de cette dernière ville mentionnent les noms de quelques ecclésiastiques encore : un prêtre Aufidius (2), un diacre Augurinus (3), un sous-diacre Ursinianus (4), un portier Ursatius (5). Nous constatons aussi que les clercs revêtus de l'un des ordres mineurs pouvaient être engagés dans les liens du mariage : les marbres nous font connaître le nom de Lupula, femme d'Ursinianus, et celui d'Exsuperius, fils d'Ursatius. Quant au prêtre Aufidius, la mention de sa femme Augurina et de son fils Augurinus prouve qu'il avait, lui aussi, une famille et un foyer ; mais Augurina ne prend sur le marbre funéraire que la qualité de sœur du défunt : chaste et touchante attestation de la continence gardée, au sein du mariage, par l'époux qui était devenu l'oint du Seigneur.

Toutes les conditions sociales, toutes les professions, toutes les races se rencontraient dans le troupeau du Christ. Depuis que la doctrine du Nazaréen était devenue celle des empereurs convertis, cela n'avait plus rien d'extraordinaire. Il serait donc oiseux d'énumérer les préfets du prétoire et les consulaires qui allèrent dormir l'éternel sommeil dans les cimetières chrétiens de Reims et de Trèves, à côté d'autres personnages de distinction dont les pierres tumulaires nous ont conservé la mémoire. Mais ce qu'il importe de noter, c'est l'accession spontanée à l'Évangile d'un grand nombre de barbares entrés au service de l'Empire, et qui acceptèrent sa religion comme le reste de la civilisation romaine.

(1) Voir ci-dessus, p. 132.
(2) Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, n° 233, 341.
(3) *Id.*, *ibid*, l. c.
(4) *Id.*, *ibid.*, n° 293, p. 396.
(5) *Id.*, *ibid.*, n° 292, p 395

Si, à cette date, ils n'avaient pas obéi à l'habitude de latiniser leurs noms germaniques, il est probable que nous en reconnaîtrions plus d'un dans le recueil des inscriptions chrétiennes du temps. Nous savons du moins que Silvanus, dont on a vu plus haut la fin tragique, était Franc d'origine, et nous avons le droit de supposer le christianisme de ses compatriotes Malaric et autres, qui lui témoignèrent dans ses malheurs un si chaud et si stérile dévouement. C'est, sous un nom romain, un chrétien encore que ce centurion Emeterius, qui servit pendant vingt-cinq ans dans une cohorte (*numerus*) de *Gentils*, et dont on a retrouvé la pierre au Drachenfels, près de Bonn, ornée, en signe de sa foi, du monogramme du Christ (1). Combien d'autres, dont la tombe n'a pas livré le secret, mais qui, sous la tunique du légionnaire, ont confessé le Dieu de Mallosus et de Victor, apportant à l'Évangile, bien des générations avant Clovis, les prémices de la nation franque. A vrai dire, tous les barbares qui vendirent leur sang à l'Empire n'étaient pas chrétiens; sous les souverains les plus zélés pour l'Évangile, les armées comptèrent dans leurs rangs, et jusque dans les grades supérieurs, un grand nombre d'adorateurs de Wodan, qui s'enorgueillissaient de ne pas fléchir le genou devant le Dieu de César (2). Mais ceux-là mêmes subissaient à leur insu le charme mystérieux que l'Église, par l'intermédiaire de ses grands hommes, exerçait alors sur les âmes les plus rebelles; ils se vantaient d'être les amis des évêques, et, au loin, leurs compatriotes d'outre-Rhin se persuadaient que cette amitié leur portait bonheur.

On voudrait pénétrer plus avant dans la vie cachée de ces chrétientés primitives, dont à peine nous venons de

(1) Leblant, n° 359, t. I, p. 485.
(2) Par exemple, au quatrième siècle, le célèbre Arbogast.

signaler les éléments matériels ; on voudrait s'asseoir à ces foyers domestiques placés sous la protection du Christ, respirer, en quelque sorte, l'atmosphère de ces fidèles, être le témoin de leur existence quotidienne, voir comment l'Évangile était pratiqué par les âmes qui se réclamaient de lui. Mais l'histoire est muette, et les tombeaux seuls élèvent leur voix de pierre pour trahir, par les éloges qu'elles décernent aux défunts, de quelle manière elles entendent les devoirs des vivants. Peu importe que ces éloges soient mérités, ou qu'ils ne soient que des formules banales ; ce qu'ils nous apprennent, c'est la conception que cette société se faisait de l'humanité régénérée, c'est l'idéal qu'elle assignait à la vie, et pour lequel il lui semblait doux de mourir.

Cet idéal, c'était la réalisation des conseils évangéliques. Ils étaient suivis par l'élite des âmes chrétiennes bien longtemps avant qu'il existât des institutions pour grouper en familles religieuses les amants de la vie parfaite. Les marbres de Trèves nous ont gardé la mémoire d'une jeune religieuse du nom de Léa, enlevée à l'âge de vingt-deux ans (1), et d'une autre, nommée Hilaritas, morte à cinquante *après avoir servi le Seigneur tous les jours de sa vie, et observé de toutes ses forces les préceptes du Rédempteur* (2). Ces servantes du Christ ajoutaient-elles déjà la retraite et la réclusion à l'existence religieuse qu'elles avaient choisie? Nous ne le savons pas, mais il est certain que, dès le quatrième siècle, la solitude était pratiquée à Trèves même et sous les yeux de la cour impériale. Saint Athanase, exilé de cette ville, y avait jeté la semence de la vie monastique, et il y avait laissé

(1) Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, numéros 258-259, p. 366.

(2) Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 336.

sa *Vie de saint Antoine*, ce livre dont le charme étrange a gagné tant d'âmes aux austères joies du sacrifice et du renoncement absolu. On y lisait comment ce saint, à l'aurore d'une vie riche de promesses et d'espérances, étant entré un jour dans une église d'Alexandrie, avait entendu lire le texte évangélique où il est dit : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez tous vos biens, distribuez-en le produit aux pauvres, puis venez et suivez-moi. » Cette parole était descendue sur son cœur comme un oracle d'en haut : il s'y était conformé à la lettre et sans tarder. Après s'être débarrassé du fardeau de ses biens temporels qui avaient été sa richesse et qui n'étaient plus que sa chaîne, il était parti pour la solitude, et là, pendant le reste d'une vie qui dura au delà d'une siècle, seul en présence du ciel dans l'immensité du désert, il mena cette existence surhumaine dans laquelle l'admiration de ses contemporains voyait l'idéal monastique réalisé (1).

Les anachorètes chrétiens de Trèves s'étaient inspirés de cet exemple. Ils avaient dit adieu au monde, et, n'emportant que les saintes Ecritures et la biographie d'Antoine, ils s'étaient retirés dans d'humbles cabanes disséminées aux alentours de la ville, où ils cachaient sous les livrées de la pauvreté une existence désormais vouée au mépris des mondains. Pendant que la foule se pressait aux jeux publics et courait fiévreusement à la recherche de tous les plaisirs d'une société décadente, ils jeûnaient et priaient, les yeux fixés sur les vérités éternelles, et vivaient d'une vie toute céleste aux portes d'un monde dont ils s'étaient fait oublier. Or, une après-midi de l'année 386, pendant que l'empereur Gratien assistait aux courses du cirque avec la cour, quatre jeunes gens de son entourage,

1. S. Athanase, *Vita sancti Antonii*.

que le spectacle fatiguait, étaient allés se promener au milieu des jardins et des vignobles qui, alors comme aujourd'hui, touchaient aux murs de la cité. Deux d'entre eux, conduits par le hasard de la promenade, passèrent devant une cabane où vivaient des anachorètes. Ils y entrèrent, et l'un d'eux, y ayant trouvé une vie de saint Antoine, l'ouvrit par curiosité. Dès les premières lignes, une émotion extraordinaire s'empare du jeune homme ; c'est comme le parfum lointain du désert sacré qui vient à lui, à travers ces pages qui parlent un si nouveau et si sublime langage. L'amour divin vient de s'allumer dans son âme ; il en est tout transporté, et, comme rempli d'indignation contre lui-même, il interpelle son ami :

« Dis-moi, je t'en prie, où prétendons-nous arriver au prix de tant d'efforts ? Quel est notre but et pourquoi servons-nous ? Notre plus grand espoir est de devenir les amis de l'empereur ; n'est-ce pas tout ce qu'il y a de précaire et de dangereux ? Et si nous y parvenons, par combien de périls arriverons-nous à un autre péril, qui sera le plus grand de tous ? Et puis, combien de temps cela durera-t-il ? Mais si je veux être l'ami de Dieu, je puis le devenir sur l'heure. »

Et, tout troublé de la vie nouvelle qu'il sentait naître en lui, le jeune homme reprit sa lecture. Cette fois, c'en était fait ; décidé à se vouer sans retard au service de Dieu, il le signifia à son ami.

« Ne me contredis pas, ajouta-t-il, si tu n'as pas le courage de m'imiter. »

Mais l'autre déclara qu'il voulait, lui aussi, entrer au service de Dieu et s'assurer la même récompense. Lorsque les deux camarades qui les cherchaient les retrouvèrent dans la cabane, vers la chute du jour, ils apprirent de leur bouche le récit de leur étonnante métamorphose. Ils

n'essayèrent pas de les détourner de leur généreux dessein, mais ils pleurèrent sur eux-mêmes, dit le narrateur, et, après les avoir félicités et s'être recommandés à leurs prières, ils revinrent au palais impérial, le cœur à terre. Mais les deux nouveaux anachorètes ne quittèrent pas leur cellule, où ils vivaient dans le ciel. L'un et l'autre avaient des fiancées : apprenant leur résolution, elles ne voulurent pas se laisser vaincre en générosité par ceux qu'elles aimaient, et elles consacrèrent leur virginité à Dieu (1).

Tel est le récit qu'un jour, à Milan, l'un des deux jeunes gens qui avaient assisté à la conversion de leurs amis, et dont le nom était Pontitianus, faisait à un jeune et brillant rhéteur du nom d'Augustin. Et, par un prodige nouveau de cette force mystérieuse qui avait agi sur les jeunes gens de Trèves, Augustin se sentit à son tour saisi par la main invisible de la grâce ; sa conversion fut décidée sans retour. Si quelqu'un veut savoir ce qu'est, au sein de l'Eglise catholique, cette solidarité des mérites qu'elle appelle la communion des saints, la voilà dans un de ses plus étonnants spectacles. Du fond de son désert, un solitaire de la Thébaïde convertit, après sa mort, les pages de l'empereur d'Occident circulant autour du cirque de Trèves, et se sert d'eux pour aller conquérir, dans une ville d'Italie, l'âme noble et orageuse qui avait jusque-là résisté aux larmes de Monique et aux enseignements d'Ambroise. Trèves paya sa dette de reconnaissance à l'Orient, auquel elle devait ses premiers moines, en suscitant, par l'exemple de ses anachorètes, le génie sublime qui devait être la lumière de l'Eglise d'Occident. Et l'instrument providentiel qui avait servi à opérer tant de grandes choses, c'était l'exil d'Athanase!

(1) Saint Augustin, *Confessions*, VIII, 6.

Ce sont ces hommes, les moines de la première heure, les ascètes de la solitude ou les anachorètes de la cour, ce sont toutes ces âmes fortes et incorruptibles de vrais chrétiens qui ont maintenu et sauvé la loi de Dieu dans un siècle où elle semblait menacée par ses propres fidèles. Depuis que le christianisme était devenu la religion à la mode, la multitude des vicieux et des mondains n'avait fait que changer l'étiquette de sa corruption et couvrait de l'étendard du Christ les hontes de la décadence. En entrant dans les rangs de l'Eglise, ils la compromirent plus qu'ils ne la servaient, et au lieu d'être sauvés par elle, ils furent sur le point de l'entraîner avec eux. Les tableaux que les contemporains nous tracent des mœurs d'une grande partie de la population chrétienne des villes sont lamentables. On y rencontre cette espèce de lèpre particulière des vieilles sociétés, qui consiste en une soif malsaine des plaisirs les plus frivoles, quand ils ne sont pas les plus corrupteurs. Trèves chrétienne semble à peine meilleure que Rome païenne : ce qu'il lui faut, ce sont des Francs expirant sous la dent des bêtes féroces dans l'arène, ce sont des cochers aux couleurs multiples se disputant le prix des courses dans le cirque, ce sont les émotions puériles et factices de l'estrade, substituées à tout autre sentiment dans ces cœurs devenus froids pour les grands intérêts de l'âme humaine et de la civilisation. La vie monastique fut la salutaire et indispensable réaction de l'esprit chrétien contre ce débordement de paganisme : elle affirma hautement l'idéal évangélique, elle en dressa devant tous les yeux le type réalisé ; elle replaça l'homme en face de sa mission, et dans sa condition véritable de pénitent et de travailleur. Tous les ascètes qu'elle enleva au monde pour en peupler les déserts, tous ceux que l'Eglise allait chercher dans les déserts pour les mettre à

la tête de ses diocèses, contribuèrent, à leur insu, à la plus grande œuvre sociale de l'époque. La somme de leurs austérités et de leurs mortifications constituait le contre-poids nécessaire des voluptés mortelles, et maintenait l'équilibre moral du monde.

Il est temps, après avoir parlé des fidèles, de faire connaître les pasteurs. L'épiscopat du nord de la Gaule a été à la hauteur de sa mission, et ceux qui en ont porté le lourd fardeau ont mérité de prendre place parmi les grands hommes qui ont été la gloire de l'Église du quatrième siècle. Dès l'origine, ils ont apparu comme les fermes et inébranlables défenseurs de la foi catholique. Éloignés des influences délétères du milieu byzantin, et éclairés par la vive lumière que projetait sur toute la Gaule le grand confesseur de la Trinité, saint Hilaire de Poitiers, ils étaient comme la solide et compacte réserve de l'orthodoxie, et ils ne se laissèrent pas entamer. Quand ils parurent dans les conciles du quatrième siècle, ce fut pour résister avec vigueur à la propagande arienne qui s'exerçait du fond de la cour impériale. Plusieurs d'entre eux ont conquis une gloire durable par le courage avec lequel ils affirmèrent leur foi dans ces jours particulièrement pénibles pour la chrétienté. Maximin de Trèves fut l'hôte et le consolateur de saint Athanase pendant l'exil de ce grand confesseur, et il resta toute sa vie inébranlablement fidèle à la foi de Nicée. Il prit même la plume pour défendre la doctrine orthodoxe, et il faut déplorer la fortune qui a envié à l'église de Belgique le testament littéraire de son premier docteur. Paulin, son successeur, résista avec un courage héroïque aux injonctions de l'arianisme victorieux. A l'heure sombre où, selon la forte parole de saint Jérôme, le monde gémit de se réveiller arien, il ne fléchit pas : il refusa de signer l'équivoque formule de Sirmium, et en

353, au concile d'Arles, où les légats du pape eux-mêmes se laissèrent arracher la condamnation d'Athanase, il fut le seul qui ne se prêta pas à l'immolation de la justice et de l'innocence. Condamné à l'exil, il se vit entraîner loin de son diocèse, qu'on ne lui permit pas de revoir, et relégué au fond de la Phrygie, où, cinq ans après, il expirait dans les tribulations, léguant à l'église de Trèves la gloire d'un nom qui figurerait au catalogue des martyrs aussi justement que sur celui des confesseurs.

Les diocèses de la Germanie, s'ils ne jouèrent pas un rôle si prépondérant que celui de Trèves, ne lui cédèrent cependant pas la palme du courage apostolique. Eux aussi eurent à leur tête des chefs qui défendirent avec énergie la foi du monde chrétien dans le dogme fondamental de la Trinité. Euphratas de Cologne et Servais de Tongres ont figuré avec honneur dans l'histoire du grand conflit entre la liberté de l'Église et les prétentions des Césars. Tous deux avaient pris part au concile de Sardique, où la doctrine de Nicée avait été de nouveau proclamée d'une manière solennelle, et où les évêques d'Occident avaient tenu à attester leur union avec les Pères du premier concile œcuménique. A l'issue de cette assemblée, Euphratas avait été délégué avec Vincent de Capoue par les Pères de Sardique auprès de l'empereur Constance, alors à Antioche, pour lui porter les décrets et les vœux de l'assemblée. Arrivé dans la capitale de la Syrie, le vieillard y devint le héros d'une aventure retentissante qui mit dans un plein jour et sa propre innocence et la scélératesse du parti arien, lequel n'avait pas reculé devant les manœuvres les plus infâmes pour perdre la réputation du représentant de l'orthodoxie auprès de l'empereur. Il est permis de croire qu'Euphratas rapporta d'Antioche une horreur plus profonde encore pour une hérésie qui se dé-

fendait avec des armes aussi honteuses, et que la tradition qui le fait condamner pour arianisme par un concile réuni dans sa propre ville de Cologne n'est que l'écho d'un autre complot, moins pervers peut-être, mais plus dangereux, ourdi contre sa mémoire.

Servais, évêque de Tongres, fit trois fois le voyage d'Orient. Après avoir assisté au concile de Sardique, il avait, quelques années plus tard, accompagné saint Maximin auprès de Constance, avec une mission de l'usurpateur Magnence. En 359, nous le retrouvons au concile de Rimini, où, avec Phœbadius d'Agen, il fut l'âme du groupe de vingt opposants qui osa refuser de signer la formule officielle, entachée d'arianisme. S'il céda enfin à d'insidieuses supplications, après avoir résisté à toutes les menaces, ce fut avec des réserves telles que la doctrine orthodoxe était sauvée, et que l'hérésie ne pouvait tirer aucun argument de sa signature. Servais vint mourir à Maestricht ; sa tombe, creusée le long de la chaussée romaine, y fut bientôt entourée d'un culte assidu, et tout un cycle de légendes formé autour de son nom atteste la popularité dont ce confesseur a joui de son vivant auprès des fidèles de la Gaule (1).

Ajoutons ici une réserve importante. Ce serait une erreur de se figurer la Gaule septentrionale comme totalement chrétienne. Au quatrième siècle, le christianisme y occupait la même situation qu'y avait eue la civilisation romaine au deuxième et au troisième. Il possédait les villes et leurs environs immédiats, il rayonnait plus ou moins dans les bourgades, il n'avait pénétré que faiblement dans les campagnes. Au cœur de la France, il y avait des régions entières où personne n'avait encore reçu le bap-

(1) Grégoire de Tours, II, 5, et *Gloria confessorum*, c. 71.

tème (1). Les sanctuaires païens s'élevaient partout, ombragés de vieux arbres et desservis par des prêtres qui vivaient du culte proscrit (2). Les populations rurales continuaient de porter les statues de leurs dieux en procession à travers les champs, enveloppées de voiles blancs (3) ; les lacs sacrés recevaient toujours leurs habituelles offrandes, et les multiples lois rendues par les empereurs contre les sacrifices idolâtriques étaient restées lettre morte. Si de tels spectacles nous sont donnés par des régions centrales comme le Berry et la Bourgogne, combien ne devait-on pas rencontrer d'éléments païens dans les solitudes incultes de l'Ardenne et de la Campine, et dans tous ces cantons dépeuplés où l'Empire n'avait ramené un peu de vie qu'en y versant des multitudes de barbares ? Étrangers à la civilisation romaine, ces nouveaux colons l'étaient plus encore à sa religion, et leur paganisme germanique rivalisait avec celui des paysans indigènes pour fermer la porte à la doctrine du Christ. Il restait donc un immense champ d'action pour les évêques et pour les missionnaires. Il est bien probable qu'ils y ont prodigué leur activité, mais l'histoire n'a pas conservé le souvenir de leurs méritoires labeurs ; elle a en quelque sorte noyé leur mémoire et leurs œuvres dans le rayonnement prodigieux d'un nom qui résume pour la Gaule toutes les gloires de l'apostolat et toutes les austérités de la vie monastique. Ce nom, c'est celui du grand thaumaturge saint Martin de Tours.

Martin était ce soldat venu de Pannonie, dont tout l'Occident connaissait le nom, depuis l'héroïque inspira-

(1) Ante Martinum pauci admodum, immo pæne nulli in illis regionibus Christi nomen receperant. Sulpice Sévère, *Vita sancti Martini*, c. 13.

(2) *Id.*, *Ibid.*, c. 13 et 14.

(3) *Id.*, *ibid.*, c. 14.

tion de la charité qui lui avait fait partager son manteau en plein hiver avec un pauvre, aux portes de la ville d'Amiens. Avide d'une gloire plus haute et plus pure que celle des armes, il avait échangé le service de l'empereur contre celui de Jésus-Christ, et il était venu se faire, à Poitiers, le disciple de saint Hilaire, le plus illustre pontife de la Gaule. La première de ses œuvres, ce fut la fondation du ministère de Ligugé près de Poitiers, qui a fait de lui l'initiateur de la vie monastique en Gaule et le patriarche des moines d'Occident avant saint Benoit. Appelé quelques années après au siège épiscopal de Tours, Martin resta un moine sous les habits du pontife; il combina en sa personne deux caractères qui, aux yeux de beaucoup de chrétiens, passaient alors pour opposés, presque pour contradictoires. Le monastère de Marmoutier, fondé par lui dans le voisinage de sa ville épiscopale, resta son séjour de prédilection ; il y accorda à la vie monastique tous les instants qu'il put dérober aux absorbantes fonctions de l'épiscopat. La vie de cet homme étonnant, écrite par son disciple Sulpice Sévère, est un tissu de miracles qui ont eu, comme ceux de saint Bernard, le privilège d'être racontés par des contemporains. Lui-même était un miracle vivant de charité, de pénitence et de zèle pour le salut des âmes. Ce moine-évêque avait un troisième caractère, qui, plus encore que les deux premiers, a fait la gloire de son nom et la grandeur de son rôle historique. Il était né missionnaire. Le feu sacré de l'apostolat le dévorait. Il s'attribuait une mission partout où il y avait une idole à renverser ou un païen à convertir. Il trouva les campagnes de la Gaule plongées encore dans la nuit de l'idolâtrie : il les laissa chrétiennes et semées d'institutions qui continuaient et affermissaient son œuvre rédemptrice. Il fut, et c'est la plus haute de toutes ses

gloires, le créateur des paroisses rurales ; c'est lui qui a fait prendre racine à la loi de Dieu dans le sol fécond de la vieille Gaule, et qui a préparé à l'Évangile les vaillantes légions de laboureurs chrétiens d'où sont sortis des saints comme Vincent de Paul, des saintes comme Geneviève et Jeanne d'Arc.

Bien que l'apostolat de saint Martin se soit surtout exercé dans la Gaule centrale, il n'est pas douteux que les provinces septentrionales de ce pays lui soient grandement redevables. Nous savons qu'il s'est rendu deux fois à Trèves, à la cour de l'empereur Maxime, et nous devons croire qu'il aura profité de ces voyages pour évangéliser les populations par lesquelles il passait. A la cour de Trèves on fit grand accueil à l'homme de Dieu ; on admira ses vertus et ses miracles (1), on respecta sa noble franchise, et il revint chaque fois avec les grâces qu'il avait sollicitées. L'une de celles-ci lui coûta un dur sacrifice. Pour conjurer les rigueurs dont était menacée l'Espagne priscillianiste, il lui fallait recevoir dans sa communion ceux-là même qui avaient fait condamner à mort, par le pouvoir séculier, Priscillien et ses principaux disciples. Ces hommes étaient les frères de Martin dans le sacerdoce : à leur tête était Ithacius, qui avait été le grand promoteur de la persécution, et qui jouissait d'un crédit dangereux à la cour de Maxime. La conscience de Martin se révoltait à l'idée de fraterniser avec ces prélats aux mains sanglantes, mais son cœur le poussait à tout faire pour empêcher que leur fureur sanguinaire causât de nouvelles victimes. Ne pouvant venir à bout de lui, Maxime donna enfin ordre aux commissaires impériaux de partir pour l'Espagne, avec droit de vie et de mort sur les

(1) Sulpice Sévère, *Vita sancti Martini*, c. 16-18.

malheureux qui leur seraient dénoncés. Alors enfin, la charité l'emporta chez Martin sur ses scrupules d'orthodoxie : au milieu de la nuit il courut au palais impérial, et promit de communier avec les ithaciens si l'Espagne était épargnée. On lui accorda sa demande, mais il ne goûta pas la joie de son triomphe. Il quitta la ville, la conscience troublée, plein de douleur et de remords à l'idée qu'il avait manqué à son devoir en communiant avec les persécuteurs. Pendant qu'il revenait à pied par la chaussée qui allait de Trèves à Reims, sa pensée inquiète repassait tous les détails du compromis qu'on lui avait arraché, et plus il y réfléchissait, plus il sentait la nuit et l'amertume envahir sa conscience. Arrivé au delà de la station d'Andethanna, à l'entrée de la grande forêt des Ardennes, il laissa ses compagnons prendre les devants, et, tout entier à son combat intérieur, il s'assit à terre, abîmé dans son deuil, et tour à tour s'accusant et se défendant. Alors un ange lui apparut qui le consola et l'exhorta à reprendre courage. Le saint se laissa rassurer par le céleste consolateur, mais à partir de ce moment il sentit sa force atteinte, et pendant les seize années qu'il vécut encore, il ne remit plus les pieds dans un concile.

L'histoire ne nous a pas conservé d'autres traces du passage de Martin par les contrées belges, mais on est bien fondé à lui attribuer une action efficace sur ces pays, à en juger d'après l'extraordinaire diffusion qu'y a prise son culte. Une multitude de paroisses urbaines et rurales, et des plus anciennes, l'invoquent en qualité de patron, et sa popularité n'y est contrebalancée que par celle du prince des apôtres. D'ailleurs, il a eu des disciples qui ont continué son œuvre civilisatrice, et qui ont voulu mettre sous son nom plus d'un des sanctuaires qu'ils ont fondés en Belgique. L'un de ceux-ci nous est connu : il s'appelait

Victrice, et il était archevêque de Rouen. Cet homme remarquable fut l'ami de saint Martin, le témoin de ses miracles, le compagnon d'une partie de son existence (1).

Né, à ce qu'il paraît, vers les extrémités septentrionales de la Gaule-Belgique, il se souvint de sa patrie lorsqu'il fut à la tête du diocèse de Rouen, et il y envoya des missionnaires qui évangélisèrent ce pays avec grand succès. Du fond de sa retraite de Campanie, saint Paulin de Nole le félicitait de ses œuvres apostoliques. Lui rappelant les paroles des prophètes qui saluaient la lumière de la foi se levant sur les peuples assis à l'ombre de la mort, il lui disait : « Grâce à vous, la Morinie, ce pays qui est à l'extrémité du monde, se réjouit de connaître le Christ et dépose ses mœurs sauvages. Là où il n'y avait que l'épaisseur des forêts et la solitude des rivages visités par les barbares, peuplés par des brigands, règne maintenant l'Evangile dans les villes et les bourgades, et les monastères le font fleurir jusqu'au sein des forêts. Et cette lointaine Morinie, où la religion chrétienne n'était jusqu'à présent que comme un souffle affaibli, le Christ a voulu que vous en fussiez l'apôtre, que par vous la foi y brillât d'un éclat plus vif et plus ardent, et que la distance qui nous sépare de ces régions fût diminuée par la charité qui nous en rapproche (2). » Ces paroles ouvrent l'histoire religieuse de la Flandre et du Brabant ainsi que de l'Artois, et le témoignage du confesseur de Nole est pour ces pays ce qu'est pour la Germanie celui de saint Irénée, l'acte de naissance de leur foi, s'il est permis de s'exprimer de la sorte.

Ainsi, chaque jour qui s'écoulait marquait un progrès pour les chrétientés de la Gaule du nord. Bientôt elle fut

(1) Sulpice Sévère, *Dialog.* III., 2.
(2) Saint Paulin de Nole, *Epist.*, XVIII, 4.

à même de payer sa dette aux églises du midi. C'est un enfant de Toul, saint Honorat, qui alla fonder, en 405, cet illustre monastère de Lérins, foyer de la vie monastique en Gaule et pépinière de l'épiscopat gaulois. C'est un fils de Trèves, Salvien, qui brilla au premier rang des écrivains ecclésiastiques du cinquième siècle, et dont la pathétique éloquence n'a pas vieilli pour l'histoire. C'est à Trèves encore, dans la société du saint prêtre Bonosus, que se développa la vocation religieuse de saint Jérôme; et si l'on se rappelle que cette ville a eu pour professeur Lactance et pour élève Ambroise, on trouvera que l'église de Belgique n'a pas été inutile à l'Eglise universelle.

On ne comprendrait pas bien le grand rôle réservé à cette église dans l'histoire de la jeunesse du monde moderne, si à l'étude de sa vie intime on n'ajoutait celle de ses organismes essentiels. Comme l'Eglise universelle elle-même, l'église des Gaules alors était une fédération de diocèses reliés entre eux par la communion, par les assemblées conciliaires et par l'obéissance à l'autorité du souverain pontife. En dehors de ce triple et puissant élément d'unité, toute son activité et toute sa vie résidaient dans les groupes diocésains. Chaque diocèse était comme une monarchie locale dont l'évêque était le chef religieux et tendait à devenir le chef temporel. Chef religieux, il était la source de l'autorité, le gardien de la discipline, le dispensateur des sacrements, l'administrateur de la charité, le protecteur-né de tout ce qui était pauvre, faible, souffrant ou abandonné. Chacune de ces attributions concentrait dans ses mains une somme proportionnée d'autorité et d'influence. L'État lui-même avait reconnu et affermi cette influence en accordant à l'épiscopat les deux grands privilèges qui lui garantissaient l'indépendance : je veux dire l'exemption des charges publiques et la juridiction auto-

nome. Les constitutions impériales lui accordaient même une part d'intervention dans la juridiction séculière, chaque fois qu'une cause touchait particulièrement à la morale ou au domaine religieux. La confiance des peuples allait plus loin. N'ayant plus foi dans les institutions civiles, ils s'habituèrent à confier la défense de tous leurs intérêts aux autorités ecclésiastiques. Ils ne se préoccupèrent pas de faire le départ du spirituel et du temporel : ils donnèrent tous les pouvoirs à qui rendait tous les services. Sans l'avoir cherché, en vertu de sa seule mission religieuse et grâce à l'affaiblissement de l'État, les évêques se trouvèrent chargés du gouvernement de leur cité, c'est-à-dire de leurs diocèses. Gouverneurs sans mandat officiel il est vrai, mais d'autant plus obéis que tout ce qui avait un caractère officiel inspirait plus de défiance et d'aversion, ils furent, en Gaule surtout, les bons génies du monde agonisant. Ils fermèrent les plaies que l'État ouvrait ; ils firent des prodiges de dévouement et de charité. « Les évêques, dit un historien protestant parlant de la Gaule, pratiquèrent alors la bienfaisance dans des proportions que le monde n'a peut-être jamais revues (1) ».

Telle était la situation lorsque éclata la catastrophe de 406. Ce fut un coup terrible pour les chrétientés de la Gaule septentrionale. Nous ne savons que peu de chose de ces jours pleins de troubles et de terreurs, où l'histoire même se taisait, comme écrasée par l'immensité des souffrances qu'il eût fallu enregistrer. Même les quelques souvenirs qu'en ont gardés les peuples ont été brouillés et confondus avec celui de l'invasion hunnique, arrivée un demi-siècle plus tard. Un seul des épisodes consignés par l'hagiographie peut être rapporté avec certitude aux dé-

(1) Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, p. 79.

sastres de 406; il s'agit de la mort du vénérable pontife de Reims, saint Nicaise, égorgé par les Vandales au milieu de son troupeau, qu'il n'avait pas voulu abandonner. Comme saint Servais de Tongres, il avait, dit la tradition, prévu longtemps d'avance les malheurs qui allaient fondre sur sa ville épiscopale. Mais, tandis qu'une faveur de la Providence enlevait le pasteur de Tongres avant l'explosion de la catastrophe, saint Nicaise était réservé pour en être le témoin et pour y gagner la couronne du martyre. Après avoir enduré, avec son peuple, toutes les horreurs d'un long siège, le saint, voyant la ville envahie, alla attendre l'ennemi victorieux au seuil de l'église Notre-Dame, qu'il avait bâtie lui-même : il se préparait à la mort en chantant les psaumes, et sa vie s'exhala sous leurs coups avec l'accent des hymnes sacrés. Sa sœur Eutropie, qui se tenait à ses côtés, et que sa beauté menaçait de la flétrissante pitié des barbares, provoqua elle-même son martyre en frappant au visage le meurtrier de son frère, et elle fut égorgée sur son cadavre. Après s'être rassasiés de carnage et avoir pillé la ville, les vainqueurs se retirèrent, et Reims resta longtemps abandonnée.

Un sort plus cruel encore dut frapper à cette date toutes les chrétientés de la seconde Belgique, puisqu'elles n'ont même pas trouvé de narrateur pour leurs longues infortunes. Partout se réalisait la parole du prophète : « Je frapperai le pasteur et je disperserai le troupeau. » Après ces funestes journées, c'en fut fait, dirait-on, des chrétientés de Belgique et de Germanie. Plus aucune vie religieuse ne se manifesta dans ces provinces à partir de cette date. Les diptyques épiscopaux d'Arras, de Tournai, de Thérouanne, de Tongres et de Cologne ne nous apprennent plus rien, ou ne contiennent que des noms dépourvus d'authenticité. Le diocèse de Boulogne disparaît pour toujours.

Les bêtes fauves reprennent possession du sanctuaire d'Arras ; l'herbe repousse sur les travaux de Victrice et de ses successeurs. L'Eglise, semble-t-il, a reculé aussi loin que l'Empire : il n'y a plus trace d'elle dans toute la région qui vient de tomber au pouvoir des Francs.

L'avenir s'annonçait plus sombre encore pour elle que le présent. Qu'allait-elle devenir dans l'immense reflux de la civilisation par lequel venaient de s'ouvrir les annales du cinquième siècle ? N'était-elle pas menacée de partager en tout les destinées de cet Empire dont elle était solidaire, et n'allait-elle pas, comme lui, périr graduellement sous les coups des barbares qui la morcelaient au nord et au sud? Tout devait le faire croire. Dans la Gaule du moins, ses jours semblaient comptés. Ouverte aux Francs, sans frontières, sans armées, sans espérance, la Gaule voyait arriver les barbares avec la muette résignation du désespoir. Et le triomphe de la barbarie, c'était, comme dans les provinces du nord, la destruction des sanctuaires, la dispersion des fidèles, la fin de la hiérarchie, l'extinction du nom chrétien.

Mais la cause de la civilisation n'était pas perdue. L'Eglise et l'épiscopat des Gaules restèrent debout derrière les limites rétrécies de l'Empire romain. Reims garda son siège métropolitain chargé de la responsabilité de toute la deuxième Belgique, avec la plus grande partie de ses diocèses suffragants. En arrière de cette grande province, la hiérarchie du reste de la Gaule romaine brillait d'un vif éclat, et ses chefs eurent le temps de se préparer à une invasion plus durable. Les envahisseurs du commencement du cinquième siècle n'avaient été que les précurseurs des Francs, qu'ils avaient, si l'on peut ainsi parler, annoncés à l'épiscopat. Lorsque ceux-ci apparurent enfin, ils trouvèrent, debout sur les ruines de l'Empire,

cette puissance morale dont ils n'avaient pas même l'idée, dont le prestige allait les conquérir eux-mêmes, et qui allait courber sous ses bénédictions le front du Sicambre. Ici commence, à proprement parler, l'histoire moderne.

II

CLODION

La catastrophe de 406 avait rompu brusquement le lien qui rattachait les Francs à l'Empire. Lorsque le grand flot de l'invasion se fut écoulé, ils se retrouvèrent seuls sur les deux rives du Rhin. Ceux qui occupaient déjà le nord de la Belgique n'eurent pas de peine à se mettre en possession de son cours inférieur, depuis Nimègue jusqu'à la mer, ceux qui étaient restés cantonnés sur la rive droite passèrent sur la rive gauche, et prirent possession de la deuxième Germanie. Cologne tomba dans leurs mains, et le pont de Constantin, qui avait été jusque-là une porte ouverte par l'Empire sur la barbarie, servit désormais aux barbares pour pénétrer sans obstacle dans l'Empire. La brèche faite dans les lignes de défense du monde romain ne fut plus jamais refermée, et tout le peuple franc passa par ce triomphal chemin.

L'année 406 marque donc une date décisive dans l'histoire des Francs. Ils ne sont plus partagés en deux tronçons dont l'un, enfermé de ce côté du Rhin dans les lignes

romaines, était comme le captif de la civilisation, tandis que l'autre se voyait retenu au delà du fleuve par la terreur des armes et par la puissance des traités. Désormais leurs deux groupes se rencontrent sur la rive gauche, coude à coude, faisant face à la Gaule abandonnée, et appuyés solidement sur les puissantes réserves d'outre-Rhin. Situation extraordinairement redoutable, si on la compare à celle des peuples barbares qui, plus heureux en apparence, s'étaient emparés des riches provinces du midi. Ceux-ci, déracinés et isolés au cœur de leur conquête, y périrent bientôt, épuisés, consumés, empoisonnés par le milieu dans lequel ils venaient de se verser. Au contraire, la vitalité des Francs se renouvela incessamment aux sources fécondes de leur nationalité. Comme le géant de la mythologie antique, ils s'affermirent sur le sol maternel, et il leur fournit assez de forces pour se soumettre tout l'Occident.

C'est cette position stratégique qui rend compte, en bonne partie, des grandes destinées de cette race. Elle explique aussi pourquoi le rôle prépondérant a été joué, dans l'origine, par les tribus occidentales plutôt que par les orientales, ou, pour parler le langage reçu, par les Saliens plutôt que par les Ripuaires. Ces derniers se virent fermer de bonne heure la carrière des conquêtes par leurs voisins. Les Saliens à l'ouest, les Alamans au midi, en les isolant des provinces romaines, les confinaient dans les régions du Bas-Rhin, où ils ne pouvaient s'agrandir qu'en arrière, dans des combats sans gloire et sans profit contre des peuples frères. Les Saliens, par contre, restés en face des provinces sans maître, y trouvaient une ample occasion de satisfaire leur amour de la gloire et leur soif de combats. Dans ce milieu sonore de l'ancien empire, où tout se passait encore au grand jour de la civilisation, ils ne

pouvaient faire un pas qui ne retentît avec un bruit de gloire dans tous les échos de la renommée. Ils traversaient en vainqueurs d'opulentes contrées qui se courbaient devant eux, et où ils trouvaient la richesse et la puissance. Voilà comment les Saliens devinrent pour deux siècles l'élément actif et le groupe prépondérant de la race franque. C'est eux qui fondèrent la nationalité, qui lui soumirent la Gaule, et qui lui donnèrent sa dynastie. Les Ripuaires, tenus en réserve par la Providence pour le jour où la civilisation défaillante aurait besoin d'une nouvelle infusion de sang barbare, ne furent, jusqu'à la fin du septième siècle, que les obscurs alliés de leurs glorieux congénères.

Toutefois, cette différence dans les destinées historiques des deux groupes francs ne devait s'accentuer que plus tard, et seulement à partir du règne de Clovis. Jusqu'alors, ils vécurent dans une entière communauté de combats et de gloire. S'il avait pu être question de supériorité, elle aurait paru plutôt du côté des Ripuaires, qui s'emparèrent du beau pays du Rhin avec les grandes villes de Cologne et de Trèves, à un moment où les Saliens, toujours confinés dans les sables de la Campine et dans les marécages de la Flandre, ne faisaient que convoiter la possession de Tournai et de Cambrai. Mais les Francs du cinquième siècle ne connaissaient pas de distinction entre les Ripuaires et les Saliens. Leur fédération, lâche au commencement, s'était resserrée ; les noms nationaux sous lesquels leurs groupes se reconnaissaient étaient tombés dans l'oubli ; une seule famille royale donnait des souverains à toutes leurs tribus, et si nous voyons plus tard les rois de Cologne, de Tournai et de Cambrai unis entre eux par les liens du sang, ce sera le souvenir d'un temps d'étroite fraternité où toutes les dynasties franques se rattachaient à la même souche.

L'origine de cette famille est plongée dans les ténèbres. Elle était déjà en grande partie oubliée au sixième siècle, probablement à cause du caractère mythologique de la tradition qui la racontait, et on ne peut guère espérer d'en reconstituer autre chose que ce que le père de l'histoire des Francs en a conservé. Le cachet hautement poétique dont elle était empreinte se retrouve dans le nom qu'elle donne au pays où naquit la dynastie, et à la plus ancienne de ses résidences. Ce pays, c'était la Toxandrie, mais la tradition l'appelle *Thoringia*, soit parce qu'elle confond le nom des Tongres (*Tungri*) avec celui des Thuringiens (*Thuringi*), soit pour quelque autre motif qu'on ne peut plus deviner (1). Quant à la résidence royale, que la tradition désigne sous le nom de *Dispargum*, les recherches les plus obstinées n'ont jamais pu en faire découvrir l'emplacement, et tout porte à croire que cette localité n'a existé que dans la poésie (2). Du moins, ces deux noms n'appa-

(1) Grégoire de Tours, II, 9. Sur toute la controverse relative à la *Thoringia* de Grégoire, v. G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 110-119. Depuis lors, M. W. Schultze, *Das Merovingische Frankenreich* p, 49, s'est à son tour prononcé pour l'identité de la *Thoringia* de Grégoire de Tours avec le pays de Tongres.

(2) Déjà le *Liber historiæ*, c. 5, trompé par le nom de *Thoringia* et dupé par sa propre manie de rectifications géographiques, avait fait fausse route et placé Dispargum au-delà du Rhin. Depuis lors, sur la foi d'une simple ressemblance de noms, on a tour à tour à tour identifié *Dispargum* avec Diest, avec Duysborch en Brabant, et avec Duisburg dans la Prusse rhénane. Voir l'historique fort instructif de ce long débat dans Plathe, *Die Koenigspfalzen der Merovinger und Carolinger*, I. *Dispargum*, Bonn, 1884, qui a d'ailleurs le tort d'augmenter la confusion en rompant une nouvelle lance pour Duisburg, au moment même où l'historien de cette ville, M. Averdunk (*Geschichte der Stadt Duisburg*, Duisburg, 1894) établissait d'une manière péremptoire que son nom n'a rien de commun avec Dispargum. Hélas ! le même M. Averdunk avait à peine lu le si peu concluant mémoire de M. Plathe que, lâchant la proie pour l'ombre, il se déclarait converti et que, dans le tome II de son livre, publié en 1895, il admettait de nouveau l'identité fantastique de Dispargum et de Duisburg. (O. c. p. 738.) D'autres tentatives d'identification, encore bien plus aventureuses, ont été faites ; on a pensé notamment à Famars et même à Tongres ; mais

raissent que dans les récits populaires des Francs : ignorés des écrivains et des géographes, ils font partie de tout un cycle de légendes qui, dès les plus anciens jours, s'est formé autour de la nation.

De ce cycle national, rien ne nous a été conservé, si ce n'est une fable généalogique et quelques lignes fort sèches dans lesquelles, à ce qu'il paraît, Grégoire de Tours a résumé les récits relatifs, dans sa source, à l'origine des Francs. Mais, en élaguant soigneusement tout ce qui présentait un caractère trop mythologique, le vénérable narrateur a mutilé sa narration jusqu'au point de la rendre presque inintelligible. On y lit avec surprise qu'au dire de la tradition populaire, les Francs étaient originaires de la Pannonie, et qu'ils avaient quitté ce pays pour venir demeurer sur les bords du Rhin. Plus tard, continue le narrateur, ils passèrent le fleuve, et, après s'être établis en Thuringie, ils mirent à la tête de leurs diverses tribus des princes choisis dans leur famille la plus noble (1).

Si l'on peut s'en rapporter à cette tradition, c'est vers le milieu du quatrième siècle qu'il faudrait placer l'origine de la dynastie mérovingienne. Mais, au moment où l'on écrivit pour la première fois son histoire, les souvenirs ne remontaient pas si haut. L'historien des Francs a fait de sérieux mais stériles efforts pour percer les ténèbres qui couvraient les origines de son peuple, et pour retrouver,

rien ne prouve mieux l'impossibilité de fixer l'emplacement de la ville légendaire sur le sol de la réalité. Laissons-le donc dans les nuages de la fiction!

(1) Tradunt enim multi, eosdem (sc. Francos) de Pannonia fuisse degressus, et primum quidem litora Rheni omnes incoluisse, dehinc transacto Rheno, Thoringiam transmeasse, ibique juxta pagos vel civitates regis crinitos super se creavisse de prima et ut ita dicam nobiliore suorum familia. (Grégoire de Tours, II, 9.) Je renvoie le lecteur au commentaire que j'ai donné de ce passage dans l'*Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 101 à 120.

dans les chroniqueurs et les annalistes du quatrième siècle, la trace de ses premiers rois ; il n'y a pas réussi, et, trompé par leur langage, il s'est finalement demandé si c'étaient bien des rois, ou plutôt de simples ducs, qui étaient à la tête des conquérants de la Belgique (1). Mieux informé, Grégoire de Tours aurait ajouté à sa liste les noms de quelques personnages que nous avons rencontrés au cours de cette histoire : Genobaud, que nous avons vu, à la fin du troisième siècle, s'humilier devant Maximien ; Ascaric et Ragaise, dont le sang coula sous la dent des bêtes féroces à Trèves par ordre de Constantin le Grand ; le prince Nebisgast, prisonnier de Julien l'Apostat, dont le père gouvernait une peuplade franque vers le milieu du quatrième siècle ; Mellobaud, qui devint sous Valentinien l'allié fidèle de l'Empire. Tous ces personnages sont restés inconnus de l'historiographie franque, qui aurait peut-être trouvé parmi eux les ancêtres de Clovis. Elle connaît, à vrai dire, les noms de Genobaud, de Marcomir et de Sunno, trois chefs d'outre-Rhin qui, comme nous l'avons vu, ont envahi la Gaule du temps de Théodose le Grand ; mais il serait téméraire d'affirmer qu'ils sont alliés à la famille qui régna sur les Francs de la Belgique, et Grégoire de Tours ne paraît pas le croire. En revanche, il semble bien qu'il considère comme Mérovingien le roi Richimir, dont le fils Théodemir tomba avec sa mère Ascyla au pouvoir des Romains, qui firent périr la mère et le fils sous le glaive du bour-

(1) Voir la trace de ces curieuses hésitations dans le chapitre IX de son livre II. Il se trompe d'ailleurs manifestement sur la portée du passage de Sulpice Alexandre qu'il cite, et où il est dit : *Eo tempore Genobaude Marcomere et Sunnone ducibus Franci in Germaniam prorumpere.* Sur quoi Grégoire écrit : *Cum multa de eis (sc. Francis) Sulpicii Alexandri narret historia, non tamen regem primum eorum ullatinus nominat, sed duces eos habuisse dicit.* Le contresens est manifeste.

reau. Ces trois personnages sont mentionnés par le chroniqueur immédiatement après le passage où il a raconté l'origine des rois chevelus, et avant celui où il fait mention de Clodion pour la première fois (1). Il semble bien que, dans sa pensée, ils fassent partie de la même souche que ce dernier.

Frédégaire va plus loin : il déclare formellement que Théodemir fut le père de Clodion, et il ajoute qu'il fut fait prisonnier par le comte Castinus, dans l'expédition de ce gouverneur romain contre les Francs, au cours des premières années du cinquième siècle (2). Il se peut que les assertions de Frédégaire ne soient que des conjectures plus ou moins vraisemblables sur le texte de Grégoire de Tours (3) ; mais il est certain que Théodemir et son père Richimir sont les plus anciens princes connus que l'on puisse, avec quelque vraisemblance, rattacher à la famille de Clovis. Donc, en admettant même qu'Ascaric et Ragaise appartiennent à une autre famille, c'est toujours sous la hache du bourreau romain qu'a roulé la tête du plus ancien membre de la dynastie mérovingienne. Peut-

(1) Je suis obligé de mettre le passage tout entier sous les yeux du lecteur pour qu'il puisse se rendre compte de l'enchaînement des idées. « Tradunt enim multi eosdem (sc. Francos) de Pannonia fuisse degressus, et primum quidem litora Rheni omnes incoluisse, dehinc transacto Rheno, Thoringiam transmeasse, ibique juxta pagus vel civitates regis crinitos super se creavisse de prima et ut ita dicam nobiliore suorum familia. Quod postea probatum Chlodovechi victuriæ tradiderunt, itaque in sequenti digerimus. Nam et in consolaribus legimus, Theudomerem regem Francorum, filium Richimeris quondam, et Ascylam matrem ejus gladio interfectos. Ferunt etiam tunc Chlogionem utilem ac nobilissimum in gente sua regem fuisse Francorum, qui apud Dispargum castrum habitabat, quod est in terminum Thoringorum. » Grégoire de Tours, II, 9.

(2) Frédégaire, III, 8 et 9.

(3) Je crois avoir mis en pleine lumière le travail conjectural auquel Frédégaire se livre sur le texte de Grégoire de Tours, dans mon étude intitulée : *l'Histoire de Clovis dans Frédégaire* (*Revue des questions historiques*, t. XLVII, 1890).

être Clovis se souvenait-il de ce même grief le jour où, dans les prisons de Soissons, il faisait monter sur l'échafaud celui qui fut pour la tradition franque le dernier roi des Romains (1).

Les Mérovingiens avaient, comme toutes les familles royales en Germanie, leur légende généalogique, qui les reliait à leurs dieux eux-mêmes par une série ininterrompue d'ancêtres glorieux. Les chroniqueurs n'ont pas daigné s'informer de cette légende païenne, et peut-être était-elle oubliée déjà au sixième siècle ; le seul qui en ait gardé un vague souvenir nous la présente sous une forme rajeunie et la rattache au nom d'un roi relativement récent (2). Cela s'explique en bonne partie par la conversion des Francs au christianisme, qui fit tomber dans le discrédit les traditions incompatibles avec la foi chrétienne : nous n'essayerons donc pas de les retrouver, mais nous gardons le droit d'en affirmer l'existence. Les Francs voyaient dans leurs rois les descendants de leurs dieux : le secret de leur inaltérable fidélité à leur dynastie se trouve dans cette croyance religieuse. Seuls les dieux et leurs enfants avaient le droit de commander aux

(1) Quant à Faramond, qui a si longtemps figuré en tête de la dynastie mérovingienne, c'est tout bonnement un apocryphe. Le seul écrivain qui en parle, c'est, au huitième siècle, l'auteur du *Liber historiæ*, qui en fait le fils de Marcomir et le petit fils de Priam ! Marcomir ayant persuadé aux Francs de se donner un roi, comme les autres peuples, ils auraient choisi son fils Faramond : *Elegerunt Faramundo, ipsius filio, et eleveraverunt eum regem super se crinitum.* Voilà, on en conviendra, une bien fâcheuse généalogie ! On a cru longtemps pouvoir sauver au moins l'existence de Faramond, parce qu'on le trouvait mentionné dans la chronique de Prosper d'Aquitaine en ces termes ; *Faramundus regnat in Francia.* Mais cette notice est une interpolation récente, de même que celle-ci : *Priamus quidam regnat in Francia quanto altius colligeré potuimus,* et que : *Meroveus regnat in Francia* ; toutes les trois sont postérieures au *Liber historiæ*, dont elles reproduisent les données fabuleuses. Faramond reste donc définitivement biffé de la série des rois de France. V. la démonstration de Pétigny, *Études*, II, pp. 362-378.

(2) Frédégaire, III, 9.

peuples ; la royauté était une qualité de naissance, et le titre de roi était l'apanage naturel de tout fils de roi, qu'il portât ou non la couronne. Là était la force des dynasties barbares, et aussi le plus grand obstacle à leur conversion. Se faire chrétien, c'était renier ses ancêtres, c'était couper la chaîne de sa généalogie, c'était se priver de son titre à régner. Il fallait un courage très grand pour embrasser la foi du Christ, et l'on entendra plus tard saint Avitus féliciter Clovis d'avoir osé commencer sa généalogie à lui-même (1).

Ces rois fils des dieux se reconnaissaient à une marque matérielle de leur origine céleste. Tandis que les guerriers de la nation se rasaient le derrière de la tête (2), eux, ils portaient dès l'enfance leur chevelure intacte, qui leur retombait sur les épaules en longues boucles blondes. Revêtus de ce diadème naturel comme le lion de sa crinière, tous les Mérovingiens ont gardé, jusqu'à l'expiration de la dynastie, ce glorieux insigne de la royauté. C'est sous le nom de rois chevelus qu'ils font leur première entrée dans l'histoire (3), et la seule fois que la main d'un contemporain ait gravé les traits de l'un d'eux, ils apparaissent dans l'encadrement de ces boucles souveraines (4). La chevelure royale resplendit autour de la tête victorieuse de Clovis ; enfermée sous le casque aux jours des combats (5), elle se déroule en longs anneaux sur la nuque du roi lorsqu'il veut se faire reconnaître de ses ennemis (6) ; plus fidèle qu'une couronne, elle reste

(1) Vos de toto priscæ originis stemmate sola nobilitate contentus, quidquid omne potest fastigium generositatis ornare, prosapiæ vestræ a vobis voluistis exurgere. S. Avitus, *Epist.*, 46 (41), éd. Peiper.

(2) Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VIII, 9, v. 28.

(3) Grégoire de Tours, II, 9, dans le passage ci-dessus.

(4) V. plus loin notre reproduction du cachet de Childéric Ier.

(5) S. Avitus, *Epist.*, 46 (41), éd. Peiper : *sub casside crinis nutritus.*

(6) *Liber historiæ*, c. 41.

attachée à la tête sanglante du prince tombé sur le champ de bataille (1), et jusque dans l'horreur du tombeau, elle sert à désigner son cadavre décomposé au respect et à la douleur des fidèles (2). Se transmettant avec le sang de génération en génération, elle prêta encore sa majesté impuissante aux descendants dégénérés de Clodion, sur le front desquels elle n'était plus que l'emblème archaïque d'une supériorité désormais effacée par des supériorités plus grandes (3).

Les Romains ne comprenaient pas la poésie de ce symbolisme germanique : ils virent avec étonnement se promener dans leurs rues l'adolescent chevelu qui vint demander l'appui des empereurs dans une querelle domestique (4), et plus tard, lorsque les Mérovingiens eurent cessé d'être redoutables, ils se moquèrent de leur crinière royale en prétendant que le signe distinctif des rois francs, c'étaient des soies de porc qui leur poussaient dans la nuque (5). Il y avait dans cette opposition des points de vue la profonde différence qui sépare les civilisés des barbares, les sociétés vieillies des peuples restés à l'état primitif. Pour ces derniers, l'homme qui marchait à la tête des autres devait les dépasser en beauté et en force : ils ne voulaient pas que celui qui les conduisait à la guerre, et sur qui se portaient les regards des amis et des ennemis, fût bâti de manière à ne pas leur faire honneur. Or l'intégrité de la crinière était, chez les Francs, une des marques extérieures qui distinguaient le roi ; il ne pouvait pas la perdre sans perdre par là même son droit de ré-

(1) Agathias, I, 3 (Bonn).

(2) Grégoire de Tours, VIII, 10.

(3) Théophane, *Chronographie*, p. 619 (Bonn) ; Eginhard, *Vita Karoli*, c. 1.

(4) Priscus, *Fragmenta*, VIII, p. 152 (Bonn).

(5) Ἐλέγοντο δὲ ἐκ τοῦ γένους ἐκείνου καταγόμενοι κριστάται, ὁ ἑρμηνεύεται τριχοραχάται. τρίχας γὰρ εἶχον κατὰ τῆς ῥάχης ἐκφυομένας ὡς χοῖροι. Théophane, *l. c.*

gner. Tondre un roi équivalait par conséquent à le déposer. Il est vrai que la nature réparait bientôt l'œuvre de l'homme; tel était déposé aujourd'hui qui se flattait de reprendre possession du trône (1); mais une tonsure perpétuelle équivalait à une déposition définitive, et dans ce sens une reine-mère s'écriait en parlant de ses petits-fils : « J'aime mieux les voir morts que tondus (2) ! »

A la date où les premiers rois chevelus apparaissent en Belgique, nous devons placer aussi celle de la rédaction de la loi salique. Le peuple se sentait grandir; il avait conscience des nombreuses influences extérieures qui pesaient sur lui et qui tendaient de plus en plus à l'enlever à lui-même; instinctivement, il voulut mettre son patrimoine à l'abri de toutes les fluctuations des événements, et arrêter d'une manière définitive les coutumes qui constituaient sa loi. Une très ancienne légende croit savoir comment la chose se passa. Les Francs, dit-elle, firent choix de quatre prudhommes qui se réunirent dans trois localités différentes pour examiner tous les cas et pour trancher toutes les questions. Les quatre prudhommes s'appelaient Wisogast, Bodogast, Salogast et Widogast, et les trois endroits où ils tinrent leurs assises : Saleheim, Bodeheim et Widoheim. Tous ces noms sont manifestement légendaires (3); ce qui est historique, c'est le souvenir d'une rédaction arrêtée de commun accord par une commission d'anciens qui modifia la coutume et qui en livra un même texte aux délibérations des juges du *malberg*. Ce texte conçu dans la langue nationale des Francs, et peut-être mis par écrit en caractères runiques, portait probablement le nom même de l'endroit où il devait être em-

(1) Grégoire de Tours, II, 41.
(2) Grégoire de Tours, III, 18.
(3) G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 124-129.

ployé, c'est-à-dire qu'il s'appelait le *malberg*, comme, chez les Visigoths, la loi s'appelait le *forum* (fuero) : du moins c'est exclusivement sous ce nom qu'il est connu (1). L'œuvre des sages qui délibérèrent sous l'ombre des chênes de Saleheim, de Bodeheim et de Widoheim nous est restée dans une traduction latine d'une époque plus récente, et peut-être déjà amplifiée ; elle constitue le plus ancien monument de tout le droit barbare, et elle garde dans ses dispositions le cachet d'une antiquité presque inaltérée.

Nous arrivons enfin à Clodion, et ce n'est pas encore pour quitter la région de la pénombre historique. Si son existence nous est garantie, nous ne sommes pas même sûrs de son nom ; car Clodion n'est qu'un diminutif (2), et semble trahir une de ces appellations familières sous lesquelles, de tout temps, les soldats ont désigné un chef aimé. Quelques vers d'un panégyriste du cinquième siècle (3), où il est cité en passant, et six lignes d'un chroniqueur du sixième (4), qui n'en sait pas plus que nous-mêmes, voilà tous les matériaux dont nous disposons pour écrire son histoire. Nous renonçons donc à tracer les frontières de son royaume, et nous nous résignerons, pour les raisons exposées plus haut, à ignorer l'emplacement de sa capitale. Tous nos efforts pour résoudre ces intéressants problèmes sont condamnés à une éternelle stérilité. Les peuples sont comme les individus : ils ne gardent pas la mémoire de leurs premières années.

Ce qui a valu à Clodion une place dans les annales du monde naissant, c'est qu'il a su profiter des circonstances

(1) V. Hessels et Kern, *Lex Salica*, Londres, 1880, col. 435.

(2) Pétigny, *Études*, II, p. 24. Chlodio est d'ailleurs un nom usité chez les Francs, il est porté en 751 par un *missus* de Pépin le Bref (Pertz, *Diplomata*; pp. 46, 108).

(3) Sidoine Apollinaire, *Carm.*, v, 209-230.

(4) Grégoire de Tours, II, 9.

qui s'offraient à lui. Le moment était propice pour qui savait oser. Il n'y avait plus d'Empire. L'autorité de Rome n'arrivait plus même jusqu'à la Loire : elle s'usait à disputer fiévreusement le midi de la Gaule aux Visigoths et aux Burgondes. Quant au nord, on l'avait abandonné. La préfecture du prétoire des Gaules avait reculé d'un coup jusqu'à Arles, et l'on ne sait s'il restait encore dans le pays des magistrats supérieurs recevant directement les ordres du préfet (1). Les Francs allaient-ils laisser au premier venu les belles contrées, désormais sans maître, pour la possession desquelles ils versaient leur sang depuis des siècles ? Ils avaient sans doute des traités avec l'Empire, mais envers qui ces traités pouvaient-ils encore les obliger ? D'ailleurs, ils n'étaient pas hommes à se laisser arrêter par la foi jurée, à en croire l'unanimité des écrivains romains : la perfidie franque était passée en proverbe au cinquième siècle. Il ne fallait pas s'attendre à les voir rester à la frontière, l'arme au bras, gardant pour le compte d'un maître disparu l'opulent héritage qu'ils avaient si longtemps convoité. C'est en transportant leurs foyers des marécages de la Flandre dans les fertiles contrées de la Gaule qu'ils pouvaient devenir un grand peuple. Sur l'Escaut, ils appartenaient au passé barbare ; sur la Seine, ils devenaient les ouvriers de l'avenir.

L'intérêt de l'histoire de Clodion est dans la promptitude et dans l'énergie avec lesquelles il a répondu à l'appel de la fortune. A vrai dire, il ne dut pas avoir grand'peine à entraîner son peuple à sa suite. Les Francs étaient tou-

(1) Peut-on admettre avec Pétigny, *Études*, I, p. 356, que le Julius d'Autun, mentionné dans la vie de saint Germain d'Auxerre (*Acta Sanct.*, 31 juillet, t. VII, p. 202 D) avec les titres de *reipublicæ rector*, et de *gubernator Galliæ*, et quelques lignes plus bas avec celui de *præfectus*, soit réellement un magistrat chargé du gouvernement de toute la Gaule au nord de la Loire ? La question mérite d'être posée : elle n'est pas résolue.

jours prêts aux aventures, et ne se plaignaient que du repos. Or, il y avait longtemps qu'ils n'avaient plus été à la fête des épées, et leurs derniers combats, livrés péniblement contre des agresseurs de même nation, ne leur avaient valu ni triomphe ni butin. Il dut y avoir des clameurs de joie et des bruits de boucliers entrechoqués dans l'assemblée où le roi, conformément à la coutume, vint proposer à ses guerriers une expédition en terre romaine. Car la terre romaine, la terre des belles cultures et des riches cités, ne cessait d'être la tentation du barbare relégué sur un sol pauvre et dans une nature inculte. Toujours ses désirs et ses rêves le portaient vers le sud, où le ciel plus clément faisait tomber en abondance dans la main de l'agriculteur les fruits qu'il fallait arracher au sol de sa patrie. C'est là, derrière les murailles des vieilles villes opulentes, qu'on trouverait l'or rouge et la riche vaisselle que les habitants, il est vrai, enterraient à l'approche des barbares, mais qu'on saurait bien les forcer à rendre. L'expédition, sans nul doute, fut décidée d'enthousiasme.

Tel est le triste état de l'historiographie de cette époque, que nous ne savons qu'à vingt ans près la date de l'expédition conquérante de Clodion. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle se place entre 431 et 451. Les historiens hésitent entre ces deux termes extrêmes : les premiers admettent 431, en se fondant sur un passage d'Idacius qui place en cette année une expédition d'Aétius contre les Francs (1) ; les autres penchent pour 445 ou une année

(1) Aétius a fait sa première guerre contre les Francs en 428 ; il leur reprit les contrées voisines du Rhin : c'est donc avec les Ripuaires qu'il se trouva aux prises (*Cassiodori Chronicon*, éd. Mommsen, p. 652 ; Prosper Aquitanus ; Jordanes, c. 84). Une deuxième guerre se place dans Idacius en 431 ; ceux qui la croient distincte de la première supposent qu'elle est dirigée contre Clodion et les Saliens. Mais il n'y en a aucune preuve, et puisque Sidoine Apollinaire, *Carm.*, v. 137, veut que Majorien fût un *parc*

postérieure, parce que l'empereur Majorien, qu'un écrivain appelle jeune en 458, a participé à la bataille. Aucune raison n'est absolument probante, et nous sommes réduits à ignorer la place exacte que prend dans la chronologie le grand fait d'armes qu'on pourrait appeler l'acte d'émancipation du peuple franc.

Ce fut, sans contredit, un jour fatidique dans l'histoire de ce peuple, que celui où, sortant résolument de sa longue inaction, il déboucha de derrière les épais ombrage de la forêt Charbonnière, qui jusque-là l'avaient en quelque sorte caché aux Romains de la Gaule. Le soleil de la civilisation descendait alors à l'horizon de l'Empire ; il éclaira de ses derniers rayons la vigoureuse entrée en scène des conquérants.

Tournai fut le premier poste romain qui tomba au pouvoir des soldats de Clodion (1). Située sur la rive gauche de l'Escaut, à l'entrée des vastes plaines de la Flandre, cette ville s'était développée au cours des temps, et elle était devenue la capitale des Ménapiens. L'Empire y avait un gynécée, c'est-à-dire un atelier pour la confection des vêtements militaires. Elle était la résidence d'un évêque on ne sait depuis quelle époque, et possédait une communauté chrétienne de quelque importance avant l'invasion de 406. Bien que protégée par un solide quadrilatère de murailles, elle avait succombé comme toutes les autres

lors de la bataille contre Clodion, et prétend qu'il était encore *juvenis* en 458 (*id.*, *ibid.*, v, 523), il faut bien qu'il n'y ait pas eu un écart de vingt ans entre cette dernière date et l'inconnue à trouver.

(1) Grégoire de Tours ne parle pas de la conquête de Tournai par Clodion : mais elle a dû précéder celle de Cambrai et n'a pu être faite que par lui, puisque nous trouvons encore Tournai au pouvoir de Rome dans la *Notitia imperii*. Le *Liber historiæ*, c. 5, complète le récit de Grégoire, et bien qu'il y mêle des inexactitudes, il est conforme à la vérité historique au moins dans ce détail : *Carbonaria silva ingressus Tornacinsem urbem obtinuit. Exinde usque Camaracum civitatem veniens*, etc.

sous les coups des barbares, et saint Jérôme la cite dans le funèbre catalogue où il énumère les pertes de la civilisation en Gaule. Toutefois l'orage ne fut que passager, et la ville avait retrouvé une bonne partie de sa population au moment où Clodion s'en empara. Il est sans doute difficile d'exagérer les violences que les envahisseurs durent se permettre contre les hommes et les choses dans les premiers jours de la conquête ; en général, ces violences n'avaient aucune limite, et le vainqueur faisait tout ce qui lui plaisait. Il faut cependant remarquer que le gros de la population fut épargné, et qu'on ne vit pas se reproduire à Tournai les scènes sanglantes qui avaient marqué la prise de Mayence en 368. Tournai garda sa population et sa langue romaines, même après qu'elle fut devenue la capitale d'un royaume barbare : elle assimila rapidement le contingent franc que la conquête versa dans sa population indigène, et, restée fidèle à la civilisation de Rome, elle est, aujourd'hui comme au temps de Clodion, à la frontière extrême du monde romain, la gardienne de la tradition gauloise en face des descendants de ses anciens vainqueurs.

De Tournai, le roi des Francs jeta les yeux sur Cambrai sa voisine, sise en amont sur les bords de l'Escaut, dont les marécages constituaient sa meilleure défense. Cambrai s'était développée au détriment de Bavai, qui dut lui céder, sans doute vers le troisième siècle, le rang et les avantages de cité des Nerviens. On se souvenait, parmi les Francs, que cette expédition avait été préparée avec soin : des espions avaient exploré les lieux, et l'armée ne s'était mise en marche qu'après que son chef eut été parfaitement renseigné. Néanmoins, l'arrivée des barbares, à ce qu'il paraît, ne fut pas tout à fait une surprise pour les Romains, puisqu'ils essayèrent de résister en avant de Cambrai.

Mais Clodion leur passa sur le corps et pénétra dans la cité terrifiée. Là aussi, à part les inévitables violences de la première heure, la population ne fut pas exterminée ; les vainqueurs se contentèrent du pillage avec son cortège d'horreurs, mais respectèrent les murs qui devaient les abriter, et un peuple qui ne leur opposait pas de résistance (1).

Court fut le repos que s'accordèrent les vainqueurs, et bientôt ils étaient debout, la framée à la main, pour continuer leur joyeux itinéraire parmi les plaines fertiles de la seconde Belgique. Poussant droit devant eux, dans la direction de l'ouest, ils traversèrent tout l'Artois sans trouver de résistance, pas même à Arras, qui, paraît-il, dut leur ouvrir ses portes. Déjà ils venaient de pénétrer dans la vallée de la Canche, d'où ils allaient atteindre le rivage de la mer, lorsqu'enfin ils tombèrent sur quelqu'un qui les arrêta. C'était, encore une fois, cet Aétius que, depuis une vingtaine d'années, les barbares rencontraient partout sur leur chemin, alerte et vigoureux génie qui courait d'une extrémité à l'autre du monde occidental, se multipliant en quelque sorte pour multiplier la défense. Peu d'hommes ont consacré au service de l'Empire un plus beau talent militaire, de plus grandes ressources de diplomate, une plus infatigable ardeur d'activité. Né, si l'on peut ainsi parler, aux confins de la civilisation et de la barbarie, il passa chez les Huns une bonne partie de son existence comme otage, comme négociateur, comme réfugié politique, et il fit profiter Rome de l'expérience qu'il

(1) Le *Liber historiæ*, c. 5, dit le contraire : *Exinde usque Camaracum veniens illicque resedit pauco temporis spatio. Romanos quos ibi invenit interficit.* Mais ce n'est là qu'une mauvaise glose de Grégoire de Tours, II, 9 (*Romanus proteret civitatem adprehendit*) mal compris. Grégoire parle d'un massacre des Romains en bataille rangée, avant la prise de la ville.

avait acquise de ce monde ennemi. Invincible sur les champs de bataille, il ne l'était pas moins quand il suivait chez eux les peuples qu'il venait de vaincre, et, que, persuasif et pressant, il désarmait leur colère et faisait d'eux des alliés de l'Empire. Si son patriotisme avait eu la pureté et le désintéressement des anciens jours, il eût été digne d'être placé à côté des meilleurs citoyens de la République. Mais tel qu'il fut, avec ses grandeurs et ses faiblesses, il n'eut pas d'égal de son temps, et il mérita d'être appelé le dernier des Romains.

Tous les envahisseurs avaient senti tour à tour le poids des armes d'Aétius. Il avait refoulé les Visigoths de la Provence, il avait arrêté sur le Rhin la marche victorieuse des Francs orientaux, il avait humilié et battu les Burgondes dans une journée décisive, et maintenant il accourait jusqu'à l'extrémité septentrionale de la Gaule pour mettre à la raison le seul de ces peuples sur lequel il n'eût pas encore remporté de trophées. La seconde Belgique, abandonnée de l'Empire, dut avoir l'illusion d'un retour de l'ancienne grandeur romaine, lorsqu'elle vit reparaître dans ses plaines des légions que leur général avait réconciliées avec la victoire.

Nous ne connaissons malheureusement de la campagne d'Aétius qu'un seul épisode, et encore ne le voyons-nous qu'à travers l'imagination grossissante d'un panégyriste romain. Mais, dans la totale absence de toute autre source, les quelques coups de pinceau du poète, tracés d'ailleurs avec une singulière vivacité, acquièrent la valeur d'un vrai tableau d'histoire.

Eparpillés dans la vallée de la Canche, les Francs, semble-t-il, ne s'attendaient pas à une attaque, et Aétius, selon son habitude, les surprit en pleine sécurité. Un de leurs groupes, campé auprès de la bourgade que le poète appelle

vicus Helena (1), et qui, selon toute probabilité, correspond à Vieil-Hesdin, célébrait alors avec une bruyante gaieté la noce d'un chef. Au milieu de l'enceinte des chariots groupés en cercle au pied du pont sur lequel la chaussée romaine passait la rivière, les plats circulaient de main en main, et les grandes jarres au col orné de feuillages et de fleurs odorantes versaient à la ronde des flots d'hydromel et de cervoise. Déjà l'ivresse commençait à allumer les têtes, et les collines du voisinage répercutaient le son joyeux des chants nuptiaux entonnés en chœur. Tombant à l'improviste au milieu de toute cette allégresse, les légionnaires romains jetèrent le trouble et la terreur parmi les convives. Pendant qu'Aétius, débouchant par la chaussée surélevée qui dominait la vallée, occupait le pont et fermait aux barbares le chemin de la fuite, son jeune lieutenant Majorien, à la tête de la cavalerie, remportait un facile triomphe sur les festoyeurs désarmés et alourdis par les libations. Après une courte résistance, les Francs s'enfuirent en désordre, abandonnant aux mains de l'ennemi tout l'attirail de la noce, avec la blonde fiancée tremblante sous son voile nuptial.

Ce ne fut là, à proprement parler, qu'une échauffourée : le narrateur s'étend sur des détails insignifiants et se tait sur tout ce qui caractériserait une bataille en règle. Il serait autrement emphatique si, au lieu d'un succès remporté sur un parti de Francs, il avait à chanter la défaite de toute leur armée. Clodion n'y était pas, c'est certain,

(1) On a beaucoup discuté sur l'emplacement de ce *vicus Helena*, qu'on a identifié tour à tour avec Lens (Pas-de-Calais), avec Allaines (Somme), avec Vieil-Hesdin (Pas-de-Calais), avec Helesmes (Nord). Je ferai remarquer qu'avant tout il faut chercher Helena au sud de l'Artois (*Francus qua Chloio patentes Atrebatum terras pervaserat*, Sidoine, Carm. v), ce qui écarte Lens et Helesmes, situés au nord de cette province, ensuite qu'il est sur le cours d'une rivière et près d'une chaussée romaine, ce qui se rapporte parfaitement à Vieil-Hesdin. Cf. W. Schultze, *o. c.* p. 50.

puisque le poète ne fait pas mention de lui. Sans doute, il est permis de croire qu'à la suite de cette rencontre il y eut entre lui et et le général romain des engagements plus sérieux. Cependant il est plus vraisemblable que, préoccupé d'autres ennemis et voulant à tout prix rétablir les affaires de la Gaule centrale, Aétius, après avoir fait sentir aux Francs le poids de ses armes, aura préféré traiter avec eux. La preuve, c'est qu'après cette campagne, ils restèrent maîtres de la plus grande partie du pays qu'ils avaient occupé avant la bataille (1). On est donc fondé à croire qu'Aétius traita les barbares comme auparavant Julien l'Apostat avait traité leurs ancêtres, c'est-à-dire qu'il leur laissa leurs nouvelles conquêtes sous la condition qu'ils resteraient les fidèles alliés de Rome et qu'ils continueraient de lui fournir des soldats. Nous n'avons pas le droit de supposer qu'une telle politique, pratiquée par les plus grands hommes de guerre de l'Empire au quatrième et au cinquième siècle, ne fût pas la meilleure ou, pour mieux dire, la seule possible. Ce qui est certain, c'est que depuis lors on n'entend plus parler d'un conflit entre Rome et les Francs, et qu'au jour suprême où elle poussera vers eux un grand cri de détresse, ils accourront encore une fois se ranger sous ses drapeaux.

En attendant, les Francs purent se répandre à l'aise dans le vaste domaine qu'ils venaient d'ajouter à leur royaume. Il allait jusqu'à la Somme, dit Grégoire de Tours sur la foi d'une tradition qui avait cours parmi eux. Il est certain que la colonisation franque s'est avancée à une très faible distance de cette rivière. Remontant le cours de la Lys jusqu'à sa source, elle s'est répandue dans les vallées

(1) Fauriel, *Hist. de la Gaule merid.*, I, p. 214, a donc tort d'écrire que « Clodion fut sans aucun doute chassé d'Arras, de Cambrai et de tout l'espace qu'il avait conquis entre l'Escaut et la Somme », et qu'il ne garda que Tongres.

de la Canche et de l'Authie, se raréfiant à mesure qu'elle s'approchait de cette dernière, et envoyant encore quelques pionniers isolés dans la vallée de la Somme. Tout ce qui s'étend entre la Lys, la Canche et la mer a fait l'objet, de la part des Francs, d'une occupation en masse qui semble avoir trouvé ce pays presque désert, puisque c'est un de ceux qui offrent le moins de traces romaines. Par contre, dans les régions qui s'étendaient sur la rive droite de la Lys, et en particulier dans les environs de Tournai et de Cambrai, les Francs rencontrèrent un fond de population au milieu duquel ils s'établirent, mais qui, plus dense que les envahisseurs, finit par absorber ceux-ci et par les noyer, ainsi que leur langage, dans ses irréductibles masses romaines (1).

Telles furent les origines du nouveau royaume de l'ouest, ou Neustrie, comme les Francs l'appelaient dans leur langue. Aujourd'hui encore on peut, comme dans un livre ouvert, lire l'histoire de leurs immigrations dans les cartes géographiques : on y retrouve la trace de leur itinéraire dans les noms qu'ils ont donnés à leurs premières habitations, comme on reconnaît le passage d'une armée en marche aux objets qu'elle laisse traîner derrière elle dans ses campements. L'immense majorité des noms de lieux habités sont germaniques depuis les rives du Démer en Brabant jusqu'à celles de la Canche; au sud de cette limite ils deviennent de plus en plus rares, et se perdent dans la masse nombreuse des noms romains, jusqu'à ce qu'ils ne forment plus que des exceptions dans la région de la Somme. Rien n'est plus éloquent que cette répartition des vocables géographiques : elle nous permet de délimiter

(1) G. Kurth, *la Frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, t. I. (*Mémoires couronnés de l'Acad. royale de Belgique*, coll. in-8°, t. XLVIII.)

avec une précision remarquable l'aire d'expansion des Francs barbares, et les proportions dans lesquelles ils se sont mêlés à la population indigène du Tournaisis, du Cambrésis, du Boulonnais et de l'Artois.

Le règne de Clodion ferme, dans l'histoire du peuple franc, l'ère des migrations et des changements de pays. Désormais la nation est assise : chaque famille a son domaine à elle, son lot de terre qui suffit à la faire vivre, et dont elle ne veut plus se séparer. Le peuple devient sédentaire enfin et s'attache à sa nouvelle patrie. Belliqueux toujours, et prêt à s'élancer chaque fois qu'il entendra appeler aux armes, ce n'est plus à la guerre désormais, mais aux travaux de la paix qu'il demandera sa subsistance. Ces pacifiques et laborieux paysans dont les nombreux enfants arrosent de leurs sueurs les fertiles plaines de la France du nord et de la Belgique flamande, ils descendent en droite ligne des guerriers que Clodion y a amenés à sa suite, et qu'il a installés sur ce sol après le leur avoir partagé.

Essayons de nous rendre compte de ce qu'était le royaume de Clodion. Il allait le long du rivage de la mer, depuis la Somme jusqu'à l'embouchure du Rhin, et de l'île des Bataves jusqu'au cours moyen de la Meuse. Né de la conquête, il contenait deux races : les envahisseurs francs qui en formaient la seule population dans la région septentrionale, et les Romains, qui constituaient la grande majorité dans les régions du Midi. Les Francs étaient sel vainqueurs, partant les maîtres ; ils s'étaient emparés du pays l'épée à la main, et leurs conquêtes avaient été accompagnées des mille violences que peut se permettre une soldatesque barbare dans l'ivresse du triomphe. Mais quand la première fièvre de la conquête fut passée, les rapports entre les indigènes et les envahisseurs se ré-

glèrent et prirent un caractère plus pacifique. Les barbares laissèrent les Romains en possession de tout ce dont ils n'avaient pas besoin ou envie pour eux-mêmes. Les indigènes gardèrent la vie, la liberté, les petits héritages, la jouissance presque exclusive des enceintes muraillées, que les barbares continuaient de regarder comme des tombeaux, et où ils n'aimaient pas d'aller s'enfermer. Les vainqueurs s'installèrent à la campagne, dans les domaines enlevés aux grands propriétaires et au fisc, les exploitèrent, et y vécurent en paysans laborieux et rudes qui avaient peu de besoins. Ils ne pensèrent pas à relever les luxueuses villas incendiées au cours de tant d'invasions, et dont eux-mêmes avaient fait flamber les dernières ; ils n'avaient que faire d'hypocaustes, de salles de bains, de mosaïques et de bibliothèques ; eussent-ils éprouvé le désir de ces objets de luxe, il n'y avait plus personne pour reconstituer ces richesses anéanties. Ils firent comme, après la Révolution, ont fait tant de paysans voisins des grands monastères détruits : ils bâtirent dans les ruines ou à côté, parfois adossant à quelque vieux pan d'architecture leurs cabanes sans étage, sans plancher, sans plafond, couvertes de chaume, et qui ne se distinguaient que par leurs proportions de celles de leurs serfs et de leurs colons. Et là, attachés désormais à la terre comme à une mamelle opulente, ils s'habituèrent à la vie laborieuse du paysan, ils prirent même le goût du travail devenu fructueux, gardant d'ailleurs, comme un héritage de race, leur passion pour la guerre et pour la chasse, qui en est l'image affaiblie.

Au prix de quelle interminable série de souffrances et d'injustices se fit cette substitution d'une race à une autre, il serait difficile de le dire, car les gémissements mêmes des vaincus ne sont pas venus jusqu'à nous, et les

effroyables convulsions des premières heures ne rendent qu'une rumeur sourde et confuse dans laquelle l'oreille ne perçoit rien de distinct ni de compréhensible. Un brusque renversement s'est fait, qui a mis les barbares brutaux et cruels au sommet de l'échelle sociale, et qui a précipité dans la pauvreté ou dans le prolétariat quantité d'opulentes familles déshabituées du travail des mains. Une nation s'est constituée sur les têtes des Romains, dans laquelle les Romains ne sont pas admis. Ils sont des vaincus, et à ce titre, ils ne constituent que la seconde catégorie de la population. Et puis, ils ne sont que des civils, et un peuple qui ne connaissait d'autre gloire que celle des armes devait les tenir en mépris. Ils gardent donc leur liberté et, dans une certaine mesure, leurs terres, mais ils sont exclus de l'armée et des fonctions publiques, et le droit national des Francs consacre leur infériorité vis-à-vis des vainqueurs, en ne leur accordant que la moitié de la valeur du barbare. Là où la personne de ce dernier vaut deux cents sous d'or, celle du Romain n'en vaut que 100 (1)! Tous les délits dont il a à se plaindre sont tarifés à la même proportion; tous ceux qu'il commet sont punis le double de ceux du Franc. Telle sera, dans le nouveau royaume, la condition faite aux Romains, jusqu'au jour où Clovis viendra rétablir l'égalité entre les deux races dans son royaume agrandi.

Par contre, tout ce que les Francs rencontrèrent de soldats germaniques établis avant eux sur le sol qu'ils conquirent, ils leur tendirent la main et les associèrent à leur triomphe, de même que, sans doute, ils les avaient eus pour alliés dans leurs combats. Barbares, ils reconnaissaient leurs égaux dans les barbares : n'étaient-il pas, les uns et

1 *Lex Salica, passim.*

les autres, des soldats (1) ? Tout ce qui portait les armes se vit conférer par eux, si je puis ainsi parler, le bénéfice de la grande naturalisation franque. Il en fut ainsi, notamment, des Saxons que Carausius avait établis le long de la mer du Nord pour garder la côte de Boulogne : ils restèrent en possession de leurs villages et de leurs biens. Très probablement d'ailleurs ils grossirent les rangs de l'armée de Clodion, et l'aidèrent à faire la conquête du reste du pays.

Ce n'était pas un réjouissant spectacle que le nouveau royaume offrait au regard des civilisés de cette époque. Il dut être pour eux à peu près ce que sont, pour les chrétiens d'Orient, les sultanies turques fondées au milieu des ruines grandioses de l'Asie Mineure. On y voyait la foi chrétienne et la culture romaine foulées aux pieds de barbares grossiers, sectateurs d'une religion de sang et de carnage, qui brûlaient les bibliothèques, qui profanaient les églises, et qui cassaient sous la hache les chefs-d'œuvre de l'art ancien. Ces maîtres ignorants se promenaient les armes à la main, avec toute l'outrecuidance d'une soldatesque victorieuse, à travers des populations qu'ils regardaient avec mépris, et qui ne comprenaient pas même leur rauque langage, que Julien avait comparé autrefois au croassement des corbeaux. Tout ce qui fait le charme de la vie avait disparu des contrées tombées en leur pouvoir. L'élégance, l'atticisme, la distinction des mœurs et du ton s'étaient réfugiés au sud de la Loire, et se préparaient à fuir plus loin encore. La foi chrétienne, déjà si éprouvée par les désastres de 406, languissait

(1) Sur l'identité des termes de *barbare* et de *soldat* au haut moyen âge, voir G. Kurth, *les Francs et la France dans la langue politique du moyen âge* (*Revue des questions historiques*, t. LVII, p. 393), d'après Ewald (*Neues Archiv*, t. VIII, p. 354).

maintenant sans hiérarchie, sans clergé, sans ressources, comme une religion d'inférieurs dont les jours sont comptés. Pendant ce temps, les sources et les forêts redevenaient les seuls sanctuaires de ces contrées, sur lesquels la lumière de l'Évangile semblait ne s'être levée que pour s'éteindre aussitôt. Au lendemain de la conquête de Clodion, on eût pu croire que c'en était fini de tout avenir pour la civilisation de la Gaule-Belgique. Qui eût dit alors que le crépuscule qui venait de s'abattre sur ces pays, c'était celui qui précède l'aurore ?

III

MÉROVÉE

Après le brillant fait d'armes par lequel il a inauguré la carrière militaire du peuple franc, Clodion est rentré dans la nuit. Son apparition a duré le temps d'un éclair. Ses exploits, sa résidence, la durée de son règne, le lieu et l'année de sa mort, tout cela nous est également inconnu. Une chronique du huitième siècle veut qu'il ait régné vingt ans ; mais où a-t-elle pris ce renseignement ? Quant au chroniqueur du onzième siècle qui prétend savoir qu'il a pour capitale Amiens, il est la dupe de sa propre imagination (1). Si Clodion s'est fixé quelque part, c'est apparemment à Tournai ou à Cambrai.

La monarchie qu'il avait créée eut le sort de toutes les royautés barbares : elle fut morcelée. Si nos sources ne le

(1) Roricon, dans dom Bouquet, III, p. 4. Il est manifeste que cet auteur, qui copie le *Liber historiæ*, s'est laissé suggérer le nom d'Amiens par la mention de la Somme, qu'il a trouvée dans son original : usque ad Summam fluvium occupavit, dit-il, et ingressus Ambianorum urbem, ibidem et regni sedem statuit, et deinceps pacato jure quievit. A. de Valois, qui en général attribue à Roricon une importance exagérée, a tort d'accueillir cette conjecture comme un témoignage historique, *Rerum Francicarum* t. I, pp. 130, 146 et 319.

disent pas, en revanche les faits l'indiquent. En 486, il y ayait un roi franc à Tournai, il y en avait un autre à Cambrai ; un troisième enfin semble avoir eu pour lot ce pays de *Thuringia*, où était la mystérieuse Dispargum, la plus ancienne capitale des Francs de ce côté-ci du Rhin. Et nous savons que les rois de Tournai et de Cambrai étaient parents, c'est-à-dire que Clodion était leur ancêtre commun. Qu'est-ce à dire, sinon qu'après la mort de ce prince, conformément au droit barbare qui resta en usage parmi les Francs jusqu'à la fin du neuvième siècle, ses fils partagèrent sa monarchie comme un héritage privé ? Il y eut à tout le moins trois parts. L'une, qui comprit Tournai avec la Morinie et la Ménapie, devait aller depuis le Wahal jusqu'à la Somme. La seconde, qui avait pour capitale Cambrai, correspondait dans les grandes lignes à l'ancienne cité des Nerviens, et comprenait les futures provinces de Hainaut et de Brabant. La troisième enfin, c'était probablement, comme nous venons de le dire, la Thuringie cis-rhénane ; dans ce cas, elle correspondait à la cité de Tongres en tout ou en partie. S'il était permis de croire que l'autorité de Clodion s'est étendue aussi sur les Francs Ripuaires, on pourrait dire que le royaume de Cologne, qui occupait l'ancien pays des Ubiens, échut à un quatrième héritier : ainsi du moins s'expliquerait le lien de parenté qui reliait, au commencement du sixième siècle, le roi des Ripuaires de Cologne à celui des Saliens de Tournai.

De ces quatre royaumes, c'est celui de Tournai qui s'empare énergiquement de toute notre attention, refoulant celui de Cologne au second plan, et ceux de Dispargum et de Cambrai dans l'ombre. Il n'est pas facile d'en dire le pourquoi. Supposer que le royaume de Tournai aurait eu dès l'origine une situation prépondérante par

rapport aux autres, ce serait se condamner à admettre sans preuve l'existence du droit d'aînesse chez les Francs du cinquième siècle. On ne peut pas admettre non plus que Tournai l'emportât au point de vue stratégique : sous ce rapport, en effet, tout l'avantage était pour Cambrai, d'où un conquérant de quelque ambition pouvait étendre la main sur toute la Gaule romaine. Il semble plus naturel de laisser aux personnages historiques leur part légitime d'influence sur le cours des événements, et d'interpréter la supériorité du royaume de Tournai par celle de ses rois.

Le premier de ceux-ci, Mérovée, a eu l'honneur de donner son nom à la dynastie royale des Francs. Il y eut même un moment où le peuple tout entier portait, comme ses souverains, le nom de Mérovings, c'est-à-dire d'hommes de Mérovée (1). Pendant bien longtemps, dans les âges crépusculaires qui ouvrent l'histoire moderne, les chants poétiques des Germains ont redit ce nom glorieux et redouté. Et pourtant nous ne savons rien du héros éponyme de la race franque. Il est pour nous bien plus inconnu que son père Clodion. Des deux chroniqueurs qui nous parlent de lui, l'un se borne à le nommer, l'autre à raconter sur lui une légende mythologique (2). Nous ne parvenons pas même à deviner la raison qui a valu à son nom l'illustration refusée à sa mémoire, et pourquoi le même homme est à la fois si célèbre et si inconnu. Dans le désespoir que leur cause le mutisme de la tradition, plusieurs historiens ont imaginé de reléguer Mérovée lui-même parmi les fictions de l'imagination épique. Il aurait été simplement inventé pour rendre compte du nom de

(1) G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 527.

(2) De hujus (sc. Chlodionis) stirpe quidam Merovechum regem fuisse adserunt cujus fuit filius Childericus. Grégoire de Tours, II. 9. Pour le passage de Frédégaire auquel il est fait allusion, le voir ci-dessous, p. 186.

Mérovingien ; ou du moins, à supposer qu'il eût existé un Mérovée, il faudrait reculer son existence au delà de celle de Clodion, dans le passé lointain où s'élaborent les légendes nationales (1).

Ce scepticisme historique est exagéré. Il a existé un Mérovée, père de Childéric : on ne peut contester là-dessus le témoignage formel de Grégoire de Tours. Et ce Mérovée est bien, dans la pensée du vieil écrivain, le fils de Clodion. Ceux qui soutiennent le contraire tirent argument de la formule dubitative par laquelle le chroniqueur indique cette filiation : « Certains, dit-il, affirment que Mérovée était de la race de Clodion. » Mais Grégoire de Tours a l'habitude de mentionner ses sources orales avec des réserves semblables, surtout lorsque, comme ici, elles contenaient des légendes mythologiques contre lesquelles protestait sa conscience d'évêque. S'il n'avait pas cédé à sa répugnance pour les récits de ce genre, il nous eût sans doute communiqué la fable franque sur l'origine de Mérovée, qu'un chroniqueur postérieur, moins scrupuleux que lui, a reproduite en l'altérant quelque peu (2). D'après cette fable, un jour d'été que Clodion était assis sur le rivage de la mer avec sa femme, celle-ci voulut prendre un bain

(1) Cf. *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 153.

(2) Cette explication du langage de Grégoire de Tours, que j'ai développée plus longuement dans l'*Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 151-153, a été contestée. Il n'en a été que plus agréable pour moi de la trouver confirmée de tout point, depuis bientôt deux siècles, dans le célèbre mémoire par lequel Fréret a renouvelé, en 1714, l'étude des origines franques : « Le récit que fait Frédégaire de la fabuleuse tradition qui » donnait pour père à Mérovée une divinité marine qui était devenue » amoureuse de la femme de Clodion en la voyant se baigner toute nue » dans la mer, ce récit, dis-je, peut servir à expliquer Grégoire de Tours, » qui se sera contenté d'indiquer les doutes que plusieurs personnes for- » maient sur la légitimité de Mérovée, et qui n'aura pas voulu s'engager » dans un détail trop puéril, mais encore peu convenable à la pureté de » son caractère épiscopal, etc. » (Fréret, *Œuvres complètes*, t. VI, p. 115.)

dans les flots. Pendant qu'elle s'y ébattait, un dieu marin se jeta sur elle, et elle conçut un fils qui fut Mérovée (1).

Les mythologies nous montrent fréquemment des traditions de ce genre auprès du berceau des dynasties royales. Mais celle-ci a été de bonne heure éliminée de la mémoire des Francs. Depuis leur conversion au christianisme, elle n'était plus compatible avec la religion : le dieu ne pouvait être, à leurs yeux, qu'un monstre marin, et c'est ce qu'il est devenu en effet sous la plume du narrateur qui nous a conservé cette légende. Bien que résumée et mutilée, elle présente un haut intérêt, puisqu'elle nous fait voir que les Francs, comme tous les autres peuples, étaient préoccupés de rattacher au ciel le premier chaînon de leur généalogie (2).

Nous n'en avons pas fini avec les incertitudes relatives à Mérovée : l'histoire est aussi peu fixée sur son compte que la légende. Selon l'historien Priscus, qui est un des meilleurs narrateurs byzantins, la raison qui aurait détermine Attila à s'attaquer à la fois aux Romains, aux Goths et aux Francs, serait la suivante. Le roi des Francs était mort, et ses deux fils se disputaient sa succession. L'aîné demanda du secours au roi des Huns, le cadet se mit sous

(1) Fertur super litore maris æstatis tempore Chlodeo cum uxore residens, meridiæ uxor ad mare labandum vadens, bistea Neptuni Quinotauri similis eam adpetisset. Cumque in continuo aut a bistea aut a viro fuisset concepta, peperit filium nomen Meroveum, per eo regis Francorum post vocantur Merohingii. Frédégaire, III, 9.

(2) *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 147-151. Mais si cette tradition est vraiment ancienne, le Mérovée dont il y est question n'est-il pas distinct du personnage historique qui porte son nom et ne doit-il pas être considéré, tout au moins, comme antérieur à Clodion ? Cela est fort possible, et dans ce cas il faudrait supposer que le chroniqueur n'a nommé ici un second Mérovée que par un vrai transfert épique, c'est-à-dire en attribuant l'histoire d'un héros ancien à un personnage plus récent qui a porté le même nom. Seulement l'antiquité de la légende n'est point démontrée elle-même, et rien ne défend de croire qu'elle a concerné, dès l'origine, le père de Childéric.

la protection d'Aétius. Celui-ci l'adopta pour fils, le combla de présents et l'envoya à Rome auprès de l'empereur pour qu'il en fît son allié. Priscus déclare avoir vu ce prince dans la Ville éternelle, jeune encore et imberbe, et il se souvient de la longue chevelure qui flottait sur les épaules du prétendant barbare (1).

Dans ce fils adoptif d'Aétius, plusieurs historiens ont voulu reconnaître Mérovée (2), qui serait ainsi devenu le roi de son peuple grâce au patronage impérial. L'hypothèse est séduisante, mais trop hardie pour qu'on puisse l'enregistrer comme une probabilité historique. A supposer même qu'il n'y eût à cette époque qu'un seul royaume salien, il y avait incontestablement plusieurs royaumes francs, et en particulier celui des Francs Ripuaires, et celui des Francs de la Haute-Germanie, alors établis sur le Neckar. Lequel de ces royaumes se trouvait sans souverain au moment où Attila préparait son expédition en Gaule? Ce n'était pas celui des Francs Saliens, dont le souverain combattit à Mauriac, et qui avait déjà un enfant d'un certain âge ; il ne répond en rien, celui-là, au portrait de l'adolescent imberbe rencontré par Priscus dans la capitale de l'Empire. D'autre part, nous voyons que l'itinéraire suivi par Attila laisse de côté les Francs Saliens, et que l'envahisseur passe le Rhin à proximité du royaume du Neckar. N'est-ce pas à ce dernier qu'il faut, en conséquence, abandonner les deux jeunes compétiteurs dont parle l'historien byzantin (3) ?

(1) Priscus, *Fragmenta*, VIII, p. 152 (Bonn).

(2) Entre autres Fréret, *o. c.*, p. 79, et Petigny, *Études*, II, p. 107. Fauriel, *Hist. de la Gaule mérid.*, I, pp. 217 et suiv., qui combat fortement l'identification proposée, ne se prononce pas sur la nationalité du jeune prince dont parle Priscus, et de même fait M. A. de Barthélemy (*Revue des questions historiques*, t. VIII (1870), p. 379.

(3) L'opinion que je défends est celle de Dubos, *Histoire critique etc.*, II, p. 85, et d'Am. Thierry, *Histoire d'Attila*, I, p. 130.

Mérovée continue donc d'échapper à nos investigations. Et cependant, si obscure que soit pour nous sa carrière, elle a été mêlée aux événements les plus grandioses de son temps, et lui-même y a joué un rôle qui aurait dû lui valoir la reconnaissance de la postérité. C'était au moment où s'ouvrait pour la civilisation occidentale l'ère la plus terrible qu'elle eût jamais traversée. Attila s'avançait vers elle, et le seul bruit de ses pas dans l'Europe silencieuse glaçait les peuples de terreur. On savait ce que ce farouche destructeur réservait au monde ; on n'ignorait pas ce que valaient les hordes bestiales qu'il traînait à sa suite. Ce n'était plus ici une invasion de barbares germaniques, grossiers, mais capables de culture, sanguinaires, mais accessibles à des sentiments généreux, habitués au surplus, depuis des siècles, à voir de près le tableau d'un régime civilisé, et à en apprécier les bienfaits dans une certaine mesure. Les Huns n'étaient pas des barbares, mais des sauvages. C'est à peine s'il y avait quelque chose d'humain dans ces êtres hideux, dont la vie semblait un éternel défi aux aspirations les plus nobles de l'humanité. Étrangers à la pitié, à la pudeur, à toute culture morale et intellectuelle, ils se promenaient par le monde comme les génies de la destruction. On eût dit de ces vols de sauterelles qui s'abattent sur les moissons avec l'irrésistible impétuosité d'une force de la nature, et contre lesquels toutes les ressources du génie sont vaines. Où ils avaient passé, le sol était rasé, l'herbe ne repoussait plus, et le concert harmonieux des mille voix de la civilisation expirait dans le grand silence de la mort.

Heureusement pour l'Occident, Aétius lui restait. Cet homme de génie fit alors des prodiges d'énergie et d'habileté pour grouper contre le fléau de Dieu toutes les forces de la civilisation et toutes celles de la barbarie. Il sem-

blerait que ce dut être une tâche facile, car civilisés et barbares avaient les mêmes intérêts à défendre contre les immondes cohortes d'Attila. Mais les hommes qu'il fallait grouper sous les bannières romaines aujourd'hui, c'étaient ceux-là mêmes qu'en vingt rencontres récentes Aétius avait humiliés et écrasés. Nous savons par les contemporains au prix de quels efforts multipliés il réussit à triompher des hésitations des Visigoths, qui, dans le début, semblaient vouloir attendre Attila chez eux et abandonner l'empire romain à ses destinées (1). Nous aimerions surtout de savoir quelles furent à cette occasion ses négociations avec les Francs. Si, comme nous l'avons supposé précédemment, il avait traité avec eux à la suite de sa guerre contre Clodion, il put se borner à leur rappeler leurs engagements : sa force de persuasion et la conscience du danger commun auront fait le reste. Quoi qu'il en soit, nous voyons qu'au jour de la lutte décisive, les Saliens et les Ripuaires se retrouvaient sous les drapeaux impériaux à côté des Alains, des Burgondes, des Visigoths et de tous les autres barbares qui vivaient à l'ombre de l'ancienne paix romaine. Tous ces groupes, réunis aux légions, formaient dans la main d'Aétius une armée compacte et résolue, qui avait la conscience de défendre contre un ennemi sans entrailles les suprêmes biens de l'existence. Il passait comme un souffle de christianisme dans ses bannières diverses, dont plus d'une portait les emblèmes des divinités païennes. La religion avait prêté son concours tout-puissant à l'organisation de la défense : en arrière d'Aétius, les évêques de la Gaule faisaient de chaque ville épiscopale un solide boulevard contre l'envahisseur.

Attila, de son côté, n'avait pas laissé dormir ces éton-

(1) Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VII, 329 et suiv. ; Jordanes, c. 36.

nantes facultés de diplomate et d'organisateur qui contrastent si étrangement, dans sa physionomie, avec sa violence et sa brutalité de sauvage. Longtemps il y avait eu entre Aétius et lui comme une lutte de génialité : c'était à qui déjouerait les plans de l'autre, et le terrifierait par les coups les plus foudroyants. Aétius l'avait finalement emporté auprès des barbares de la Gaule ; mais qu'Attila restait redoutable, et quelle armée il traînait à sa suite lorsqu'il apparut sur les bords du Rhin ! Depuis le jour où Xerxès franchit l'Hellespont à la tête de ces légions innombrables où étaient représentés tous les peuples de l'Orient, jamais le monde civilisé n'avait assisté à un pareil défilé de nations. Le Nord tout entier, dit un contemporain, avait été versé sur la Gaule. Outre les Huns et les autres tribus scythiques, telles que les Massagètes, qui formaient le noyau de l'armée d'Attila, on y rencontrait des multitudes de peuplades slaves ou germaniques : des Ruges, des Gélons, des Scyres, des Gépides, des Burgondes, des Bastarnes, des Thuringiens, des Bructères et des Francs du Neckar (1). Tous ces peuples étaient venus sous la conduite de leurs chefs nationaux, dont les humbles royautés tournaient comme des satellites autour du grand roi de la destruction. Dans cette immense armée, Odoacre put rencontrer Oreste, qu'il devait détrôner, et lui-même combattit peut-être coude à coude avec le père et les oncles de Théodoric, sous les coups duquel il devait périr trente années plus tard (2). Comme si les deux tendances contradictoires qui la possédaient l'avaient disloquée, la barbarie se trouvait partagée ce jour en deux camps. Les Goths d'Espagne allaient combattre contre des frères qui se souvenaient d'avoir vécu avec eux sous l'autorité

(1) Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VII, 321 et suiv.
(2) Am. Thierry, *Histoire d'Attila*, t. I, p. 235.

du vieux Hermanaric, dans le pays de la mer Noire, les Francs Saliens et Ripuaires allaient échanger des coups avec les alliés dont ils avaient si souvent serré la main au troisième et au quatrième siècle, lors des luttes communes contre l'Empire. Ce n'était pas une guerre de races ni de nationalités qui mettait aux prises les deux moitiés du monde ; il s'agissait de savoir si l'Occident resterait un pays civilisé ou s'il retomberait dans le néant.

Tout fait croire que les Francs se rendirent compte de la gravité des intérêts en jeu, le jour où, sous la conduite de leur jeune souverain, ils quittèrent les bords de l'Escaut, et qu'à marches forcées ils allèrent prendre part à la grande bataille des nations. On a conjecturé que dans leur itinéraire ils se heurtèrent à une partie de l'armée d'Attila, et que dans cette rencontre la femme et l'enfant de leur roi tombèrent dans les mains de l'ennemi (1). Faisant un pas de plus dans la voie des conjectures, d'autres ont supposé qu'il fallait rattacher à la campagne d'Attila, en 451, les atrocités commises en pays franc, au dire d'une tradition épique, par les Thuringiens d'outre-Rhin. Après s'être fait livrer des otages comme des gens qui veulent la paix, ils les auraient mis à mort et se seraient ensuite déchaînés

(1) A cela se rattacherait la légende racontée par Frédégaire, III, 11 : Wiomadus Francus fidelissimus ceteris Childerico, qui eum cum a Chunis cum matre captivus duceretur, fugaciter liberaverat... On y peut rattacher également une curieuse notice faisant partie d'une interpolation du XIe siècle dans plusieurs manuscrits du *Liber historiæ*, c. 5 : Eo tempore Huni in istas partes citra Renum cum grandi exercitu hostile pervenerunt, vastantes terram. *Fugatoque Meroveo rege*, usque Aurelianis civitatem pervenerunt. (*Script*, *Rer. Meroving.*, t. II, p. 247.) M. A. de Barthélemy (*Revue des questions historiques*, t. VIII (1870, p. 380), pense qu'un parti de Huns aurait profité du départ de Mérovée pour pousser une pointe dans le royaume des Saliens ; mais le texte du chroniqueur de Saint-Hubert, sur lequel il s'appuie, est une légende sans autorité. (V. G. Kurth, *Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert*) et l'argument tiré de la vie de sainte Geneviève prouverait aussi bien que les Huns ne sont jamais arrivés dans le pays de Paris.

sur la contrée avec une véritable sauvagerie. Ils auraient pendu les jeunes gens aux arbres par les nerfs des cuisses; ils auraient attaché plus de deux cents jeunes filles au cou de chevaux sauvages lancés à travers la campagne; d'autres auraient été étendues à terre, liées à des pieux, et leurs bourreaux auraient fait passer de lourds chariots sur leurs corps (1). Voilà ce que, longtemps après, on racontait aux guerriers francs quand on voulait les entraîner à la guerre de Thuringe. Mais on ne sait ce qu'il faut croire de pareils récits, et dans l'histoire de ces temps obscurs il faut renoncer à une précision qui ne s'obtiendrait qu'au prix de l'exactitude.

La monstrueuse avalanche de peuples continuait de s'écrouler sur la Gaule. Après avoir franchi le Rhin sur plusieurs points à la fois, au moyen de radeaux construits avec les arbres de la forêt Hercynienne, elle était arrivée devant Metz, qui succomba le jour du samedi saint ; puis elle avait continué son itinéraire dévastateur. Il est difficile d'en marquer les étapes ; dans le souvenir qu'en ont gardé les générations, cette invasion a toujours été confondue avec celle de 406, qui ne fut pas moins meurtrière. Nous voyons toutefois que les Parisiens tremblaient de la voir passer par leur ville, et que, dans leur épouvante, ils se préparaient à se réfugier avec leurs biens dans des localités plus sûres, lorsqu'une jeune fille du nom de Geneviève parvint à les détourner de ce projet : « Ces villes que vous croyez mieux à l'abri que la vôtre, leur dit-elle, ce sont précisément celles qui tomberont sous les coups des Huns ; quant à Paris, il sera sauvé par la protection du Christ (2). » La prophétie de la sainte fille

(1) Grégoire de Tours, III, 7. Cf. Amédée Thierry, *Histoire d'Attila*, t. I, p. 138.

(2) *Vita s. Genovefae*, (*Script. Rer. Merov.* t. III, p. 219).

se réalisa. De Metz, le roi des Huns gagna la Champagne, et de là il déboucha dans la vallée de la Seine. Arrêté sous les murs d'Orléans par l'héroïsme de saint Aignan, et obligé de se retirer de cette ville à l'approche d'Aétius, il rebroussa chemin, et il vint chercher à Mauriac un champ de bataille où il pût se déployer à l'aise avec sa nombreuse cavalerie. C'est là qu'Aétius, qui marchait sur ses pas, l'atteignit et le força d'accepter la bataille.

Les Francs de Mérovée eurent l'honneur de commencer le terrible engagement qui allait décider les destinées du monde (1). La nuit qui précéda la bataille, ils se heurtèrent aux Gépides, commandés par leur roi Ardaric, qui semblent avoir formé l'arrière-garde d'Attila, et une lutte furieuse éclata dans les ténèbres entre ces deux nations. Cette première rencontre coûta quinze mille hommes : large et cruelle saignée pratiquée sur la vaillante nation franque, qui dut laisser sur le carreau la fleur de sa jeunesse (2). Mais qu'était-ce au regard de l'effroyable tuerie du lendemain, pour la description de laquelle les historiens ont épuisé toutes les formules de l'horreur ? « Ce fut, dit l'un d'eux, une lutte atroce, multiple, monstrueuse, acharnée. L'antiquité n'a rien de comparable à nous raconter, et celui qui n'a pas été témoin de ce merveilleux spectacle ne rencontrera plus rien qui le surpasse dans sa vie (3) ». Si l'on en peut croire la tradition, un petit ruisseau qui passait sur le champ de bataille fut telle-

(1) Le plus ancien écrivain qui ait parlé de la présence de Mérovée à Mauriac est l'auteur d'une *Vie de saint Loup de Troyes*, écrite au IXe siècle : Postremo Aurelianis eis (sc. Hunnis) obsidentibus, ad subsidium Galliarum advolavit patricius Romanorum Etius, fultus et ipse Theoderici Wisigothorum et Merovei Francorum regis aliarumque gentium copiis militaribus. *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 29 juillet, t. VII, p. 77 E.

(2) Jordanes, c. 41.

(3) Jordanes, c. 40.

ment grossi par les flots de sang, qu'il se changea en torrent impétueux (1). Le lendemain, au dire du même narrateur, cent soixante mille cadavres jonchaient la plaine de Mauriac, et les soldats d'Aétius, plongés dans la stupeur, reconnaissaient leur victoire au sinistre silence que gardait l'armée d'Attila, enfermée derrière son retranchement de chariots (2). On n'osa pas l'y inquiéter, et le roi des Huns, obligé de se retirer, le fit à la manière du lion blessé, qui reste la terreur de son ennemi. Toutefois l'Europe était sauvée. Aétius se trouva assez fort pour se passer du dangereux concours des Visigoths, et pour surveiller seul la retraite des Huns. Une relation nous apprend qu'il s'adjoignit les Francs (3), et l'on peut admettre que ce peuple, qui avait après la victoire le plus grand intérêt à refouler l'ennemi de ses frontières, ait été associé à la dernière tâche de la campagne (4). Mérovée aura donc terminé cette lutte de même qu'il l'avait inaugurée, et c'est l'épée des Francs que les Huns fugitifs auront eue constamment dans les reins, pendant qu'ils reculaient de Mauriac jusqu'aux confins de la Thuringe, où Aétius les reconduisit à la tête de ses soldats victorieux.

La victoire de Mauriac avait été le triomphe du génie militaire sur la force brutale du nombre, et la gloire en doit être laissée au grand général romain. Mais les barbares qui avaient servi sous ses ordres dans cette journée n'entendirent pas qu'elle leur fût disputée : c'était, à les en croire, leur triomphe national à eux ; chacun voulait avoir

(1) *Id.*, l. c.

(2) *Id.*, l. c.

(3) Agecius vero cum suis, etiam Francos secum habens, post tergum direxit Chunorum, quos usque Thoringia a longe prosecutus est. Frédégaire, II, 53.

(4) Wietersheim. *Geschichte der Voelkerwanderung*, 2e édition. t. II, p. 258.

vaincu les Huns à lui seul. Les Visigoths allèrent plus loin : ils mirent en circulation une légende d'après laquelle Aétius, pour s'attribuer les honneurs du triomphe et conserver le champ de bataille, en aurait écarté par la ruse d'une part Attila, de l'autre le roi des Visigoths (1). Colportée chez les Francs, cette légende y reçut un complément inévitable : le roi de cette nation, dit-on, avait été éloigné (2) grâce au même artifice. C'est ainsi que de toutes parts la vanité barbare s'attachait à diminuer l'auréole que mettait autour de la tête d'Aétius son incomparable triomphe de 451. Elle n'y est point parvenue ; l'histoire a oublié les traditions épiques des foules, et elle a retenu les paroles des annalistes. Nous n'avons donc pas à nous en occuper davantage, non plus que des traditions locales sur le passage d'Attila en Gaule, à l'aller et au retour. Elles ne contiennent que des récits fallacieux, et ce n'est pas la peine d'en remplir l'imagination du lecteur, puisqu'il faut, au nom d'une bonne critique, les biffer de l'histoire (3).

Quelques années après le grand triomphe qui avait fait de lui le sauveur de l'Empire, Aétius tombait assassiné par un empereur du nom de Valentinien III, qui n'est connu dans l'histoire que par cet exploit. Aétius disparu, il n'y eut plus d'Empire. Pendant qu'au fond de l'Italie des ombres d'empereur se disputaient le trône et se renversaient mutuellement, la Gaule, sans maître, restait en

(1) Frédégaire, *l. c.*

(2) Grégoire de Tours, II, 7.

(3) Lire sur la bataille de Mauriac l'excellente étude critique de M. A. de Barthélemy, intitulée : *la Campagne d'Attila. Invasion des Huns dans la Gaule en 451* (*Revue des questions historiques*, t. VIII), et le mémoire de G. Kaufmann, *Ueber die Hunnenschlacht des Jahres 451* (*Forschungen zur Deutschen Geschichte*, t. VIII), ainsi que les chapitres correspondants d'A. Thierry, *Histoire d'Attila*, et de Wietersheim, *Geschichte der Voelkerwanderung*.

proie au premier envahisseur venu. Les barbares comprirent que leur heure venait de sonner, et de toutes parts, « semblables à des loups affamés qui flairent l'odeur des grasses étables (1) », ils se ruèrent sur les provinces occidentales. Les Saxons, montés dans leurs canots de peaux, reparurent sur les rivages de la mer du Nord ; les Chattes ou Francs du Neckar se jetèrent sur la première Germanie, et les Francs Saliens reprirent leurs courses victorieuses à travers la deuxième Belgique (2). L'œuvre de Clodion, interrompue par l'intervention décisive d'Aétius, était maintenant continuée par son successeur. Jusqu'où Mérovée poussa-t-il ses conquêtes, c'est ce que nous sommes réduits à ignorer. Il est toutefois bien difficile de croire que dès lors une bonne partie de la France septentrionale et de la Belgique méridionale ne soit pas tombée définitivement au pouvoir du peuple franc. On nous dit, il est vrai, que la nomination d'Avitus en qualité de maître des milices de la Gaule mit un terme aux ravages des barbares, que les Alamans firent amende honorable, que les Chattes se laissèrent confiner dans leurs domaines (3). Mais celui qui parle ainsi, c'est le gendre d'Avitus, et il ne convient pas d'attacher beaucoup d'importance aux assertions d'un panégyriste. Somme toute, la campagne franque de 455 coûta à l'Empire un nouveau lambeau de la Gaule, qui ne devait jamais lui être rendu.

Mérovée doit avoir disparu de la scène peu après ces événements. Dès 457, nous le voyons remplacé par son fils Childéric. Tout fait croire qu'il mourut jeune, comme d'ailleurs presque tous les princes de sa lignée.

(1) Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VII, 363.

(2) Francus Germanum primum Belgamque secundum Sternebat... Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VII, 372.

(3) Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VII, 388 et suiv.

IV

CHILDÉRIC

Les ténèbres épaisses qui couvrent le règne de Clodion et celui de Mérovée commencent à se dissiper au moment où nous abordons celui de leur successeur Childéric. L'histoire de ce prince ressemble à ces paysages de montagnes dont certaines parties sont baignées dans l'éclatante lumière du jour, tandis que d'autres disparaissent sous le voile d'un brouillard opaque. La moitié du tableau qui va passer devant nos yeux nous est garantie par le témoignage positif et contemporain des annalistes de la Gaule, reproduit de bonne heure par Grégoire de Tours, et offrant tous les caractères de certitude. L'autre, au contraire, est obscurcie par tant de fictions, qu'il est impossible d'y faire le départ de la légende et de la réalité. Ce sont deux domaines opposés, dont l'un appartient à l'histoire et l'autre à la poésie.

Malheureusement, comme il arrive d'ordinaire, le domaine qui reste à l'histoire est sec et aride, et ne contient que la mention sommaire de quelques faits d'ordre public.

Celui de la légende, au contraire, est plein d'animation et de couleur; un intérêt dramatique en vivifie toutes les scènes, et l'éblouissante lumière de la fiction, versée à flots sur ses héros, concentre la curiosité et la sympathie sur leurs traits. Aussi, quoi d'étonnant si le Childéric de l'histoire est demeuré presque un inconnu, alors que celui de la légende, comme un prototype de Henri IV, est resté dans toutes les mémoires. Il peut y avoir de l'inconvénient à vouloir remanier un type arrêté, à ce qu'il paraît, dès le milieu du sixième siècle. Dans les traits qui constituent la physionomie du Childéric légendaire, il s'en trouve peut-être plus d'un qui aura été fourni par l'histoire ; les biffer tous indistinctement serait une entreprise téméraire et décevante. D'ailleurs la légende elle-même méritera toujours, dans les récits les plus austères, une place proportionnée à l'intérêt que lui ont donné les siècles. Et lorsqu'elle nous apparaît, comme ici, à peu près contemporaine du héros qu'elle glorifie, n'a-t-elle pas droit à notre attention presque au même titre que l'histoire elle-même ? Celle-ci nous fait connaître la réalité, celle-là nous montre l'impression que la réalité a produite en son temps sur l'âme des peuples, et les formes idéales dont l'a revêtue à la longue le travail inconscient de l'imagination nationale.

Le Childéric de la légende prendra donc place, dans notre récit, à côté du Childéric de l'histoire. Nous avons déjà rencontré le premier, dont les aventures extraordinaires commencent dès l'enfance. Tombé avec sa mère, nous dit la tradition (1), au pouvoir des redoutables cavaliers d'Atila, il avait vu de près les horreurs de la captivité et peut-être les apprêts de sa mort. Mais le dévouement d'un fidèle, auquel la tradition donne le nom de Wiomad,

(1) V. ci-dessus, p. 191.

sauva les jours de l'enfant menacé. On ne nous dit pas de quelle manière eut lieu l'enlèvement : ce fut sans doute une de ces fuites dramatiques, savamment préparées et réalisées au travers des plus terribles dangers, comme l'histoire et l'épopée de ces époques nous en ont raconté plusieurs (1). Mais les péripéties nous en sont restées ignorées, et nous sommes hors d'état de dire la part qui revient à l'histoire dans ce premier épisode de la carrière poétique du héros franc.

Au dire du chroniqueur du huitième siècle, c'est en 457 que Childéric succéda à son père (2). Admettons cette date, bien que l'exactitude des calculs chronologiques de cet écrivain soit loin d'être établie. Toutefois le nom de Childéric n'est pas prononcé dans nos annales avant 463. Nous ignorons ce qu'il fit pendant les six premières années de son règne; mais la légende le sait, et elle nous en trace un récit des plus animés. Laissons donc ici la parole aux poètes populaires ; le tour des annalistes viendra ensuite.

A peine monté sur le trône, le jeune prince se livra à tout l'ardeur d'un tempérament qui ne connaissait pas de frein. Indignés de lui voir débaucher leurs filles, les Francs le déposèrent et projetèrent même de le tuer. Ce fut encore une fois le fidèle Wiomad qui vint au secours de son maître : il lui conseilla de fuir, et promit de s'employer pendant son absence à lui ramener les cœurs de ses guerriers. « Emportez, lui dit-il, la moitié de cette pièce d'or que je viens de casser en deux; lorsque je vous enverrai celle que je garde, ce sera le signe que vous pourrez revenir en toute sécurité. » Childéric se retira en Thuringe,

(1) J'ai reproduit le récit de quelques-unes dans l'*Histoire poétique des Mérovingiens*, au chapitre intitulé : *la Jeunesse de Childéric*, pp. 161-178.

(2) *Liber historiæ*, c. 9.

auprès du roi Basin et de la reine Basine (1). Pendant ce temps, les Francs mettaient à leur tête le comte Ægidius, maître des milices de la Gaule.

La domination d'Ægidius sur les Francs et l'exil du roi Childéric durèrent huit années. Wiomad les employa, avec une rare ténacité, à aigrir les Francs contre le maître qu'ils s'étaient donné. Pour cela il s'insinua dans sa confiance, et lorsqu'il s'en fut emparé complètement, il poussa le Romain à prendre des mesures qui devaient bientôt le rendre impopulaire. Un premier impôt d'un sou d'or par tête, qu'il leva sur eux, fut payé sans protestation. Alors, sur l'instigation de Wiomad, Ægidius tripla l'impôt. Les Francs s'exécutèrent encore et dirent entre eux : « Mieux vaut payer trois sous d'or que de supporter les vexations de Childéric. » Mais toujours poussé par l'homme qui s'était fait son mauvais génie, Ægidius alla plus loin : il fit arrêter un certain nombre de Francs, et les fit mettre à mort. « Ne vous suffisait-il pas, dit alors Wiomad au peuple, de payer des impôts écrasants, et laisserez-vous maintenant égorger les vôtres comme des troupeaux ? — Non, lui répondirent-ils, et si nous savions où est Childéric, volontiers nous le replacerions à notre tête, car avec lui sans doute nous serions délivrés de ces tourments. » Wiomad n'attendait que cette parole : il renvoya aussitôt à Childéric la moitié de la pièce d'or qu'ils avaient partagée ensemble. Childéric comprit ce langage muet, et rentra dans son pays, où il fut reçu comme un libérateur (2).

(1) Plusieurs savants, en dernier lieu M. W. Schultze, o. c. p. 51, se demandent si nos sources entendent parler ici des Thuringiens cisrhénans, c'est-à-dire des Tongres (sur leur identité cf. ci-dessus p. 159) ou des Thuringiens d'Allemagne. Il n'est pas douteux qu'il s'agisse de ces derniers, puisque ces mêmes sources nomment ici Basin ou Bisin, le roi historique et non légendaire de ce peuple.

(2) Grégoire de Tours, II, 12; Frédégaire, III, 11 ; *Liber historiæ*, 6-7. La

A peine avait-il repris possession du trône de ses pères, qu'il reçut une visite inattendue. Basine, la reine de Thuringe, n'était pas restée insensible aux charmes qui avaient rendu autrefois Childéric si redoutable aux ménages de ses guerriers : entraînée par l'amour, elle quitta son mari et vint rejoindre l'hôte aimé. Celui-ci lui ayant témoigné son étonnement du long voyage qu'elle s'était imposé : « C'est, dit-elle, que je connais ta valeur. Sache que si j'en avais connu un plus vaillant qui demeurât outre-mer, je n'aurais pas hésité à faire la traversée pour aller demeurer avec lui. » Il n'y avait rien à répondre à de pareilles déclarations : Childéric en fut charmé, dit la légende, et fit de Basine sa femme (1).

C'était, chez les barbares germaniques, une croyance fort populaire que, si l'on passait dans la continence la nuit des noces, on avait des visions prophétiques de l'avenir. Basine, en digne sœur des devineresses de son pays, voulut plonger un regard dans les destinées mystérieuses de la dynastie qui devait sortir de ses flancs. « Cette nuit, dit-elle à son époux, nous nous abstiendrons de relations conjugales. Lève-toi en secret, et viens dire à ta servante ce que tu auras vu devant la porte du palais. » Childéric, s'étant levé, vit comme des lions, des rhinocéros et des léopards qui cheminaient dans les ténèbres. Il revint et raconta sa vision à sa femme. « Retourne voir encore, seigneur, lui dit-elle, et viens redire à ta servante ce que tu auras vu. » Childéric obéit, et cette fois il vit circuler des bêtes comme des ours et des loups. Une troisième fois,

combinaison que j'ai faite, dans le texte, du récit de ces trois auteurs, me semble représenter la version primitive de la légende. Pour la justification de ce point de vue, je renvoie à l'*Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 179-187.

(1) Grégoire de Tours, II, 12 : Frédégaire, III, 12 : *Liber historiæ*, c. 7.

Basine l'envoya avec le même message. Cette fois, Childéric vit des bêtes de petite taille comme des chiens, avec d'autres animaux inférieurs, qui se roulaient et s'entre-déchiraient. Il raconta tout cela à Basine, et les deux époux achevèrent la nuit dans la continence. Lorsqu'ils se levèrent le lendemain, Basine dit à Childéric : « Ce que tu as vu représente des choses réelles, et en voici la signification. Il naîtra de nous un fils qui aura le courage et la force du lion. Ses fils sont représentés par le léopard et le rhinocéros ; ils auront eux-mêmes des fils qui, par la vigueur et par l'avidité, rappelleront les ours et les loups. Ceux que tu as vus en troisième lieu sont les colonnes de ce royaume : ils régneront comme des chiens sur des animaux inférieurs, et ils auront un courage en proportion. Les bêtes de petite taille que tu as vues en grand nombre se déchirer et se rouler sont l'emblème des peuples qui, ne craignant plus leurs rois, se détruiront mutuellement (1). »

Ainsi parla la reine Basine. Elle venait de tracer, en quelques lignes prophétiques, l'histoire de la grandeur et de la décadence de la maison mérovingienne, telle qu'elle apparaissait aux yeux du chroniqueur du septième siècle qui nous a conservé cet intéressant récit. Peu de temps après, la première partie de la vision de Childéric recevait son accomplissement. Basine donna le jour à un fils qui reçut le nom de Chlodovich, et que l'histoire connaît sous le nom de Clovis ; ce fut, ajoute la légende, un grand roi et un puissant guerrier (2).

Nous n'avons pas voulu interrompre ni alanguir, par nos commentaires, le poétique récit des chroniqueurs ; toutefois, avant de passer outre, il convient de le caractériser rapidement. Il se partage en deux parties assez dis-

(1) Frédégaire, III, 12.

(2) Grégoire de Tours, II, 12 : Hic fuit magnus et pugnator egregius.

tinctes, contenant l'une l'histoire politique, et l'autre l'histoire matrimoniale de Childéric. De cette dernière, il suffira de dire qu'elle est fabuleuse d'un bout à l'autre, et qu'elle renferme tout au plus un seul trait réel : c'est que la mère de Clovis s'appelait Basine. C'est d'ailleurs ce nom, identique à celui que portait le roi des Thuringiens, qui est devenu le point d'attache de toute la légende (1).

L'histoire de l'exil et du retour de Childéric contient peut-être un fond de vérité plus substantiel, mais il est bien de le déterminer. La royauté franque d'Ægidius, difficile dans les conditions où elle se présente, n'est peut-être que la forme poétique sous laquelle l'amour-propre national des Francs se sera résigné à raconter les événements qui ont forcé Childéric à fuir devant Ægidius, et qui ont ramené une dernière fois les aigles romaines sur les bords de l'Escaut. D'après cela, il faudrait croire que les Francs, qui, comme nous l'avons vu, s'étaient révoltés après la mort d'Aétius, avaient été mis à la raison par le maître des milices des Gaules, qui avait le gouvernement militaire du pays, et que Childéric lui avait fait sa soumission sous la forme ordinaire, c'est-à-dire en s'engageant à lui fournir des troupes en cas de guerre. Ces relations très naturelles, et que nous avons retrouvées à toutes les pages de l'histoire des Francs, auraient été altérées par la légende, qui, ne comprenant rien aux raisons politiques, et cherchant partout des mobiles individuels, aurait fait intervenir ici l'éternel mythe des femmes outragées, seule explication qu'elle donne, si je puis ainsi parler, de tous les problèmes de l'histoire (2) !

Voilà tout ce que l'on peut, à la rigueur, considérer comme historique dans la tradition relative à l'exil du roi

(1) *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 196 et suivantes.
(2) Cf. Pétigny, *Etudes*, II, p. 129.

franc : pour le reste, loin d'avoir chassé Ægidius des terres des Saliens, il fut, depuis 463 jusqu'à la mort de ce général, survenue peu après, le plus fidèle de ses alliés. La légende et l'histoire se contredisent donc ici de la manière la plus formelle. N'essayons pas de les concilier ; mais, après avoir nettement séparé leurs domaines, hâtons-nous de mettre le pied sur le terrain plus solide de l'histoire.

On ne sait pas au juste en quelle année Childéric succéda à son père ; mais, Mérovée étant mort jeune, son fils devait être jeune lui-même lorsqu'il devint roi des Francs de Tournai. Ses premières années nous sont entièrement inconnues, et nous n'entreprendrons pas d'en deviner l'emploi. Les annales qui nous ont gardé quelques rares souvenirs de cette époque ne jettent les yeux sur lui qu'à partir du jour où il se mêla, comme un acteur important, aux débats entre les peuples qui se disputaient alors la Gaule. Il y apparut en qualité d'allié de Rome, conformément à une tradition salienne que les exploits de Clodion et de Mérovée avaient interrompue sans l'éteindre, mais à laquelle, si nos conjectures sont fondées, Aétius et Ægidus n'avaient pas eu trop de peine à ramener les Francs.

La civilisation romaine était alors représentée par un homme dont le moment est venu de faire la connaissance. Ægidius appartenait à une grande famille de la Gaule orientale, peut-être à ces illustres Syagrius dont Lyon était la patrie (1). Il avait l'âme romaine, et il semble

(1) Lire sur Ægidius l'intéressante étude de Tamassia, intitulée : *Egidio e Siagrio* (*Rivista storica italiana*, t. II, 1882). — Rien ne prouve qu'il faille l'identifier, comme fait Pétigny, avec le Syagrius que Sidoine Apollinaire (*Epist.*, v, 5) appelle le Solon des Burgondes, et qu'il félicite, en termes d'une ironie voilée, de la manière dont il sait la langue des barbares. Il y avait à cette époque plus d'un membre de la famille Syagrius ;

avoir pris à tâche de se faire en Gaule le continuateur d'Aétius, que la tradition populaire a plus d'une fois confondu avec lui. La conservation de ce qui restait du patrimoine de l'Empire, et le maintien de l'union de la Gaule avec l'Italie, centre du monde civilisé, telle semble avoir été la double cause à laquelle Ægidius consacra sa laborieuse carrière. Il y a dans l'unité de cette vie une grandeur indéniable. En un temps où chacun ne travaillait plus que pour soi, et où quiconque dépassait le niveau de la foule aspirait à ceindre le diadème impérial, un homme qui luttait pour une idée et non pour le pouvoir était une glorieuse exception. Ægidius eut d'ailleurs le bonheur de débuter sous un souverain qui était digne d'être égalé aux meilleurs, mais qui fut trahi par une époque incapable de supporter la vertu sur le trône : c'était Majorien. Pourquoi refuserait-on d'admettre, avec un historien, que c'est le prestige personnel de l'empereur qui a gagné Ægidius à la cause de l'Empire, et qui a fait de lui ce qu'il est resté jusqu'à la fin, le champion de la civilisation aux abois (1)? Devenu maître des milices, Ægidus se consacra tout entier à la Gaule, et nous le retrouvons partout où il s'agit de tenir tête aux barbares. En 459, il protège la ville d'Arles contre les Visigoths. En 460, il accompagne Majorien en Espagne pour prendre part à l'expédition projetée contre les Vandales. Lorsque, victime de toutes les trahisons, l'empereur eut succombé (460), Ægidius, dont le point d'appui était la Gaule, projeta d'aller le venger en Italie même. Et il l'aurait fait, si Ricimer n'avait eu l'art de jeter sur lui les Visigoths, qui l'occupèrent dans

Sidoine lui-même (*Epist.*, VIII, 8) nous en fait connaître un, jeune encore, et auquel il reproche un goût trop exclusif pour la vie des champs.

(1) Sidoine Apollinaire, *Carm.*, V, 553 ; *Vita sancti Lupicini* dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 21 mars ; Grégoire de Tours, II, 11 ; Idacius, 218 (Mommsen).

son propre pays. Ægidius leur tint vaillamment tête ; mais un autre traître, le comte Agrippinus, de connivence peut-être avec Ricimer, leur livra la ville de Narbonne (1). Ce fut un coup sensible pour le patriote romain. Il se vit obligé d'évacuer toute la Gaule méridionale, et de se retirer sur la Loire, laissant le Midi à l'influence barbare, et coupé de ses communications avec la Ville éternelle.

Sa destinée était fixée désormais, et celle de la Gaule ultérieure également. Lui, il cessait d'être le général de Rome pour n'être plus que le défenseur d'une province. Celle-ci était définitivement détachée de l'Empire, et commençait, au travers de mille épreuves, le cours de son existence désormais séparée.

Ægidius ne resta pas longtemps en repos. Les Visigoths le poursuivirent jusque dans la vallée de la Loire, bien décidés, paraît-il, à en finir avec le seul homme qui mît obstacle à l'accomplissement de leurs plans. Mais le sort des armes leur fut contraire. Frédéric, le frère de leur roi, périt dans une sanglante défaite que lui infligea le général romain entre la Loire et le Loiret, en avant d'Orléans menacé (2). Cette victoire assura pour une génération encore l'indépendance de la Gaule centrale, devenue au milieu du déluge de la barbarie le dernier îlot de la vie romaine.

Or, c'est dans la bataille d'Orléans que nous retrouvons Childéric, combattant à titre d'allié dans les rangs de l'armée d'Ægidius. Etait-ce la première fois qu'il y apparaissait à la tête de son peuple, ou n'avait-il pas participé aux campagnes antérieures du général romain ? Ce n'est certes pas sa jeunesse qui l'en eût empêché. Il n'avait

(1) Idacius, 217 (Mommsen) ; Isidore, *Chronicon Gothorum*. Cf. le *Vita Lupicini*.

(2) Idacius, 218 (Mommsen).

guère qu'une vingtaine d'années, mais l'âge de la majorité sonnait tôt pour les barbares, et chez les Saliens, dès douze ans on portait la framée. Ç'avait été un trait d'habileté d'Ægidius que d'attacher à sa fortune le jeune roi des Francs ; en cela encore il continuait la tradition politique d'Aétius. Le secours de Childéric lui venait d'autant plus à point qu'un nouvel ennemi venait d'entrer en scène : c'étaient les Saxons.

Il s'en fallut de peu que ce peuple, prévenant les Francs ses rivaux, ne fît lui-même la conquête de la Gaule. A partir du troisième siècle, on les vit sur tous ses rivages, depuis l'Escaut jusqu'à la Seine, et on les y rencontrait si souvent, que la côte avait fini par s'appeler la côte saxonne (*littus saxonicum*). Un de leurs groupes s'était fixé de bonne heure, on l'a vu, dans le pays de Boulogne ; un second avait pris possession des environs de Bayeux en Normandie ; un troisième s'était emparé des îles boisées qui remplissaient le lit de la Loire, près de son embouchure (1). Ils écumaient la mer, ils ravageaient la terre ; ils étaient dès lors, pour la civilisation expirante, le fléau que furent les Normands pour la jeune société du neuvième siècle. Ce fut sans doute à l'instigation de Ricimer qu'ils vinrent se jeter dans les flancs d'Ægidius, et menacer, avec leur chef Odoacre, l'importante position d'Angers (463). Ægidius voulut parer le coup. Par-dessus la tête de Ricimer, il ouvrit des négociations avec Genséric, à qui sa situation exceptionnelle donnait dans tous les débats européens le rôle d'un arbitre tout-puissant. Il dut en coûter à l'ancien fidèle de Majorien de tendre la main à

(1) Sur l'emplacement de ces îles, voir Pétigny, *Etudes*, II, p. 237 ; Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 173 ; Monod, p. 15, note 1 de sa traduction de Junghans. Ce dernier hésite ; quant à Lœbell, *Gregor von Tours*, p. 548, il pense aux îles situées au sud de la Bretagne.

ces mêmes ennemis qui avaient brisé le cœur de son maître avant qu'il succombât sous le poignard d'un assassin. Mais la politique a ses lois impérieuses, qui ne tiennent pas compte des sentiments. La mort, d'ailleurs, dispensa Ægidius d'aller jusqu'au bout de son sacrifice et de devenir l'ami de Genséric. Une maladie contagieuse, qui se déclara au milieu de ces contrées empestées par les champs de bataille, l'emporta au mois d'octobre de l'année 464, et quand ses ambassadeurs revinrent d'Afrique avec la réponse du roi des Vandales, ils ne le trouvèrent plus (1). Les siens le pleurèrent : ils vantaient, avec ses talents militaires, sa piété et les bonnes œuvres qui le rendaient agréable à Dieu (2), et ils se souvenaient que saint Martin lui-même, invoqué par lui, était venu un jour mettre en fuite les ennemis qui l'assiégeaient (3).

On connaîtrait mal le rôle d'Ægidius et on se ferait une idée bien insuffisante de la situation, si on se le figurait comme le défenseur de la Gaule ralliée tout entière autour de lui. Il y avait longtemps que la Gaule était désabusée du rêve impérial. Tout le monde avait le sentiment qu'il ne fallait plus attendre de l'Empire le salut de ce pays. On revenait d'instinct au gouvernement local, à l'organisation spontanée de la défense des intérêts par les intéressés. Partout s'ébauchaient des états municipaux visant à l'in-

(1) Magna tunc lues populum devastavit. Mortuus est autem Ægidius. Grégoire de Tours, II, 18. — Ægidius moritur. alii dicunt insidiis, alii veneno deceptus. Idacius, 228 (Mommsen). Il faut remarquer que Grégoire de Tours, qui probablement a reproduit ici des *Annales d'Angers*, est beaucoup mieux renseigné qu'Idacius. Ce dernier écrit à distance et d'après la rumeur populaire : l'alternative même qu'il formule montre le vague de ses renseignements.

(2) Idacius, *Chronic.*, 218 : virum et fama commendatum et Deo bonis operibus complacentem.

(3) S. Paulin de Nole, *Vita S. Martini*, VI 114, et d'après lui Grégoire de Tours, *Virt. Mart.*, I, 2.

dépendance, et qui semblaient devoir aboutir à une espèce de fédération défensive des provinces gauloises. Le mouvement séparatiste de 409, apaisé en 416, avait repris de plus belle en 435, à la voix d'un agitateur nommé Tibaton, qui avait ressuscité les jacqueries du troisième siècle (1). Ce mouvement fut réprimé par la défaite et la mort de l'agitateur ; mais, peu après, les cités du nord de la Loire recommencèrent à se remuer.

Aétius, dans son désespoir de porter remède à ces troubles toujours renaissants, ne trouva rien de mieux que de confier la répression des rebelles aux Alains, peuplade féroce qu'il établit dans la vallée de la Loire, sur les confins de l'Anjou. On vit alors, à la voix du généralissime des Gaules, ces hordes barbares s'ébranler sous leur roi Eucharic pour le pillage et le massacre des populations gauloises. La terreur fut grande dans les villes menacées de l'Entre-Seine-et-Loire. Elles s'adressèrent à saint Germain d'Auxerre, qui jouissait d'un ascendant immense, et qui parvint à arrêter pour quelque temps la répression. On se souvint longtemps, en Gaule, de ce vieux prêtre qui traversa les rangs de la cavalerie alaine en marche pour sa mission sanglante, et qui alla saisir par la bride le cheval d'Eucharic. Le barbare céda aux supplications du saint vieillard, mais en réservant la ratification d'Aétius ou de l'empereur, et le pontife partit aussitôt pour aller chercher cette ratification à Ravenne. Mais, dans l'intervalle, un nouveau soulèvement des villes gauloises vint mettre fin aux bonnes dispositions qu'il avait rencontrées à la cour, et Germain mourut à Ravenne sans avoir eu la satisfaction de faire signer une paix durable (448) (2).

(1) Prosper.

(2) Sur tout cet épisode, lire la *Vie de saint Germain d'Auxerre,* écrite au ve siècle par le prêtre Constance ; elle est dans les Bollandistes au. t. VII

Le grand danger que la Gaule courut de la part d'Attila, en 451, ne put la rallier tout entière contre le roi des Huns. Peut-être même avait-il un parti parmi les Gaulois, car, vers cette époque, un médecin du nom d'Eudoxius, ayant ourdi un complot qui échoua (on ignore lequel), se réfugia chez les Huns (1). Ce qui confirme cette supposition, c'est l'excommunication fulminée, en 453, par le concile d'Angers, contre tous ceux qui avaient livré des villes à l'ennemi (2). Quel ennemi, si ce n'est Attila ? quelles villes, si ce n'est celles qui jalonnaient son itinéraire de Metz jusqu'à Orléans, ou d'autres qui se levèrent pour l'appeler ?

Ægidius lui-même, on l'a vu, avait rencontré la trahison sur son chemin, dans la personne de cet Agrippinus qui livra Narbonne aux Visigoths. Mais le plus étonnant symptôme de la décomposition n'était-il pas Arvandus, qui avait occupé la plus haute dignité civile de l'Empire, celle de préfet du prétoire, et qui écrivit à Euric pour lui proposer un partage de la Gaule entre les Visigoths et les Burgondes (3) ? Qu'on le remarque bien : Arvandus ne rougissait pas de ces négociations, il les avouait hautement, et il avait plus d'un partisan dans les rangs de l'aristocratie gallo-romaine. On se tromperait gravement si l'on ne voulait voir dans ces hommes autre chose que des traîtres. Les contemporains eux-mêmes étaient loin de s'accorder sur cette question. Si les uns, légitimistes convaincus, identifiaient le patriotisme avec le culte de

de juillet (29 juillet) ; le passage que nous analysons se trouve pp. 216 et 217.

(1) Prosper Tiro.

(2) Si qui tradendis vel capiendis civitatibus fuerint interfuisse detecti, non solum a communione habeantur alieni sed nec conviviorum admittantur esse participes. Sirmond, *Concilia Galliæ*, t. I, p. 117.

(3) Sidoine Apollinaire, *Epist.*, I, 7.

l'empereur de Ravenne, les autres ne se croyaient pas moins bons patriotes en cherchant dans l'alliance ou dans l'amitié des barbares germaniques une protection qu'on ne pouvait plus attendre de l'Italie. Les prétendus traîtres étaient en réalité des désabusés qui ne croyaient plus à la félicité romaine : leur trahison consistait à dire tout haut ce qu'ils pensaient, et à agir conformément à leur opinion.

Si de pareilles dispositions se rencontraient dans la Viennoise et dans la Narbonnaise, terres que tout semblait rattacher à l'Italie, on peut bien penser qu'elles étaient plus prononcées encore outre Loire. Il y avait longtemps que les populations de ces contrées, tout en appréciant les bienfaits de la civilisation romaine, s'étaient persuadé que le gouvernement de cette civilisation ne devait pas nécessairement être fixé à Rome. L'empire gaulois de Postumus et de ses successeurs avait eu sa capitale à Cologne ; plus tard, sous les princes de la maison flavienne, Trèves était devenue la capitale de tout l'empire d'Occident. Les Gallo-Romains étaient donc habitués à trouver dans leur propre pays le centre de leur vie politique, et ils regardaient avec défiance toutes les tentatives de le ramener à Rome ou en Italie. Aussi Ægidius eut-il à compter plus d'une fois avec les répugnances des populations parmi lesquelles il voulait maintenir l'autorité de l'Empire. Un écrivain du sixième siècle nous le montre assiégeant les habitants de la Touraine dans le château de Chinon, et saint Mesme, enfermé dans cette ville, obtenant par ses prières une pluie abondante qui soulagea les assiégés torturés par la soif. Ægidius fut obligé de se retirer, et le souvenir de cette libération miraculeuse vécut longtemps parmi les habitants de Chinon. Un siècle plus tard, ils racontaient encore à Grégoire de Tours comment ils avaient été dé-

barrassés, par une protection surnaturelle, de *leurs injustes ennemis* (1).

Ce n'est donc pas la Gaule entière qui pleura Ægidius ; c'est le parti romain, c'est son armée, ce sont ses alliés. Sa disparition fut un coup dont ne se releva plus la cause de l'Empire : elle découragea les fidèles, elle enhardit les ennemis. Dès qu'il eut fermé les yeux, les Goths se jetèrent sur les provinces, sur la deuxième Aquitaine en particulier. Plusieurs villes s'émancipèrent dans l'Entre-Loire-et-Seine. Angers, qui paraît avoir résisté jusque-là aux Saxons, se hâta de leur livrer des otages (2). La situation des derniers défenseurs de l'Empire fut donc amoindrie encore. Ils tinrent bon cependant, et Ægidius eut un continuateur de sa tâche. Ce ne fut pas son fils, mais un certain comte Paul, que l'histoire ne désigne pas autrement, et qui apparaît à la tête de la résistance à partir de 462 (3). De même qu'Ægidius avait été une réduction d'Aétius, de même Paul fut comme un Ægidius en raccourci. Les proportions des acteurs diminuaient avec celles de leur théâtre, à moins qu'il ne faille croire que celui-ci leur prêtait les siennes.

Paul n'hérita pas de la dignité de maître des milices qu'avait eue son prédécesseur, et l'on ne sait pas en quelle qualité au juste il prit en mains la conduite de la guerre.

(1) Grégoire de Tours, *De Gloria Confessorum*, 22. Quod castrum cum ab Egidio obsederetur, et populus pagi illius ibidem esset inclusus... Cum antedictus Dei famulus, qui tunc cum reliquis infra castri munitionem conclusus erat..., videret populum consumi sitis injuria, orationem nocte tota fudit ad Dominum, ut respiciens populum hostes improbos effugaret. — Ce passage montre à suffisance l'erreur d'A de Valois, *Rerum Francicarum* I, p. 195, et de Pétigny, *Études*, II, p. 194, qui se sont persuadé que les ennemis assiégés par Ægidius à Chinon étaient des Visigoths. Dubos, II, p. 72, a établi l'inanité de cette opinion.

(2) Grégoire de Tours, II, 18 ; Wietersheim, *Geschichte der Voelkerwanderung*, II, p. 314.

(3) Grégoire de Tours, II, 18.

On voit du moins qu'il ne resta pas inactif. Il sut conserver l'alliance des Francs, malgré l'intérêt manifeste qu'ils avaient à conquérir pour leur propre compte, et il est probable que sa main est dans les négociations qui permirent à Rome de jeter sur les Visigoths les Bretons campés près de Bourges. Ces insulaires y avaient été établis au nombre de douze mille sous leur chef Riothamus, par l'empereur Anthémius, avec la mission principale de défendre le pays contre les Visigoths. Euric ne dédaigna pas de les combattre lui-même : il leur infligea à Déols une défaite qui fut un véritable désastre pour Rome (469) (1). Paul, de son côté, remporta quelques succès. Grâce à un annaliste de cette époque qui vivait à Angers, et qui nous a rapporté les faits les plus mémorables dont sa ville avait été le théâtre depuis un demi-siècle (2), nous sommes en état d'apporter un peu de précision dans le récit de ces événements.

C'est à cette occasion aussi que nous retrouvons le roi Childéric, dont nous avions perdu les traces depuis longtemps. En 468, comme en 463, il est au service des généraux romains, et il remplit consciencieusement son devoir d'allié. Vainqueurs des Visigoths, les Romains avaient cru pouvoir tourner leurs armes contre les Saxons. Leur chef Odoacre, apprenant qu'il était menacé, était accouru à Angers, pour défendre cette ville qui lui servait d'avant-poste. Mais Childéric y arriva sur ses pas dès le lendemain, et peu après le comte Paul fit sa jonction avec son allié barbare. Il s'engagea alors, sous les murs et jusque dans les rues d'Angers, un combat opiniâtre dans lequel

(1) Sur cette colonie militaire de Bretons, voir Jordanes, c. 44 et 45 ; Grégoire de Tours, II, 13. Sur Riothamus, v. Sidoine Apolinaire, *Epist.*, III, 9.

(2) Sur cet annaliste, voir l'Appendice.

un incendie, allumé on ne sait par laquelle des deux armées, consuma l'église de la ville. Le comte Paul succomba dans la lutte, mais Childéric la continua et resta maître du terrain (1).

Les vainqueurs ne perdirent pas de temps, et surent tirer parti de leur victoire. Sous la conduite de Childéric, — du moins les annales ne nomment que lui, — Romains et Francs poursuivirent les Saxons l'épée dans les reins, en massacrèrent un grand nombre, et leur donnèrent la chasse jusque dans leurs îles (2). Cette difficile conquête affranchissait la navigation romaine sur la Loire, et mettait les Romains de la Gaule en possession exclusive d'une ligne de défense de premier ordre. Le roi franc avait eu seul la gloire d'un si grand résultat. Continuateur d'Aétius, d'Ægidius et de Paul, il était légitime qu'il finît quelque jour par être leur héritier.

Combien il serait important, pour l'intelligence de l'histoire franque, de pouvoir suivre Childéric pendant les années qui vont de ses combats sur la Loire jusqu'à sa mort! C'est là qu'on surprendrait le secret des origines de la royauté gauloise de Clovis. Malheureusement l'annaliste d'Angers perd de vue Childéric à partir de 467 : son horizon s'arrête aux murs de sa ville, et quand les héros l'ont quittée, ils disparaissent de son regard. Tout au plus peut-il encore nous apprendre que, réconcilié avec Odoacre

(1) Dubos, l. III, ch. XI, essaye en vain d'établir que c'est Odoacre qu est resté maître de la ville : ses raisonnements sont ingénieux, mais ne prouvent rien. L'interprétation correcte du passage de Grégoire est dans Pétigny, *Études*, II, p. 236. Je ne saurais me rallier aux conclusions présentées par M. Lair (*Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France* t. XXXV, 1898.) qui soumet à un nouvel examen les chapitres 18 et 19 du livre II de Grégoire de Tours et qui a la mauvaise idée de vouloir interpréter cet auteur par Frédégaire, par le *Liber Historiæ*, par Aimoin et même par Roricon « trop décrié par les critiques modernes ! »

(2) Sur ces îles, voir p. 207.

er ses Saxons, il alla, de concert avec eux, subjuguer les Alamans qui venaient de piller l'Italie (1).

Ce dernier renseignement est trop vague pour que l'histoire en puisse tirer quelque chose. Faut-il croire que les deux rois barbares passèrent les Alpes pour aller combattre leurs compatriotes germaniques, et qu'ils tombèrent sur eux au moment où ceux-ci revenaient de leur expédition ? Ou bien la guerre eut-elle lieu aux confins de la première Belgique, où les barbares avaient déjà pris plusieurs villes, et où ils devenaient des ennemis redoutables pour le reste de la Gaule ? Nous sommes réduits à n'en rien savoir (2).

Tout fait supposer cependant qu'après la mort d'Ægidius et de Paul, Childéric, entouré de l'éclat de la victoire et disposant d'une armée éprouvée, garda assez longtemps dans la Gaule romaine une situation prépondérante. Y exerça-t-il les importantes fonctions de maître des milices (3), qui mettaient dans la main de leur titulaire toute la force publique, ou tenait-il simplement de son épée une autorité de fait, reconnue à l'égal d'une mission officielle ? Il n'est pas facile de le dire. Mais, si le doute est possible quant à la modalité de son pouvoir, on ne peut pas en con-

(1) Grégoire de Tours, II, 19.

(2) Wietersheim, *Geschichte der Voelkerwanderung*, II, p. 15, pense qu'il faut corriger *Alamannorum* en *Alanorum* dans le texte de Grégoire de Tours, et qu'il s'agit d'une invasion d'Alains en Italie à la date de 464 (Cf. Marcellin, Cassiodore, Jordanes, c. 45). Il est certain que la confusion des deux noms *Alamanni* et *Alani* est un fait ordinaire dans l'historiographie de l'époque.

(3) Comme le croient Dubos, II, p. 494, et après lui Pétigny, II, pp. 239 et suiv., s'appuyant principalement sur le texte corrompu de la première lettre de saint Remi à Clovis, où il est écrit : *Rumor ad nos pervenit administrationem vos secundum rei bellicæ suscepisse.* Mais le texte rectifié de cette lettre (voir l'Appendice) enlève toute base à cette supposition, qui avait d'ailleurs été réfutée déjà par Montesquieu, *Esprit des lois*, l. XXX, ch. XXIV.

tester l'existence. Non seulement les vraisemblances historiques la supposent, mais les témoignages de l'historiographie civile et religieuse l'affirment. Nous voyons le roi Euric traiter avec ce barbare du Wahal comme avec le vrai monarque de la Gaule septentrionale (1), et un hagiographe, confirmant ces données d'un contemporain, nous le montre commandant en souverain dans la ville de Paris (2).

Ce barbare savait faire accepter par les populations l'autorité qu'il exerçait sur elles. Ce n'était pas l'autorité d'un usurpateur : c'était celle d'un protecteur plutôt que d'un maître, et, à tout prendre, elle était bienfaisante. Païen, il se montrait plein de déférence pour l'Église catholique. Il n'est pas prouvé qu'il lui ait accordé des immunités pour ses sanctuaires et pour son clergé (3) ; mais on voit que celui-ci a gardé un bon souvenir du père de Clovis (4), et la seule fois qu'il soit mentionné dans l'hagiographie, c'est en termes respectueux. Souvent, nous apprend-on, sainte Geneviève lui arracha la grâce des

(1) Sidoine Apollinaire, écrivant à Léon de Narbonne, dit : Sepone pauxillulum conclamatissimas declamationes, quas oris regii vice conficis, quibus ipse rex inclitus modo corda terrificat gentium transmarinarum, modo de superiore cum barbaris ad Vachalin trementibus fœdus victor innodat, modo per promotæ limitem sortis ut populos sub armis, sic frenat arma sub legibus. *Epist.*, VIII, 3.

(2) *Vita sanctæ, Genovefæ*, VI, 25 (Kohler).

(3) Pour qu'il fût visé dans l'édit du roi Clotaire, disant, c. 11 : Ecclesiæ vel clericis nullam requirant agentes publici functionem, qui avi vel genetoris [aut germani] nostri immunitatem meruerunt (Boretius, *Capitul.*, I, p. 19), il faudrait que ce Clotaire fût Clotaire Ier et non Clotaire II. La question serait tranchée si les mots *aut germani* étaient authentiques, car alors il ne pourrait s'agir que de Clotaire Ier ; malheureusement, le dernier éditeur, Boretius, les tient pour apocryphes, ne les rencontrant pas dans le meilleur manuscrit. Il ne reste donc plus que des arguments internes à invoquer ; aussi le débat n'est-il pas clos.

(4) C'est à lui principalement que saint Remi pensait lorsqu'il écrivait à Clovis, à l'occasion de son avènement : Non est novum ut cœperis esse quod parentes tui semper fuerunt. *M. G. H. Epistolæ Merovingici et Karolini ævi*, p. 113.

condamnés à mort. Un jour, pour se dérober aux instances de la sainte fille, il était rentré à Paris en faisant fermer derrière lui les portes de la cité. Mais Geneviève s'étant mise en prière, les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes, et, rejoint malgré lui par l'infatigable suppliante, le roi ne put lui disputer plus longtemps la vie des malheureux pour qui elle l'implorait (1).

Et toutefois cet homme si puissant, cet arbitre des destinées de la Gaule, ce chef d'armée dont les victoires eurent pour théâtre Orléans et Angers, disparaît brusquement de la scène à partir de 468, et le silence gardé sur lui par les annalistes n'est plus une seule fois interrompu. Il revient terminer obscurément sa carrière à Tournai, dans cette ville qui fut la première conquête de son grand-père Clodion, comme si une destinée ironique lui avait fait refaire, en sens inverse, toutes les brillantes étapes qui l'avaient mené, par le chemin de la gloire, des bords de l'Escaut à ceux de la Seine, puis à ceux de la Loire ! Que s'est-il donc passé pour qu'il ait tout reperdu, et que Clovis soit obligé de reconquérir pied à pied le domaine où avait gouverné son père ? Sur ce point comme sur tant d'autres, l'historiographie n'a rien à répondre, mais la conjecture n'est pas interdite. Si l'on se souvient que Childéric n'avait en Gaule qu'une autorité de fait, et que la famille d'Ægidius y était entourée d'une grande popularité, on se figurera facilement comment les choses ont pu se passer. Ægidius laissait un fils, qui était peut-être en bas âge au moment de sa mort, mais à qui le père léguait l'héritage de sa gloire et de son influence. Après être resté dans l'ombre pendant les premières années, Syagrius aura profité de la mort du comte Paul pour dresser en face du gé-

(1) *Vita sanctæ Genovefæ*, VI, 24 (Kohler).

néral barbare l'autorité d'un civilisé, d'un Romain, d'un fils d'Ægidius. Nous ne savons pas s'il y eut une lutte formelle entre les deux rivaux, mais on serait porté à le croire. En effet, lorsque les premières années du règne de Clovis nous montreront de nouveau le roi des Francs et le roi des Romains en présence, l'un apparaîtra refoulé jusqu'aux extrémités de la Gaule franque, l'autre, installé en face de lui, à Soissons, semblera vouloir observer de là son redoutable adversaire. On dirait les positions stratégiques des deux armées ennemies au lendemain d'une bataille inégale, mais non décisive. Et l'on est tenté de croire que la lutte devait avoir laissé de singulières animosités du côté des vaincus, puisque Clovis, après avoir remporté un éclatant triomphe sur le vieil ennemi, se fait livrer le malheureux fugitif au mépris des droits de l'hospitalité, et n'est satisfait que lorsqu'il a vu rouler sa tête sous la hache du bourreau.

S'il en est ainsi, la tradition qui fait fuir Childéric devant un rival romain ne serait pas tout à fait dénuée de vraisemblance : il suffirait d'y remplacer le nom d'Ægidius par celui de son fils. Les treize années qui s'écoulent de 468 à 481 offrent un espace de temps assez long pour embrasser tous les revirement racontés par la légende. Les historiens qui tiennent à raconter quelque chose de celle-ci seraient donc bien inspirés s'ils en cherchaient l'origine dans les relations hostiles que Childéric doit avoir eues avec le comte Syagrius. Mais nous n'insisterons pas sur ces hypothèses, qui peuvent être considérées tout au plus comme des demi-probabilités. Lorsque Childéric descendit dans la tombe, il y avait longtemps que ces combats avaient pris fin, et que le peuple des Francs jouissait des bienfaits de la paix (1).

(1) Gentem Francorum *prisca ætate residem* feliciter in nova prælia concitastis, écrit Théodoric à Clovis dans Cassiodore, *Variar.*, II, 41. Manda-

Rentré au pays natal, dans son palais près des flots tranquilles de l'Escaut, Childéric n'eut pas la satisfaction de vieillir auprès de sa famille. Basine lui avait donné plusieurs enfants. Clovis, à ce qu'il paraît, fut son fils unique ; mais il avait trois filles, peut-être les aînées de ce prince, qui s'appelaient Lanthilde, Alboflède et Aldoflède, et que nous retrouverons dans la suite de cette histoire. Childéric fut enlevé aux siens par une mort prématurée : il mourut à Tournai en 481. Il ne devait avoir guère plus de quarante ans, puisqu'il était encore enfant lors de la terrible invasion de 451. Son père Mérovée n'avait pas eu une existence plus longue, et celle de ses descendants fut tranchée en général par une fin plus brusque encore. Le dieu qui, au dire de la tradition franque, était l'auteur de cette race royale, ne lui avait pas même légué la vitalité moyenne des autres mortels : tant qu'elle dura, ses rejetons semblèrent pressés de passer du berceau sur le trône, et du trône au tombeau.

On fit à Childéric des funérailles royales. Selon les prescriptions de la loi romaine, sa tombe fut creusée hors ville, dans le cimetière qui longeait la chaussée publique sur la rive droite de l'Escaut, et qui sans doute abritait depuis longtemps la population de Tournai. Toute la pompe du rite barbare paraît avoir été déployée dans la funèbre cérémonie. Il fut revêtu d'habits de soie brochée d'or, et drapé dans les larges plis d'un manteau de pourpre semé d'abeilles d'or sans nombre. A son ceinturon, garni de clous de même métal, on suspendit une bourse contenant plus de trois cents monnaies d'or et d'argent aux effigies des empereurs romains. On lui mit au cou un collier formé de médailles, au bras un bracelet, au doigt sa bague nup-

mus ut *gentes quæ sub parentibus vestris longa pace floruerunt*, subita non debeant concussione vastari. Le même au même, *ibid.*, III, 4.

tiale et son anneau sigillaire, dont le chaton était orné de son image gravée en creux, avec cette légende : *Childirici regis*. Ses armes prirent place à côté de lui comme des compagnes inséparables : c'étaient, d'une part, la framée ou lance royale, qui était comme le sceptre du roi germain ; de l'autre, sa grande épée et la francisque ou hache d'armes, l'instrument national du peuple qu'il gouvernait. Conformément à l'usage barbare, il reçut pour compagnon dans le tombeau son fidèle cheval de bataille, qui descendit à côté de lui harnaché et revêtu du masque bizarre qui faisait ressembler sa tête à une tête de taureau. Puis la terre se referma et l'oubli descendit peu à peu sur le dernier roi païen des Francs. Lorsque les destinées de la nation eurent arraché la dynastie à son berceau et le peuple franc à la religion de ses pères, nul ne se souvint plus de la tombe solitaire où le père de Clovis dormait son dernier sommeil aux portes d'une capitale abandonnée. On ne savait pas même où il était mort, et un historien du dixième siècle pouvait écrire que c'était à Amiens (1). Près de douze siècles s'étaient passés lorsqu'un jour, — le 27 mai 1653, — en creusant pour faire les fondations d'un bâtiment près de l'église Saint-Brice à Tournai, des ouvriers mirent à nu la sépulture royale. Reconnue aussitôt, grâce à l'inscription de l'anneau, elle dut restituer aux archéologues tout le trésor qui lui avait été confié par les ancêtres barbares. Cette précieuse découverte a permis d'achever l'histoire de Childéric, et jette sur les funérailles du héros une lumière que la fortune a refusée à sa vie (2).

Tel est le Childéric de l'histoire, celui qui a jeté les bases

(1) Roricon, dans dom Bouquet, III, p. 5.

(2) Lire, sur le tombeau de Childéric, J.-J. Chiflet, *Anastasis Childerici I Francorum regis*, etc., Anvers, 1655. — Abbé Cochet, *le Tombeau de Childéric Ier*, Paris, 1859.

du trône de son fils. S'il est juste d'appeler Clovis un nouveau Constantin, comme l'ont fait les hommes de son temps, Childéric méritera d'être comparé à Constance Chlore. C'est la large bienveillance, c'est la sympathie instinctive du père pour l'idée chrétienne et son respect pour ses représentants, qui ont créé entre les populations et la famille mérovingienne un lien d'affection et de confiance anticipées. Si les habitants de la Gaule accueillirent Clovis avec un abandon que l'on ne remarque nulle part ailleurs, c'est en bonne partie peut-être à cause du bon souvenir qu'ils ont gardé de Childéric. Leur reconnaissance semble lui avoir créé une espèce de légitimité, et le patriarche religieux de la Gaule, saint Remi de Reims, ne craignit pas d'écrire à Clovis, lors de son avènement au trône : « Vous prenez en mains le gouvernement de la Gaule Belgique : il n'y a rien de nouveau à cela ; vous êtes ce qu'ont été vos pères (1). »

(1) M. G. H. *Epistolæ Merovingici et Karolini ævi*, p. 113.

LIVRE III

I

LES DÉBUTS DE CLOVIS ET LA CONQUÊTE DE LA GAULE ROMAINE

Clovis avait quinze ans lorsqu'il succéda à son père comme roi des Francs de Tournai. Il était né en 466, au fort des combats que Childéric, après la mort d'Ægidius, livrait dans la vallée de la Loire aux Visigoths et aux Saxons. Si, comme c'est probable, la reine Basine avait accompagné son mari, Clovis aura vu le jour dans une des villes de la France centrale, peut-être à Orléans.

Quand mourut Childéric, il y avait longtemps que son fils portait la framée. Chez les peuples barbares, les jeunes gens ne se voyaient pas soumis à la séquestration studieuse que leur inflige le régime civilisé : ils étaient initiés plus tôt à la vie publique, et proclamés majeurs à un âge où de nos jours ils sont encore sur les bancs. La majorité

commençait à douze ans dans la coutume des Francs Saliens (1) : il n'y eut donc aucune interruption dans l'exercice du pouvoir royal à Tournai.

Clovis succédait de plein droit à son père, en vertu d'une hérédité qui était dès lors solidement établie dans son peuple. Il était roi de par la naissance, et les Francs n'eurent pas à délibérer sur la succession de Childéric (1). Il ne fut pas élevé sur le pavois : ce mode d'inauguration n'était pratiqué que dans le cas d'un libre choix fait par le peuple, c'est-à-dire quand le nouveau souverain manquait d'un titre héréditaire bien constaté. Les guerriers se bornèrent à acclamer le prince qui continuait leur lignée royale, et dont la jeunesse était pour eux le gage d'un règne long et glorieux.

Peu de jours s'étaient écoulés depuis l'avènement du fils de Childéric, lorsqu'un messager apporta à Tournai une lettre qu'un heureux hasard nous a conservée. Elle était écrite par Remi, le saint évêque de Reims, un des plus illustres personnages de la Gaule. Métropolitain de la deuxième Belgique, il était la plus haute autorité religieuse de ce pays, et sa parole avait la valeur d'un oracle pour les fidèles. Remi, en félicitant le jeune monarque nouvellement monté sur le trône, lui envoyait des conseils et des exhortations empreints de confiance et d'affection paternelle. On se souviendra, en lisant sa lettre, que le destinataire avait quinze ans, et que dans ce siècle les barbares païens eux-mêmes s'inclinaient avec respect devant la grandeur morale des évêques.

« Une grande rumeur est arrivée à nous, écrivait l'évêque de Reims ; on dit que vous venez de prendre en main l'administration de la deuxième Belgique. Ce n'est

(1) Pardessus, *Loi salique*, pp. 451 et suiv.
(2) Junghans, p. 20.

pas une nouveauté que vous commenciez à être ce qu'ont toujours été vos parents. Il faut veiller tout d'abord à ce que le jugement du Seigneur ne vous abandonne pas, et à ce que votre mérite se maintienne au sommet où l'a porté votre humilité ; car, selon le proverbe, les actes des hommes se jugent à leur fin. Vous devez vous entourer de conseillers qui puissent vous faire honneur. Pratiquez le bien : soyez chaste et honnête. Montrez-vous plein de déférence pour vos évêques, et recourez toujours à leurs avis. Si vous vous entendez avec eux, votre pays s'en trouvera bien. Encouragez votre peuple (1), relevez les affligés, protégez les veuves, nourrissez les orphelins, faites que tout le monde vous aime et vous craigne. Que la voix de la justice se fasse entendre par votre bouche. N'attendez rien des pauvres ni des étrangers, et ne vous laissez pas offrir des présents par eux. Que votre tribunal soit accessible à tous, que nul ne le quitte avec la tristesse de n'avoir pas été entendu. Avec ce que votre père vous a légué de richesses, rachetez des captifs et délivrez-les du joug de la servitude. Si quelqu'un est admis en votre présence, qu'il ne s'y sente pas un étranger. Amusez-vous avec les jeunes gens, mais délibérez avec les vieillards, et si vous voulez régner, montrez-vous-en digne (2). »

(1) *Cives tuos.* Dubos, II, p. 496, commet une faute grave en traduisant ainsi : « Faites du bien à ceux qui sont de la même nation que vous. » Le mot *cives*, dans l'occurrence, ne se traduit pas mieux par *citoyens* que par *sujets ;* j'ai choisi un terme intermédiaire.

(2) *M. G. H. Epistolæ Merovingici et Karolini ævi*, t. I, p. 113. Cette lettre ne portant pas de date, on l'a tour à tour supposée écrite en 486, après la victoire sur Syagrius, et en 507, avant la guerre d'Aquitaine. La question serait sans doute en suspens si une nouvelle collation du manuscrit 869 de la *Vaticane* n'avait montré qu'il faut lire le début de la manière suivante : *Rumor ad nos magnum pervenit administrationem vos secundum Belgice suscepisse.* Et une heureuse conjecture de Bethmann, qui corrige *secundum* en *secundæ,* restitue à la phrase son sens vrai. (V. *Neues Archiv*, t. XIII, pp. 330 et suiv.) Dès lors la date de 507 est

Bien que cette lettre ne contienne que des conseils généraux et des recommandations banales, elle ne laisse pas d'avoir une grande signification. Toute l'histoire des Francs est en germe dans la première rencontre du roi et de l'évêque. L'Église, de tout temps, s'était sentie attirée vers les barbares par le mystérieux instinct de sa mission ; cette fois elle allait résolument à eux, avec la pleine conscience de ce que signifiait une pareille démarche. Il faut noter la première manifestation de cette initiative hardie, qui aura pour conséquence le baptême de Clovis et la fondation de la monarchie très chrétienne.

Qu'on ne s'étonne pas, d'ailleurs, de voir le clergé de la deuxième Belgique saluer en Clovis son souverain. Nous l'avons déjà vu : Clovis était le successeur du dernier homme qui eût exercé sur cette province une autorité respectée et bienfaisante. Que l'épiscopat gallo-romain l'ait préféré à Syagrius, il n'y a là rien qui doive nous surprendre : en supposant même qu'ils fussent restés fidèles à l'illusion impériale, pouvait-on soutenir que Syagrius était le représentant de l'Empire plutôt que Clovis ? La nationalité de celui-ci n'entrait pas en ligne de compte ; il y avait des siècles que l'armée était composée de barbares. Quant au gros de la population, elle était sans doute bien indifférente à la question nationale et au maintien de l'unité romaine. On a vu les répugnances de la Gaule centrale contre la domination d'Ægidius ; sans doute, ces répugnances croissaient à mesure qu'on approchait de la frontière septentrionale. Dans ces provinces en grande partie germanisées, Rome n'était plus qu'un fantôme, et les bar-

écartée, et le débat reste entre celles de 481 et de 486. Je me suis prononcé pour la première, parce que tout, dans le texte, désigne un jeune souverain qui vient de monter sur le trône, rien un vainqueur qui vient d'écraser un rival. La date de 481 avait déjà été proposée par Pétigny, pp. 361 et suivantes. (V. l'Appendice.)

bares apparaissaient comme des disciples pleins de promesses.

Les premières années du règne de Clovis paraissent avoir été une période de recueillement : du moins nous ne connaissons aucun acte de lui jusqu'en 486. On dirait que, bien inspiré ou bien conseillé, il ne voulut pas faire parler de lui avant d'être en état de se signaler par quelque chose de grand. Peut-être aussi, dans son entourage, aura-t-on craint de faire une entreprise considérable en Gaule tant que vécut Euric, le tout-puissant arbitre des destins de ce pays : c'est ce qui expliquerait pourquoi la première campagne du roi franc eut lieu immédiatement après la disparition du monarque visigoth, qui mourut en 485. (1) Dans l'intervalle, le temps, en s'écoulant, apportait à Clovis l'expérience du gouvernement et affermissait son autorité. Il n'est pas douteux cependant que dès lors la fougueuse activité qui le caractérise n'ait tourmenté cette âme passionnée, et qu'il n'ait promené autour de lui des regards pleins d'ardeur et d'impatience. Qu'allait-il faire de sa jeunesse et de sa force, et quel emploi donnerait-il à l'activité d'un peuple qui cherchait le secret de son avenir dans les yeux de ce roi de quinze ans ?

Il n'y avait ni doute ni hésitation possible : l'avenir était du côté du Midi, et la voix prophétique des choses appelait le jeune monarque des Saliens à prendre possession de la Gaule. Mais il ne s'agissait plus, comme au temps de Clodion, de répandre sur les terres romaines des masses avides de barbares sans patrie, qui en expulseraient les anciens habitants. Les Francs étaient maintenant en pos-

(1) Cf. W. Schultze, *Das merovingische Frankenreich*, p. 56. Ce livre forme le tome II de l'ouvrage intitulé : *Deutsche Geschichte von der Urzeit bis zu den Karolingern*, par Gutsche et Schultze.

session de leurs foyers et de leurs champs. Ces domaines agricoles, tant convoités par eux aussi longtemps qu'ils avaient été confinés au delà du Rhin, ils les occupaient désormais, et chacun d'eux, devenu un propriétaire rural, versait joyeusement ses sueurs sur la glèbe flamande. La période de colonisation était close. Ce n'est pas pour eux, c'est pour leur roi que les guerriers de la nation allaient se remettre en campagne. Ils allaient non pas partager la Gaule entre eux, mais la mettre tout entière, telle qu'elle était, sous l'autorité de leur monarque. Pour celui-ci, l'entreprise devait avoir, si elle réussissait, des résultats incalculables ; pour son peuple, ce n'était qu'une expédition militaire, et pour les populations gallo-romaines, un simple changement de maître.

Pour mieux dire, la Gaule au nord de la Loire n'avait plus de maître du tout : c'était une proie pour le premier occupant. Depuis que les Visigoths s'étaient avancés jusqu'à Tours et dans l'Auvergne, que les Burgondes avaient pris possession de la vallée du Rhône, et que les conquêtes des Francs avaient rompu sur le Rhin les lignes de défense qui la protégeaient contre eux, elle semblait n'être plus, au milieu du déluge de la barbarie, qu'un de ces îlots qui émergent encore quelque temps, mais qui sont faits pour être recouverts d'un instant à l'autre par les eaux. Entièrement coupée de l'Italie, malgré les héroïques efforts d'Aétius et d'Ægidius, elle n'avait plus rien à attendre de ce côté. La suppression du titre impérial en Occident était venue relâcher encore, si elle ne l'avait brisé entièrement, le faible lien qui la rattachait à l'Empire. Les empereurs d'Orient se trouvaient maintenant les seuls souverains nominaux du monde civilisé. Officiellement, c'étaient eux qui parlaient en maîtres à la Gaule, et qui étaient en droit de lui envoyer des ordres. Mais

quelle apparence que des rives de la Propontide ils pussent faire respecter une autorité qui était déjà sans action alors qu'elle s'exerçait des bords du Tibre? L'Empire, en réalité, ne gardait sur la Gaule que des prétentions désarmées. Entourés de tous côtés de barbares, les Gallo-Romains ne rêvaient plus de percer les lignes profondes qui se mettaient entre eux et le fantôme romain. Mais ils tremblaient à l'idée de perdre les suprêmes biens de la vie sociale, et tout cet ensemble de jouissances morales et intellectuelles qui semblait compris sous le nom de civilisation romaine.

On ne sait pas ce qu'étaient devenues ces populations depuis la mort d'Ægidius et de Paul. La lampe de l'histoire s'éteint subitement après leur sortie de scène, plongeant dans des ténèbres opaques le point qu'il importerait le plus d'éclairer pour connaître le secret des origines de la Gaule franque. Pendant les années crépusculaires qui s'écoulent de 468 à 486, la désorganisation politique dut être grande dans ce pays. Ceux qui tournaient les yeux vers l'État, pour lui demander de remplir sa mission de protecteur de l'ordre social, constatèrent qu'il avait disparu. Il n'y avait plus d'empereur, il n'y avait plus même de maître des milices. Seuls, les évêques étaient écoutés et obéis dans leurs cités, parce qu'au milieu du désarroi universel, ils représentaient une force qui n'avait jamais capitulé avec aucun ennemi, ni désespéré devant aucune détresse. Chaque évêque était l'arbitre de la cité dont il était le pasteur, et son influence était en proportion du prestige que lui donnaient ses vertus et ses talents. Qui avait les évêques pour lui était le maître de l'avenir.

Il y avait cependant un continuateur de la politique conservatrice d'Ægidius et de Paul. Ægidius avait laissé un

fils, du nom de Syagrius, que nous trouvons, vers 486, en possession d'une partie de la Gaule (1). Il ne portait pas, comme son père, le titre de maître des milices, moins encore celui de duc ou de patrice, qui lui est donné par des documents peu dignes de foi (2). Nulle part on ne voit qu'il ait tenu d'une délégation impériale le droit de diriger les destinées de la Gaule : et quelle eût d'ailleurs été l'autorité d'un mandat qui venait d'être brisé en 476? Nous ne pouvons donc regarder le gouvernement de Syagrius que comme un pouvoir de fait, reconnu exclusivement par les cités qui préféraient sa domination à celle d'un autre, ou encore aux dangereux hasards de la liberté. Quelles étaient ces cités? Nous l'ignorons absolument, et il serait bien téméraire d'identifier le domaine sur lequel s'étendait l'autorité du fils d'Ægidius avec la Gaule restée romaine. Celle-ci allait de la Somme à la Loire et de la Manche à la Haute-Meuse, sans qu'il soit possible de délimiter d'une manière plus précise les frontières de l'Est. Dans cette vaste région, plus d'une cité indifférente aux destinées de Syagrius et sans sympathie pour sa politique, devait posséder un régime semblable à celui de la ville de Rome au septième siècle, c'est-à-dire que l'autorité spirituelle des évêques y avait pris la place du pouvoir civil absent.

L'histoire s'est donc laissé éblouir par le titre de *roi des Romains*, que Syagrius porte dans les récits de Grégoire de Tours. Elle a supposé qu'à cette royauté correspondait un royaume, et que ce royaume comprenait toute la partie de la Gaule qui n'était pas soumise pour lors à des rois germaniques. C'est une illusion. Le titre de roi

(1) Grégoire de Tours, II, 18 et 27.

(2) Frédégaire, III, 15; Hincmar, *Vita Remigii* dans *Script. Rer. Merov.*, t. III, p. 129.

que le chroniqueur attribue à Syagrius, il l'a emprunté aux traditions des barbares eux-mêmes, qui n'en connaissaient pas d'autre pour désigner un chef indépendant (1). Sous l'influence de ces traditions, d'autres sont allés plus loin, et ils ont imaginé une dynastie de rois des Romains de la Gaule, dans laquelle se succèdent de père en fils Aétius, Ægidius, Paul et Syagrius (2). Si Grégoire avait connu celui-ci par d'autres sources que les légendes franques, il se serait gardé de lui donner un titre si peu en harmonie avec la nomenclature officielle de l'Empire. Mais il était dans la destinée du dernier tenant de la civilisation romaine de n'arriver à la postérité que dans les traditions nationales de ses vainqueurs.

Le centre du pays qui reconnaissait alors la domination de Syagrius, c'était le Soissonnais, qui avait déjà appartenu, s'il en faut croire le chroniqueur, à son père Ægidius (3). Ce renseignement, qui ne semble pas puisé dans une source écrite, doit être accepté sous bénéfice d'inventaire. Évidemment, dans la pensée des barbares auxquels il est emprunté, Soissons était un héritage que Syagrius tenait de son père en toute propriété, et il n'y avait aucune différence juridique, à leurs yeux, entre la royauté de Soissons et celle de Tournai. En réalité, toute l'autorité d'Ægidius en Gaule ultérieure reposait sur son mandat de maître des milices, et son fils n'avait pu en recueillir que ce que lui aurait attribué, soit un mandat nouveau, soit encore la confiance des populations. Si donc nous le voyons établi à Soissons aux abords de l'année 486, c'est qu'il

(1) V. l'article déjà cité de Tamassia, p. 228, et G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 213 et suivantes.

(2) G. Kurth, o. c., pp. 96 et 211.

(3) Siacrius Romanorum rex Egidii filius, apud civitatem Sexonas quam quondam supra memoratus Egidius tenuerat, sedem habebat. Grégoire de Tours, II, 27.

s'était emparé de cette ville ou qu'elle s'était donnée à lui.

Bâtie au sommet d'une colline qui commande la rivière de l'Aisne, Soissons était une des cités les plus riches et les plus animées de la Gaule Belgique (1). L'Empire y avait eu d'importants ateliers militaires, où l'on façonnait des boucliers et des cuirasses, ainsi qu'une fabrique de balistes. Plusieurs édifices considérables surgissaient dans l'enceinte rectangulaire, et les fouilles attestent la richesse et la beauté des constructions privées. L'on croit retrouver, dans les ruines d'un vaste monument situé au nord de la ville, et que la langue populaire appelait le *château d'albâtre*, les traces du palais des gouverneurs romains et de la résidence de Syagrius. A l'ombre de tant d'opulentes constructions, le christianisme avait élevé ses modestes sanctuaires, tout parfumés des souvenirs de ses premiers combats pour le Christ. Crépin et Crépinien, les deux cordonniers martyrs, avaient un oratoire dans la ville, sur les fondements de la chaumière qui avait abrité leurs restes sacrés ; hors les murs, deux autres églises leur étaient dédiées, l'une à l'endroit où ils avaient été emprisonnés, l'autre au-dessus de leur tombeau. Enfin, au quatrième siècle, une belle basilique sous l'invocation de la sainte Vierge, ainsi que des saints Gervais et Protais, avait surgi sur les ruines, dit-on, d'un temple d'Isis. Tous ces monuments étaient debout encore, les humbles comme les superbes ; car, au dire des historiens, Soissons avait échappé non seulement à la grande invasion de 406, mais aussi à celle d'Attila, en 451. Si l'on peut ajouter foi à ces informations, on s'expliquera sans peine le choix que Syagrius fit, pour y résider, de cette ville si heureusement

(1) Voir sur Soissons les histoires de cette ville par Leroux et par Henri Martin et Jacob, auxquelles sont empruntés les renseignements contenus dans le texte.

épargnée. L'œil eût pu s'y croire encore en plein Empire. « L'étendard romain, dit un écrivain, flottait encore sur les murs de Soissons dix ans après que l'épée des barbares l'avait renversé des murs du Capitole (1). » Mais cet étendard n'était plus celui de l'Empire : c'était tout au plus celui d'un soldat de fortune, qui n'avait pas plus de titre que Clovis à gouverner la Gaule. Le sort des armes allait seul décider entre les deux rivaux.

Ce fut le roi des Francs qui ouvrit les hostilités. Il avait vingt ans, il était à la tête d'un peuple belliqueux et entreprenant, il s'inspirait de la tradition héroïque de Clodion, et peut-être aussi du souvenir de quelque grave injure à venger. Il dut cependant y avoir, au palais de Tournai, bien des délibérations avant qu'on se mît en campagne. Tout d'abord des alliances furent cherchées. Les rois saliens apparentés à Clovis, à savoir Ragnacaire et Chararic, promirent leur participation à l'entreprise (2). Assuré de ce côté, Clovis prit résolument les armes. Au dire de la tradition, il envoya un défi à Syagrius, en le sommant de lui fixer le jour et le lieu de leur rencontre. Il se conformait en cela à l'usage germanique, qui ne voulait pas qu'on attaquât l'ennemi sans l'avoir défié (3). Pareille coutume, étrangère à toute préoccupation de stratégie, devait sin-

(1) Leroux, *Histoire de Soissons*, t. I, p. 166.

(2) Selon Dubos, *Hist. crit. de l'établiss. de la monarchie française*, III, p. 23, suivi par Pétigny, *Études*, II, p. 384, et par Junghans, *Histoire critique des rois Childéric et Clovis*, p. 27, Chararic aurait refusé de prendre part à la guerre. Ces auteurs ont mal lu le texte de Grégoire de Tours, qu'on trouvera à la page suivante, note 2. Pétigny ajoute que le roi des Ripuaires refusa de secourir Clovis. Mais sa seule raison pour affirmer cela, c'est que Grégoire de Tours ne dit pas qu'il l'ait secouru en effet. C'est incontestablement une forte mauvaise raison.

(3) Deux générations après Clovis, quand Sigebert Ier se proposa d'attaquer son frère Chilpéric, il lui envoya le même message. V. Grégoire de Tours, IV, 49. Et l'on voit par Zosime, II, 45, que l'usurpateur Magnence, qui était probablement d'origine franque, avait fait proposer à l'empe-

gulièrement mettre à l'aise un adversaire au courant de la grande guerre. Mais la décadence de l'art militaire était venue, et avait nivelé les armées des deux partis. Les chances de la lutte se trouvaient donc à peu près égales, le jour où les deux rivaux eurent l'engagement suprême qui décida du sort de la Gaule.

Syagrius dut se préoccuper avant tout de couvrir sa capitale. Selon toute apparence, il se sera donc porté en avant de Soissons pour attendre l'ennemi ; mais on n'a pu faire que de vagues conjectures sur le théâtre de la lutte. D'après les uns, il se trouverait entre Epagny et Chavigny ; d'après les autres, il faudrait le chercher du côté de Juvigny et de Montécouvé (1). Le *roi des Romains* avait ramassé tout ce qu'il avait de soldats, je veux dire les vétérans d'Ægidius, qui étaient restés fidèles au fils, et peut-être aussi quelques corps de soldats indigènes et de colons barbares (2). Mais que pouvaient ces troupes, sans enthousiasme et sans foi, pour résister au choc impétueux des forces franques ?

Le jeune roi salien eut pourtant un moment de vive inquiétude : c'est lorsqu'il vit son parent, le roi Chararic, se tenir à distance de la mêlée, dans l'intention manifeste de ne se prononcer qu'en faveur de l'armée victorieuse (3). Mais cette défection ne rendit pas beaucoup meilleure la

reur Constance une rencontre à Siscia. On offrait alors le choix du terrain, comme aujourd'hui les bretteurs offrent le choix des armes.

(1) Voir les dissertations de l'abbé Lebeuf et de Biet sous le même titre : *Dissertation où l'on fixe l'époque de l'établissement des Francs dans les Gaules*, et dans le même volume, Paris, 1736.

(2) Selon Junghans, p. 27, Syagrius n'aurait eu à sa disposition d'autres ressources que celles de ses propres domaines.

(3) Grégoire de Tours, II, 42 : Quando autem cum Siagrio pugnavit, hic Chararisus evocatus ad solatium Chlodovechi *eminus stetit*, neutre adjuvans parti sed eventum rei expectans, ut cui evenerit victuriam, cum illo ut hic amicitia conligaret.

situation de Syagrius, comme on le voit par la suite des faits. Au surplus, l'enchaînement de ceux-ci nous échappe.

L'historien des Francs a résumé en une seule ligne, probablement empruntée aux laconiques annales qu'il consultait, le récit de la lutte entre le Romain et le barbare ; il se borne à nous dire que Syagrius vaincu s'enfuit à Toulouse, auprès du roi des Visigoths, et qu'Alaric, tremblant devant la colère de Clovis, lui livra son hôte, que le barbare fit mettre à mort en secret. Il ne nous apprend pas si le vaincu prolongea sa résistance après sa première défaite, s'il y eut, dans la Gaule, des cités qui lui restèrent fidèles et qui s'opposèrent au conquérant, ni combien de temps dura la lutte. Il nous laisse ignorer dans quelles circonstances Syagrius se vit obligé finalement de passer la frontière gothique, et de se jeter dans les bras des anciens ennemis de son père ; il ne nous dit pas davantage pourquoi, au mépris des lois de l'hospitalité, Alaric livra à Clovis l'homme qui était venu se réfugier auprès de son foyer. « C'est, dit le chroniqueur franc, l'habitude des Goths de trembler (1). » Cette parole, qui est dictée à Grégoire de Tours par son antipathie à la fois nationale et religieuse pour les Visigoths, est une boutade et non une explication : car encore faudrait-il savoir pourquoi les Goths tremblaient. Ne nous sera-t-il pas permis, devant le silence de nos sources, de tâcher d'arriver à la vérité par les considérations suivantes ?

Selon toute apparence, l'extradition de Syagrius par Alaric et la conquête des régions de la Loire par Clovis sont dans un rapport d'étroite connexité. Chassé de son ancien domaine, soit aussitôt après la première bataille, soit, peut-être, après une série d'échecs successifs, le

(1) Ut Gothorum pavere mos est. (Grégoire de Tours, H. F. II, 27.)

comte romain avait passé la frontière au moment où tout espoir de relever sa fortune semblait définitivement perdu. Peut-être, dans sa détresse, avait-il fait appel aux armes des Visigoths ; peut-être ceux-ci, en embrassant le parti du vaincu, avaient-ils eu avec le roi des Francs un premier conflit, au cours duquel la fortune des armes les avait abandonnés, les forçant à l'acte suprême de lâcheté que leur imposait le vainqueur irrité. Ce ne sont pas là de simples conjectures, et l'on peut s'en rapporter au témoignage d'un chroniqueur contemporain qui nous fait assister, en 496 et en 498, à des luttes entre Francs et Visigoths à Saintes et à Bordeaux. Cette lutte ne fut pas tout à fait désastreuse pour les Visigoths : s'ils virent l'ennemi s'avancer jusqu'au cœur de leur royaume, ils surent lui arracher une partie de ses conquêtes, et le roi franc comprit qu'il avait intérêt à ne pas les pousser au désespoir. Il laissait derrière lui la Gaule récemment conquise et où, sans doute, il restait encore des partisans de Syagrius ; il devait s'efforcer d'y asseoir sa puissance et de s'y rendre populaire, plutôt que de combattre au loin et de permettre à ses adversaires d'intriguer contre lui. De leur côté, les Visigoths vaincus, qui n'avaient aucune raison de défendre jusqu'à la dernière extrémité le fils de leur ennemi, sentant au contraire le besoin de se recueillir après le règne persécuteur d'Euric, qui avait ébranlé la fidélité des provinces gauloises, durent croire qu'ils n'achèteraient pas la paix à un prix trop élevé, si, en échange de l'intégrité de leur territoire, ils livraient à Clovis l'hôte gênant qui attendait à Toulouse l'arrêt du destin. Ce serait donc seulement à la fin des événements racontés dans ce chapitre et dans une partie du précédent qu'il faudrait placer l'extradition et la mort de Syagrius (1).

(1) Quoi qu'on pense de toutes ces conjectures, sur lesquelles cf. Levison, *Zur Geschicht des Frankenkönigs Chlodovech* dans *Bonner Jahrbücher*,

La tragique destinée du fils d'Ægidius était, dans une époque comme celle-là, l'inévitable dénouement d'une lutte personnelle entre deux rivaux se disputant le pouvoir. Depuis des siècles, il était dans la tradition romaine que le vainqueur se débarrassait de ses compétiteurs par la mort. Et Syagrius n'était pas de ces rivaux qui peuvent se flatter, après la défaite, de rencontrer quelque clémence dans le cœur de leur ennemi.

Tant qu'il vivait, il représentait dans une certaine mesure la tradition romaine. Rien ne garantissait qu'un jour il ne pourrait pas, avec l'appui d'un roi rival, troubler le roi des Francs dans la possession de sa conquête, en évoquant les grands souvenirs de l'Empire disparu. D'ailleurs, si faible que l'eût rendu sa défaite, il avait un parti qui devait garder de l'espoir aussi longtemps que son chef restait vivant et libre : il fallait lui ôter d'un coup toutes ses illusions. Peut-être aussi les suggestions de la rancune personnelle vinrent-elles se mêler aux calculs de la politique. Quoi qu'il en soit, Syagrius, jeté dans les fers, fut épargné quelque temps ; puis, en secret, sans doute pour ne pas provoquer ouvertement ses partisans, Clovis fit tomber sa tête sous la hache du bourreau (1). Par cet acte de froide cruauté, il vengeait sans le savoir, sur le dernier des Romains, la mort des rois francs, ses aïeux peut-être, qui, cent soixante-dix ans

t. 103, il est une chose que sans doute on m'accordera, à savoir que les événements dont Grégoire nous donne un résumé si sommaire se répartissent sur un certain espace de temps, et comprennent des péripéties que le narrateur a passées sous silence Que l'on veuille bien comparer, sous ce rapport, l'histoire de la guerre contre les Alamans, qui, dans Grégoire, tient encore une fois dans quelques lignes, et dont les recherches modernes nous ont fait connaître les diverses phases et la durée prolongée. (V. ci-dessous.)

(1) Quem Chlodovechus receptum custodiæ mancipare præcepit, regnoque ejus acceptum, eum gladio clam feriri mandavit. Grégoire de Tours, II, 27.

auparavant avaient péri dans l'amphithéâtre de Trèves, sous la dent des bêtes féroces.

En relatant cette mort, nous avons sans doute anticipé sur les événements, car Grégoire de Tours, qu'il ne faut d'ailleurs pas prendre au pied de la lettre, nous dit que Syagrius périt seulement après que Clovis eut achevé la conquête de son royaume. Nous savons ce que nous devons entendre par cette expression ambitieuse, et nous ne reviendrons pas sur la distinction que nous avons faite entre la Gaule romaine et la Gaule de Syagrius.

Soissons avait ouvert ses portes au vainqueur dès le lendemain de la bataille, et Clovis s'y était installé aussitôt comme dans sa capitale. Tournai fut oublié, et les Francs germaniques des bords de l'Escaut virent leur souverain abandonner, pour n'y plus reparaître jamais, le palais de la vieille cité mérovingienne. Pendant quelque temps, on se souvint encore de son ancienne gloire, et un hagiographe du septième siècle l'appelle la *ville royale* (1). Mais ce fut tout. L'abandon de Tournai, comme celui de la fabuleuse Dispargum, marquait une nouvelle étape de la carrière rapide des rois francs. Clovis s'installa dans le palais de Syagrius, et prit possession de tout le domaine du fisc impérial, resté sans maître. Ce fut l'origine de ses richesses, qui constituèrent un des éléments essentiels de la puissance de sa dynastie. Ce domaine comprenait un bon nombre de villas que nous retrouverons par la suite dans le patrimoine des rois mérovingiens. On sait avec quelle prédilection ils résidèrent dans ces demeures champêtres, et l'on ne peut douter que ce goût n'ait été partagé par Clovis. Lui aussi, il aima le séjour des belles campagnes où il retrouvait le grand air de la liberté germa-

(1) Voyez la *Vie de saint Eloi* dans Ghesquière, *Acta sanctorum Belgii*, III, p. 229.

nique, avec le voisinage des forêts giboyeuses. On croit savoir le nom d'une des fermes qu'il aura habitées : c'est Juvigny, à dix kilomètres de sa capitale, à l'entrée d'une vallée étroite et près de la chaussée romaine qui conduit de Soissons à Saint-Quentin (1). Le même honneur est revendiqué, mais avec des titres plus douteux, par le village de Crouy, sur l'Aisne, à cinq kilomètres au nord de Soissons (2). Certes, nous ne pouvons pas garantir l'authenticité des traditions qui font résider Clovis dans ces localités, mais elles ont un degré de probabilité et de vraisemblance qui nous autorise à les mentionner ici. Et il n'est pas indifférent pour l'historien de pouvoir se figurer ce roi au repos dans une de ses vastes exploitations agricoles, et menant, loin des étroites et sombres enceintes des villes romaines, cette existence de grand propriétaire rural, qui, jusqu'à la fin de la dynastie, resta celle de ses descendants.

Le conquérant ne s'attarda pas, d'ailleurs, dans les jouissances du repos, et il continua le cours de ses succès aussitôt après la prise de Soissons. Il ne paraît pas qu'il ait rencontré beaucoup de résistance dans le reste du pays. Syagrius vaincu, il n'y avait plus de force capable de lui tenir tête. Les villes gauloises qui n'avaient pas reconnu l'autorité du fils d'Ægidius ne pouvaient guère, même si elles l'avaient voulu, fermer leurs portes à son vainqueur : dans cette lutte inégale, elles étaient condamnées à succomber. Au surplus, comme nous l'avons déjà dit, l'autorité des évêques y était grande, et l'on a pu deviner, par l'attitude de saint Remi vis-à-vis des Francs, les dispositions de tous ses frères dans l'épiscopat. Tout permet de

(1) *Vita sancti Arnulfi martyris,* dans dom Bouquet, III, p. 383. Sur cette localité, lire la notice de Melleville, *Dictionnaire historique de l'Aisne*, t. I, p. 328.

(2) Pécheur, *Annales du diocèse de Soissons,* t. I, p. 115.

croire qu'en général les évêques de la seconde Belgique, à l'exemple de leur métropolitain, reconnurent dans Clovis le légitime souverain de cette province abandonnée. Ils pouvaient beaucoup pour faciliter sa prise de possession et pour diminuer les souffrances qui étaient, en ce temps, le résultat ordinaire d'un changement de domination. D'un côté, ils empêchèrent les résistances inutiles, qui n'auraient servi qu'à exaspérer le vainqueur ; de l'autre, ils déterminèrent ce dernier à se présenter aux populations plutôt comme un ami que comme un conquérant. Cette intervention de l'épiscopat, qui n'est pas explicitement attestée par l'histoire, est clairement indiquée par toute la situation qui résulta de la conquête : on peut y remonter comme de l'effet à la cause, et l'induire avec une espèce de certitude des résultats qu'elle seule a pu produire.

Cela ne veut pas dire que l'occupation du pays eut lieu sans aucune violence. Toute expédition militaire, tout déplacement de force armée était, à cette époque, un retour momentané à la barbarie la plus atroce. Les guerriers, à l'heure du combat et du pillage, n'étaient plus dans la main de leurs chefs ; il fallait, si je puis ainsi parler, leur lâcher la bride pour rester maître d'eux. Longtemps après la conquête, les armées franques gardèrent ce caractère primitif : elles ne pouvaient pas traverser leur propre pays sans le piller cruellement, et ne faisaient aucune différence entre les provinces qu'elles devaient défendre et celles qu'elles allaient attaquer (1).

On peut donc juger de quelle manière devait se comporter l'armée de Clovis, lorsqu'elle traversait en triomphe

(1) Grégoire de Tours, IV, 47-50 ; *id.*, VIII, 30 ; *Vita sancti Galli*, dans M. G. H. *Scriptores*, II, p. 18 ; *Vita sancti Medardi*, c. 21, dans M. G. H. *Auctor. Antiquiss.* t. IV, II, p. 70 ; Procope, *De bello gothico*, II, 25 ; Marculf, *Formul.*, I, 33.

les contrées qui s'humiliaient devant le roi son maître. Pour elle, les distinctions que l'adroite diplomatie des évêques et des rois faisait entre pays conquis et pays rallié n'existaient pas : dans son outrecuidance barbare, elle se déchaînait avec une espèce d'ivresse contre tout ce qui ne pouvait pas résister, chaque fois qu'elle ne se heurtait pas à une défense expresse ou à une intervention personnelle de son roi. Et celui-ci ne pouvait intervenir à tout propos, au risque d'user bien vite un pouvoir qui reposait surtout sur sa popularité. Il devait fermer les yeux sur beaucoup d'excès, s'il voulait être en état d'empêcher les plus criants.

Si l'on tient compte de ce qui vient d'être dit, on ne sera nullement étonné de l'épisode que nous allons raconter : il apparaîtra plutôt comme l'indice caractéristique de la situation complexe qui fut celle de la Gaule romaine à cette date. Dans une des églises qu'ils avaient pillées, les soldats francs avaient emporté tous les ornements sacerdotaux et tous les vases sacrés. Parmi ceux-ci se trouvait notamment une grande urne, d'une beauté remarquable, et à laquelle l'évêque du diocèse tenait beaucoup. Il envoya donc prier Clovis de lui faire rendre au moins cet objet d'art. Remarquons, en passant, la signification de cette démarche : c'est celle d'un homme qui croit pouvoir compter sur de la déférence, et qui ne voit pas un ennemi dans le roi des Francs. Clovis, dont l'expédition était terminée pour cette année, et qui était déjà sur le chemin du retour, invita le mandataire de l'évêque à le suivre jusqu'à Soissons, où devait avoir lieu le partage du butin. Cette opération difficile se fit selon le procédé traditionnel chez les barbares : on jetait en un tas tout ce qui avait été pris ; une part privilégiée, le cinquième ordinairement, était assignée au roi par le sort ; tout le reste était par-

tagé en lots qu'on tâchait de rendre aussi égaux que possible, et qu'on distribuait entre tous les soldats. Les œuvres d'art les plus précieuses n'étaient évaluées qu'au poids du métal : si elles semblaient dépasser la valeur d'une part ordinaire, elles étaient mises en pièces. Ces usages militaires avaient la force que leur donnait une longue tradition, jointe à l'intérêt commun ; on comprend avec quelle sollicitude tous y devaient tenir, et le roi, qui en tirait tant d'avantages, avait moins que tout autre le droit d'y déroger au détriment des soldats.

Clovis exposait donc une partie de sa popularité pour faire plaisir à l'évêque lorsqu'il demanda qu'on lui adjugeât le vase hors part. Toutefois, comme ses guerriers l'aimaient et que la demande ne semblait pas de conséquence, tous furent unanimes à déférer à son désir. Mais un mécontent, peut-être un des commissaires préposés au partage par leurs camarades, protesta contre la prétention de Clovis et cassa le vase avec sa hache, en déclarant que le roi n'en aurait tout ou partie que si le sort le mettait dant son lot. Clovis dut dévorer sa colère, car, en somme, le soldat insolent était dans son droit strict, et il défendait celui de tous ses camarades. A coup sûr, l'armée franque eût pris ombrage d'une vengeance qui, tirée sur l'heure, eût semblé une atteinte à la liberté du partage plutôt que la punition d'une injure. Au surplus, le vase ayant été attribué au roi par le vote de l'armée, il en prit les morceaux, qu'il rendit à l'envoyé épiscopal.

L'année suivante, Clovis trouva une occasion de se venger, et il le fit cruellement. Passant ses troupes en revue au commencement de la campagne, il rencontra l'homme au vase, et le gourmanda sévèrement sur l'état de ses armes. « Nul, dit-il, n'est aussi mal équipé que toi ; ta framée, ton épée, ta hache, rien ne vaut. » Et lui arrachant

cette dernière arme des mains, il la jeta à terre. Comme le soldat se baissait pour la ramasser, Clovis lui abattit sa francisque sur la tête en disant : « C'est ce que tu as fait au vase de Soissons. » Personne n'osa bouger dans l'armée, et cet acte de sévérité frappa de terreur tous les soldats (1).

L'intérêt de cette anecdote ne réside pas, comme on l'a si souvent répété, dans la différence du pouvoir que le roi franc avait sur ses guerriers, selon qu'on était sous les armes ou non. En réalité, comme nous l'avons indiqué, le soldat mutin fut épargné la première fois, parce qu'il fallait trouver un prétexte ou une occasion pour le frapper : voilà tout (2). Mais l'épisode nous révèle aussi les ménagements dont Clovis usait vis-à-vis de l'épiscopat au cours de sa conquête, et les difficultés que cette politique prudente et circonspecte rencontrait dans l'humeur brutale des siens. Ceux-ci voulaient du butin et ne rêvaient que pillage : leur donner toute satisfaction, c'était s'exposer à voir se lever la contrée entière, et les évêques se faire l'âme de la résistance. D'autre part, avoir trop d'égards envers les indigènes, c'était risquer de mécontenter l'armée. Il fallait manœuvrer entre ces deux dangers opposés, et laisser passer les violences qu'on ne pouvait empêcher, tout en s'évertuant à réparer aussitôt le

(1) Grégoire de Tours, II, 27. Quo mortuo, reliquos abscedere jubet, magnum sibi per hanc causam timorem statuens. Junghans, p. 29, et d'autres exagèrent la portée de ce passage en y trouvant la preuve qu'en 487, Clovis put renvoyer l'armée dans ses foyers aussitôt après le champ de mars.

(2) Sigebert, petit-fils de Clovis, se trouvant dans une situation analogue s'en tira de la même manière. Son armée avait murmuré contre lui, parce qu'il avait interdit certains pillages ; il monta à cheval et parvint à l'apaiser par de bonnes paroles ; seulement plus tard, quand on fut rentré dans le pays, il fit lapider les principaux mutins. (Grégoire de Tours, IV, 49.

mal qui avait été fait. Ainsi, la population irritée contre les soldats s'apercevait qu'elle était protégée par leur chef, et elle se persuadait peu à peu qu'elle avait tout à gagner en reconnaissant l'autorité de ce protecteur.

Le nom de l'évêque qui fut le héros de cet épisode célèbre nous est resté inconnu, Grégoire de Tours n'a pas cru devoir nous le dire; mais, de bonne heure après lui, on s'est persuadé que c'était saint Remi de Reims, et la conjecture n'a rien d'invraisemblable (1). L'archevêque Hincmar, se faisant l'interprète d'une vieille tradition locale, voit même un souvenir du passage des Francs dans le nom du *chemin de la barbarie*, que l'on montre encore aujourd'hui dans la campagne de Reims, et qui fut suivi, dit-il, par l'armée de Clovis (2). Somme toute, il nous importe assez peu de connaître le nom resté dans la plume de Grégoire de Tours. L'anecdote n'a de valeur que par son côté général, en ce sens que tout autre évêque de la Gaule romaine eût pu en être le héros.

La bataille de Soissons avait ouvert la campagne de 486; le partage du butin qui a eu lieu dans la même

(1) Grégoire de Tours, II, 27. suivi par le *Liber historiæ*, c. 10, et par Roricon, II, p. 6, ne nomme personne. Frédégaire, III, 16; Hincmar, *Script. Rer. Merov.*, t. III, p. 292; et Aimoin, I, XII, p. 36, nomment saint Remi. Hincmar est extrêmement instructif à lire ici : il fait des prodiges pour que saint Remi n'ait pas eu l'affront de se voir enlever le vase, mais aussi pour qu'il garde l'honneur de se le faire restituer, et il a trouvé de complaisants échos dans Dubos, II, p. 32, et surtout dans Pétigny, II, p. 386. Sur cette question controversée, voir G. Kurth, *les Sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours*, p. 412, et *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 223 et 224.

(2) Transitum autem rex faciens secus civitatem Remis per viam quæ usque hodie propter barbarorum per eam iter barbarica nuncupatur. Hincmar, l. c. Le *chemin de la barbarie* existe encore aujourd'hui sous ce nom; c'est une ancienne voie romaine courant dans la campagne de Reims, du sud-est au nord-ouest, sur un parcours d'une quarantaine de kilomètres, et se reliant à Ambonnay à la chaussée romaine qui va de Reims à Soissons. Il n'y a rien de commun entre le *chemin de la barbarie* et la rue du Barbastre, à Reims, comme l'a déjà montré Dubos, III, p. 28.

ville en a été l'acte final. Mais, dès le retour du printemps de l'année suivante, l'armée se réunissait de nouveau pour d'autres conquêtes. Nos sources sont malheureusement muettes sur la période de dix années qui s'écoule depuis la bataille de Soissons, en 486, jusqu'à la guerre contre les Alamans, en 496. Une seule ligne de Grégoire de Tours disant que Clovis fit beaucoup d'expéditions et qu'il remporta beaucoup de victoires, voilà, avec la laconique mention d'une lutte contre les Thuringiens, dont nous parlerons tout à l'heure, à quoi se bornent nos informations (1). Seulement, comme au bout de cet intervalle nous trouvons le roi des Francs en possession de toute la Gaule jusqu'à la Loire, nous devons supposer qu'il en aura consacré au moins une partie à faire la conquête de ces riches et belles provinces.

Deux épisodes historiques pleins d'intérêt nous aideraient à combler cette vaste et regrettable lacune, si l'on pouvait écarter tous les scrupules qu'ils éveillent chez l'historien consciencieux, et leur assigner avec quelque certitude la date approximative que nous sommes obligé de leur donner dans ce récit. Ces épisodes montrent, s'ils sont vrais, que l'entrée du roi franc n'eut pas lieu partout sans difficulté, et que, s'il y eut des villes qui lui ouvrirent pacifiquement leurs portes, d'autres lui opposèrent une vive résistance.

De ce nombre fut Paris. Cette belle ville, née dans une île de la Seine, s'était bientôt sentie à l'étroit dans son berceau, et s'était répandue sur les deux rives en opulentes constructions publiques et privées. Mais lorsque les barbares apparurent, elle se renferma dans l'enceinte de la cité, abandonnant à la brutalité de l'armée ennemie les

(1) Multa bella victoriasque fecit. Grégoire de Tours, II, 27.

villas et les sanctuaires de ses faubourgs. Pendant cinq ans, s'il en faut croire un hagiographe (1), Clovis se fatigua devant les murs de sa future capitale : Paris ne voulait pas se rendre. Au bout de quelque temps, la disette éclata, et plusieurs habitants moururent de faim. Alors sainte Geneviève, la voyante qui avait déjà rassuré ses concitoyens lors de l'invasion d'Attila, se fit pour la seconde fois le bon génie de la ville menacée. Malgré un investissement rigoureux, elle parvint à s'échapper en barque sur la Seine, gagna Troyes et Arcis-sur-Aube, où elle équipa une flottille de ravitaillement, et après avoir manqué de périr au cours de sa navigation, elle rentra en triomphe à Paris, rapportant d'abondantes provisions qu'elle distribua aux affamés (2). Nous ne savons de quelle manière se termina ce siège, mais nous avons le droit de supposer que l'influence pacifiante de la sainte n'est pas restée étrangère au pacte qui l'aura enfin cédée à Clovis. L'immense popularité dont elle ne cessa de jouir, à partir de cette époque, en est un indice assez éloquent. Paris resta reconnaissant à la mémoire de Geneviève, il en a fait sa patronne et a oublié pour elle le sophiste couronné de Lutèce : c'est dans ses mauvais jours seulement qu'il se détourne de la vierge de Nanterre pour reprendre les traditions de Julien l'Apostat.

Pendant que, protégée par les deux bras de son beau fleuve et par sa vieille enceinte romaine, la capitale de la France inaugurait la série des sièges mémorables qu'elle a soutenus, les Francs achevaient la conquête de la Gaule située au nord de la Seine. Du côté de l'est, ils s'étendaient

(1) *Vita sanctæ Genovefæ*, VII, 33 (Kohler) : Tempore igitur quo obsidionem Parisius quinos per annos ut aiunt perpessa est a Francis. Quelques manuscrits portent *per bis quinos annos* : mais un siège de cinq ans est déjà bien difficile à admettre. V. Kohler, pp. 85 et ss.

(2) *Vita sanctæ Genovefæ*, II, 7 (Kohler).

jusqu'à la première Belgique, où Verdun, sur la Meuse, tombait dans leurs mains après une longue résistance. Il est intéressant de constater que l'évêque de cette ville était mourant lorsque les Francs arrivèrent, et cette lutte inutile trouve peut-être son explication dans l'absence de ce négociateur autorisé. Au dire d'un vieil hagiographe, l'armée franque aurait déployé à cette occasion toutes les ressources de la poliorcétique la plus savante. Du haut des murs, les assiégés virent l'investissement de leur ville progresser tous les jours, jusqu'à ce que les lignes de circonvallation furent achevées. Alors le bélier commença à battre les murailles, et une grêle de traits refoula les défenseurs qui se présentaient sur les remparts. Pendant que grandissait le danger, l'évêque expira, et la population démoralisée n'attendit plus son salut que de la clémence du roi barbare.

Mais comment toucher son cœur, maintenant que le protecteur en titre de la cité venait de disparaître ? On jeta alors les yeux sur un vieux prêtre du nom d'Euspicius, qui était universellement vénéré pour ses vertus. Euspicius consentit à aller recommander ses concitoyens au barbare victorieux, et le fit avec un plein succès. Clovis lui accorda une capitulation honorable, et, sans doute, la sécurité pour les personnes et pour les biens. La scène de l'entrée pacifique du vainqueur dans la ville prise a fait une vive impression sur le narrateur : en quelques traits pleins de vivacité il nous montre le vieux prêtre qui, tenant Clovis par la main, l'amène au pied des remparts, les portes de la ville qui s'ouvrent à deux battants pour lui livrer passage, un cortège nombreux, clergé en tête, qui vient processionnellement à la rencontre du généreux vainqueur. Deux jours de festins et de réjouissances scellèrent la réconciliation si heureusement ména-

gée par l'homme de Dieu. Il avait fait office d'évêque pendant la détresse de la ville ; il avait été pour elle, comme les évêques le furent si souvent, le vrai *defensor civitatis ;* quoi d'étonnant si le barbare lui-même désira le voir succéder au pontife défunt ? Mais Euspicius refusa ce redoutable honneur. La chaire épiscopale n'avait pas d'attrait pour cette âme éprise de la solitude, et les ombrages monastiques de Micy-sur-Loire lui réservaient, grâce à la libéralité de Clovis, la satisfaction d'un vœu bien plus cher à son cœur (1).

(1) *Vita sancti Maximini* dans dom Bouquet, III, pp. 393 et suivantes. Cf. Bertarius, *Gesta episcoporum Vadunensium*, c. 4. (MGH. SS. t. IV, p. 41). Cet épisode n'étant pas daté, il est fort difficile de lui assigner une place certaine dans l'histoire de Clovis. Le document même auquel je l'emprunte parle de la *défectio* et de la *perduellio* des Verdunois, ce qui ferait croire que la ville avait déjà subi le joug des Francs ; mais en même temps il place cet évènement dans les toutes premières années du règne de Clovis, à preuve ces paroles : Sed *cum auspicia ejus regni multimodis urgerentur incursibus*, sicut se habent multorum voluntates, quæ cupidæ sunt mutationum, et *rebus novellis antequam convalescant* inferre nituntur perniciem vel difficultatem, plurimi tales in regno ejus reperti sunt talium cupidi rerum Inter ceteros vero cives Viridunensis opidi defectionem atque perduellionem dicuntur meditati. La chronologie n'était pas le fort des écrivains du moyen âge ; aussi ont-ils été bien embarrassés de savoir où placer le siège de Verdun. Aimoin le place aussitôt après le baptême de Clovis, en 497, probablement parce que l'attitude du roi après le siège lui semblait trahir un chrétien ; il a été suivi par A. de Valois, I, p. 271, qui donne les mêmes raisons. Hugues de Flavigny, qui paraît avoir été frappé par la dernière partie du témoignage du *Vita Maximini* et n'avoir pas saisi la seconde, a cru devoir rejeter le siège de Verdun après le meurtre de Sigebert de Cologne et de son fils, ce qui en fait comme une protestation contre le crime de Clovis. Cette manière de voir a été adoptée par Dubos, III, p. 375 ; par dom Bouquet, III, pp. 40 et 355 (dans les notes) ; par Rettberg, *Kirschengeschichte Deutschlands*, t. I, p. 265 ; par Pétigny, II, p. 575 ; par Loebell, *Gregor von Tours*, p. 269, note 2, et par M. Longnon. *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 89. Junghans, p. 32, et Clouët, *Histoire de Verdun*, p. 78, n'osent se prononcer. Je me suis rallié à la date de 486 ou 487 : 1° parce que le texte du *Vita*, dont nous possédons des manuscrits du dixième siècle, est formel, et que son témoignage n'implique ni obscurité ni contradiction ; 2° parce qu'en effet, vers 486, nous voyons mourir à Verdun l'évêque Possessor, tandis que ses successeurs, Firminus et

Le pays situé au nord de la Seine passa donc sous l'autorité de Clovis dans des conditions toutes spéciales. Il ne fut ni conquis selon toute la rigueur du droit de la guerre, ni annexé en vertu d'un traité en règle. Clovis en prit possession comme d'une terre sans maître qui avait besoin d'un protecteur et qui en général le salua volontiers comme tel. L'occupation put se faire sans trop de secousse, grâce à l'active intervention de l'épiscopat, qui, s'interposant entre les uns et les autres, mit la confiance et la modération dans les relations mutuelles, et procura aux indigènes une situation si exceptionnellement favorable, qu'on pourrait demander si ce n'est pas eux qui se sont annexé les Francs. Dans tous les cas, ils ont pris le nom national de ce peuple, qui, à partir des premières conquêtes de Clovis, va désigner tout aussi bien les Gallo-Romains que les barbares (1). Ce fait capital est en quelque sorte l'emblème de la parfaite égalité politique des deux races sous le sceptre de Clovis. Les indigènes restèrent en possession de leurs biens ; il n'y eut aucun de ces partages qui étaient la plaie incurable des autres royaumes barbares. Les Francs qui, en petit nombre, voulurent s'établir dans les nouvelles acquisitions de leur roi, n'eurent pas besoin de dépouiller les habitants : les terres du fisc, les domaines abandonnés étaient innombrables et les provinces considéraient ces nouveaux colons comme des conquêtes qu'elles faisaient elles-mêmes, puisqu'ils y rapportaient du travail et de la vie. On n'est pas parvenu à déterminer au juste la proportion dans laquelle les guer-

Victor, meurent l'un en 502, l'autre en 529, c'est-à-dire à des dates qui ne concordent avec aucune des autres hypothèses formulées : 3° parce que la relation établie entre le siège et le meurtre de Sigebert est chimérique, comme on le verra plus loin.

(1) G. Kurth, *La France et les Francs dans la langue politique du moyen âge*. (*Revue des questions historiques*, t. 57, 1895.)

riers de Clovis se sont mêlés aux Romains de la Gaule septentrionale, mais tout atteste qu'ils furent peu nombreux et peu encombrants. Jamais les sources contemporaines n'ont l'occasion de mentionner le moindre conflit résultant de la différence des races. De vainqueurs et de vaincus, il n'en fut pas un instant question : il y eut des Francs de la veille et des Francs du lendemain, et rien de plus. La seule barrière qui les séparât, c'était la différence de religion ; mais le baptême de Clovis et de ses fidèles vint bientôt la renverser. Alors de fréquents mariages rapprochèrent et confondirent la famille germanique et la famille romaine : au bout d'une ou deux générations, la fusion était complète, et toute trace d'une différence d'origine avait disparu.

II

LA CONQUÊTE DE L'ENTRE-SEINE-ET-LOIRE

L'essor victorieux du conquérant ne se laissa pas arrêter par les flots de la Seine. Après s'être rendu maître des cités qui étaient au nord de ce fleuve, il le passa enfin, et se fit reconnaître comme souverain par toutes celles de l'Entre-Seine-et-Loire. Ce fut une seconde conquête qui, sous certains rapports, se distingua de la première, et qu'on aurait tort de confondre avec elle. Si vagues et si obscurs que soient les souvenirs des chroniqueurs, ils ont gardé la notion de la différence que nous indiquons ici : « En ce temps, dit l'historien du huitième siècle, Clovis, augmentant son royaume, l'étendit jusqu'à la Seine. Plus tard, il se rendit encore maître de tout le pays jusqu'à la Loire (1). »

L'occupation de la Gaule romaine par Clovis se présente donc à nous comme divisée en deux phases. Ce qui les détermine, c'est la situation politique de la Gaule centrale à cette époque. Au nord de la Seine était la sphère

(1) *Liber historiæ*, c. 14.

d'influence de Syagrius ; il est probable qu'il prétendait gouverner sur toute cette région, et que, même là où son autorité n'était pas reconnue, il avait des partisans qui travaillaient à la faire valoir. Soissons était ainsi, sinon la capitale d'un royaume véritable, du moins le noyau d'un royaume en puissance. Rien de pareil au midi de la Seine, où, selon toute probabilité, l'influence du fils d'Ægidius était nulle. On a déjà vu cette contrée, dans les derniers temps de l'Empire, secouer avec impatience le joug de Rome et se pourvoir de gouvernements locaux ; on l'a vue plus tard résister avec énergie à Ægidius. Si le fils de ce dernier n'a trouvé de résidence qu'aux extrémités septentrionales de la Gaule romaine, c'est, évidemment, parce que les villes du centre ne voulaient pas supporter son autorité.

Il est sans doute bien difficile de se représenter l'espèce de gouvernement que s'était donné le pays : on ne peut que le deviner, en partant de ce principe qu'il se sera inspiré d'intérêts toujours les mêmes, et qu'il se sera conformé aux circonstances. Or nous voyons que partout, dans l'Empire agonisant, c'est l'autorité spirituelle de l'évêque qui se substitue à l'autorité disparue du comte : les villes qui ont des évêques possèdent en eux des chefs qu'elles aiment et qui jouissent de leur confiance. Ce n'est donc pas exagérer que de supposer l'Entre-Seine-et-Loire sous la forme d'un certain nombre de républiques municipales qui sont, sinon gouvernées, du moins inspirées par leurs évêques, et que l'identité des intérêts aura rapprochées en une espèce de fédération nationale. Supposez les liens de cette fédération aussi lâches que possible : encore est-il qu'elle s'imposait en face du danger commun, et que le témoignage formel d'un historien presque contemporain en atteste l'existence. N'ayant plus d'épée pour la dé-

fendre, la Gaule centrale s'était mise sous la protection de ses évêques : elle regardait de leur côté chaque fois que l'orage se levait, attendant plus de leurs prières et de leur influence morale que de la valeur de ses soldats et du talent de ses généraux. Dans ces centres urbains qui ressemblaient à des navires désemparés, les évêques étaient des hommes providentiels qui venaient remplacer au gouvernail le pilote frappé de vertige, et qui, sereins et calmes au milieu de l'irritation des flots, guidaient vers le port les peuples rassurés. Installés dans les palais des gouverneurs, ils n'héritèrent pas seulement de leurs logis abandonnés, mais encore de leurs fonctions désormais sans titulaire. Ils remplirent la mission de l'État, que l'État ne remplissait plus. Partout où l'on peut jeter un regard sur leur activité, on les voit non seulement bâtir des églises et enseigner les fidèles, mais organiser la charité, présider aux travaux publics, veiller à l'hygiène, se faire les protecteurs de leurs ouailles menacées, monter sur les murailles à l'heure où il s'agit de mourir (1). Ce que la papauté fut pour la ville de Rome menacée par les Lombards et abandonnée par les empereurs, les évêques de Gaule l'ont été pour leurs villes, non moins menacées et non moins abandonnées. L'histoire ne nous l'a pas dit, puisque en somme l'histoire ne dit plus rien ; mais cela ressort de tous les faits, qui resteraient inexplicables autrement.

Comment, dans ce pays de gouvernement épiscopal, l'autorité de Clovis va-t-elle s'implanter ? Est-ce au moyen de la guerre, ou bien par la voie des négociations pacifiques ? Y a-t-il eu conquête, ou y a-t-il eu accord ? Encore une fois, nos annalistes gaulois sont muets. Mais on

(1) Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, pp. 125-126.

pense bien que le fils de Childéric, né lui-même dans cette Gaule centrale où son père a laissé de bons souvenirs, n'y est pas le premier venu. Il est puissant, il est irrésistible, il n'est pas l'ennemi de la religion, il est bienveillant ; comment ne l'aurait-on pas reçu ?

Un écrivain étranger, presque contemporain, Procope, qui se trompe naturellement sur les détails locaux, mais qui décrit avec netteté les situations générales, prononce ici une parole révélatrice : « Les Francs, dit-il, ne pouvant avoir raison des Armoriques par la force, leur proposèrent l'alliance et des mariages réciproques. Les Armoriques (c'est le nom sous lequel cet auteur désigne les populations de la Gaule occidentale) acceptèrent cette proposition, car les deux peuples étaient chrétiens, et de la sorte ils n'en formèrent plus qu'un seul et acquirent une grande puissance (1). » Voilà le grand fait dans toute sa portée : un pacte d'égalité qui unit les Romains et les Francs, et bientôt après, la conversion des derniers aidant, une parfaite fusion des deux peuples, qui mêlent leur sang et leur nom dans une nationalité nouvelle.

On a voulu contester le témoignage de Procope, et l'on a cru trouver, dans certaines inexactitudes de cet auteur, la preuve qu'il n'y a pas lieu d'y ajouter foi. Rien de plus contraire à une bonne méthode historique. Qu'on refuse de s'en rapporter à lui chaque fois qu'il s'agit de choses locales, difficiles à connaître pour qui ne les a vues de ses yeux, ou n'y a été mêlé en personne, c'est parfait. Mais soutenir que cet historien remarquable, qui est venu en Italie, qui a été en rapport avec les Francs, dont l'attention était en éveil sur la situation politique des barbares, et qui avait d'ailleurs le plus grand intérêt à étudier le

(1) Procope, *De bello gothico*, I, XII, p. 63 (Bonn.)

peuple de Clovis, n'ait pu connaître le fait le plus général et le plus fécond de sa carrière, ou qu'il l'ait inventé de toutes pièces sans ombre de vraisemblance, voilà une prétention qui doit être repoussée énergiquement.

A supposer d'ailleurs que le témoignage de Procope n'existât point, les faits sont là, qui déposent avec une éloquence plus convaincante que la sienne. Cette parfaite égalité qu'il dit avoir existé en vertu d'un pacte entre les indigènes et les conquérants, nous savons qu'elle a existé en effet, et cela dès le premier jour de la conquête franque. Ou, pour mieux dire, — car le mot d'égalité suppose l'existence de deux êtres distincts, — il n'y avait plus aucune distinction, au moment où écrivit Procope, entre les uns et les autres : les deux peuples s'étaient fondus en un seul, dont tous les membres revendiquaient avec le même droit comme avec la même fierté le titre de Francs. Voilà ce que l'historien byzantin pouvait constater de son temps par le témoignage de la voix publique, de même que nous le constatons aujourd'hui par celui de l'histoire. Récuser l'explication qu'il en donne, ce serait non seulement une prétention téméraire et injustifiée, ce serait déclarer qu'il peut y avoir des effets sans cause. Ici, ou jamais, l'induction historique a le droit de réclamer sa place. Si, contrairement à la loi de toutes les conquêtes barbares de cet âge, les indigènes ont été reçus par les conquérants dans la jouissance de tous les droits politiques, c'est qu'au lieu d'une conquête proprement dite, il y a eu une prise de possession réglée par une pacte. Et nul ne contestera à l'épiscopat gaulois d'en avoir été le négociateur (1).

(1) Cf. W. Schultze, *Das Merovingische Frankenreich*, p. 57 : « In den folgenden Jahren wurden dann allmälich, mehr noch duch friedliche Unterwerfung als duch Waffengewalt, auch die Gebiete zwischen Seine und Loire dem Reiche Chlodovichs einverleibt. »

Nous n'irons pas plus loin; nous nous garderons surtout de vouloir être plus précis. Nous ne prétendrons pas que ce pacte fut un traité en règle, négocié avant l'entrée de Clovis dans les villes de la Gaule centrale, et dont les clauses auraient été, au préalable, débattues entre elles et lui. Nous n'essayerons pas d'enfermer dans des dates, de traduire par des formules l'influence morale toute-puissante que nous devinons dans ce grand mouvement. Nous ne la connaîtrons jamais que par ses conséquences les plus générales et les plus durables; quant à ses manifestations vivantes dans le temps et dans l'espace, nous sommes réduits à les ignorer. Bornons-nous à rappeler que les indigènes de la Gaule n'avaient aucune hostilité préconçue contre les Francs; que, dégoûtés de l'Empire, ils voyaient plutôt en eux des libérateurs qui les affranchissaient à jamais du fantôme impérial; que, de leur part, les Francs ne venaient pas pour envahir et pour partager la Gaule, mais simplement pour la soumettre à leur roi; que, dans ces conditions, rien n'empêchait les villes de les accueillir spontanément; qu'au surplus, les cités s'inspiraient de leurs évêques, et que les évêques préféraient les Francs païens aux Visigoths hérétiques; qu'ils durent se borner à demander des garanties; que Clovis, à l'exemple de son père, était trop déférent envers ces tout-puissants arbitres de la Gaule pour ne pas accueillir leurs propositions, et qu'enfin, il avait tout avantage à les accepter. Si toutes ces données sont exactes, — et nous ne voyons pas qu'elles puissent être contestées, — comment ne pas admettre l'hypothèse d'un accord pacifique au moyen duquel, soit avant, soit après l'entrée de l'armée franque dans l'Entre-Seine-et-Loire, ce pays serait passé sous l'autorité de Clovis? Et quand ce traité, suggéré presque impérieusement à l'esprit par l'étude des événe-

ments, est ensuite attesté d'une manière formelle par un contemporain bien informé, comment refuser de se rendre aux deux seules autorités qui guident la conscience de l'historien, le témoignage des hommes et le témoignage des faits?

Procope ajoute un renseignement trop précis et trop vraisemblable pour qu'il y ait lieu de le révoquer en doute, même si l'on pouvait en contester certains détails. « Il restait, dit-il, aux extrémités de la Gaule, des garnisons romaines. Ces troupes, ne pouvant ni regagner Rome ni se rallier aux ennemis ariens, se donnèrent avec leurs étendards et avec le pays dont elles avaient la garde aux Francs et aux Armoriques. Elles conservèrent d'ailleurs tous leurs usages nationaux, et elles les transmirent à leurs descendants, qui les suivent fidèlement jusqu'à ce jour. Ils ont encore le chiffre des cohortes dans lesquelles ils servaient autrefois; ils vont au combat sous les mêmes drapeaux, et on les reconnaît aux ornements romains qu'ils portent sur la tête (1). » Voilà, certes, un curieux témoignage. Qu'il soit entièrement inventé, c'est ce qu'on ne fera, certes, admettre à aucun historien sérieux.

Procope parlait de choses de son temps, et l'on ne voit pas bien comment il aurait pu se laisser abuser en cette matière. Son témoignage est d'ailleurs confirmé par des renseignements qui nous viennent d'un tout autre côté. Il est certain qu'il existait en Gaule, au cinquième siècle, un grand nombre de colonies militaires, formées par des barbares de toute nationalité, à qui l'Empire avait donné des terres en échange du sang qu'ils versaient sous les etendards des légions. Un document officiel de l'époque nous montre des lètes Bataves, des Suèves et des Francs ré-

(1) Procope, *De bello gothico*, I, XII, p. 64 (Bonn).

partis dans diverses régions de la Gaule, et principalement dans l'Entre-Seine-et-Loire, à Bayeux, à Coutances, à Chartres, au Mans, à Rennes et dans quelques cités au nord de la Seine ainsi qu'en Auvergne (1). Au témoignage de la même source, corroboré par un écrivain du quatrième siècle, il y avait des Sarmates cantonnés en Poitou, en Champagne, en Picardie et en Bourgogne (2). La colonie des Taïfales du Poitou nous est connue à la fois par ce document et par un chroniqueur contemporain (3). Enfin, la toponymie, de son côté, non seulement confirme l'existence des colonies de Taïfales (4) et de Sarmates (5), mais nous en révèle encore d'autres de Chamaves (6), de Hattuariens (7), de Marcomans (8), de Warasques (9), d'Alamans (10) et de Scotingues (11). Plusieurs de ces colonies, comme celles des Bataves, des Chamaves et des Hattuariens, appartenaient au groupe de peuples qui a constitué la nationalité franque. Ces barbares, qui avaient échangé leur patrie germanique pour les foyers que l'Empire leur avait donnés en Gaule, se trouvaient désormais sans maître et sans titre de possession. Ils retrouvèrent l'un et

(1) *Notitia Dignitatum*, éd. Seeck, XLII.

(2) O. c. *ibidem*, et Socrate, *Hist eccl.* IV, 11, 32.

(3) O. c. *ibidem* et Grégoire de Tours, *Hist. Franc.* V, 7 et *Vit. Patr*, XV.

(4) A Tiffauges et dans les environs.

(5) Localités du nom de Sermaise, Sermoise, etc., dans divers départements français.

(6) Ils ont laissé leur nom au *pagus Hamaus*, dont le nom subsiste dans celui du village de Saint-Vivant-en-Amous. Cf. Longnon, *Atlas historique de la France*, texte, p. 132.

(7) D'où le pays *Attoariensis* au pays de Langres. Longnon *o. c.* p. 96.

(8) Une dizaine de localités françaises portent le nom de Marmagne. sur l'origine duquel v. Quicherat, *Essai sur la formation française des noms de lieu*, p. 28.

(9) *Vita Eustasii* dans Mabillon, *Acta Sanct. O. S. B.* II, p. 109 ; ils ont laissé leur nom à Varais près de Besançon.

(10) Aumenancourt.

(11) Finot, *Le pagus Scodingorum* dans la *Biblioth. de l'École des Chartes*, t. 33.

l'autre en saluant Clovis comme leur souverain, et, au prix de cet hommage qui ne devait guère leur coûter, ils conservèrent l'intégrité de leur rang et de leurs biens. Ils continuèrent, comme sous l'Empire, à former des corps militaires distincts sous des chefs à eux, et il n'est pas étonnant qu'ils aient gardé quelque temps, comme le dit le narrateur byzantin, leurs étendards et leurs uniformes traditionnels. Les Francs avaient, dès longtemps, l'habitude d'incorporer de la sorte tous les barbares qu'ils trouvaient établis dans leurs nouvelles conquêtes, en les admettant à la parfaite égalité des droits civils et politiques dans un temps où ils la refusaient encore aux indigènes. C'était ce que leur loi nationale appelait *les barbares qui vivent sous la loi salique* (1). Mais cette désignation même devint superflue le jour où tous les hommes libres, quelle que fût leur nationalité, jouirent sous le sceptre de Clovis d'une parfaite égalité de droits. Aussi ne la verra-t-on plus employée par les auteurs contemporains, qui n'ont pour tous, Romains ou barbares, que l'appellation générique de Francs.

Outre ces groupes épars, trop faibles pour échapper à l'absorption même s'ils l'avaient voulu, l'Entre-Seine-et-Loire contenait deux autres peuples plus compacts, plus nombreux, et qu'il n'était pas si facile de priver de leur indépendance. C'étaient les Saxons et les Bretons. Les uns et les autres constituaient de vraies nationalités fort distinctes des Gallo-Romains, avec lesquels ils n'avaient rien de commun que la participation au même sol. Quelles furent les relations de Clovis avec eux?

Les Saxons étaient répandus tout le long du littoral de la Manche, depuis la Belgique jusqu'aux confins de la

(1) Barbarus qui lege salica vivit. *Leg. Salica, passim.*

Bretagne; au delà de cette presqu'île, ils occupaient encore les rivages de la Loire à son embouchure. Toutes ces régions portaient dès le premier siècle, dans les documents de l'Empire, le nom de *Rivage saxonique*. Nous distinguons sur cette vaste étendue trois groupes de ces barbares. Le premier était formé par les colonies saxonnes établies en grand nombre dans le Boulonnais et aux abords du Pas-de-Calais : ils avaient été incorporés dans le royaume franc, selon toute apparence, dès le temps de Clodion (1). Un second groupe, plus considérable, occupait le Bessin et avait pour centres les villes de Bayeux et de Coutances. Ici, les Saxons étaient tellement nombreux qu'ils semblent avoir formé la majorité de la population (2). Encore à la fin du sixième siècle, nous voyons qu'ils ont conservé leurs caractères nationaux et qu'ils forment comme une enclave germanique au milieu du royaume franc. Chose remarquable, ils avaient dans une certaine mesure germanisé les populations romaines au milieu desquelles ils vivaient; du moins est-ce parmi le clergé de cette région que nous rencontrons les plus anciens noms germaniques (3).

Un troisième groupe de Saxons était établi, dès l'époque romaine, à l'embouchure de la Loire, sur la rive gauche de ce fleuve et dans les îles qui forment l'archipel de

(1) V. Ci-dessus p, 74 et p. 180.

(2) Sur les Saxons de Bayeux (Baiocassini Saxones) v. Grégoire de Tours, *Hist Franc.* V, 26 ; X, 9.

(3) Voici les plus anciens noms germaniques portés en Gaule par des évêques : je les relève sur les listes des signatures des conciles du temps, et l'on verra qu'ils sont tous portés par des évêques ou des prêtres du *Littus Saxonicum* : 511. Gildardus, évêque de Rouen, et Littardus, évêque de Séez ; 538. Lauto, évêque de Coutances, Theudobaudis, évêque de Lisieux, Baudastes, prêtre délégué par l'évêque d'Avranches ; 541. Scupilio, prêtre délégué de Coutances et Baudardus, prêtre délégué d'Avranches. C'est seulement à partir de 549 que les listes conciliaires nous offrent des noms germaniques portés par des prêtres qui appartiennent à d'autres diocèses que la Normandie.

son large estuaire. C'est celui-ci qui a le plus souvent fait parler de lui dans l'histoire : il a été la terreur de toutes les populations de la Basse-Loire. On a vu les combats acharnés que leur ont livrés les derniers comtes romains, assistés de Childéric, leur assaut sur Angers, leur défaite, la chasse que les Romains leur donnèrent dans leurs îles (1). Ces revers ne les avaient pas domptés. Quelques années après — c'était dans les commencements du règne de Clovis — ils menaçaient de nouveau la ville de Nantes. Nantes était un des centres du commerce gaulois ; elle ne le cédait qu'à Marseille et à Bordeaux. De plus, par l'importance de sa position stratégique, qui commande le cours inférieur de la Loire et qui ferme aux vaisseaux la porte de la Gaule centrale, elle était un poste des plus précieux à garder ou à conquérir. Écoutons le récit de Grégoire de Tours :

« Du temps de Clovis, la ville de Nantes fut assiégée par les barbares. Déjà soixante jours s'étaient écoulés pour elle dans la détresse, lorsque au milieu de la nuit apparurent aux habitants des hommes qui, vêtus de blanc et tenant des cierges allumés, sortaient de la basilique des bienheureux martyrs Rogatien et Donatien. En même temps, une autre procession, semblable à la première, sortait de la basilique du saint pontife Similien. Quand ces deux processions se rencontrèrent, elles échangèrent des salutations et prièrent ensemble, puis chacune regagna le sanctuaire d'où elle était venue. Aussitôt toute l'armée ennemie se débanda, en proie à la plus grande terreur. Lorsque vint le jour, elle avait entièrement disparu, et la ville était délivrée. Le miracle eut pour témoin un certain Chillon, qui était pour lors à la tête de cette

(1) Voir ci-dessus, pages 212 et 214.

armée. Il n'était pas encore régénéré par l'eau et par l'Esprit-Saint, mais, sans tarder, il se convertit à Dieu dans la componction de son cœur, et né à une vie nouvelle, il proclama à haute voix que le Christ est le Fils du Dieu vivant (1). »

Ainsi les Saxons étaient restés le fléau de la Gaule, et l'on peut croire que s'ils avaient eu une base d'opération plus solide, c'est-à-dire s'ils avaient gardé contact avec les masses profondes de la Germanie, ils auraient disputé avec quelque chance de succès la domination de la Gaule au peuple franc. Essayèrent-ils de lui résister lorsqu'ils virent apparaître les soldats de Clovis dans les vallées de la Seine et de la Loire ? Ou bien, reconnaissant dans les conquérants des frères, et heureux de se mettre sous l'autorité d'un roi puissant de leur race, entrèrent-ils dans la nationalité franque au même titre et avec les mêmes droits que tous les autres peuples gallo-romains ou germaniques ? L'histoire ne nous en dit rien ; toutefois, si l'on peut s'en rapporter à quelques indices, il y a lieu de croire à un accord pacifique bien plutôt qu'à un règlement

(1) Grégoire de Tours, *Gloria martyrum*, c. 59. Dans la première édition de ce livre, j'avais admis avec Ruinart, note à Grégoire de Tours l. c., que Chillon était un Franc, ainsi que son armée. Après plus mûr examen, je me suis convaincu que cette opinion n'est guère soutenable. Grégoire de Tours n'a pu penser à nous présenter la délivrance de Nantes du joug des Francs comme un bonheur : il était Franc lui-même, et très loyaliste, comme d'ailleurs tout le monde au sixième siècle en Gaule. De plus, devait-il considérer comme un miracle une délivrance qui n'en était pas une, puisqu'en fait Nantes tomba et resta sous l'autorité franque comme toute la Gaule ? Les termes mêmes employés, *tempore regis Clodovechi*, semblent bien indiquer que l'événement n'a avec Clovis qu'un rapport chronologique. Combien, au contraire, tout l'épisode s'illumine vivement si l'on admet que les *barbares* qui essayent de prendre Nantes, mais qui en sont chassés miraculeusement, sont les Saxons du voisinage, les éternels ennemis ! Cf. Meillier, *Essai sur l'histoire de la ville et des comtes de Nantes*, publié par L. Maître, (Nantes, 1872, p. 25), et Arth. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 329.

de comptes par les armes. Les Saxons gardèrent fidèlement, pendant cette période, leurs usages et leurs mœurs. Ceux du Bessin sont, de tous les groupes ethniques de la Gaule franque, celui qui a le mieux conservé sa nationalité au sixième siècle, et encore au neuvième siècle, le pays qu'ils habitaient était désigné par leur nom (1). Les traces si nombreuses que l'immigration barbare a laissées dans la Normandie doivent être en bonne partie attribuées aux Saxons, et les Normands, qui pénétrèrent dans ce pays au dixième siècle, n'ont fait qu'y ranimer une vitalité germanique alors sur le point de s'épuiser. Quant aux Saxons de la Loire, rien ne permet de supposer qu'ils aient été troublés dans la paisible possession de leurs foyers. Ils restèrent païens jusque dans la seconde moitié du sixième siècle, et c'est à l'évêque Félix de Nantes qu'était réservé l'honneur de les introduire dans la communion catholique (2). C'est assez dire que les Saxons ont été traités par les Francs en peuple frère plutôt qu'en ennemis, et que vis-à-vis des barbares la politique du conquérant fut la même que vis-à-vis des Gallo-Romains.

Vis-à-vis des Bretons, cette politique s'inspira des mêmes larges idées, bien qu'avec des modifications rendues nécessaires par des différences de race et de lieu. Les Bretons représentaient en Gaule une nationalité foncièrement étrangère aux deux grandes races qui se la partageaient, et avec laquelle les points de contact étaient fort rares. Installés dès le milieu du cinquième siècle, avec le consentement de l'Empire, dans la presqu'île à laquelle ils ont laissé leur nom, ils y furent tout d'abord des

(1) *Otlingua Saxonia.* Capitulaire de 853.

(2) *Munere Felicis de vepre nata seges,*
Aspera gens Saxo, vivens quasi more ferino
Te medicante sacer bellua reddis ovem.
Fortunat, *Carm.* III, 9

auxiliaires de l'armée romaine, dont on se servait contre les barbares, et qu'on faisait passer où l'on avait besoin d'eux. Mais l'Empire ayant cessé d'exister, et les immigrés voyant grossir leurs rangs d'un grand nombre d'insulaires fuyant devant les envahisseurs anglo-saxons, il arriva que les Bretons se trouvèrent à la fin plus de liberté d'une part et, de l'autre, plus de force pour la défendre, et telle était leur situation lorsque la fortune des événements les mit en contact avec les Francs. Y eut-il une lutte sérieuse entre les deux peuples? Encore une fois, il n'y en a pas d'apparence; tout, au contraire, nous porte à croire qu'il intervint une espèce d'accord, mais d'une espèce particulière cette fois. Les Bretons gardèrent leur indépendance et leurs chefs nationaux; ils ne furent pas, comme l'avaient été leurs voisins les Saxons, incorporés dans le royaume des Francs, mais ils reconnurent l'hégémonie de ce peuple et la suzeraineté de son roi. C'est ce que le chroniqueur du sixième siècle exprime d'une manière aussi concise que juste quand il écrit : « Après la mort de Clovis, les Bretons continuèrent de rester sous l'autorité des Francs, mais en gardant leurs chefs nationaux, qui portaient le titre de comte et non de roi (1). »

Ainsi, de quelque côté que nous envisagions la conquête

(1) Nam semper Britanni sub Francorum potestatem post obitum regis Clodovechi fuerunt, et comites non regis appellati sunt. (Grégoire de Tours, *Hist. Franc.* IV, 4.) Conclure de ce passage avec M. A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 263, que les Bretons ne reconnurent la suprématie des Francs qu'*après* la mort de Clovis, c'est, à mon sens, faire violence au texte, car cela revient à lui faire dire que les Bretons ont attendu cette mort pour faire leur soumission. Dom Lobineau (*Histoire de Bretagne*, t. I, p. 9) se trompe lorsqu'il argue de l'absence des évêques bretons au concile d'Orléans (511) pour nier la soumission de la Bretagne à Clovis. Y avait-il d'autres sièges épiscopaux en Bretagne, à cette date, que ceux de Rennes et de Vannes? Si oui, étaient-ils assez nombreux pour qu'on ne soit pas autorisé à expliquer leur absence, comme celle d'autres évêques dont les noms manquent, par une circonstance purement fortuite?

de la Gaule romaine par Clovis, elle se présente à nous avec le même caractère essentiel, celui d'une prise de possession fondée pour le moins autant sur une convention que sur les armes. Si l'on fait abstraction de la situation toute spéciale des Bretons, cette conquête assura aux populations conquises une parfaite égalité avec les conquérants. On ne peut se lasser de le répéter : là est le secret de la vitalité déployée par le peuple franc dès le premier jour. Au lieu de souder ensemble des éléments disparates pour en faire un corps factice et sans vie, à l'imitation des autres barbares, le conquérant franc, guidé par un génial instinct et servi par d'intelligents collaborateurs, a fondu tous les métaux dans une même coulée et en a tiré un indestructible airain.

III

LA SOUMISSION DES ROYAUMES FRANCS DE BELGIQUE

La conquête du pays de la Loire n'était peut-être pas entièrement achevée, que déjà le conquérant était appelé à l'autre bout de son vaste royaume par une nouvelle entreprise. L'histoire n'a consacré qu'une seule ligne au récit de cette campagne : « La dixième année de son règne, Clovis fit la guerre aux Thuringiens, et les soumit à sa domination... » Voilà tout, et le lecteur aura une idée des difficultés contre lesquelles doit lutter ce livre, si nous lui disons que cette simple ligne contient autant de problèmes que de mots.

Le peuple contre lequel Clovis allait porter ses armes victorieuses, c'étaient ces mystérieux Thuringiens qui représentent pour nous, sous un nom défiguré, les conquérants barbares de la cité de Tongres (1). Voilà ce qu'on peut affirmer avec assurance, encore bien que tous les historiens ne veuillent pas en convenir. Mais le moyen

(1) Voir pour la démonstration de ce point G. Kurth. *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 110-119.

d'admettre qu'il faille penser ici aux Thuringiens de l'Allemagne centrale, desquels Clovis était séparé par toute l'épaisseur du royaume des Ripuaires (1), et qui, nous le savons, jouissaient encore de toute leur indépendance pendant les premières années du règne de ses fils ! D'ailleurs, l'annaliste de la Gaule occidentale qui a fourni ce renseignement à Grégoire de Tours (3) ne connaissait pas la lointaine Thuringe allemande : son regard n'embrassait que les peuples voisins de la Gaule, et, même dans cet horizon borné, il est loin d'avoir tout vu. S'il a nommé ici les Thuringiens, lui qui ne connaît pas quantité d'autres exploits de Clovis, c'est sans doute parce que ce peuple, établi en terre gauloise, et, en définitive, de même race que les Francs de Tournai, était à la portée de son regard et dans le cercle de ses notions géographiques assez restreintes. C'est peut-être aussi parce que cette expédition, pour des raisons qui nous échappent, frappa davantage l'attention de l'annaliste et fut mieux connue dans son milieu.

C'est donc la Tongrie que nous avons à reconnaître dans la Thuringie de l'annaliste (3). Elle formait à cette date un des royaumes francs issus du morcellement de celui de Clodion. On ne peut pas entreprendre de tracer

(1) Pour ne pas parler de ceux de Cambrai, dont personne ne conteste l'existence, et de Tongres, que j'identifie avec les Thuringiens cisrhénans. Il est vrai qu'on pourrait soutenir que Clovis a eu tous ces royaumes francs pour alliés, mais encore faudrait-il dire la cause qui a pu le décider à combattre en un pays fort éloigné du sien, où il n'avait aucun intérêt à défendre, et qu'il ne pouvait garder dans ses mains.

(2) C'est, selon toute vraisemblance, l'auteur des *Annales d'Angers*. G. Kurth, *Les sources de l'Hist. de Clovis* (*Revue des quest. Hist.*), t. 44.

(3) J'ai à peine besoin de faire remarquer au lecteur la distinction que j'établis ici entre la Thuringie et la Thuringe, comme je fais plus loin entre la Burgondie et la Bourgogne. Il y aurait autant d'inconvénient à confondre ces noms entre eux qu'à dire, comme on faisait au dix-septième siècle, les Français pour les Francs.

aujourd'hui les limites de cet état oublié. Se couvrait-il avec le territoire de la vaste cité de Tongres, ou le dépassait-il, ou encore n'en comprenait-il qu'une partie ? Nous ne le savons pas, et il est bien probable que nous l'ignorerons toujours. C'était le plus oriental comme le plus septentrional des trois royaumes saliens. Il touchait à l'est à celui des Ripuaires ; à l'ouest, il était contigu à celui de Cambrai. A l'époque où nous sommes arrivés, il devait avoir à sa tête un descendant de Clodion, partant un parent de Clovis. Si l'on admet l'identité proposée par nous entre la Thuringie et le pays de Tongres, il ne sera pas impossible de découvrir le nom de ce souverain. Rappelons-nous qu'il n'y a que trois royaumes saliens attestés, et que, d'autre part, à la fin du cinquième siècle, il y a eu effectivement trois rois saliens connus, qui sont Clovis à Tournai, Ragnacaire à Cambrai, et Chararic dont le domaine n'est pas indiqué. Sera-ce abuser de la conjecture que d'attribuer au seul de ces rois qui n'ait pas de royaume connu le seul de ces trois royaumes dont nous ignorons le roi ?

Les raisons qui mirent aux prises le roi Clovis avec son parent de Tongrie ne doivent pas être cherchées fort loin. Au dire de la légende, Chararic avait pris, lors de la bataille de Soissons, une attitude des plus équivoques. Se tenant à distance des deux armées, il avait attendu la fortune du combat pour offrir son amitié au vainqueur. C'est sous cette forme, d'une simplicité enfantine, que l'imagination populaire aime à se figurer les combinaisons des habiles. Croira qui voudra qu'à l'époque barbare l'habileté ait consisté dans la pire des maladresses ! Mais enfin, s'il est permis d'interpréter des légendes, la nôtre signifie peut-être que Chararic, qui n'avait aucun intérêt engagé dans la lutte avec Syagrius, dont il n'était pas même le voisin, avait

décidé d'observer la neutralité entre les deux belligérants. Qui sait d'ailleurs si la légende elle-même n'a pas été imaginée pour donner à l'entreprise de Clovis contre son parent la couleur d'une vengeance légitime ?

Pour bien comprendre la guerre contre Chararic, il faut la mettre en rapport avec l'expédition contre Ragnacaire de Cambrai, qui est, dans Grégoire de Tours, de la même provenance populaire, et dans laquelle le caractère épique s'accuse encore plus ouvertement. Tout porte à croire, d'ailleurs, que la guerre contre Ragnacaire précéda l'autre, puisque le royaume de Cambrai, contigu à celui de Tournai, s'imposait entre celui-ci et le royaume de Tongrie. Ragnacaire était, avec Chararic, le parent de Clovis, et l'on ne peut pas douter que les deux royaumes saliens n'aient été attaqués pour le même motif et conquis dans les mêmes circonstances. L'ambition du roi de Tournai, démesurément accrue par ses récents succès militaires, la fierté jalouse des deux autres monarques, qui se considéraient comme ses égaux et peut-être, qui sait ? comme ses supérieurs, c'était plus qu'il n'en fallait pour provoquer tous les jours des conflits et pour amener enfin un dénouement tragique. Mais l'esprit populaire ne se contente pas des lois abstraites qui régissent les événements humains ; il lui faut présenter les choses sous une forme plus concrète et plus dramatique à la fois, et voici comment il nous présente l'histoire de la conquête des royaumes de Tongrie et de Cambrai.

« Clovis se dirigea contre Chararic. Celui-ci, appelé au secours par Clovis lors de la bataille contre Syagrius, s'était tenu à distance, sans prêter main forte à aucune des deux armées ; il attendait le résultat des événements pour offrir son amitié au vainqueur. Voilà pourquoi, rempli d'indignation, Clovis prit les armes contre lui. Une ruse

lui ayant livré Chararic et son fils, il les fit jeter en prison et tondre, puis il fit ordonner le père prêtre et le fils diacre. On raconte que Chararic s'affligeant de cette humiliation et versant des larmes, son fils lui dit : « On a coupé les feuilles d'un arbre vert, mais elles repousseront bientôt ; puisse périr avec la même rapidité celui qui a fait cela ! » Ce propos ayant été rapporté à Clovis, il fit trancher la tête au père et au fils, après quoi il s'empara de leurs trésors et de leur royaume (1).

« A Cambrai régnait alors le roi Ragnacaire. Il était d'une luxure si effrénée qu'à peine il respectait ses plus proches parents. Il avait pour conseiller un certain Farron, souillé des mêmes turpitudes que lui. Tel était l'engouement du roi pour ce personnage, que lorsqu'on lui apportait un cadeau, que ce fût un aliment ou autre chose, il avait, dit-on, l'habitude de dire que cela suffisait pour lui et pour son Farron. Ses Francs étaient remplis d'indignation. Clovis, pour les gagner, leur distribua de la monnaie, des bracelets, des baudriers, le tout en cuivre doré qui imitait frauduleusement l'or véritable. Puis il se mit en campagne. Ragnacaire, à diverses reprises, envoya des espions, et, quand ils revinrent, leur demanda quelle était la force de l'armée de Clovis. « C'est un fameux renfort pour toi et pour ton Farron, » lui répondirent-ils. Cependant Clovis arrive, et la bataille s'engage. Voyant son armée vaincue, Ragnacaire prit la fuite ; mais, fait prisonnier, il est

(1) Grégoire de Tours, *H. F.*, II, 41. Un lecteur peu expérimenté pourrait me demander si ces mots : *et Chararicum quidem presbiterum, filium vero ejus diaconum ordinari jubet,* ne marquent pas que ces rois et Clovis lui-même étaient déjà chrétiens : ils marquent tout au plus que les auteurs de la légende l'étaient. Au surplus, la fable se laisse en quelque sorte toucher du doigt grâce à cette différence hiérarchique observée jusque dans les rigueurs que l'on inflige au père et au fils. Rien de plus hautement invraisemblable et de plus profondément épique.

amené à Clovis les mains liées derrière le dos, en compagnie de son frère Richaire. « Pourquoi, lui dit le vainqueur, as-tu permis que notre sang fût humilié en te laissant enchaîner? Mieux valait pour toi mourir! » Et d'un coup de hache il lui fendit la tête. Puis, se retournant vers Richaire : « Si tu avais porté secours à ton frère, on ne l'aurait pas lié. » Et, en disant ces mots, il le tua d'un coup de hache. Après la mort de ces deux princes, les traîtres s'aperçurent que l'or qu'ils avaient reçu du roi était faux. Ils s'en plaignirent à lui, mais on dit qu'il leur répondit en ces termes : « Celui qui livre volontairement son maître à la mort ne mérite pas un or meilleur que celui-là ; qu'il vous suffise qu'on vous laisse vivre, et qu'on ne vous fasse pas expier votre trahison dans les tourments. » Et eux, pour obtenir sa grâce, ils protestèrent que cela leur suffisait en effet. Les deux princes avaient un frère nommé Rignomer, qui, sur l'ordre de Clovis, fut mis à mort au Mans. Après quoi, le roi prit possession de leur royaume et de leurs trésors (1).

Il est aujourd'hui acquis que les traditions sur la mort de Chararic, de Ragnacaire et des siens, de même que certaines autres dont il sera question dans la suite de ce livre, ne sont que des légendes tirées probablement de chants populaires. A leur insu, les poètes qui ont créé ces chants y ont peint les hommes et les événements, non pas tels qu'ils étaient, mais tels qu'eux-mêmes les concevaient à distance, dans une imagination qui idéalisait les personnages et qui les transformait en types. Mais ces types n'étaient pas d'un ordre fort relevé : s'ils personnifiaient l'énergie de la volonté et la souplesse de l'intelligence, c'était en poussant l'une jusqu'à la férocité, jusqu'à la du-

(1) Grégoire de Tours, II, 42.

plicité l'autre. Toutes les facultés humaines étaient exaltées, sans préoccupation de la loi morale qui doit limiter leur exercice. Clovis devint une de ces figures chères aux barbares : ils en firent un Ulysse qui n'était jamais à court de ressources, et qui assaisonnait d'une jovialité sinistre les scènes de carnage et de trahison. Ils ne se doutaient pas qu'ils rabaissaient leur héros, ils croyaient le glorifier en le peignant tel qu'ils l'admiraient. Quand les historiens sont venus, ils se sont trouvés en face de ces traditions, qu'ils ont accueillies à défaut d'autres sources, et aussi à cause de leur incontestable intérêt dramatique. De nos jours, on les a étudiées de plus près ; on les a décomposées selon un procédé qui ressemble à celui de l'analyse chimique, et on est parvenu à en dégager dans une certrine mesure l'élément légendaire. On ne pourra jamais, sans doute, faire le départ exact et complet de la fiction et de la réalité, et ce serait une tentative stérile que de vouloir, à quatorze siècles de distance, ramener à la précision de la vérité scientifique des notions défigurées par l'imagination dès leur entrée dans le domaine de l'histoire.

On nous demandera peut-être de quel droit nous avons modifié la date de ces faits, que Grégoire de Tours place dans les dernières années du règne de Clovis. Notre réponse sera simple. Rapportées par la voix populaire, les traditions dont nous venons de nous occuper ne portaient pas de date. En les accueillant dans sa chronique, Grégoire de Tours les a placées à l'endroit qu'aujourd'hui encore les érudits réservent aux faits non datés, je veux dire, à la fin de son récit. Peut-être aussi faisaient-elles partie d'un seul tout avec une autre tradition qui raconte des histoires de meurtre analogues, et que nous sommes obligé de placer entre les années 508 et 511. Dans ce cas encore,

l'historien des Francs se sera vu amener forcément à les consigner sur les dernières pages de son histoire de Clovis. De toute manière, il faut admettre que lui-même ignorait la date de ces événements poétiques, et que son classement est le résultat d'une conjecture. Nous ne sommes donc nullement tenus à l'ordre chronologique suivi par lui.

Cela étant, si nous nous décidons à faire reculer ces épisodes jusqu'au delà du baptême de Clovis (1), ce n'est nullement à cause de leur couleur barbare et de la difficulté de les concilier avec les sentiments d'un prince qui s'est converti spontanément à l'Évangile. Qui ne sait, en effet, que cette couleur barbare est précisément l'apport de l'imagination populaire? Ce n'est pas non plus parce que les dernières années du règne de Clovis seraient singulièrement encombrées, si l'on admettait qu'après 509 il eût fait périr les roitelets barbares en même temps qu'il organisait l'administration de l'Aquitaine vaincue et préparait le concile d'Orléans. Ce qui

(1) Je tiens à dire que je ne suis pas le seul de mon avis sur cette question épineuse. Junghans, pp. 119 et 120, récuse la chronologie de Grégoire, croit qu'elle a été arrangée par lui ou par sa source poétique, et suppose que les royaumes saliens auraient été annexés peu après la bataille de Soissons. Richter, *Annalen des fraenkischen Reichs im Zeitalter der Merovinger*, Halle, 1873, p. 44, pense que la conquête des royaumes saliens a dû précéder celle du royaume ripuaire, et qu'on ne peut placer ces événements dans les dernières années de Clovis. Binding, p. 111, place l'annexion des royaumes saliens avant le mariage de Clovis avec Clotilde. Giesebrecht, *Deutsche Kaiserzeit*, t. I, p. 72, croit même qu'elle est antérieure à la guerre de Syagrius. Loening, *Geschichte des Deutschen Kirchenrechts*, t. II, p. 9, montre l'impossibilité d'admettre la chronologie de Grégoire, et ne croit pas que Clovis ait attendu vingt ans pour punir la trahison de Chararic. Dahn, *Urgeschichte der germanischen und romanischen Voelker*, t. III, p. 64, admet que tous les épisodes ne sont pas de la fin du règne de Clovis. Enfin, tout récemment, Levison, *Zur Geschichte des Frankenkoenigs Chlodovech* (*Bonner Jahrbuecher* 103, année 1898), reconnaît de son côté le bien fondé des objections faites à la chronologie de Grégoire de Tours.

nous touche davantage, c'est que les deux royales victimes de Clovis apparaissent tout au commencement de sa carrière, en 486, et ne jouent plus, par la suite, aucun rôle dans ses campagnes, alors qu'en 507 encore, le prince de Cologne combat à côté de lui. Sans doute, il n'y a là qu'une présomption et non une preuve ; mais cette preuve sera faite pour Chararic, tout au moins, si l'on accorde, comme nous l'avons supposé, qu'il était le roi des Thuringiens vaincus en 491. Quant à Ragnacaire, nous trouvons dans l'histoire de Clovis deux faits qui nous font croire que ce dernier doit avoir été assez longtemps en possession du royaume de Cambrai avant sa mort. D'une part, nous savons qu'il a fondé l'abbaye de Baralle, dans le voisinage de Cambrai ; de l'autre, la rédaction de la loi *salique* suppose que tous les Francs établis au midi de la forêt Charbonnière, et par conséquent ceux du Cambrésis également, vivent sous l'autorité de Clovis (1). On le voit, il est tout au moins difficile que Ragnacaire ait péri dans les dernières années de ce prince, à moins qu'on ne veuille supposer, sans preuve, que les faits allégués par nous doivent être eux-même ramenés le plus près possible de la mort de Clovis.

La tradition conservée par Grégoire de Tours rapporte qu'outre ces princes, Clovis fit encore périr un grand nombre d'autres rois, qui étaient également ses parents, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent son royaume. Et les historiens ont voulu voir un de ces souverains dans Rignomer, frère de Ragnacaire et de Richaire, qui fut tué au Mans comme on vient de le dire (2). Mais Grégoire de Tours ne dit nullement que Rignomer fût roi du Mans, et

(1) Sur ces deux faits, voir plus loin au chapitre XII.

(2) Quorum frater Rignomeris nomine apud Cœnomannis civitatem ex jusso Chlodovechi est interfectus. (Grégoire de Tours, II, 42.)

on ne l'a supposé que parce qu'on se faisait une fausse idée de la valeur du titre royal chez les Francs. Ce qui faisait le roi, ce n'était pas le royaume, c'était le sang. On s'appelait roi quand on était fils de roi, et c'était le cas de Rignomer. Il serait contraire à tout ce que nous savons de l'histoire de supposer qu'au cœur de la Gaule celtique soumise par Clovis, un de ses parents eût pu se tailler un royaume (1). Que Clovis ait fait périr plus d'un de ses parents à l'époque où il avait à affermir son autorité dans son peuple, c'est possible ; mais il faudrait pour nous le faire croire une autorité que ne possèdent pas les légendes épiques.

L'épiphonème qui termine l'histoire des meurtres de Clovis est bien dans la tonalité de toute cette poésie populaire. On prétend, raconte Grégoire, qu'ayant rassemblé un jour les siens, il leur dit : « Malheur à moi, qui reste maintenant comme un étranger parmi les étrangers, et qui n'ai plus un seul parent pour venir à mon aide en cas d'adversité ! » Mais, ajoute le narrateur, il disait cela par ruse et non par douleur, dans l'espoir de trouver encore quelque membre de sa famille qu'il pût tuer (2).

La naïveté de ces paroles suffit pour en trahir la provenance populaire, et leur couleur toute particulière est un indice de leur origine germanique. Des barbares seuls, restés étrangers à l'immense mouvement qui, en une génération, avait fait du roitelet de Tournai le souverain de toute la Gaule, pouvaient mettre de telles paroles dans la

(1) Comme l'admettent Dubos, III, p. 184, et Fauriel, II, p. 2. Pétigny, II, pp. 223-225, conteste à vrai dire la royauté mancelle de Rignomer : mais il suppose que les Francs du Mans sont les *Lètes francs* de la *Notice de l'Empire*, qui, refoulés par les barbares, se seraient repliés sur le Maine. Cette conjecture ingénieuse est réfutée d'avance par la parenté de Rignomer et de Clovis, qui prouve qu'ils sont venus l'un et l'autre du même pays salien.

(2) Grégoire de Tours, II, 42.

bouche de Clovis. Et ce serait partager leur naïveté que de les lui faire prononcer au moment où il était devenu le plus puissant monarque de l'Occident.

Pour conclure cette aride discussion, nous nous résumerons en disant que ce qui reste d'historique dans la légende de Chararic et de Ragnacaire, c'est la défaite de ces rois francs et l'annexion de leurs royaumes par Clovis. Nous ne savons pas si les deux événements s'accomplirent à la fois, comme c'est vraisemblable, mais nous sommes portés à croire que le premier tout au moins se produisit en 491, c'est-à-dire, selon toute apparence, immédiatement après la conquête de l'Entre-Seine-et-Loire.

L'annexion des deux royaumes de Cambrai et de Tongres à la monarchie de Clovis ne fut pas chose indifférente pour les destinées ultérieures du peuple franc. La conquête de l'Entre-Seine-et-Loire avait presque romanisé le jeune roi, et imprimé à son royaume un cachet pour ainsi dire exclusivement romain. Les provinces romaines en étaient devenues le centre de gravité. Établi à Paris ou dans les nombreuses villas disséminées dans les environs, Clovis avait perdu à peu près tout contact avec son vrai peuple, avec les Francs de Belgique qui, depuis la soumission de la Gaule, rentrent dans la pénombre et sont oubliés de l'histoire. Il avait été conquis par sa conquête. S'il n'avait, par un énergique retour de ses armes vers les régions de ses ancêtres, rattaché à son royaume tous les centres germaniques de l'ancien domaine de Clodion, son royaume aurait sans doute partagé au bout de quelque temps les destinées de tant d'autres créations barbares en pays romain : il se serait étiolé sur le sol provincial, il n'aurait pas renouvelé les sources de sa vitalité. Il en fut autrement grâce à l'accession des provinces belges. Elle maintint le contact entre la monarchie mérovingienne et le

monde germanique ; elle versa dans cette monarchie le sang jeune et impétueux de tant de barbares faits pour de grandes entreprises. On ne devait pas s'apercevoir tout de suite des bienfaits de cette nouvelle conquête. Les Francs de Belgique continuèrent de dormir le pesant sommeil de la rusticité pendant le règne de Clovis, mais lorsque plus tard la monarchie périclita, ils la sauvèrent en lui envoyant les Carolingiens. A deux reprises, ces barbares sans culture tinrent dans leurs mains les destinées de la Gaule et de l'Europe. La réaction salutaire, tout comme l'impulsion conquérante, devait partir de ces masses profondes que le travail agricole courbait sur les sillons de la Flandre et de la Hesbaie.

IV

MARIAGE DE CLOVIS

Le nom et le prestige de Clovis avaient franchi rapidement les frontières de la Gaule. Toute l'Europe avait les yeux fixés sur ce brillant météore qui venait d'apparaître dans le ciel septentrional. Ceux qui avaient l'intelligence des événements comprirent qu'il était né une force nouvelle, et que le monde civilisé allait peut-être trouver son arbitre dans le jeune barbare des bords de l'Escaut. Il y avait alors, en Occident, un homme qui se frayait sa voie vers la puissance et vers la gloire dans une lutte sanglante et souvent atroce : c'était le roi des Ostrogoths, Théodoric le Grand. Encore au fort de sa guerre contre Odoacre, qui tenait toujours à Ravenne, mais déjà solidement établi dans la haute Italie, Théodoric, inaugurant le système d'alliances politiques auquel il dut plus tard l'hégémonie du monde barbare, se tourna vers Clovis et lui demanda la main de sa sœur Aldoflède (1).

(1) Jordanes, c. 57 ; Anonymus Valesianus 63 ; Grégoire de Tours, III, 31. Nous savons par le premier de ces auteurs que le mariage eut lieu la

Nous ne connaissons de cette princesse que le nom. Lorsqu'en 492 elle fut recherchée par le héros, elle n'était probablement pas encore chrétienne ; mais tout porte à croire qu'elle aura embrassé l'arianisme à l'occasion de son mariage. L'alliance proposée à la famille de Mérovée était trop flatteuse pour ne pas être accueillie : Aldoflède devint donc la femme de Théodoric. L'histoire la perd de vue aussitôt après : elle paraît être morte jeune et du vivant de son époux. Une tradition, colportée au sixième siècle par les Francs, voulait qu'après la mort de Théodoric elle eût été empoisonnée par sa propre fille, dont elle avait gêné les relations criminelles avec un esclave (1) : légende sinistre et mensongère qui montre avec quelle rapidité, dans la bouche du peuple, l'histoire se transformait alors en fiction ! Ce qu'on peut affirmer, c'est que le rapprochement ménagé, à la faveur de ce mariage, entre les deux plus grands monarques barbares de ce temps fut un bienfait pour la civilisation. Pendant de longues années, les relations des deux puissances furent marquées au coin de la courtoisie et des égards mutuels, et lorsqu'enfin elles s'altérèrent sous la pression des circonstances, le conflit n'eut pas l'âpreté qu'il avait d'ordinaire, quand deux ambitions et deux intérêts se trouvaient aux prises à cette époque. Bien qu'elle passe inaperçue et silencieuse à travers la vie des deux illustres beaux-frères, Aldoflède a donc rempli d'une manière utile sa mission d'intermédiaire et de conciliatrice : il convient d'en faire la remarque avant que le voile de l'oubli, un moment levé devant sa figure, retombe sur elle à jamais.

troisième année de l'entrée de Théodoric en Italie, donc en 492. Je ne sais sur quoi se fondent les historiens qui admettent une autre date, et il n'existe aucune raison pour nous écarter du témoignage formel de Jordanes.

(1) Grégoire de Tours, III, 11.

Un événement plus important va d'ailleurs solliciter notre attention.

Clovis venait d'atteindre sa vingt-cinquième année, et il y avait dix ans qu'il régnait avec gloire sur le peuple des Francs. Il n'était pas encore marié ; mais d'une de ces unions inégales et temporaires qui ne répugnaient pas aux chefs barbares, il avait eu un fils nommé Théodoric. De la mère on ne sait rien ; mais l'enfant resta cher au roi, qui, conformément aux usages de son peuple, ne cessa de le traiter en toute chose comme s'il était de naissance légitime. Théodoric fut admis plus tard à partager l'héritage paternel au même titre que les trois fils de Clotilde, et sa part ne fut inférieure à aucune autre. L'histoire a gardé son souvenir ; mais c'est la poésie populaire surtout qui s'est montrée généreuse envers lui, car elle a tissé autour de son nom toute une couronne de fictions épiques. Sous le nom de Théodoric le Franc (1), qui lui a été donné pour le distinguer de Théodoric de Vérone, il est resté un des héros favoris de l'épopée allemande, et tout le moyen âge s'est passionné pour ses dramatiques aventures.

Devenu, par ses conquêtes, l'un des arbitres de l'Europe, Clovis voulut avoir pour épouse une personne de sang royal. Étant depuis quelque temps, à ce qu'il paraît, en relations assez suivies avec les Burgondes, et rêvant peut-être dès lors de se faire de ce peuple un allié contre les Visigoths, il arrêta son choix sur une jeune princesse de la cour de Genève, dont ses ambassadeurs lui avaient plus d'une fois vanté les charmes. Comme le mariage du roi franc avec Clotilde a pris, par ses conséquences, une place capitale dans la vie de Clovis et dans l'histoire des

(1) Hugdietrich. Sur le nom de Hug, porté par les Francs dans les chants populaires de leurs voisins, voir l'*Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 528.

Francs, il importe d'en bien connaître les circonstances, d'autant plus que nul autre épisode de sa vie n'a été plus défiguré par la légende populaire.

Les Burgondes étaient alors partagés en deux royaumes sous l'autorité de deux frères, seuls survivants des quatre fils du roi Gundioch. L'aîné s'appelait Gondebaud et régnait à Vienne ; l'autre, Godegisil, avait pour résidence Genève (1). Un troisième frère, du nom de Godomar, était mort sans postérité ; un quatrième, Chilpéric, qui avait été roi de Lyon, avait également disparu de la scène au moment où s'ouvre cette histoire. C'est ce dernier, père de la femme de Clovis, qui doit nous arrêter quelques instants.

Chilpéric, roi de Lyon, et revêtu par l'Empire du vain et fastueux titre de maître des milices (2), n'a guère laissé de trace dans l'histoire de ces temps obscurs. Il sert de peu d'entendre des rhéteurs proclamer sa puissance et sa bonté (3), mais il est plus intéressant de voir l'ascendant qu'a sur lui sa femme Carétène (4). Cette chrétienne accomplie, épouse catholique d'un monarque arien (5), donnait sur le trône l'exemple de toutes les vertus (6), et était auprès de son mari la patronne des opprimés (7). Chilpéric lui permit d'élever selon le rite catholique les

(1) Dès 494 nous trouvons Godegisil à Genève : Genovæ ubi Gedigiselus germanus regis larem statuerat, dit le *Vita Epiphanii* d'Ennodius. Dom Bouquet, III, p. 371.

(2) Sidoine Apollinaire, *Epist.*, v, 6.

(3) Virum non minus bonitate, quam potestate præstantem. *Id.*, *ibid.*, vii, 7.

(4) Fauriel, I, 318, l'appelle Agrippine, par une distraction pardonnable pour qui connaît le langage prétentieux et tourmenté de sa source, qui est Sidoine Apollinaire, *Epist.*, v, 7, où la femme de Chilpéric est tour à tour la Tanaquil de ce Lucumon, l'Agrippine de ce Germanicus.

(5) Leblant, *Inscriptions chétiennes de la Gaule*, n° 31, t. I, p. 69.

(6) Sidoine Apollinaire, *Epist.*, vi, 12, et Leblant, *l. c.*

(7) Sidoine Apollinaire, *ibid.*, v, 7.

deux filles nées de leur alliance : Clotilde et Sædeleuba (1), qui porte aussi le nom de Chrona (2). Lui-même, à partir de 480, on ne le voit plus participer à aucun acte public, ce qui permet de croire qu'il sera mort vers cette date (3).

La veuve et les enfants de Chilpéric semblent avoir été recueillis par Godegisil à Genève. Du moins c'est là que nous retrouvons les deux princesses au moment du mariage de Clotilde. Sædeleuba prit le voile (4), et on ne sait rien d'elle, sinon qu'elle a fondé l'église Saint-Victor (5) dans un faubourg de la même ville. Quant à Clotilde, dont on célébrait la beauté et les vertus, elle ne quittait pas sa mère, adonnée comme elle aux pratiques pieuses qui ont rempli l'existence de toutes les deux. La mère vécut jusqu'en 506, sanctifiant son veuvage par un redoublement d'austérités et d'œuvres charitables, et ne dédaignant pas, dit le poète qui a fait son épitaphe, de porter le joug du Christ après le diadème royal (6). Elle eut le bonheur de voir ses petits-enfants grandir dans la foi catholique, ajoute le poète, et ce fut sans contredit la plus grande joie que cette âme sainte éprouva ici-bas.

Les relations avaient toujours été bonnes entre les membres de la famille royale de Burgondie. Des légendes franques, inspirées par l'antipathie nationale et nées sur les lèvres des poètes populaires, ont représenté Gondebaud comme le meurtrier de son frère Chilpéric, dont il

(1) Frédégaire, III, 17.

(2) Grégoire de Tours, II, 28.

(3) Binding, p. 114.

(4) Grégoire de Tours, *l. c.* C'est à cette occasion qu'elle aura reçu le nom de Chrona ; le texte de Grégoire l'insinue d'ailleurs : Quarum senior mutata veste Chrona... vocabatur.

(5) Frédégaire, IV, 22 ; Jahn, II, p. 163, conteste que Sædeleuba ait pu bâtir cette église à Genève, où elle était une pauvre exilée, mais il fournit par là une preuve de plus que cet exil n'est qu'une légende.

(6) Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, n° 31, pp. 68-71.

aurait encore fait périr la veuve et les fils, en même temps qu'il reléguait ses filles à Genève. L'histoire donne un éclatant démenti à ces traditions, si anciennes qu'elles soient. Chilpéric n'eut pas de fils, et ses filles ne furent pas reléguées en exil. Sa veuve Carétène, on vient de le voir, mourut dans une heureuse vieillesse en 506. Loin d'être le meurtrier de son frère, Gondebaud l'avait regretté sincèrement, et saint Avitus, le grand évêque de Vienne, atteste lui-même la piété fraternelle de ce prince hérétique mais digne de sympathie (1). Ses relations avec son frère Godegisil paraissent avoir été satisfaisantes aussi ; plus tard, il est vrai, elles furent troublées ; mais ce fut Godegisil et non lui qui ouvrit la guerre fratricide, et l'on peut croire que c'est la jalousie qui en fut le principal mobile.

Gondebaud, en effet, avait sur son frère une supériorité qui n'était pas seulement due à l'aînesse. Longtemps avant que les événements eussent fait de lui le seul souverain de tous les Burgondes, il semble avoir déjà tenu cette place dans l'estime de ses voisins (2).

Étant donnée cette espèce d'hégémonie de Gondebaud, il n'est pas impossible que, comme le disent les légendes, Clovis ait eu à négocier avec lui à l'occasion de son mariage : cela n'empêche aucunement qu'il ait dû demander la main de la jeune princesse à son tuteur, le roi de Genève. Tout permet de croire que la famille royale de Burgondie fut flattée d'une alliance qui la rattachait à un prince désormais puissant, et en qui elle trouvait un allié éventuel contre les Goths d'Italie et d'Espagne. Les seuls scrupules vinrent de la jeune fille, qui était catholique

(1) Flebatis quondam pietate ineffabili funera germanorum. S. Avitus, *Epistolæ ad Gundobadum*, 5.

(2) Cf. Ennodius, *Vita sancti Epiphanii*.

fervente, et qui tremblait devant les hasards d'un mariage avec un païen. Les unions de ce genre, sans être précisément défendues par l'Église, étaient généralement envisagées par elle avec une certaine défiance, et Clotilde ne pouvait pas l'ignorer. Sans doute, dans le trouble de sa conscience, elle se sera adressée aux pasteurs de l'église de Burgondie, et l'on aime à se persuader que de grands esprits comme saint Avitus ont participé à la solution du problème moral qui préoccupait la future reine des Francs. En considération des intérêts suprêmes qu'ils voyaient en jeu, ils auront rassuré cette âme craintive, et ils lui auront rappelé que plus d'une fois, selon la parole de l'Apôtre des nations, *l'homme infidèle a été sanctifié par la femme fidèle* (1). Mais en même temps ils auront voulu que la vierge chrétienne ne fût pas exposée à devenir la mère d'une famille païenne, et ils auront stipulé, se conformant à l'esprit de l'Église catholique, que les enfants issus du mariage projeté recevraient le baptême (2).

L'union de Clovis et de Clotilde fut donc conclue en 492 ou 493. L'imagination populaire s'est singulièrement intéressée, chez les Francs, à cet événement de la vie privée du héros national. Elle en a fait l'objet d'une multitude de fictions poétiques, elle en a remanié le récit à diverses reprises, elle a fini par en faire un véritable poème nuptial. Ce poème a été pris longtemps pour de l'histoire : c'est l'étude des vieilles littératures germaniques et romanes du moyen âge qui a permis à la science de lui restituer sa vraie nature, et à l'histoire de le rayer de ses pages (3).

(1) S. Paul, I *Ad Corinth.*, VII, 14.

(2) La conjecture est de Dubos, III, p. 78.

(3) Je renvoie, pour la démonstration de ce point, au chapitre intitulé : *le Mariage de Clovis*, dans l'*Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 225 à 251.

Nous ne reproduirons pas ici les naïves inventions de l'épopée populaire. Non que nous méconnaissions l'intérêt réel qu'elles présentent pour l'historien : au contraire, rien n'occupe une place plus légitime dans l'histoire des faits que l'impression qu'ils ont produite dès le premier jour sur les peuples. Mais, présentée à cette place, la légende, par l'intérêt même qui s'attache à ses fictions, attirerait seule les regards du lecteur et ne lui permettrait pas de voir la réalité. Et il se trouve que cette fois la réalité est bien plus belle que la fiction. L'épopée, en effet, ne grandit pas toujours les héros chrétiens ; elle rabaisse les personnages que leurs vertus placent au-dessus de la foule, en leur attribuant les actions et les mobiles du vulgaire (1). Nul n'a plus pâti de cette tendance que la figure de sainte Clotilde. En présentant ici son histoire dégagée de tous ses ornements poétiques, nous substituons à l'héroïne romanesque de la tradition la suave figure historique d'une sainte trop longtemps méconnue.

Une ambassade solennelle alla, selon l'usage, chercher la jeune fiancée et la ramena à son époux, qui était venu à sa rencontre à Villery, près de Troyes, aux confins des deux royaumes (2). Il la conduisit lui-même à Soissons, où, selon toute apparence, eurent lieu les fêtes du mariage (3). L'union fut heureuse. Dès les premiers jours le

(1) Léon Gautier, *les Épopées françaises.* 2e édit., t. III, pp. 785 et suiv.

(2) Vilariaco in qua Chlodoveus residebat in territorio Trecassino. Frédégaire, III, 19. C'est Villery, (Aube), au sud de Troyes. V. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle,* pp. 75, note 1 et 333. Cette indication, il est vrai, nous est fournie par la légende, qui a enchâssé cette fois un détail réel. Le village de Villery a été l'objet d'une intéressante délibération au congrès archéologique de Troyes en 1853 ; v. le compte rendu (Paris, 1854), pp. 178-179.

(3) Le *Chronicon sancti Benigni Divionensis* (Dachéry, *Spicilegium*, t. II) dit à tort Chalon-sur-Saône. Sur les solennités d'un mariage royal chez les Francs, comparer celui de Sigebert d'Austrasie avec Brunehaut.

jeune roi barbare s'attacha d'un cœur sincère à l'épouse de son choix ; il lui laissa prendre sur sa vie un grand et salutaire ascendant, et Clotilde devint le bon génie de ce héros sauvage. Il lui resta fidèle : nulle part on ne voit que, comme tant de ses successeurs, il lui ait infligé l'injurieux partage de son affection avec des rivales. Elle fut la reine de son cœur comme elle était la reine de son peuple.

Le rôle des femmes chrétiennes dans la conversion des peuples barbares est un des plus admirables aspects de l'histoire de la civilisation. Partout on les voit qui s'en vont seules, pleines d'une touchante confiance, à la cour de leurs époux barbares, apportant le parfum de l'Évangile dans les plis de leur voile nuptial. Leur amour, leur sourire, leurs vertus plaident avec une éloquence muette la cause de leur Dieu dans l'intimité de leur foyer domestique. Lorsque les missionnaires arrivent, ils trouvent la voie frayée et les obstacles aplanis. Une reine chrétienne va au-devant d'eux et leur enseigne le chemin du cœur du roi. Souvent elle en a fait d'avance un chrétien à son insu, en lui apprenant à admirer et à aimer, dans la compagne de sa vie, l'idéal de l'épouse et de la mère.

La conversion de Clovis, telle fut aussi la mission que s'attribua Clotilde. Dans cette œuvre, ce n'est pas sur les débats dogmatiques qu'elle compta ; celui que Grégoire de Tours suppose entre elle et son mari n'eut probablement jamais lieu. Ce qui dut toucher bien plus le cœur de Clovis, c'est l'exemple de la piété et des vertus de sa femme, muette et persuasive prédication qui entrait à la longue dans son intelligence. Toutefois il était bien loin encore de la conversion, et la naissance de leur premier enfant, Ingomir, vint donner quelque chose de plus poignant à la dissidence religieuse qui les séparait. Allait-on baptiser

l'enfant? Cette question dépassait de beaucoup l'horizon du foyer royal. Si l'héritier du trône de Clovis devenait l'enfant de l'Église catholique, l'avènement d'une dynastie catholique au trône des Francs n'était plus qu'une question de temps, et le germe de la conversion du peuple tout entier était jeté. Clovis consentit au baptême de l'enfant. Qu'il s'y fût engagé lors de son mariage ou qu'il n'ait fait que céder, le moment venu, aux sollicitations de Clotilde, on peut voir dans cette concession la preuve du grand ascendant que la jeune reine avait déjà acquis sur son époux.

Clotilde ne négligea rien pour que la cérémonie, outre la majesté de ses rites, fût entourée de toute la pompe d'un baptême royal. L'église où eut lieu la solennité, — peut-être Notre-Dame de Soissons, alors cathédrale (1), — fut tendue de voiles et de tapis précieux : il s'agissait de trouver, dans l'éclat imposant de la fête, un moyen de frapper l'imagination du roi. Dans sa sainte ambition, la jeune femme voulait que le baptême du fils devînt le salut du père. Une cruelle déception devait bientôt mettre à l'épreuve la foi de son âme : l'enfant n'avait pas encore déposé la robe blanche du baptême qu'il expirait. La douleur du père se traduisit par des paroles pleines d'amertume : « C'est votre baptême, dit-il, qui est la cause de sa mort ; si je l'avais consacré à nos dieux, il serait encore vivant. » Mais Clotilde n'eut que des accents de soumission et de reconnaissance envers la volonté divine qui venait de briser ses jeunes espérances, et qui semblait

(1) Elle ut construite, au IVe siècle, sur les ruines d'un temple d'Isis, en l'honneur des SS. Gervais et Protais, auxquels fut adjoint le patronage de la sainte Vierge. V. H. Martin et P.-L. Jacob, *Histoire de Soissons*, t. I ; Leroux, *Histoire de Soissons*, t. I, pp. 135-137 ; Poquet et Daras, *Notice historique et archéologique de la cathédrale de Soissons*, p. 10.

donner un argument aux convictions païennes du roi. « Je rends grâces, dit-elle, au Dieu tout-puissant et créateur de toutes choses, qui ne m'a pas trouvée indigne d'être la mère d'un enfant admis dans son céleste royaume. La douleur de sa perte ne trouble pas mon âme ; sorti de ce monde avec la robe blanche de son innocence, il se nourrira de la vue de Dieu pendant toute l'éternité (1). »

L'année suivante, un autre fils, Clodomir, vint consoler les jeunes époux de la perte de leur aîné. Malgré la catastrophe de l'année précédente, le roi, par loyauté ou par tendresse, ne s'opposa point à ce que Clodomir fût baptisé aussi. Mais l'épreuve de Clotilde n'était pas terminée. Comme si tout se fût conjuré pour abattre le cœur de la courageuse chrétienne, l'enfant commença à languir peu après son baptême, et Clovis revint à ses raisons. « Pouvait-il lui arriver autre chose qu'à son frère ? dit-il. Il a été baptisé au nom de votre Christ, il faut donc bien qu'il meure. » Cette sinistre prédiction ne se réalisa point. La foi de Clotilde triompha de la tentation, et le Ciel accorda la guérison de l'enfant à ses ferventes prières.

Voilà, dans toute sa simplicité un peu naïve, cette page de la vie domestique de Clovis et de Clotilde. C'est la seule que nos sources nous aient conservée, et il n'y en a pas dans toute l'histoire des Francs qui présente autant d'intérêt. Combien elle est touchante dans son rôle d'épouse et de mère, cette jeune femme catholique placée auprès du roi barbare comme son ange gardien, et qui doit disputer son mari à l'idolâtrie et son enfant à son mari ! Elle n'a d'appui que son Dieu, mais son Dieu la passe au creuset des douleurs les plus amères ; il semble vouloir briser son cœur et confondre sa foi, sans qu'elle cesse de le glorifier

(1) Grégoire de Tours, II, 29.

au milieu de ses tribulations, jusqu'à ce qu'enfin tant de vertu obtienne sa récompense ! Telle est cette âme sainte et douce qui, éprouvée et bénie tour à tour, a été choisie pour ouvrir au peuple franc les portes du royaume de Dieu. Arrière les ineptes légendes qui profanent la beauté sacrée de cette noble physionomie, et qui mettent sur la figure sereine de la sainte les passions de l'héroïne de roman !

La mère était consolée : l'épouse continuait d'attendre avec patience et avec foi. Clovis résistait toujours aux instances de sa femme. Ceux qui dédaignent de s'intéresser à la vie religieuse des personnages historiques, et qui croient pouvoir interpréter toutes leurs actions par les calculs de l'ambition et de l'intérêt, se trouveront bien embarrassés pour rendre compte de cette attitude. Les raisons d'ordre politique qui ont pu décider Clovis à se faire chrétien ont existé de tout temps : pourquoi donc a-t-il fallu des événements extraordinaires pour l'amener à une mesure si profitable à ses intérêts ? La réponse à cette question est bien simple : Clovis n'avait pas la foi, et il n'entendait pas s'agenouiller aux pieds d'un Dieu auquel il ne croyait pas. Comme Théodoric le Grand, comme Gondebaud, qui auraient sauvé leur dynastie et assuré l'avenir de leurs peuples s'ils avaient embrassé à temps la religion catholique, Clovis restait en dehors de l'Église parce que l'Église n'était pas pour lui l'épouse du Dieu vivant, parce que, comme le lui fait dire l'historien, Jésus-Christ n'était pas pour lui un Dieu. C'était sa conscience qui refusait de se rendre à la vérité ; tant qu'elle n'était pas illuminée par la grâce, Clovis restait plongé dans les ténèbres du paganisme.

Cette situation n'aurait pu se prolonger sans donner les plus légitimes inquiétudes à Clotilde. L'arianisme, qui avait déjà fait tant de victimes dans la famille de son père,

venait de pénétrer dans celle de son mari. Le mariage d'Aldoflède avec l'arien Théodoric avait été précédé de la conversion de cette princesse au christianisme ; peut-être des prêtres ariens étaient-ils venus la baptiser à la cour même de Clovis. Ce fut l'occasion d'une propagande religieuse dont une autre sœur de Clovis, Lanthilde, fut la première conquête (1). Certes, un pareil résultat était bien fait pour encourager le clergé arien dans ses efforts auprès des Francs païens, et notamment auprès de leur roi (2). L'arianisme était, en quelque sorte, le credo national des Germains. Le catholicisme, professé par les provinciaux, semblait n'être qu'une religion de vaincus. Ne fallait-il pas craindre que Clovis à son tour, si jamais il reconnaissait la nécessité de se faire chrétien, n'acceptât que l'Évangile mutilé auquel adhéraient jusqu'alors tous les peuples barbares, et qui était celui de son beau-frère Théodoric ?

D'autre part cependant, le cercle des influences qui devaient enfin pousser Clovis dans les bras de la vraie Église se resserrait de plus en plus. L'exemple des rois barbares, d'ailleurs ses rivaux ou ses adversaires, et dans tous les cas éloignés de lui, n'avait pas une force de persuasion suffisante pour neutraliser l'action quotidienne de son milieu. Il trouvait les missionnaires catholiques partout : à son foyer, sous les traits d'une femme aimée ; au dehors, dans ses relations avec les plus éminents personnages de la Gaule romaine. Il était en partie le protégé,

(1) Selon von Schubert, *o. c.* p. 37, Lanthilde aurait accompagné sa sœur lors de son mariage en Italie, et en serait revenue arienne.

(2) Saint Avitus semble faire allusion à cette propagande quand il écrit à Clovis : Vestræ subtilitatis acrimoniam quorumcumque schismatum sectatores sententiis suis variis opinione, diversis multitudine, vacuis veritate Christiani nominis visi sunt obumbratione velare. S. Avitus, *Epistolæ*, 36 (41).

en partie le protecteur des évêques ; il avait sans doute des relations d'amitié avec plus d'un. Parmi les fidèles d'origine gallo-romaine dont il était entouré, il ne rencontrait que des catholiques. Et déjà surgissait à côté de lui le grand homme qui devait être, avec Clotilde, le principal instrument de sa conversion.

Il est permis de croire que saint Remi, archevêque de Reims, était dès lors le confident des espérances et des préoccupations de la reine des Francs. Depuis la mort de saint Loup de Troyes, qui avait été pendant un demi-siècle le patriarche de la Gaule, ce pays n'avait pas, à cette date, un personnage plus éminent, ni le clergé un dignitaire qui lui fît plus d'honneur que le métropolitain de la deuxième Belgique. Fils d'une famille noble du pays de Laon, qui paraît avoir été une des *maisons mitrées* de la Gaule septentrionale, Remi avait sans doute fait ses études littéraires à l'école de Reims, qui jouissait d'une vieille célébrité. Les contemporains vantaient sa science et son éloquence : c'était, disaient-ils, un orateur accompli, possédant toutes les ressources de son art, et il n'y avait personne qui l'égalât (1). La collection de ses discours, rapportée à Clermont par un amateur qui l'avait achetée chez un libraire de Reims, y excita l'admiration des plus fins lettrés (2), et valut à saint Remi une épître des plus flatteuses de Sidoine Apollinaire. Dans ce curieux document, où s'épanche le style prétentieux et maniéré de l'époque, Sidoine relève avec une précision pédantesque les principaux mérites de la rhétorique de décadence, dont

(1) Non extat ad præsens vivi hominis oratio, quam peritia tua non sine labore transgredi queat ac supervadere. Sidoine Apollinaire, *Epistolæ*, IX, 7. Erat autem sanctus Remigius episcopus egregiæ scientiæ et rethoricis ad primum imbutus studiis. (Grégoire de Tours, II, 31.)

(2) Omnium assensu pronuntiatum pauca nunc posse similia dictari. (Sidoine Apollinaire, *l. c.*)

il fait honneur à son vénérable correspondant (1). Mais Remi dépasse de toute la tête les chétifs lettrés qui le saluaient comme une de leurs gloires. Élevé à leur école, il s'inspirait à d'autres sources, et il avait des préoccupations plus hautes. Ce puissant ouvrier de Dieu se souciait peu de cette gloire littéraire qui faisait battre le cœur de Sidoine, et c'est dans son généreux dédain pour les vanités d'une civilisation mourante qu'éclate son incontestable grandeur. Il faut comparer ces deux évêques pour avoir une idée du départ qui se faisait alors, dans l'Église, entre les hommes de l'avenir et ceux du passé : ceux-ci, s'attardant aux jeux frivoles d'une littérature usée, ne se résignant ni à la disparition d'une civilisation sans laquelle ils ne pouvaient vivre, ni à l'arrivée de ces barbares chez lesquels tout leur répugnait, la taille (2), la langue et même l'odeur (3) ; ceux-ci, oubliant qu'ils sont des Romains, des nobles, des lettrés, pour courir à cette plèbe barbare qui arrive, qui va avoir le sceptre du monde, et qui tiendra dans ses mains les destinées de l'Église catholique. Il ne fallait que du talent pour être un Sidoine ; il fallait du génie pour être un Remi. Ce génie, à vrai dire, c'était le génie de la sainteté. Ses vertus étaient glorifiées à l'égal de son éloquence ; on lui attribuait des miracles, et l'admiration des peuples l'entourait, dès son vivant, de l'auréole des élus.

Tel était l'homme que la Providence avait envoyé à Clotilde pour l'aider à remplir sa grande tâche. Les relations entre la reine et le pontife étaient anciennes sans doute : voisin de Soissons, qui était la capitale du royaume,

(1) *Id.*, *ibid.*

(2) *Spernit senipedem stilum Thalia.*
Ex quo septipedes videt patronos.
Id., *Carm.* XII, 18.

(3) *Id.*, *Carm.* XII, 13.

et où son frère Principius occupait le siège épiscopal, il avait plus d'une occasion de visiter la cour, et il ne doit en avoir laissé échapper aucune. On a vu avec quelle décision, à une heure où l'avenir était douteux encore, Remi avait salué dans le jeune Clovis le futur maître de la Gaule. Certes, le cœur de l'apôtre avait eu plus de part à cette démarche que le calcul de l'homme politique, et l'on peut se figurer avec quel zèle Remi continuait dans l'ombre, auprès de Clovis devenu son roi, l'œuvre d'apostolat indirect commencée par la lettre de 481. Son influence grandissait et s'affermissait ; le roi païen apprenait à s'incliner devant la supériorité morale du prêtre de Jésus-Christ. L'heure allait sonner où les larmes de Clotilde et les enseignements de Remi porteraient leurs fruits. L'homme à qui la voix populaire attribuait la résurrection d'un mort allait devenir l'instrument de la résurrection d'un peuple.

V

LA CONVERSION DE CLOVIS

L'extension prodigieuse qu'avait prise en quelques années le petit royaume des Saliens l'avait mis en contact avec tous les peuples qui se partageaient la Gaule. Grâce à la conquête de Verdun et d'une partie de la Belgique première, il était devenu le voisin des Alamans, et une lutte avec cette nation belliqueuse était imminente. Elle éclata en 496.

Les Alamans (1) avaient été depuis le troisième siècle, avec les Francs, les plus redoutables adversaires de l'Empire, et c'étaient leurs assauts combinés qui avaient brisé sa force de résistance. C'était à qui de ces deux peuples porterait les plus rudes coups à l'ennemi commun. Les Alamans y mettaient une fougue et un acharnement

(1) Sur les Alamans il faut lire : Zeuss, *Die Deutschen und die Nachbarstämme*, Munich, 1837 ; *Geschichte der Alamannen und Franken bis zur Gründung der fränkischen Monarchie durch König Chlodwig*, Sulzbach, 1840 ; Merkel, *De republica Alamannorum*, 1849 ; von Schubert, *Die Unterwerfung der Alamannen unter die Franken*, Strasbourg, 1884.

incomparables. Comme des essaims furieux, ils passaient le Rhin tous les ans, et venaient désoler les provinces de la Gaule. Pendant tout le quatrième siècle, les empereurs eurent sur les bras la lutte contre leurs tribus toujours renaissantes, et la guerre alémanique se déroula parallèlement à la guerre franque, avec les mêmes péripéties et les mêmes épuisements. Plus à portée du regard des historiens romains, les envahisseurs alamans ont même pris, dans les annales de l'Empire, une place particulièrement en vue. Les écrits du temps sont pleins des noms de leurs chefs, qui portaient l'épouvante jusqu'au fond des provinces. L'histoire doit une mention spéciale à ce vaillant Chnodomar, le monarque aux bras musculeux et à la taille gigantesque, qui apparaissait à la tête des siens, monté sur un cheval écumant, et agitant sur sa tête un panache couleur de flamme, pendant que deux cents guerriers de choix, qui composaient sa garde du corps, combattaient autour de lui, prêts à le suivre dans la victoire, dans la prison ou dans la mort (1). Des flots de sang alémanique inondèrent les provinces envahies; des milliers d'Alamans succombèrent tous les ans sur le sol gaulois dans des batailles meurtrières. Dans celle de Strasbourg, en 354, ils combattirent au nombre de trente-cinq mille, sous la conduite de sept rois et de dix princes royaux, et ils laissèrent cinq mille des leurs sur le carreau (2). A Châlons-sur-Marne, en 367, le brave Jovin leur infligea un désastre non moins cuisant (3). Enfin, à Colmar, en 374, leur armée, qui comptait quarante mille hommes selon les uns, soixante-dix mille selon les autres, fut entièrement exterminée, et tout au plus cinq mille trouvèrent leur salut dans la

(1) Amm. Marcell., XVI, 12.
(2) *Id.*, l. c.
(3) *Id.*, XXVII, 2.

fuite (1). Mais, chaque fois, la nation, qui semblait anéantie, revenait à la charge, nombreuse comme si elle était restée intacte pendant des siècles, ardente comme si elle n'avait jamais connu la défaite (2). Devenus les maîtres, après une lutte acharnée, de la trouée de l'Entre-Rhin-et-Danube, que ne protégeait plus le *Limes* tombé en ruines, les Alamans se répandirent dans la belle et riante contrée que les Romains appelaient les Champs Décumates, ils entrèrent victorieux dans la grande ville d'Augsbourg, et occupèrent toute la région comprise entre le Lech et le coude que fait le Rhin à partir de Bâle. De là ils pouvaient à leur gré descendre dans la haute Italie; dès 392, on les vit apparaître sous les murs de Milan (3), et plus d'une fois depuis lors, séduits par un charme toujours nouveau, ils reprirent le chemin de la terre ensoleillée. D'autre part, franchissant la ligne du Rhin abandonné, ils se déversèrent en masses torrentueuses sur les provinces orientales de la Gaule, si longtemps l'objet de leurs ardentes convoitises. L'Alsace tombait en leur pouvoir avec ses plaines fécondes; ils foulaient en vainqueurs ces champs qu'au siècle précèdent ils avaient engraissés des flots de leur sang, et la vieille Argentoratum, témoin de leur premier désastre, empruntait maintenant à leur langue son nom nouveau de Strasbourg. Après la mort d'Aétius, le dernier défenseur de la Gaule, la première Belgique fut également à leur merci. Toul et Metz leur ouvrirent leurs portes, Langres et Besançon devinrent des villes alémaniques, Reims trembla plus d'une fois devant eux.

En même temps qu'ils se dilataient ainsi, menaçant à la fois l'Italie, la Gaule centrale et la Pannonie, les Alamans

(1) *Id.*, XXXI, 10.
(2) *Id.*, XXVIII, 5, 9.
(3) S. Ambroise. *De Obitu Valentiniani*, 4 et 22.

resserraient de plus en plus le lien politique qui unissait leurs diverses peuplades entre elles. De simple confédération de barbares qu'ils avaient été dans l'origine, ils devenaient une grande nation. Vers le milieu du cinquième siècle, nous voyons un de leurs rois, du nom de Gibuldus ou Gebavultus, mettre en liberté des prisonniers gaulois à la prière de saint Loup de Troyes, et des captifs du Norique à la demande de saint Séverin (1). Voilà, régnant à la fois sur les Alamans du Danube et sur ceux de l'Alsace, le successeur unique des neuf rois vaincus par Probus, des sept rois qui ont combattu contre Julien à Strasbourg.

Mais le jour vint où les Alamans eurent à compter avec d'autres peuples de leur race, qui leur disputèrent avec succès les terres impériales vacantes. L'Empire agonisant avait imaginé, conformément aux traditions artificieuses de la diplomatie romaine, de les mettre aux prises avec leurs voisins les Burgondes, les plus romains des barbares. Ceux-ci étaient d'abord venus s'établir entre les Alamans et les Francs, sur la rive gauche du Rhin. Plus tard, l'Empire les avait rapprochés de lui en les établissant dans la Sapaudie, le long du Rhône et au pied des Alpes. Là, ils servirent de boulevard à l'Italie menacée, et ils ne laissèrent pas de gêner singulièrement leurs remuants voisins, à qui ils parvinrent même à enlever plusieurs cités (2).

Du côté du sud, ce fut la monarchie ostrogothique de Théodoric le Grand qui devint la barrière. Lorsque le vainqueur d'Odoacre eut pris pied dans les belles plaines de la haute Italie, les Alamans comprirent que leur rôle

(1) Eugippius, *Vita S. Severini*, c. 19 ; *Vita S. Lupi*, *Act. Sanct.*, t. VII, 19 juillet, p. 70 ; cf. von Schubert, *Die Unterwerfung der Alamannen unter die Franken*, p. 19.

(2) Binding, *Das Burgundisch-Romanische Königreich*, pp. 103-108.

était fini de ce côté. Adieu les descentes foudroyantes dans ces grasses contrées, et les tournées triomphales d'où l'on revenait, couronné de gloire et chargé de butin !

Il fallut refluer vers le nord. Mais, là aussi, la place était prise. Les Francs s'étaient répandus le long du Rhin et de la Moselle : ils n'entendaient pas se laisser déposséder de foyers qu'ils avaient achetés au prix de leur sang. La lutte fut vive et acharnée, et si l'histoire en a oublié le souvenir, on peut dire que le sol en a gardé les traces. Partout, sur les hauteurs de l'Eifel, dans la vallée de la Moselle et jusqu'à l'entrée de la Ripuarie, les villages à nom alémanique s'insèrent comme des envahisseurs au milieu de ceux qui trahissent une origine franque, et ce pêle-mêle des vocables donne l'idée du terrible fouillis qui dut se produire dans ces jours où les colons venus du sud se heurtaient aux premiers occupants (1).

Devant les anciens frères d'armes devenus des ennemis, les Francs allaient-ils maintenir leurs positions ? On pouvait craindre le contraire. Ils étaient divisés en deux peuples : les Alamans formaient une vaste et puissante nation militaire. Saliens et Ripuaires, il est vrai, n'étaient pas étrangers les uns aux autres ; à leur tête étaient des rois rattachés entre eux par les liens du sang, et les deux groupes avaient le même intérêt à ne pas laisser grandir à côté d'eux une puissance qui pût devenir menaçante pour l'un et pour l'autre. Néanmoins, la facilité qu'avaient les Alamans de se jeter tour à tour sur l'un des deux, et de le surprendre avant qu'il eût pu recevoir des secours de l'autre, jointe à l'éloignement considérable des deux villes de Soissons et de Cologne, qui étaient les centres de gra-

(1) W. Arnold, *Ansiedelungen und Wanderungen deutscher Stämme*, 2e édit., Marbourg, 1881. Livre ingénieux, mais où l'élément conjectural occupe une grande place.

vité de la nation franque, mettaient les Francs dans une situation stratégique fort inférieure à celle de leurs voisins, aussi longtemps du moins qu'ils se bornaient à rester sur la défensive.

Selon toutes les apparences, le plus fort de la lutte contre les Alamans a pesé sur les Francs Ripuaires. Leurs agresseurs n'avaient qu'à descendre le cours du beau fleuve dont ils gardaient la vallée supérieure : les flots les portaient sans obstacle au milieu des vastes campagnes ouvertes de la Ripuaire. Ce royaume était loin d'avoir l'élan irrésistible et la fougue conquérante de celui de Soissons. Resté comme à l'arrière-garde de l'invasion, et n'ayant plus devant lui aucune terre romaine qui ne fût déjà occupée, il se voyait réduit à un rôle de conservation pacifique qui n'était pas fait pour inspirer beaucoup de respect à ses turbulents voisins. Ceux-ci avaient manifestement le dessus : les traces de leur colonisation en Hesse et dans le pays rhénan nous montrent qu'ils s'étendaient graduellement dans ces régions au détriment des Ripuaires. Déjà ils s'étaient avancés jusqu'à une journée de marche de leur capitale : encore une bataille, et elle tombait dans leurs mains avec tout le royaume.

Des hauteurs volcaniques de l'Eifel, qui entourent en hémicycle, du côté du sud, la vaste et fertile plaine à l'extrémité de laquelle apparaissent les tours de Cologne, les barbares venaient de descendre dans ce jardin des Ripuaires. Un château fort, bâti par les Romains, en gardait l'entrée : c'était Tolbiac, ancienne garnison des légionnaires, encore reconnaissable sous son nom modernisé de Zülpich. La bourgade, aujourd'hui au large dans sa vieille enceinte croulante vêtue par intervalles de larges pans de lierre, surgit comme une vision d'autrefois au milieu de la solitude immense. L'église, dont la crypte se

souvient d'avoir vu ondoyer Clovis (1), le vieux château du moyen âge aux massives tours rondes, reposant sur des assises mérovingiennes, le tracé des rues, où l'on retrouve l'intersection des lignes principales du campement romain, les fossés, transformés en jardins largement nourris de soleil, et surveillés par des meurtrières en ruines, les pittoresques portes crénelées s'ouvrant aux quatre points cardinaux, le cimetière silencieux au bord de la route, à la sortie principale de la ville, et qui rappelle les avenues sépulcrales par lesquelles on entrait dans les cités romaines, tout y a gardé, si l'on peut ainsi parler, le moule des événements historiques, tout y évoque un passé lointain et d'émouvants souvenirs. Une paix profonde semble plonger dans le silence de la mort cette petite localité, dont le nom seul est resté vivant. La plaine, immuable et monotone, est fendue, en quelque sorte, par la longue ligne droite et blanche de la vieille chaussée, qui, venant de Trèves, semble impatiente d'arriver à Cologne. Au loin s'étend la campagne solennelle et muette, dans le calme de son large horizon, qui s'élève comme les gradins d'un cirque immense autour de quelque grand théâtre historique.

C'est là, sous les tours du château romain, et sans doute en avant de la ville, que les Ripuaires eurent à défendre contre les envahisseurs alémaniques le cœur même de la patrie. Nous ne savons pas si les Saliens étaient venus à leur secours; mais, grâce aux circonstances que nous avons indiquées, les attaques de l'ennemi pouvaient être assez imprévues pour empêcher les renforts envoyés par

(1) Sur les souvenirs locaux de Zülpich relatifs à Clovis et à la bataille des Alamans, il faut lire Broix, *Erinnerungen an das alte berühmte Tolbiacum*, Neuss, 1842. Ces traditions ne remontent pas plus haut que l'époque de la Renaissance, et ne servent en rien à guider les recherches de l'historien.

Clovis d'arriver à temps. Les Ripuaires résistèrent avec courage : leur roi Sigebert fut blessé au genou dans le combat, et il en garda, pour le reste de sa vie, une claudication qui lui valut le surnom de boiteux (1). Il paraît bien que la journée fut un succès pour les armes franques, car, longtemps après, nous retrouvons le roi Sigebert en paisible possession de son royaume (2). Ce ne fut pas sans doute la première rencontre à main armée entre Francs et Alamans, mais c'est la première dont nous ayons connaissance. Et ce ne sont pas les annalistes, mais les poètes populaires qui en ont gardé le souvenir, et qui ont porté au loin, dans toutes les régions franques, le nom désormais fameux de Tolbiac.

Mais la fièvre d'expansion qui tourmentait les Alamans ne leur laissait pas de repos, et ils revinrent à la charge. Comme ils tâtaient successivement toute la frontière, et qu'ils n'épargnaient pas plus le domaine des Saliens que celui des Ripuaires, Clovis fut entraîné à descendre à son tour dans l'arène. Nous ne connaissons pas l'occasion de cette prise d'armes. Soit que les Alamans aient menacé les opulentes contrées de la Gaule orientale, dont les séparait la haute muraille des Vosges ; soit que Sigebert de Cologne, craignant une nouvelle invasion, l'ait appelé au secours, il pénétra en Alsace par une marche rapide, et vint tomber sur l'ennemi dans la vallée du Rhin. Il est impossible de marquer d'une manière plus précise le champ clos d'une rencontre qui devait être décisive pour l'avenir de l'Europe. Grégoire de Tours lui-même l'a ignoré, et tout le moyen âge après lui. L'événement mémorable qui ouvre les annales du monde moderne est donc destiné à ne ja-

(1) « Hic Sigibertus pugnans contra Alamannos apud Tulbiacensim oppidum percussus in genuculu claudicabat. » Grégoire de Tours, II, 37.
(2) Grégoire de Tours, II, 37.

mais porter de nom dans l'histoire. Le besoin de donner un point de repère à des souvenirs fameux a fait accueillir avec faveur l'ingénieuse conjecture d'un érudit du seizième siècle, qui a identifié la victoire de Clovis avec la bataille de Tolbiac racontée plus haut (1). Mais la popularité de l'hypothèse ne la garantit pas contre le contrôle de la critique, et une longue possession ne parvient pas à créer de prescription dans l'histoire, au profit des opinions qui n'ont pas de preuve formelle à invoquer.

C'était en 496, la quinzième année du règne de Clovis (2).

(1) L'identification a été faite, pour la première fois, par Paul Emile, historiographe de France. *De Rebus gestis Francorum*, Paris, 1539, fol. v, *verso*, et admise sur la foi de cet auteur par la plupart des historiens. Elle repose uniquement sur la supposition que la bataille de Clovis contre les Alamans, dont Grégoire de Tours ne désigne pas le théâtre, est la même que le combat de Tolbiac livré par Sigebert de Cologne aux mêmes ennemis, et dont Grégoire parle à un autre endroit de sa chronique. De preuve, il n'y en a aucune. L'hypothèse a d'ailleurs rencontré, dès le dix-septième siècle, une certaine opposition de la part des savants belges : Vredius, dans son *Historiæ Flandriæ christianæ*, Bruges, 1650, pp. 1 et 2, veut que la bataille ait eu lieu à Toul, puisque c'est par là que Clovis passa en retournant chez lui ; Henschen, dans ses notes sur la vie de saint Vaast (*Acta Sanctorum*, t. I de février, p. 796 A), propose les environs de Strasbourg pour les mêmes raisons, et aussi parce que le *Vita Vedasti* place la lutte sur les bords du Rhin. Mais ni l'un ni l'autre de ces savants n'a invoqué, contre Tolbiac, le vrai argument, qui est l'absence de toute preuve et le caractère purement hypothétique de la version reçue. Toutefois, Tolbiac n'a cessé de garder quelques partisans, notamment A. Ruppersberg, *Ueber Ort und Zeit von Chlodwigs Alamannenslacht*, (Bonner Jahrbücher 101, année 1897), qui, d'ailleurs, ne connaît que les travaux allemands.

(2) Actum anno 15 regni sui (Grégoire de Tours, II, 30). Cette mention, il est vrai, manque dans quelques manuscrits de Grégoire de Tours, mais l'authenticité en est inattaquable. Ceux qui, dans les derniers temps, ont voulu rapprocher la date de la victoire sur les Alamans, invoquent cette circonstance que la lettre par laquelle Théodoric félicite Clovis de ce triomphe n'a pas pu être écrite avant 507 (cf. Mommsen, M. G. H. *Auctores antiquissimi*, t. XII, pp. 27 et suiv.); ils en concluent qu'il faut placer la bataille en 506 (Vogel, *Chlodwigs Sieg über die Alamannen und seine Taufe*, dans *Historische Zeitschrift*, t. LVI). Mais toute difficulté disparaît si l'on distingue la date de la bataille et celle de la lettre ; cette distinction s'impose d'ailleurs, comme l'a montré Mommsen, *o. c.*, pp. 32 et

Les annales franques n'ont accordé qu'une sèche mention au drame que nous allons raconter, mais les hagiographes du sixième siècle en ont mieux gardé la mémoire, et c'est à l'un d'eux que nous devons d'en connaître au moins l'acte principal.

La lutte fut acharnée. Sentant l'importance de l'enjeu et connaissant la valeur de l'adversaire, Clovis y avait engagé toutes ses troupes, auxquelles probablement s'étaient joints les contingents des Ripuaires. De leur côté, les Alamans doivent avoir mis en ligne des forces au moins aussi considérables, puisqu'ils purent balancer la victoire et même, à un certain moment, faire plier les milices franques. Ils étaient de tout point dignes de se mesurer avec les vétérans de Clovis. La *furia* alémanique était célèbre sur les champs de bataille : les Alamans se ruaient à la victoire avec un élan qui renversait tout. Mis en présence de rivaux dont les derniers événements avaient grandi le nom et exalté l'orgueil, ils savaient qu'ils jouaient une partie suprême, et la conscience de la gravité de cette journée augmentait en eux la fièvre du combat.

Déjà ils touchaient au terme de leurs ardents efforts. L'armée des Francs commençait à fléchir, et une débandade était imminente. Clovis, qui combattait à la tête des siens, s'aperçut qu'ils mollissaient, et qu'il ne parvenait plus à les ramener à l'assaut. Comme dans un éclair, il vit passer devant ses yeux toutes les horreurs de la défaite et tous les désastres de la fuite. Alors, sur le point de périr, abandonné de ses dieux, qu'il avait invoqués vainement, il lui sembla entendre en lui-même la voix aimée qui y était descendue si souvent pour lui parler d'un Dieu

suiv., et on verra plus loin comment elle aide à élucider l'histoire de la guerre contre les Alamans. Cf, Levison, *Zur Geschichte des Frankenkönigs Chlodowich* (*Bonner Jahrbücher*, t. 103, pp. 50 et suiv.),

meilleur et plus grand. En même temps, il voyait surgir, du fond de sa mémoire remplie des entretiens de Clotilde, la figure de ce Christ si bon et si doux, qui était, comme elle le lui avait dit, le vainqueur de la mort et le prince du siècle futur. Et, dans son désespoir, il poussa vers lui un cri plein d'angoisse et de larmes : « Jésus-Christ, s'écria-t-il au dire de notre vieil historien, toi qui es, selon Clotilde, le Fils du Dieu vivant, secours-moi dans ma détresse, et si tu me donnes la victoire, je croirai en toi et je me ferai baptiser. »

Le cri de Clovis a traversé les siècles, et l'histoire en gardera le souvenir à jamais. Sorti, au milieu des horreurs du champ de bataille, des profondeurs d'une âme royale qui parlait au nom d'un peuple, il est autre chose que la voix d'un individu en péril, il représente ce peuple lui-même dans le moment le plus solennel de son existence. Telle est la grandeur historique du vœu tombé des lèvres de Clovis à l'heure du danger : c'est un pacte proposé au Christ par le peuple franc, et que le Christ a ratifié. Car à peine Clovis eut-il prononcé ces paroles, continue le chroniqueur, que la fortune du combat fut brusquement intervertie. Comme s'ils s'apercevaient de l'entrée en scène de quelque allié tout-puissant, les soldats de Clovis reprennent courage. La bataille se rétablit, l'armée franque revient à la charge, les Alamans plient à leur tour, leur roi succombe dans la mêlée, les vainqueurs de tantôt se voient transformés en vaincus. La mort de leur chef a eu raison de leur ardeur ; ils jettent les armes et, sur le champ de bataille même, ils demandent grâce au roi des Francs (1). Celui-ci les traita avec douceur et générosité,

(1) Grégoire de Tours, II, 30 ; *Vita sancti Vedasti*, c. 2 ; saint Avitus, *Epistolæ*, 46 (41) ; Cassiodore, *Variar.*, II, 41. — Frédégaire, III, 21, ne fait que résumer le récit de Grégoire sans plus ; le *Liber historiæ*, c. 15, place

et, se contentant de leur soumission, il mit aussitôt fin à la guerre (1).

Telle est, racontée par une source contemporaine, l'histoire du triomphe de Clovis sur les Alamans, ou, pour mieux dire, de la foi chétienne sur le paganisme. Cette grande journée n'a de pendant que celle du pont Milvius : l'une avait clos les annales du monde antique, l'autre ouvre les annales du monde moderne. Son importance est donc absolument hors pair dans les dates historiques. Nous y voyons, du haut de l'observatoire que font à l'historien quatorze siècles superposés, les destinées de l'Europe se décider avec celles du peuple franc, l'avenir du peuple franc se ramener à la victoire de son roi, et tous ces grands intérêts dépendre de la solution donnée, au fond d'une conscience d'homme, au problème capital qui se pose à toute âme venant en ce monde. C'est là, à coup sûr, un spectacle d'une rare beauté. Le brusque mouvement d'une âme qui, se décidant avec la rapidité de

à côté de Clovis, dans la bataille, son fabuleux Aurélien, qui lui aurait suggéré d'invoquer Jésus-Christ : Hincmar, dans sa *Vie de saint Remi* (*Acta Sanctor.*, t. I d'octobre, p. 145), copie le *Liber historiæ*, mais n'oublie pas de faire dire à Clovis que le Dieu de Clotilde est aussi celui de Remi. Roricon reste tributaire du *Liber historiæ*. Quant à Aimoin, il combine le récit de Grégoire et celui du *Vita Vedasti*. Ces deux derniers sont en somme les seuls qui donnent une version originale ; ils s'accordent pour l'ensemble (voir l'Appendice), et se contredisent en ce que, d'après Grégoire, le roi des Alamans périt dans le combat, tandis que, selon le *Vita Vedasti*, il fit sa soumission avec son peuple. La lettre de Théodoric, dans Cassiodore, sait qu'il a péri, mais sans dire quand : Sufficiat illum regem cum gentis cecidisse superbia. — Les variantes du *Vita Arnulfi martyris* (dom Bouquet, III, p. 383) ne méritent pas d'être prises en considération : la fuite de Clovis et la blessure qu'il aurait reçue au visage sont de pure invention.

(1) Sur la clémence de Clovis, outre le témoignage de Grégoire de Tours, nous avons celui de saint Avitus : Numquid fidem perfecto prædicabimus, quam ante perfectionem sine prædicatore vidistis?... An misericordiam, quam solutus a vobis adhuc nuper populus captivus gaudiis mundo insinuat, lacrimis Deo? S. Avitus, *Epistolæ*, l. c.

l'éclair, tend les bras au Dieu sauveur, déplace en un seul moment le centre de gravité de l'histoire, crée la première des nations catholiques, et met dans ses mains le gouvernail de la civilisation. Pour ceux qui dédaigneraient d'accorder quelque attention aux luttes intérieures de la conscience religieuse, les plus émouvantes et les plus nobles de toutes, il y a, dans la grandeur historique de ces résultats, de quoi attirer au moins, sur la conversion de Clovis, l'intérêt qui s'attache aux événements les plus considérables de l'ordre politique.

En faisant dépendre tant de conséquences de la solution d'un problème psychologique, nous n'entendons pas présenter cette solution comme un acte improvisé, ou comme un résultat sans cause. Beaucoup de circonstances s'étaient réunies pour acheminer en quelque sorte le roi franc vers le Dieu de Clotilde, ou, si l'on veut, pour fermer les issues par lesquelles son âme, à l'heure d'une délibération solennelle, eût pu s'en aller du côté d'une autre foi. Nous les avons vues se grouper et faire cercle autour de lui, et l'on peut dire, sous un certain rapport, que sa conscience était comme investie. Mais, pour qu'elle se rendît, il fallait le mouvement libre et spontané d'une volonté qui gardait l'empire d'elle-même. Clovis eût pu, comme d'autres barbares illustres, comme Gondebaud, comme Théodoric le Grand, rester sourd à la voix qui sortait des choses, et refuser de jeter, dans la balance du temps, le poids de la parole décisive. Sa grandeur vient de l'avoir prononcée, sous l'influence de la grâce sans doute, mais dans la plénitude de sa liberté. Toutes les péripéties de l'histoire sont venues, pendant quatorze siècles, prendre le mot d'ordre de son libre arbitre souverain.

La victoire de Clovis avait une telle importance au

point de vue de l'histoire du monde, qu'on a presque perdu de vue ses résultats immédiats. Et pourtant ils ont été considérables. D'emblée, le danger alémanique était définitivement écarté. Après avoir été, pendant des siècles, la terreur de l'Empire, après avoir voulu devenir la terreur du peuple franc, cette fière nation n'inspirait plus à ses voisins que des sentiments de pitié. Le vainqueur n'avait pas daigné poursuivre ses avantages : sur le champ de bataille, il avait accordé la paix à ce peuple sans roi, qui lui tendait des mains suppliantes. Un contemporain félicite Clovis d'avoir usé de miséricorde en cette occasion, et déclare que les Alamans témoignaient leur bonheur par des larmes de joie (1). Le roi des Francs inaugurait par un acte de clémence son entrée dans la famille des rois chrétiens.

Mais les Alamans ne se résignèrent pas longtemps à porter le joug. Le premier abattement passé, ils relevèrent la tête, et probablement ils refusèrent de payer le tribut que le vainqueur leur avait imposé en signe d'hégémonie. Comment eût-il pu en être autrement? Ils étaient nombreux encore, ceux d'entre eux que la bataille avait épargnés, et que n'effrayaient pas les chances d'un nouveau recours à la fortune des armes, sans compter les jeunes gens qui n'avaient pas été de la défaite, et qui brûlaient d'être de la revanche. La générosité même avec laquelle Clovis les avait traités avait enhardi ces âmes farouches, pour qui la modération était trop souvent l'équivalent de la lâcheté. Ils reprirent donc les armes, et il fallut, pour les réduire, de nouveaux combats. Ces combats paraissent s'être échelonnés sur plusieurs des années suivantes, et n'avoir pris fin que dans les premières

(1) S. Avitus, *Epistolæ*, l. c.

années du sixième siècle. Cette fois, ce fut pour les Alamans non plus la défaite, mais l'écrasement. Poursuivis l'épée dans les reins par un vainqueur exaspéré, ils abandonnèrent en masse les heureuses vallées du Mein et du Neckar, qui étaient le centre de leur royaume, se jetèrent dans une fuite éperdue sur les provinces méridionales, et gagnèrent, au delà du Rhin, les hauts plateaux de la Souabe et les vallées sauvages de la Suisse, où viennent déboucher les fleuves et les torrents des Alpes. Pendant ce temps, les terres qu'ils abandonnaient étaient envahies par des colons francs venus du pays des Chattes, qui s'établirent dans la patrie des Alamans, et qui franconisèrent ces régions encore aujourd'hui désignées sous le nom de Franconie.

Que devinrent les malheureux fuyards, qui avaient dans le dos la framée des soldats de Clovis, et devant eux les hauts glaciers des Alpes, ces redoutables boulevards du royaume d'Italie reconstitué ? Blottis dans les défilés, entre un vainqueur irrité et un roi puissant qui n'entendait pas leur ouvrir son royaume, ils se voyaient en proie à la plus lamentable détresse. Théodoric le Grand vint à leur secours. Il avait tout intérêt à empêcher que Clovis, en leur donnant la chasse, ne les jetât comme une avalanche sur la haute Italie, dont ils connaissaient les charmes par les récits enflammés de leurs pères. Il ne redoutait pas moins de voir les Francs devenir ses voisins immédiats, s'ils parvenaient à dominer jusque sur les lignes de faîte du haut desquelles se découvrent les belles plaines lombardes. Alors ce prince, qui aimait la paix et qui demandait volontiers à la diplomatie les lauriers de la guerre, crut le moment venu d'entrer dans le débat. Affectant de considérer les hauts plateaux de la Rhétie comme le prolongement et comme une partie intégrante du royaume

italique, il déclara qu'il ouvrait ce pays aux débris d'une nation déracinée, et que les Alamans sans patrie pouvaient s'y réfugier à l'abri de sa généreuse protection. Par ce trait d'habile politique, il couvrait la frontière de l'Italie, en jetant en avant d'elle des populations qui la défendraient au besoin avec l'énergie du désespoir, et il se procurait des titres à la reconnaissance d'un peuple qu'il avait l'air d'accueillir par humanité pure. Clovis, il est vrai, pouvait prendre de l'ombrage de cette intervention du roi des Ostrogoths, qui lui ravissait une partie des fruits de sa victoire. Pour prévenir des observations, en même temps que pour justifier, d'une manière indirecte, l'attitude de son gouvernement, Théodoric écrivit à Clovis une lettre qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de diplomatie. Conçu dans le style grandiose de l'ancienne chancellerie romaine, dont Cassiodore continuait la tradition auprès du monarque ostrogoth, ce document, très courtois dans la forme et d'une singulière fermeté dans le fond, se tenait dans le domaine des généralités élevées, et semblait ne faire appel qu'aux sentiments généreux du roi des Francs. Il ne pouvait toutefois échapper à celui-ci que la démarche de son puissant beau-frère s'inspirait d'autres considérations que de celles d'une philanthropie désintéressée, et qu'il y aurait peut-être quelque danger à ne pas déférer à ses conseils de modération :

« Nous nous réjouissons, écrivait Théodoric, de la parenté glorieuse qui nous rattache à vous. Vous avez, d'une manière heureuse, éveillé à de nouveaux combats le peuple franc, depuis longtemps plongé dans le repos (1). D'une main victorieuse vous avez soumis les Alamans

(1) Ces paroles ne surprendront pas si l'on se rappelle ce que nous avons dit précédemment de la manière dont s'était faite la conquête de la Gaule, et de l'identité entre les Thuringiens de la légende et les Francs de Chararic.

abattus par la mort de leurs plus vaillants guerriers. Mais puisque c'est toujours les auteurs de la perfidie qu'on doit en punir, et que le châtiment mérité par les chefs ne doit pas frapper tout le monde, modérez les coups que vous portez aux restes d'une nation écrasée. Considérez que des vaincus qui se réfugient sous la protection de vos parents ont quelque titre à vos égards. Soyez clément pour des hommes qui se cachent, épouvantés, derrière les frontières de notre royaume. Vous avez remporté un triomphe mémorable en inspirant au farouche Alaman une telle terreur, qu'il a été réduit à vous demander humblement la vie sauve. Qu'il vous suffise d'avoir vu leur roi succomber avec l'orgueil de la race, et d'avoir en partie exterminé, en partie asservi cette innombrable nation. Faire la guerre à ses débris, c'est vous donner l'apparence de ne pas l'avoir vaincue toute. Croyez-en ma vieille expérience dans ces matières. Les guerres qui ont eu pour moi les résultats les plus heureux, ce sont celles où j'ai mis de la modération dans mon but. Celui-là est sûr de vaincre toujours qui sait être mesuré en tout, et la prospérité sourit de préférence à ceux qui ne déploient pas une rigueur et une dureté excessives. Accordez-nous donc gracieusement ce qui ne se refuse pas même entre nations barbares (1) : de la sorte, vous n'aurez pas repoussé notre prière, et vous n'aurez rien à craindre du côté des pays qui nous appartiennent. »

La lettre ajoutait que les porteurs étaient chargés d'un message verbal qui devait rapporter des nouvelles de la santé de Clovis et insister sur la demande qu'elle avait

(1) « Cede itaque suaviter genio nostro quod sibi gentilitas communi remittere consuevit exemplo. » Le sens de ces mots est fort disputé, V. von Schubert, p. 39, note, qui traduit *entre parents*, et le glossaire de Cassiodore par Mommsen, s. v. *gentilitas*.

exprimée. Elle enveloppait dans un dernier compliment des paroles qui ont assez l'air d'un avertissement déguisé, en disant que le but de la communication qui devait être faite de vive voix était que le roi des Francs fût désormais mieux sur ses gardes, s'il voulait jouir constamment de la victoire. « Votre prospérité est notre gloire, disait Théodoric, et chaque fois que nous recevons une bonne nouvelle de vous, nous considérons que c'est un profit pour tout le royaume d'Italie. » Enfin, pour laisser le destinataire sous l'impression la plus favorable possible, la lettre lui annonçait, par manière de conclusion, l'envoi du joueur de cithare que Clovis, paraît-il, avait demandé à son beau-frère. Théodoric connaissait l'effet qu'une attention délicate pouvait produire sur ses correspondants barbares ; il y recourait volontiers, et il prit un soin particulier pour que le cadeau fût le plus agréable possible au destinataire. Une lettre écrite en son nom à Boëce, le premier musicologue de son temps (1), le chargeait de choisir lui-même l'artiste digne d'être envoyé au roi des Francs. Cassiodore, qui tenait la plume, s'était mis, à cette occasion, en frais d'éloquence pour l'homme illustre qui était son rival littéraire. Ces amplifications, peut-être ajoutées après coup, se lisent aujourd'hui avec fort peu d'intérêt ; toutefois, à la fin de la lettre, un trait mérite d'attirer notre attention. Dans une réminiscence classique, l'écrivain rappelle à son correspondant qu'il faut une espèce d'Orphée, capable de toucher, par la douceur de ses accords, les cœurs farouches des barbares (2).

(1) V. Cassiodore, *Var.*, I, 45 et 46, sur l'envoi d'une horloge d'eau à Gondebaud. Boëce est de nouveau consulté, et Cassiodore lui écrit au nom de Théodoric : Frequenter enim quod arma explere nequeunt, oblectamenta suavitatis imponunt. Sit ergo pro re publica et cum ludere videmur.

(2) Sapientia vestra eligat præsenti tempore meliorem, facturus aliquid

Tout fait croire que Théodoric réussit dans son entreprise, sans qu'il fût nécessaire de recourir au talent du cithariste. Clovis, qui venait d'ajouter à sa couronne un de ses plus beaux fleurons, avait tout intérêt à ménager le roi d'Italie, et n'en avait aucun à s'aventurer dans un pays montagneux et stérile, à la poursuite des fugitifs. Le gros de la nation s'était soumis à lui ; il pouvait négliger le reste (1). Aussi les panégyristes du roi d'Italie célébrèrent-ils le succès des négociations de leur maître dans des harangues où ils gonflent avec une exagération ridicule des résultats d'ailleurs sérieux. C'était, selon le rhéteur Ennodius, le peuple tout entier des Alamans que Théodoric venait de recueillir en deçà de ses frontières, et cette nation qui avait si longtemps été le fléau de l'Italie en devenait maintenant la gardienne. Les fugitifs eux-mêmes, à l'entendre, devaient se féliciter de la catastrophe qui leur avait enlevé leur patrie et leur roi : ne retrouvaient-ils pas un roi dans Théodoric, et n'échangeaient-ils pas les marécages de leurs anciennes résidences contre la fertilité du sol romain (2) ?

Orphei, cum dulci sono gentilium fera corda domuerit. Arnold, *Cæsarius von Arelate*, p. 245, est bien distrait lorsqu'il interprète ce passage dans ce sens que Théodoric aurait envoyé Boëce lui-même comme ambassadeur à Clovis.

(1) Notre récit donne une explication satisfaisante des quelques lignes énigmatiques de Frédégaire, III, 21 : Alamanni terga vertentes in fugam lapsi. Cumque regem suum cernerint interemptum, novem annos exolis a sedibus eorum nec ullam potuerunt gentem comperire, qui ei contra Francos auxiliaret, tandem se ditionem Clodoviæ subdunt. — La date de 506, attribuée aujourd'hui par la critique à la lettre de Théodoric, vient donner à ce passage une incontestable autorité.

(2) Ennodius, *Panegyricus Theodorico dictus*, c. 15. Ces paroles du rhéteur : *cui feliciter cessit fugisse patriam suam*, sont à rapprocher de celles du panégyriste de Constantin : *Video hanc fortunatissimam civitatem* (Trèves)... *ita cunctis mœnibus resurgentem ut se quodammodo gaudeat olim corruisse, auctior tuis facta beneficiis.* (*Panegyr. lat.*, VII, 22.) Les flatteurs sont partout les mêmes.

On ne doit pas se laisser tromper par cet enthousiasme de commande. Les Alpes n'étaient pas plus riches au sixième siècle qu'aujourd'hui, et Théodoric lui-même n'a voulu voir autre chose, dans les Alamans cantonnés par lui en Helvétie, que les faibles débris d'une nation écrasée. La vérité se trouve entre les déclamations du rhéteur, qui exagère à plaisir les proportions du succès, et les atténuations du diplomate, qui diminue le plus possible l'importance de la concession demandée. On peut dire, pour conclure, que Clovis ne sacrifia pas grand chose en limitant sa conquête au Rhin, mais que le roi d'Italie profita en partie de sa victoire en s'attachant les vaincus. Ils lui fournirent des soldats et gardèrent sa frontière ; seulement, le jour du danger venu, ils redevinrent, en vrais barbares qu'ils étaient, les pillards du pays dont on les avait constitués les gardiens.

Nous avons voulu présenter un tableau d'ensemble de ces faits pour aider le lecteur à en mieux saisir la signification, au risque d'interrompre la succession chronologique des événements. Nous nous hâtons maintenant de rentrer dans cette année 496, si riche en souvenirs mémorables, pour assister aux grands spectacles qu'elle nous réserve.

VI

LE BAPTÊME DE CLOVIS

Clovis et son armée rentrèrent en triomphateurs dans une patrie qu'ils venaient de délivrer, acclamés par les populations de la Gaule orientale, qui désormais n'avaient plus à trembler devant le glaive des Alamans. L'ivresse de la victoire et la joie plus sereine de sa conversion récente se mêlaient dans l'âme du roi des Francs, et il n'est pas interdit de penser que le souvenir de Clotilde, dont le nom avait été uni sur le champ de bataille à celui du Dieu qu'il venait de confesser, le poussait à accélérer son retour.

Un hagiographe qui a écrit un siècle et demi après ces événements croit pouvoir nous faire connaître son itinéraire. Si le vieil écrivain ne s'est pas trompé, nous serions en état de refaire par la pensée les principales étapes suivies par l'armée franque. Nous allons faire connaître sans commentaire la version de l'hagiographe, dans laquelle un fonds incontestable de traditions historiques a été com-

biné de bonne heure avec des conjectures assez difficiles à contrôler à distance.

Le roi Clovis, dit la biographie de saint Vaast, arriva à Toul après sa victoire sur les Alamans. Comme il avait hâte de recevoir le baptême, il s'y informa de quelqu'un qui pût l'initier aux vérités de la religion chrétienne, et on lui fit connaître un saint personnage du nom de Vedastes, qui y vivait dans la pratique de toutes les œuvres de religion et de charité. Clovis s'adjoignit le saint comme compagnon de route, et Vaast, — c'est sous cette forme que la postérité a retenu son nom, — devint ainsi le catéchiste du nouveau converti. L'hagiographe nous montre ensuite le royal catéchumène qui arrive, accompagné du saint, et sans doute suivi de son armée, à une localité nommée Grandpont (1), située sur la route de Trèves à Reims, à l'endroit où cette chaussée traverse le cours de l'Aisne. C'était à peu de distance de *Riguliacum*, aujourd'hui Rilly-aux-Oies, dans le canton d'Attigny. Le saint y guérit un aveugle, et les fidèles des environs, pour perpétuer le souvenir du miracle, élevèrent en son honneur une basilique qui porte encore aujourd'hui son nom. Lorsqu'au septième siècle cet épisode fut mis par écrit, la tradition locale de Rilly avait, pour ainsi dire, toute la fraîcheur d'un événement récent, et c'est par elle que le biographe aura connu le nom du royal compagnon de voyage de son saint (2). De Rilly, on gagna sans doute le palais royal d'Attigny, où, si l'on en peut croire une ingénieuse conjecture, Clo-

(1) Aujourd'hui Vieux-Pont, près de Rilly-aux-Oies.

(2) C'est ce que von Schubert, *o. c.*, a fort bien remarqué p. 168. Le même auteur, p. 169, note, croit pouvoir jalonner ainsi l'itinéraire du retour de Clovis : trouée de Saverne-Phalsbourg, Strasbourg, Toul, vallée de la Meuse, Verdun, Aisne, Vouziers. Cf. *Vita sancti Vedasti*, c. 3 dans les Bollandistes, t. I de février.

tilde était accourue au devant de Clovis (1). C'est là que l'épouse chrétienne, au comble du bonheur, put serrer dans ses bras un époux qui était désormais deux fois à elle (2). C'est là aussi, selon toute apparence, que Clovis licencia son armée, ne conservant auprès de lui que les guerriers spécialement attachés à sa personne, ses antrustions, comme on les appelait, garde du corps aussi vaillante que dévouée.

Le premier soin de la reine, lorsqu'elle eut reçu de la bouche même de Clovis, avec le récit de sa victoire, la consolante nouvelle de sa conversion, ce fut de mander secrètement saint Remi (3). Le prélat n'eût pas à convaincre un prince qui était déjà chrétien de par son vœu ; il put se borner à l'instruire des vérités fondamentales de la foi. Une tradition fort ancienne, et dont la vraisemblance psy-

(1) V. l'article du R. P. Jubaru : *Clovis a-t-il été baptisé à Reims*, dans les *Études religieuses, philosophiques* etc., t. 67, (février 1897,) p. 297 et suivantes.

(2) Je me rencontre dans cette conjecture avec Adrien de Valois, *Rerum francicarum libri VIII*, t. I, p. 259 : « Chrothildis regina... viro læta occurrit. » Mais le voisinage de la villa royale d'Attigny d'une part et les indications de l'itinéraire suivi par Clovis d'après le *Vita Vedasti*, sont des éléments qui permettent de préciser davantage. Il faut ajouter que l'hypothèse du P. Jubaru est celle qui rend le mieux compte du texte de Grégoire de Tours, disant que la reine fit venir en secret saint Remi pour catéchiser Clovis : ce qui ne se comprend d'aucune manière mieux qu'en supposant qu'elle-même résidait alors à Attigny. Jusqu'à présent, on se persuadait que Clovis était rentré directement à Reims après sa victoire. C'est ainsi que Frédégaire, III, 21, l'a compris : Nam cum de prilio memorato superius Chlodoveus Remus fuisset reversus. De même le *Vita sancti Vedasti*, c. 4 : Ac inde ad Remorum urbem ad pontificem Remigium, etc. La Vie de saint Arnoul de Tours, qui fait rentrer Clovis à Juvigny dans le Soissonnais, est un document sans autorité.

(3) Tunc regina arcessire clam sanctum Remedium Remensis urbis episcopum jubet, depraecans ut regi verbum salutis insinuaret. Grég. de Tours, H. F. II. 31. — « Quelques heures de chevauchée permettaient à l'évêque d'arriver, à la nuit tombée, à la villa royale, pour en repartir avant l'aube, en gardant sa démarche secrète, ainsi que le désirait Clotilde. » Jubaru, *l. c.* p. 298.

chologique permet de l'accueillir ici, nous fait assister à l'un des entretiens de l'évêque et de son royal catéchumène. Celui-ci, en entendant le récit de la Passion du Sauveur, aurait bondi dans un transport de colère et se serait écrié : « Que n'étais-je là avec mes Francs (1) ! » Plus d'un soldat chrétien a commenté de la même manière, au cours des siècles, la scène sanglante du Calvaire (2), et l'interjection mise dans la bouche de Clovis a, dans tous les cas, à défaut d'une authenticité incontestable, le mérite de refléter au vif le naturel du converti. Au surplus, il est permis de croire que le souverain d'une nation en grande partie catholique, l'époux de Clotilde, le catéchumène de saint Vaast, possédait déjà une certaine connaissance de la doctrine chrétienne. Et comme, d'autre part, l'Église catholique devait avoir hâte de s'assurer de sa précieuse conquête, saint Remi ne tarda pas à considérer sa tâche comme terminée.

Il ne restait plus qu'à donner à la conversion de Clovis le sceau du baptême. C'était le vœu le plus cher de Clotilde et de Remi, et Clovis lui-même était pressé de s'acquitter d'une promesse faite à la face du ciel. Mais une démarche de ce genre n'était pas sans difficulté. Le peuple franc vénérait dans Clovis non seulement le fils de ses rois, mais le descendant de ses dieux. Quand il marchait à la tête de son armée, secouant sur ses épaules les boucles blondes de sa chevelure royale, une auréole divine semblait rayonner autour de sa tête, En brisant la chaîne sa-

(1) Cum a sanctum Remedium in albis evangelio lectio Chlodoveo adnunciaretur, qualem Dominus noster Jesus Christus ad passionem venerat, dixitque Chlodoveus : Si ego ibidem cum Francis meis fuissem, ejus injuriam vindicassem. Frédégaire, III, 21.

(2) Par exemple le brave Crillon. « On assure, dit M. Ed. de Barthélemy, qu'un jour, entendant la Passion prêchée à Avignon avec une grande éloquence, il se leva tout d'un coup, transporté de colère et s'écriant : » Où étais-tu, Crillon ? « *Revue britannique*, septembre 1878, p. 94.

crée qui rattachait sa généalogie au ciel, ne devait-il pas craindre que son autorité fût ébranlée par la diminution qui atteindrait son origine, le jour où il n'aurait plus d'autre titre à régner que ses qualités personnelles (1)? Cette question était sérieuse, et elle pouvait faire réfléchir tout autre que Clovis; lui, il se sentait assez sûr de son peuple pour pouvoir passer outre.

Un autre obstacle semble avoir fait plus longuement réfléchir Clovis. Qu'allaient dire ses antrustions? Liés à sa personne par le lien du serment, obligés envers lui, par leur honneur de guerriers, au dévouement le plus absolu, ils ne pouvaient pas rester les adorateurs de Wodan alors qu'il allait être le fidèle de Jésus-Christ. Entre eux et lui tout était commun, et son Dieu devait être le leur. Le pacte d'honneur et de dévouement qui les groupait autour de lui était sous la garantie de la religion: quelle en eût été la sanction, s'il n'avait pas eu de part et d'autre le même caractère? Clovis ne pouvait pas se faire chrétien sans ses hommes, et s'il se convertissait, il fallait qu'ils abjurassent avec lui. Sinon, la bande se dissolvait, et le roi, qui avait abandonné la tradition nationale, se voyait abandonné lui-même par ceux qui voulaient y rester fidèles.

Ce n'est donc pas le consentement de ses antrustions à son baptême, c'est leur propre baptême que Clovis devait obtenir, s'il voulait accomplir la grande œuvre de sa conversion (2). Aussi n'était-il pas sans inquiétude sur le ré-

(1) Saint Avitus de Vienne fait allusion à cette difficulté dans les paroles suivantes: Vos de toto priscæ originis stemmate sola nobilitate contentus, quicquid omne potest fastigium generositatis ornare prosapiæ vestræ a vobis voluistis exurgere. *Epist.*, 46 (41).

(2) La plupart des historiens, induits en erreur par le langage vague de Grégoire de Tours, II, 30 (*populus qui sequitur me*), se sont figuré qu'il s'agissait de toute l'armée franque. Mais: 1° l'armée avait été licencié

sultat de sa démarche. « Je t'écouterais volontiers, saint père, dit-il à l'évêque dans le récit de Grégoire de Tours, seulement, les hommes qui me suivent ne veulent pas abandonner leurs dieux. Mais je veux aller les trouver, et les exhorter à se faire chrétiens comme moi. » L'épreuve, au témoignage du chroniqueur, réussit au-delà de toute espérance. Clovis eut à peine besoin d'adresser la parole aux siens ; d'une seule voix ils s'écrièrent qu'ils consentaient à abandonner leurs dieux mortels, et qu'ils voulaient prendre pour maître le Dieu éternel que prêchait Remi. La popularité du roi venait de remporter là un triomphe éclatant ; l'adhésion joyeuse et spontanée de ses antrustions à la foi qu'il avait embrassée écartait tous les obstacles à sa conversion, et l'on comprend que le narrateur ait vu dans ces dispositions le résultat d'une intervention providentielle (1). Au surplus, il n'est pas interdit

après la campagne, et elle était rentrée dans ses foyers ; d'ailleurs elle était composée de Romains catholiques aussi bien que de barbares païens ; 2° il est peu vraisemblable que cette armée ne comprit que trois mille hommes, comme on l'a supposé d'après le nombre de ceux qui reçurent le baptême avec Clovis ; Grégoire d'ailleurs dit : *de exercitu amplius tria millia*, ce qui est tout autre chose ; 3° Clovis avait certainement une bande, et dès lors il ne peut pas ne l'avoir pas consultée ; mais Grégoire n'a probablement pas eu une idée très nette de cette institution, et de là les termes fort généraux qu'il emploie. Dire avec M. Levison, *Bonner Jahrbücher*, t. 103, p. 56, que j'enlève au récit de Grégoire son caractère miraculeux pour y substituer une explication rationaliste, c'est faire une pétition de principe, car il faudrait d'abord prouver que pour Grégoire de Tours, l'adhésion spontanée du *populus* à la foi de Clovis est l'œuvre d'un miracle. La seule preuve qu'en ait M. Levison, c'est que cet auteur dit que la chose arriva *præcurrente potentia Dei*, comme si l'emploi de cette formule très générale suffisait, chez un écrivain du sixième siècle, pour faire considérer son récit comme mélangé de données d'ordre surnaturel et, par suite, pour le faire rejeter comme légendaire. Si les faits se sont passés comme Grégoire le raconte, un rationaliste peut fort bien les admettre et en donner une explication naturelle, tout en laissant à l'écrivain chrétien le droit de croire qu'ils se sont ainsi passés par la volonté de Dieu.

(1) Grégoire de Tours, II, 31.

de croire que les choses ne se passèrent pas avec la simplicité qu'y voit Grégoire. Le chroniqueur ne connaisssit de l'histoire de Clovis que les grandes lignes, et n'avait plus qu'une idée fort lointaine de la manière dont les populations germaniques résolvaient d'ordinaire le problème de leur conversion. Nous serions assez portés à nous figurer la scène qu'il résume comme un pendant de la célèbre délibération qui devait avoir pour résultat, un siècle plus tard, la conversion de la Northumbrie au christianisme (1). A coup sûr, si un contemporain, si un témoin oculaire nous en avait conservé le souvenir, elle se présenterait à nous avec un caractère moins légendaire et avec un intérêt historique plus vif encore (2).

Pour le reste de l'armée franque, elle n'eut pas à se prononcer, et la conversion du roi n'avait pour elle qu'un intérêt général. Cette armée, qui depuis la conquête de la Gaule romaine comprenait au moins autant de chrétiens que de païens, puisqu'elle se recrutait parmi les indigènes aussi bien que parmi les barbares, avait été licenciée dès la fin de la campagne. Les soldats étaient rentrés dans leurs foyers : ceux-ci avaient regagné les villes gauloises qui étaient leur patrie, ceux-là étaient allés retrouver leurs

(1) Beda le Vénérable, *Hist. eccl. Angl*, II, 13.

(2) M. d'Arbois de Jubainville se figure les choses autrement. Selon lui, Clovis était le grand prêtre des Francs, « et les prêtres inférieurs étaient les chefs de famille ; ceux-ci, subordonnés à Clovis au point de vue religieux comme à celui de la justice et de la guerre, suivirent en religion l'ordre du maître ; ils obéirent avec la même ponctualité que s'il avait été question d'un jugement prononcé par le roi, en matière soit criminelle, soit civile, ou que si à la guerre ils avaient entendu son commandement. Avant de se faire baptiser, Clovis avait eu, en vrai politique, la politesse de leur demander avis. Mais il y a une façon royale de poser les questions qui n'est qu'une manière habile de donner un ordre. » (*Étude sur la langue des Francs à l'époque Mérovingienne*, Paris, 1900, p. 75.) En réalité, comme on le verra plus loin, les rois mérovingiens se gardaient de violenter leurs guerriers dans leur conscience religieuse, et Clovis n'avait pas le pouvoir de leur imposer sa propre foi.

familles sur les bords de l'Escaut et de la Meuse, dans les vastes plaines des Pays-Bas. Les soldats chrétiens, apparemment, se réjouirent comme autrefois les contemporains de Constantin le Grand ; quant aux barbares païens, ils restaient étrangers aux préoccupations de la conscience individuelle de leur roi, et ne se laissèrent pas gagner par son exemple. Ils continuèrent d'ignorer Jésus-Christ et de sacrifier à leurs dieux jusqu'au jour où des missionnaires zélés, pénétrant chez eux au péril de leur vie, leur apportèrent la bonne nouvelle du salut. Il fallut plus d'une génération pour les convertir. Ceux de Cologne étaient encore en grande partie païens un demi-siècle plus tard, et ils faillirent faire un mauvais parti à saint Gallus de Clermont, malgré la faveur dont il jouissait auprès du roi Thierry I, parce qu'il avait osé détruire un de leurs sanctuaires (1). Quant aux Saliens, plusieurs continuèrent de pratiquer le culte païen à la cour de leurs propres rois (2). Au septième siècle, ils jetèrent leurs premiers apôtres dans l'Escaut (3), et ils restèrent longtemps rétifs à l'Évangile. La Toxandrie, leur patrie primitive, comptait encore des païens à la fin du huitième siècle, et les rivages de la Flandre ne furent entièrement débarrassés du paganisme que pendant le onzième. Cette lenteur du peuple franc à suivre son roi dans les chemins où il venait d'entrer s'explique par la torpeur morale de toute barbarie : elle n'était pas le fait d'une opposition de principe, et rien n'eût été plus éloigné de l'esprit des Francs, à cette heure, que de prendre ombrage de la vie religieuse d'un monarque aimé et victorieux (4).

(1) Grégoire de Tours. *Vitæ Patrum*, VI, 2.
(2) *Vita sancti Vedasti*, c. 7, S R M, III, 410.
(3) *Vita sancti Amandi*, par Baudemund.
(4) Cependant Dubos, II, p. 538 : Fauriel, II, p 59 ; Pétigny, II, p. 418 : Loebell, 2e édit., p. 329, Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la*

L'instruction religieuse des hommes de Clovis fut menée rapidement, et il fallut fixer la date de la cérémonie du baptême. Une antique tradition, qu'on disait remonter jusqu'aux Apôtres, voulait que ce sacrement ne fût administré que le jour de Pâques, afin que cette grande fête pût être, en quelque sorte, le jour de la résurrection pour les hommes et pour Dieu (1). Mais le respect de la tradition ne prévalut pas, dans l'esprit des évêques, sur les raisons majeures qu'il y avait de ne pas prolonger le catéchuménat du roi et des siens. En considération des circonstances tout à fait exceptionnelles, on crut devoir s'écarter pour cette fois de la règle ordinaire, en fixant la cérémonie à la Noël. Après la fête de Pâques, la Nativité du Sau-

Gaule t. I, p. XLVII, suivis de quantité d'écrivains qui parlent d'après eux, affirment que lors du baptême de Clovis, les Francs qui voulurent rester païens se séparèrent de lui et allèrent se mettre sous les ordres de Ragnacaire de Cambrai. Pétigny va même plus loin en affirmant qu'à cette occasion Ragnacaire se sépara ouvertement de Clovis. A supposer que Ragnacaire existât encore à cette date (on a vu plus haut que le contraire est probable), il y a là une grave erreur, résultant de l'interprétation vicieuse du passage d'Hincmar que voici : Multi denique de Francorum exercitu necdum ad fidem conversi, cum regis parente Raganario ultra Summam fluvium aliquamdiu degerunt, donec Christi gratia cooperante gloriosis potitus victoriis, eundem Raganarium flagitiis turpitudinum inservientem vinctum a Francis sibi traditum rex Chlodowicus occidit, et omnem Francorum populum per beatum Remigium ad fidem convérti et baptizari obtinuit. L'idée d'Hincmar est très claire, sinon bien exacte : il se figure que tous les Francs de Clovis se sont convertis avec lui, et il ajoute que ceux qui faisaient partie du royaume de Ragnacaire restèrent païens (comme leur roi) jusqu'à la conquête de ce royaume par Clovis. Il n'est pas question là de soldats de Clovis qui l'auraient quitté pour protester contre sa conversion, et qui seraient allés servir Ragnacaire. J'ajoute que si Hincmar ne nomme ici que Ragnacaire et non Chararic, c'est parce qu'il considère ce dernier comme étant déjà converti ainsi que son fils, sur la foi de la légende qui montre Clovis les introduisant de force dans l'ordre du clergé.

(1) Voir, pour la Gaule le canon 18 du concile d'Auxerre et le canon 3 du deuxième concile de Mâcon. Toutefois il y a des exemples que dans la Gaule du sixième siècle on administrait le baptême à Noël (Grégoire de Tours, VIII, 9).

veur était assurément, dans toute l'année liturgique, celle qui, par sa signification mystique et par la majesté imposante de ses rites, se prêtait le mieux au grand acte qui allait s'accomplir.

Est-il vrai qu'en attendant ce jour, Clovis voulut s'y préparer par un pèlerinage au tombeau de saint Martin, le patron national de la Gaule? Saint Nizier, évêque de Trèves, parle de ce pèlerinage à une petite-fille de Clovis, comme d'un fait qui est dans toutes les mémoires (1), et l'on sait la dévotion particulière de Clotilde pour le sanctuaire de Tours, auprès duquel elle voulut passer ses dernières années. Les miracles de l'illustre thaumaturge avaient été un de ses grands arguments au temps de ses controverses religieuses avec son époux : serait-il étonnant qu'au moment où il allait devenir chrétien comme elle, elle eût voulu témoigner sa reconnaissance au saint en lui menant sa royale conquête ? C'était, en même temps, procurer à Clovis lui-même la grâce d'être le témoin oculaire des prodiges que la miséricorde de Dieu réalisait tous les jours auprès du glorieux tombeau, et aviver sa foi au spectacle de tant de merveilles. Il ne serait donc nullement invraisemblable que Clovis eût inauguré la nombreuse série des pèlerinages de souverains aux reliques du confesseur de la Touraine. Il est vrai que Tours appartenait pour lors aux Visigoths ; mais le roi de ce peuple, qui ne savait pas même défendre la tête de ses hôtes contre les exigences de son puissant voisin,

(1) Audisti ava tua, domna bone memorie Hrodchildis, qualiter in Francia venerit, quomodo domnum Hlodoveum ad legem catholicam adduxerit, et cum esset homo astutissimus, noluit adquiescere antequam vera agnosceret. Cum ista quæ supra dixi (il s'agit des miracles des saints) probata cognovit, humilis ad domni Martini limina cecidit et baptizare se sine mora promisit. M, G. H. *Epistolæ Merovingici et Karolini ævi*, t. I, p. 122. Sur le pèlerinage de Clovis à Tours, voir l'ingénieuse interprétation de M. Lecoy de la Marche, *Saint Martin*, p. 362.

aurait-il voulu s'opposer à ce que Clovis vînt faire ses dévotions auprès d'un sanctuaire qui était le rendez-vous des fidèles de toute l'Europe ? C'est à peine, d'ailleurs, si le roi des Francs s'y trouvait en pays étranger : il n'avait que la Loire à passer, et il pouvait visiter le sanctuaire sans entrer dans la ville même, qui était éloignée d'un quart de lieu environ.

Toutefois, il faut bien l'avouer, le silence gardé sur un événement de cette nature par Grégoire de Tours, qui était le mieux placé pour le connaître et le plus intéressé à le raconter, ne permet pas à l'historien de se prononcer d'une manière catégorique à ce sujet (1).

Cependant le grand jour de la régénération de Clovis approchait. L'auguste cérémonie devait avoir lieu à Reims, qui était la métropole de la Belgique seconde et la ville de saint Remi. Quelle autre ville était plus digne d'un tel honneur, et à qui son prélat eût-il consenti à le céder ? Grégoire de Tours, il est vrai, ne nomme pas expressément Reims comme théâtre de ce grand événement, mais ce silence même est une présomption en faveur de la tradition rémoise, car le rôle attribué à saint Rémi implique celui de sa ville épiscopale. S'il en avait été autrement, l'historien n'eût pu se dispenser de nommer la ville préférée à la cité champenoise, à moins d'induire gratuitement la postérité en erreur (2 . Tous les chroniqueurs ont

(1) J'ai fait droit aux judicieuses réserves formulées par le R. P. Chérot dans l'un des articles qu'il a consacrés à la première édition de ce livre. (V. *Études Religieuses*, t. 67, (avril 1896) p. 639 et suivantes.

(2) Déjà Frédégaire III, 21 (*Script. rer. Merov*, II, p. 101), (III, p. 408), et le *Vita S. Vedasti* c. 3, (*O. c.* III, p. 408) ont interprété le témoignage de Grégoire de Tours dans le sens favorable à Reims. M. Krusch le reconnaît, mais au lieu d'en conclure que c'était le sens le plus obvie du texte, il croit au contraire que cette interprétation est contredite par l'*arcessire* de Grégoire (V. le passage en question ci-dessus, p. 316, n. 3). Mais l'objection de M. Krusch est aujourd'hui énervée

été unanimes à reconnaître Reims dans la ville baptismale de Clovis, et jamais aucune autre cité gauloise ne lui a disputé son titre d'honneur.

Il est probable que Clovis vint s'établir à Reims avec Clotilde quelques jours avant le baptême, si l'on ne préfère admettre qu'il y séjourna toute l'arrière-saison pour se préparer au sacrement. Selon toute apparence, le couple royal prit un logement dans le palais qui surgissait alors au-dessus de la porte Basée. C'est là, dans le voisinage d'une église Saint Pierre mentionnée par d'anciens textes, que le roi des Francs passa les derniers jours de son catéchuménat (1).

Bien que déchue alors de la splendeur qui l'entourait à l'époque romaine, la métropole de la deuxième Belgique restait une des plus belles villes du royaume franc. Le vaste ovale de son enceinte muraillée, qui datait du troisième siècle finissant, englobait le centre et la partie la plus considérable de la cité primitive, Elle était percée de quatre portes correspondant à deux grandes rues qui se coupaient à angles droits, et ornée, à ses extrémités méridionale et septentrionale, de deux arcs de triomphe dont le dernier est encore debout aujourd'hui. Son amphithéâtre,

par la conjecture du P. Jubaru. (V. ci-dessus p. 316 avec la note 2). La thèse de M. Krusch repose sur une interprétation vicieuse de la lettre de saint Nizier de Trèves à la reine Clotsinde, femme d'Alboïn. Dans cette lettre, (V. p. 323, note) l'évêque ne se propose nullement de raconter le baptême de Clovis, mais il se contente d'y faire allusion en passant pour trouver dans cette histoire un exemple édifiant pour le roi des Lombards. Comment M. Krusch peut-il écrire : « Die Ansicht dass die Taufe Chlodovechs in Reims erfolgt sei ist also ein für alle mal aufsugeben. » (Krusch, *Zwei Heiligenleben des Jonas von Susa* dans Mittheilungen des Instituts für östreichische Geschichte, XIV, p. 441.

(1) Jubaru, l. c. p. 331. Malgré l'érudition et la sagacité déployées par M. Louis Demaison dans la dissertation dont il a bien voulu enrichir la première édition de ce volume, pour établir que Clovis a habité le palais archiépiscopal situé près de la cathédrale, je n'ai pu résister à la force de l'argumentation du P. Jubaru.

ses thermes opulents, fondés par Constantin le Grand, les riantes villas disséminées dans ses environs, en un mot, tout ce que ne protégeait pas l'enceinte rétrécie élevée sous Dioclétien avait souffert cruellement pendant les désordres des derniers siècles (1). Toutefois, une florissante série de basiliques chrétiennes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville, la consolait de ses revers et était pour elle le gage de jours meilleurs. Depuis que la paix avait été rendue à l'Église, les tombeaux des saints et des martyrs de Reims, alignés le long de la voie Césarée, qui sortait de la ville par la porte du sud (2), s'étaient transformés en opulents sanctuaires où les fidèles se complaisaient à multiplier les témoignages de leur piété. Là se dressait Saint-Sixte, la plus ancienne cathédrale de Reims, élevée sur le tombeau de son premier pasteur. Voisine de Saint-Sixte, l'église dédiée aux martyrs Timothée et Apollinaire gardait des souvenirs chers à la dévotion et au patriotisme des Rémois. Saint-Martin, non loin de là, surgissait entouré d'hypogées chrétiens remplis de peintures murales symboliques, dans le style de celles qu'on retrouve dans les catacombes de Rome (3). De l'autre côté de la chaussée, et presque en face de ce groupe, l'œil était attiré d'abord par Saint-Agricole, bâti au quatrième siècle par l'illustre préfet Jovin; là se trouvait le beau sarcophage en marbre blanc de ce grand homme de guerre, et aussi celui de saint Nicaise, l'évêque martyr du cinquième siècle, substitué plus tard à saint Agricole dans le patronage de ce sanctuaire. A côté de Saint-Agricole était Saint-Jean, qui avait été probablement le baptistère de Reims à l'époque où Saint-Sixte en

(1) L. Demaison, *les Thermes de Reims* (*Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXV, année 1883).

(2) C'est aujourd'hui la rue du Barbâtre.

(3) Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 448.

était la cathédrale, et Saint-Celsin, placé plus tard sous l'invocation de sainte Balsamie. Enfin, en arrière du premier groupe et en s'éloignant de la chaussée, on voyait encore, au milieu des tombeaux, un modeste oratoire dédié à saint Christophe, auquel était réservé l'honneur d'abriter les cendres de saint Remi. Ce grandiose ensemble d'édifices religieux avait poussé, comme des fleurs suaves, sur les tombes des martyrs et des confesseurs; les fidèles étaient venus grouper leurs habitations à l'ombre de leurs murailles vénérées, et une seconde Reims, entièrement chrétienne, avait surgi en dehors et à côté de la vieille cité romaine. Au surplus, l'intérieur de la ville s'était lui-même enrichi, depuis la fin des persécutions, de plusieurs nobles monuments, qui racontaient les triomphes de l'Église et la foi des fidèles. Dès 314, l'évêque Bétause y avait bâti l'église des Saints-Apôtres, qui s'appela plus tard Saint-Symphorien, et, dans les premières années du cinquième siècle, saint Nicaise avait élevé et dédié à la sainte Vierge le sanctuaire qui, depuis cette date, est resté en possession du siège cathédral de Reims. C'est, on s'en souvient, au seuil de cette église qu'il avait succombé, en 407, sous les coups des Vandales, et Reims conservait avec émotion le souvenir de son martyre, dont on montre encore aujourd'hui la place au milieu de la basilique agrandie. Avec tous ces monuments sacrés, que desservait un nombreux clergé, la ville était donc un centre religieux considérable, et si l'on tient compte du prestige qui entourait son évêque saint Remi, on n'aura pas de peine à se persuader que la métropole de la deuxième Belgique était aussi, à certains égards, la métropole religieuse du royaume des Francs.

De concert, sans doute, avec le roi des Francs, saint Remi veilla à ce que la fête eût tout l'éclat religieux et pro-

fane qu'elle comportait. Tout ce qu'il y avait de personnages éminents dans le royaume y fut convié (1), et les invitations allèrent même chercher les princes de l'Église au delà des frontières (2). Le baptême de Clovis prenait la portée d'un événement international. La Gaule chrétienne en suivait les préparatifs avec une attention émue ; les princes de la hiérarchie catholique tournaient du côté des Francs un regard plein d'espérance, et un tressaillement d'allégresse parcourait au loin l'Église humiliée sous le joug des hérétiques. En même temps, de sérieuses préoccupations durent visiter les hommes d'État de l'arianisme, en particulier dans les cours de Toulouse et de Ravenne. Qu'annonçait, en effet, pour la famille des monarques barbares, cette diversité de confession religieuse qui allait se produire pour la première fois au milieu d'eux? Et que réservait au monde l'espèce de complicité morale qu'ils sentaient sourdre entre le roi des Francs et les populations catholiques soumises à leur autorité?

Au milieu de l'allégresse des uns et de l'inquiétude des autres, se leva enfin le grand jour qui devait faire de la nation franque la fille aînée de l'Église catholique. Ce fut le 25 décembre 496, jour de la fête de Noël. Jamais, depuis son existence, la ville de Reims n'avait été témoin d'une

(1) C'est ce qui ressort du passage suivant de la lettre de saint Avitus à Clovis : Conferebamus namque nobiscum tractabamusque, quale esset illud, cum adunatorum numerosa pontificum manus sancti ambitione servitii membra regia undis vitalibus confoveret, cum se servis Dei inflecteret timendum gentibus caput. On ne connaît toutefois aucun de ces prélats, sauf saint Soleine de Chartres (v. Appendice). Il est parlé aussi de saint Vaast (*Vita Vedasti*, c, 3) et des saints Médard et Gildard (*Vita sancti Gildardi*, dans *Analect. Bolland.*, t. VIII, p. 397).

(2) S. Avitus, *Epistolæ*, 46 (41) : Si corporaliter non accessi, gaudiorum tamen communione non defui, quandoquidem hoc quoque regionibus vestris divina pietas gratulationis adjecerit, ut ante baptismum vestrum ad nos sublimissimæ humilitatis nuntius, qua competentem vos profitebamini pervenerit.

solennité si grandiose ; aussi avait-elle déployé toute la pompe imaginable pour la célébrer dignement. De riches tapis ornaient la façade des maisons ; de grands voiles brodés, tendus à travers les rues, y faisaient régner un demi-jour solennel ; les églises resplendissaient de tous leurs trésors ; le baptistère était décoré avec un luxe extraordinaire, et des cierges innombrables brillaient à travers les nuages de l'encens qui fumait dans les cassolettes. Les parfums, dit le vieux chroniqueur, avaient quelque chose de céleste, et les personnes à qui Dieu avait fait la grâce d'être témoins de ces splendeurs purent se croire transportées au milieu des délices du paradis (1).

Du palais de la porte Basée, où il avait pris sa résidence, le roi des Francs, suivi d'un cortège vraiment triomphal, s'achemina à travers les acclamations enthousiastes de la foule, jusqu'à la cathédrale Notre-Dame, où devait avoir lieu le baptême. « Il s'avance, le nouveau Constantin, écrit une plume contemporaine, il s'avance vers la piscine baptismale pour se guérir de la lèpre du péché, et les vieilles souillures vont disparaître dans les jeunes ondes de la régénération (2). » Ce fut un défilé processionnel selon tout l'ordre du rituel ecclésiastique. En tête venait la croix, suivie des livres sacrés portés par des clercs ; puis s'avançait le roi Clovis, dont l'évêque tenait la main comme pour lui servir de guide vers la maison de Dieu (3). Derrière lui marchait Clotilde, la triomphatrice

(1) Velis depictis adumbrantur plateæ, eclesiæ curtinis albentibus adurnantur, baptistirium componitur, balsama difunduntur, micant flagrantes odorem cerei, totumque templum baptistirii divino respergeretur ab odore, talemque sibi gratiam adstantibus Deus tribuit, ut æstimarent se paradisi odoribus collocari. Grégoire de Tours, II, 31.

(2) Procedit novos Constantinus ad lavacrum, deleturus lepræ veteris morbum, sordentesque maculas gestas antiquitus recenti latice deleturus. Grégoire de Tours, II, 31.

(3) Sicque præcedentibus sacrosanctis evangeliis et crucibus, cum

de cette grande journée ; elle était accompagnée de Théodoric, le fils aîné du roi, et des princesses ses sœurs, Alboflède et Lanthilde, celle-ci arienne, celle-là plongée jusqu'alors dans les ténèbres du paganisme. Trois mille Francs, parmi lesquels toute la bande du roi, et un certain nombre d'autres hommes libres de son armée (1), s'acheminaient à la suite du monarque, et venaient, comme lui, reconnaître pour chef suprême le Dieu de Clotilde. Les litanies de tous les Saints alternaient avec les hymnes les plus triomphales de l'Église, et retentissaient à travers la splendeur de la ville en fête comme les chants des demeures célestes. « Est-ce là, aurait demandé Clovis à saint Remi, le royaume du ciel que tu me promets ? — Non, aurait répondu le pontife, mais c'est le commencement du chemin qui y conduit (2). »

Arrivé sur le seuil du baptistère, où les évêques réunis pour la circonstance étaient venus à la rencontre du cortège, ce fut le roi qui, le premier, prit la parole et demanda que saint Remi lui conférât le baptême (3). « Eh bien,

hymnis et canticis spiritualibus atque lætaniis, sanctorumque nominis acclamatis, sanctus pontifex manum tenens regis a domo regia pergit ad baptisterium, subsequente regina et populo. Hincmar, *Vita sancti Remigii* (Bouquet, III, pp. 376-377). On ne s'étonnera pas de nous voir emprunter ces détails descriptifs à Hincmar : l'ordre liturgique d'une cérémonie de ce genre était sans doute le même au IXe siècle qu'au VIe.

(1) Grégoire, II, 31, suivi par le *Liber historiæ*, c. 15, se borne à dire d'une manière générale : De exercito ejus... amplius tria milia. Frédégaire, III, 21, dit : sex milia Francis. Hincmar, *Vita Remigii*, parle de trois mille sans compter les femmes et les enfants. D'autre part, la *Vie de saint Solène de Chartres* connaît trois cent soixante-quatre nobles baptisés avec Clovis. Il faut s'en tenir au témoignage de Grégoire.

(2) Dum autem simul pergerent, rex interrogavit episcopum, dicens : Patrone, est hoc regnum Dei quod mihi promittis ? Cui episcopus : Non est hoc, inquit, illud regnum, sed initium viæ per quam venitur ad illud. Hincmar, *Vita sancti Remigii* (Bouquet, III, p. 377).

(3) Rex ergo prior poposcit se a pontifeci baptizare. Grégoire de Tours, II, 31. Ce *prior* semble trahir une liturgie un peu différente ne l'actuelle : *Sacerdos interrogat :* Quo nomine vocaris ? *Catechumenus* respondet : N...

Sicambre, répondit le confesseur, incline humblement la tête, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré (1).» Et la cérémonie sacrée commença aussitôt avec toute la solennité qu'elle a gardée à travers les siècles. Répondant aux questions liturgiques de l'officiant, le roi déclara renoncer au culte de Satan, et fit sa profession de foi catholique, dans laquelle, en conformité des besoins spéciaux de cette époque tourmentée par l'hérésie arienne, la croyance à la très sainte Trinité était formulée d'une manière particulièrement expresse. Ensuite, descendu dans la cuve baptismale, il reçut la triple immersion sacramentelle au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint. Au sortir du baptistère, on lui administra encore le sacrement de confirmation, selon l'usage en vigueur dans les baptêmes d'adultes. Les personnages princiers furent ondoyés après le roi ; Lanthilde, qui était déjà chrétienne, n'avait pas besoin d'être rebaptisée, et on se borna à la confirmer selon le rite catholique (2). Quant aux trois mille Francs qui se pressaient sous les voûtes sacrées, il est probable que le sacrement leur fut conféré selon le mode de l'aspersion, déjà pratiqué à cette époque. Tous les baptisés revêtirent ensuite la robe blanche, en signe de l'état de grâce où ils entraient par la vertu du sacrement de la régénération.

La légende n'a pas voulu laisser passer le souvenir de la grande journée du 25 décembre 496 sans y suspendre

Sacerdos : Quid petis ab Ecclesia Dei? *R.* Fidem, etc. V. le rituel romain, *Ordo baptismi adultorum.* Ou bien a-t-on voulu marquer que dans son impatience Clovis n'a pas attendu la question liturgique, mais qu'en vrai barbare il a passé par-dessus les formalités ?

(1) Cui ingresso ad baptismum sanctus Dei sic infit ore facundo : Mitis depone colla Sicamber, adora quod incendisti, incende quod adorasti. Grégoire de Tours, II, 31.

(2) Grégoire de Tours, II, 31.

ses festons, et pendant longtemps le peuple n'a connu le baptême de Clovis qu'à travers ses récits merveilleux. On racontait qu'au moment d'ondoyer le roi, saint Remi s'aperçut que le chrême qui devait être, selon les prescriptions liturgiques, versé dans l'eau aussitôt après la bénédiction de celle-ci faisait défaut, parce que le prêtre chargé de l'apporter n'avait pu se frayer un passage à travers les flots de la multitude qui se pressait aux abords. Alors il leva les yeux au ciel dans une supplication émue, et voilà qu'une colombe, tenant dans son bec une ampoule remplie du précieux onguent, descendit jusqu'à lui, la laissa tomber dans ses mains et disparut. Telle était, dès le IXe siècle, la tradition rémoise. Plus tard, lorsque l'usage se fut introduit de sacrer les rois de France, on se persuada que le chrême miraculeux avait été apporté du ciel, non pour le baptême, mais pour le sacre de Clovis, et cette croyance a valu ensuite à l'église de Reims l'honneur de sacrer tous les rois. On aurait tort de sourire de ces légendes : elles ne manquaient pas de grandeur, et elles possédaient même une vraie valeur nationale en un temps où le peuple français vénérait la couronne de ses rois comme l'emblème de la patrie. Celle-ci lui semblait plus sainte quand il en croyait les représentants consacrés par Dieu même, et il faut respecter les poétiques fictions dont il a entouré l'origine de son obéissance.

Immense fut dans tous les milieux l'effet produit par le baptême de Clovis. Partout où la vie chrétienne avait ouvert les yeux aux hommes sur les intérêts généraux, on comprit que quelque chose de grand venait de se passer. Les populations catholiques du royaume franc se sentirent du coup relevées et rassurées : elles pouvaient regarder l'avenir en face, maintenant que la framée de Clovis faisait la garde autour de leurs sanctuaires ; elles étaient désor-

mais, sous tous les rapports, les égales des barbares, qui partageaient leur foi et qui se rangeaient sous la houlette des mêmes pasteurs. La journée de Reims mettait donc le sceau à la conquête de la Gaule, en enlevant le dernier obstacle qui s'opposât à la parfaite fusion des éléments indigènes et étrangers. Elle rendit possible l'étonnant spectacle offert pour la première fois au monde par un royaume barbare : des Romains adhérant à l'autorité d'un roi germanique, non avec résignation, mais avec enthousiasme, et jetant le vieux nom national dont ils étaient si fiers pour se parer, comme d'un titre plus beau, du nom nouveau de Francs. Une nation catholique était née, indestructiblement unifiée dans la même foi et sous le même roi, par un ciment tellement fort que jamais les siècles n'ont réussi à l'entamer.

Et ce royaume, sujet de joie et d'orgueil pour les fidèles qui l'habitaient, devenait en même temps un sujet d'espérance pour ceux qui portaient le joug des hérétiques burgondes ou visigoths. Chaque fois qu'un acte d'injustice ou de violence venait révolter les consciences catholiques dans les royaumes ariens, les yeux des opprimés se tournaient instinctivement du côté où ils voyaient sur le trône un souverain catholique. Les royaumes ariens ne laissaient échapper aucune occasion de multiplier ces tentations pour leurs sujets orthodoxes, et quand ils assistaient à l'explosion de leurs sympathies franques, ils s'indignaient de démonstrations qu'ils avaient follement provoquées. Au fond, eussent-ils mis à ménager la conscience des orthodoxes le même soin qu'ils semblaient avoir pour l'exaspérer, la création d'un grand royaume catholique à côté de leurs constructions hybrides était par elle-même un phénomène redoutable et menaçant, dans une époque où la religion était la base principale, pour ne pas dire unique,

des royaumes et des sociétés. Quel contraste, dès le premier jour, entre cette jeune nation fière et hardie qui s'avançait à pas de géant, soulevée par une seule inspiration nationale et religieuse, et les vieilles et branlantes monarchies ariennes, que tout le génie de leurs fondateurs ne parvenait pas à empêcher de se lézarder incessamment, assises qu'elles étaient sur un sol toujours remué par les discussions confessionnelles ! Il devenait manifeste que les monarchies ariennes avaient fait leur temps en Occident, que la conversion de Clovis avait déplacé le centre de gravité de l'Europe, et que l'avenir allait passer du côté catholique.

Quant à l'Église, elle célébrait un de ses plus éclatants triomphes. Hier encore elle était, dans le monde entier, une société d'inférieurs, et il semblait que pour avoir quelque titre à commander aux peuples il fallût posséder la qualité d'hérétique. Aujourd'hui, par un vrai coup de théâtre, la situation était brusquement renversée, et la conversion des Francs apportait à l'Église l'émancipation d'abord, la souveraineté ensuite. Il était difficile, à coup sûr, qu'à cette heure on entrevît une Europe catholique et un moyen âge uni dans la foi romaine. Nous voyons toutefois qu'il s'est trouvé un homme dont le regard a été assez perçant pour deviner ces lointaines conséquences, et la main assez ferme pour oser les retracer d'avance, en termes prophétiques. Les archives de l'humanité contiennent peu de documents d'un aussi haut intérêt que la lettre de félicitation écrite à Clovis par saint Avitus de Vienne, qui était, au milieu des Burgondes ariens, la gloire de l'Église catholique et le bon génie du royaume. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, dans cette lettre vraiment historique, de l'élévation du langage, de la justesse du coup d'œil, ou de l'inspiration sublime de la pensée.

« C'est en vain, écrit l'évêque de Vienne, que les sectateurs de l'hérésie ont essayé de voiler à vos yeux l'éclat de la vérité chrétienne par la multitude de leurs opinions contradictoires. Pendant que nous nous en remettions au Juge éternel, qui proclamera au jour du jugement ce qu'il y a de vrai dans les doctrines, le rayon de la vérité est venu illuminer même les ténèbres des choses présentes. La Providence divine a découvert l'arbitre de notre temps. Le choix que vous avez fait pour vous-même est une sentence que vous avez rendue pour tous. Votre foi, c'est notre victoire à nous. Beaucoup d'autres, quand les pontifes de leur entourage les sollicitent d'adhérer à la vraie doctrine, aiment à objecter les traditions de leur race et le respect pour le culte de leurs ancêtres. Ainsi, pour leur malheur, ils préfèrent une fausse honte au salut ; ils étalent un respect déplacé pour leurs pères en s'obstinant à partager leur incrédulité, et avouent indirectement qu'ils ne savent pas ce qu'ils doivent faire. Désormais, des excuses de ce genre ne peuvent plus être admises, après la merveille dont vous nous avez rendus témoins. De toute votre antique généalogie, vous n'avez rien voulu conserver que votre noblesse, et vous avez voulu que votre descendance fît commencer à vous toutes les gloires qui ornent une haute naissance. Vos aïeux vous ont préparé de grandes destinées : vous avez voulu en préparer de plus grandes à ceux qui viendront après vous. Vous marchez sur les traces de vos ancêtres en gouvernant ici-bas ; vous ouvrez la voie à vos descendants en voulant régner au ciel.

» L'Orient peut se réjouir d'avoir élu un empereur qui partage notre foi : il ne sera plus seul désormais à jouir d'une telle faveur. L'Occident, grâce à vous, brille aussi d'un éclat propre, et voit un de ses souverains resplendir d'une

lumière non nouvelle. C'est bien à propos que cette lumière a commencé à la nativité de notre Rédempteur : ainsi les eaux régénératrices vous ont fait naître au salut le jour même où le monde a vu naître pour le racheter le Seigneur du ciel. Ce jour est pour vous comme pour le Seigneur un anniversaire de naissance : vous y êtes né pour le Christ comme le Christ pour le monde ; vous y avez consacré votre âme à Dieu, votre vie à vos contemporains et votre gloire à la postérité.

« Que dire de la glorieuse solennité de votre régénération ? Je n'ai pu y assister de corps, mais j'ai participé de cœur à vos joies ; car, grâce à Dieu, notre pays en a eu sa part, puisque avant votre baptême, par un message que nous a bien voulu envoyer votre royale humilité, vous nous aviez appris que vous étiez catéchumène. Aussi la nuit sainte nous a-t-elle trouvés pleins de confiance et sûrs de ce que vous feriez. Nous voyions, avec les yeux de l'esprit, ce grand spectacle : une multitude de pontifes réunis autour de vous, et, dans l'ardeur de leur saint ministère, versant sur vos membres royaux les eaux de la résurrection ; votre tête redoutée des peuples, se courbant à la voix des prêtres de Dieu ; votre chevelure royale intacte sous le casque du guerrier, se couvrant du casque salutaire de l'onction sainte ; votre poitrine sans tache débarrassée de la cuirasse, et brillant de la même blancheur que votre robe de catéchumène. N'en doutez pas, roi puissant, ce vêtement si mou donnera désormais plus de force à vos armes ; tout ce que jusqu'aujourd'hui vous deviez à une chance heureuse, vous le devrez à la sainteté de votre baptême.

» J'ajouterais volontiers quelques exhortations à ces accents qui vous glorifient, si quelque chose échappait à votre science ou à votre attention. Prêcherais-je la foi au

converti, alors qu'avant votre conversion vous l'avez eue sans prédication ? Vanterai-je l'humilité que vous avez déployée en nous rendant depuis longtemps, par dévotion, des honneurs que vous nous devez seulement depuis votre profession de foi ? Parlerai-je de votre miséricorde, glorifiée devant Dieu et devant les hommes par les larmes et par la joie d'un peuple vaincu dont vous avez daigné défaire les chaînes ? Il me reste un vœu à exprimer. Puisque Dieu, grâce à vous, va faire de votre peuple le sien tout à fait, eh bien ! offrez une part du trésor de foi qui remplit votre cœur à ces peuples assis au delà de vous et qui, vivant dans leur ignorance naturelle, n'ont pas encore été corrompus par les doctrines perverses : ne craignez pas de leur envoyer des ambassades, et de plaider auprès d'eux la cause du Dieu qui a tant fait pour la vôtre (1). »

Ici, la main du copiste qui nous a gardé ces admirables effusions a été distraite, et une lettre destinée à l'empereur de Constantinople a été soudée maladroitement au document dont elle nous enlève les suprêmes accents (2). C'est le programme du peuple franc que nous avons entendu formuler dans les dernières paroles du confesseur burgonde. Pour qui, à quatorze siècles de distance, voit se dérouler dans le passé le rôle historique de ce peuple alors enveloppé dans les ténèbres de l'avenir, il semble qu'on entende un voyant d'autrefois prédire la mission d'un peuple d'élus. La nation franque s'est chargée pendant des siècles de réaliser le programme d'Avitus : elle a porté l'Évangile aux peuples païens, et, armée à la fois de la croix et de l'épée, elle a mérité que ses travaux

(1) S. Avitus, *Epist.*, 46 (41).
(2) Sur la discussion relative à ce document, voir à l'Appendice.

fussent inscrits dans l'histoire sous ce titre : *Gesta Dei per Francos* (1).

Il était dit que Clovis ne goûterait pas jusqu'à l'ivresse la joie de ces grands événements. Quelques jours s'étaient écoulés depuis son baptême, que sa sœur Alboflède, qui, à ce qu'il paraît, avait embrassé la vie religieuse après sa conversion (2), fut enlevée à sa tendresse. Ce lui fut un sujet d'amère douleur, à laquelle s'associèrent ses amis. En apprenant la pénible nouvelle, saint Remi se hâta de lui envoyer un de ses prêtres avec une lettre de condoléances dans laquelle, tout en s'excusant de ne pas aller le trouver en personne, il se disait prêt, au premier appel du roi, à se mettre en route, malgré la rigueur du climat, pour se rendre auprès de lui. Le langage à la fois ému et ferme du pontife était bien fait pour relever l'âme du nouveau converti, en le rassurant sur les destinées immortelles de la sœur qu'il avait perdue, et en lui rappelant ses devoirs d'homme d'État.

» Je suis accablé moi-même par la douleur que vous cause la mort de votre sœur Alboflède, de glorieuse mémoire. Mais nous avons de quoi nous consoler en pensant que celle qui vient de quitter cette vie mérite plutôt d'être enviée que pleurée. Elle a vécu de manière à nous permettre de croire que le Seigneur l'a prise auprès de lui, et qu'elle est allée rejoindre les élus dans le ciel. Elle vit pour votre foi chrétienne, elle a maintenant reçu du Christ la récompense des vierges. Non, ne pleurez pas cette âme consacrée au Seigneur ; elle resplendit sous les regards de Dieu dans la fleur de sa virginité, et elle porte sur la tête

(1) Sur la lettre du pape Anastase à Clovis, qui est un document apocryphe, voir l'Appendice.

(2) C'est une conjecture d'A. de Valois, t. I, p. 261, reprise de nos jours par Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, p. 227.

la couronne réservée aux âmes sans tache. Ah! loin de nous de la pleurer, elle qui a mérité de devenir la bonne odeur du Christ, et de pouvoir, par lui, venir au secours de ceux qui lui adressent des prières. Chassez donc, seigneur, la tristesse de votre cœur, et dominez les émotions de votre âme : vous avez à gouverner avec sagesse, et à vous inspirer de pensées qui soient à la hauteur de ce grand devoir. Vous êtes la tête des peuples et l'âme du gouvernement : il ne faut pas qu'ils vous croient plongé dans l'amertume de la douleur, eux qui sont habitués à vous devoir toute leur félicité. Soyez donc vous-même le consolateur de votre âme ; veillez à ce qu'elle ne se laisse pas enlever sa vigueur par l'excès de la tristesse. Croyez-le bien, le Roi des cieux se réjouit du départ de celle qui nous a quittés, et qui est allée prendre sa place dans le chœur des vierges (1). »

Ainsi, comme pour achever l'éducation catholique du royal converti, les joies du baptême, les douleurs de la mort et les consolations de l'amitié chrétienne visitaient son âme novice encore dans sa carrière religieuse. Les Francs, de leur côté, s'enorgueillissaient de leur titre nouveau. Pendant que dans le palais royal les larmes coulaient, l'allégresse de la conversion remplissait plus d'une ces âmes héroïques et fières qui avaient passé par la piscine de Reims. Dans leur joie d'être à Jésus-Christ, elles s'épanchaient en accents dont la naïveté n'a encore rien perdu de sa fraîcheur printanière. Écoutons retentir à travers les âges la voix jeune et passionnée du poète inconnu qui, parlant pour beaucoup d'autres, a inscrit en tête de la *Loi salique* l'hymne de la nativité d'un grand peuple :

« Vive le Christ qui aime les Francs! Qu'il garde leur royaume, qu'il remplisse leurs chefs de la lumière de sa

(1) M. G. H. *Epistolæ Merovinginci et Karolini ævi*, t. I, p. 112.

grâce, qu'il protège leur armée, qu'il leur accorde l'énergie de la foi, qu'il leur concède par sa clémence, lui le Seigneur des seigneurs, les joies de la paix et des jours pleins de félicité ! Car cette nation est celle qui, brave et vaillante, a secoué de ses épaules le joug très dur des Romains, et c'est eux, les Francs, qui, après avoir professé la foi et reçu le baptême, ont enchâssé dans l'or et dans les pierres précieuses les corps des saints martyrs, que les Romains avaient brûlés par le feu, mutilés par le fer ou livrés aux dents des bêtes féroces ! (1) »

Ces paroles sont le commentaire le plus éloquent et le plus clair du grand acte du 25 décembre 496 ; y ajouter quelque chose, ce serait diminuer leur mâle et simple beauté.

(1) Prologue de la Loi salique. M. O. Dippe, *Der Prolog der Lex Salica*, me semble avoir solidement établi (*Historische Vierteljahrschrift*, 1899) que la rédaction de ce prologue doit être placée en 555-557.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES NOMS PROPRES

CITÉS DANS LE PREMIER VOLUME

A

Adrien, empereur romain, 105.
Ægidius, comte romain, 200, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 210, 211, 212, 214, 215, 217, 218, 223, 226, 228, 229, 230, 231, 234, 237, 239, 252.
Ælius, chef de Bagaudes, 24.
Aétius, 52, 169, 172, 173, 174, 175, 187, 188, 189, 190, 193, 194 195, 196, 203, 204, 205, 207, 209, 212, 214, 228, 231, 296.
Afrique, xxv, 25, 62, 126, 132, 208.
Agen, 145.
Agricole (saint), de Reims, 134, 326.
Agrippine, femme de Germanicus, 281, *n.* 4.
Agrippine, mère de Néron, 11.
Agrippinus, comte romain, 206, 210.
Agrœcius (saint), évêque de Trèves, 132.
Aignan (saint), évêque d'Orléans, 193.
Aisne (l'), rivière, 232, 239, 315.
Alains (les), 118, 189, 209.
Alamans (les), 26, 49, 60, 61, 62, 66, 67, 72, 73, 79, 80, 91, 96, 100, 107, 109, 110, 116, 157, 196, 215, 245, 258, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 301. 303, 304, 305, 307, 308, 309, 310, 312, 313, 314, 315.
Alaric I, roi des Visigoths, xxv, 117.
Alaric II, roi des Visigoths, 235.
Alboflède, sœur de Clovis, 219. 330, 338.
Aldoflède, sœur de Clovis, 219, 278, 279, 290.
Alexandre Sévère, empereur romain, 60.
Alexandrie d'Égypte, 139
Algérie, 8.

Allaines 174.
Allectus, usurpateur, 79.
Allemagne, XVI, 267.
Alpes (les) 116, 215, 297, 308, 313.
Alsace (l') 99, 296, 297, 301.
Amandus, chef de Bagaudes, 24.
Ambiorix, roi des Eburons, 8.
Ambroise (saint), évêque de Milan, 18, 114, 141, 151.
Amiens, 26, 78, 109, 119, 147, 182, 220.
Ammien Marcellin. 94, 95, 106, 108, 110.
Ampsivariens (les), 41, 50, 111, 115.
Amretoutos, 12.
Andernach, 7, 107, 119.
Andethanna, 149.
Angers, 207, 210, 212, 213, 214, 217, 261.
Anglo-Saxons (les), 41.
Anjou (l'), 209.
Annibal, 53.
Anthémius, empereur romain, 213.
Antioche, 144.
Antoine l'Ermite (saint), 139, 140.
Aper (saint), évêque de Reims, 133.
Apodemius, agent provocateur, 92.
Apollinaire (saint), martyr de Reims, 131, 326.
Aquilée, 90, 113, 116.
Aquitaine (l'), 5, 273.
Aquitains (les), 5.
Ara Ubiorum, 11.
Arbogast, comte romain, 51, 113, 114, 115, 116.
Arcis-sur-Aube, 246.
Arcueil, 102.
Ardaric, roi des Gépides, 193.
Ardenne (l'), 6, 15, 20, 34, 125, 146, 149.
Argentaria, 110.
Argentoratum, v. Strasbourg.
Arles, 119, 120, 132, 144, 168, 205.
Arlon, 19, 20.
Arminius, 51.
Armorique (l'), 121, *n*.
Armoriques (les), 254, 257.
Arouaise (la forêt d'), 6.
Arras, 6, 17, 119, 130, 153, 154, 172, 175.
Artois (l'), 150, 172, 174, 177.
Arvandus, ancien préfet du prétoire, 210.
Ascaric, roi franc, 79, 161, 162.
Ascyla, mère du roi franc Richimir, 161, 162, *n*.
Asie (l'), 68.
Asie mineure (l') 180.
Astolphe, roi des Lombards, XVI.
Ataulf, roi des Visigoths, XXII, 56.
Athanase (saint), patriarche d'Alexandrie, 134, 138, 141, 143, 144.
Athènes, 18.
Attigny, 315.
Attila, roi des Huns, 59, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 195, 198, 210, 232, 246.
Aufidius, prêtre de Trèves, 136.
Augsbourg, 296.
Augurina, 136.
Augurinus, 136.
Auguste, empereur romain, 10, 11, 33, 43, 68.
Augustin (saint), évêque d'Hippone, XXV-XXVII, 141.
Aumenancourt, 26.
Aurélien, empereur romain, 23, 46, 47, 62, 65, 66.
Ausone, XX, 17.
Authie (l'), rivière, 176.
Auxerre, 99, 209.
Autun, 99.
Auvergne (l'), 228, 258.
Avitus, empereur romain, 121 196.
Avitus (saint), évêque de Vienne

en Dauphiné, 164, 283, 284, 334, 337.
Avranches, 260, *n.* 3.

B

Bagaudes (les), 24, 27, 72, 97.
Bâle, 2, 106, 296.
Balsamie (sainte), 327.
Baralle, 274.
Barbastre (rue du), à Reims, 244, *n.* 2.
Barbation, 95.
Basée (porte), à Reims, 325, 329.
Basin, roi de Thuringe, 200.
Basine, femme de Childéric, 200, 201, 202, 203, 219, 223.
Bastarnes (les), 190.
Bataves (les), 8, 39, 41, 50, 87.
Lètes Bataves, 257, 258.
Ile des Bataves, 74, 77, 86, 177.
Batavie, 2, 43, 74, 79, 86, 87, 125.
Batavodurum, 7.
Baudardus, prêtre du diocèse d'Avranches, 260, *n.* 3.
Baudastes, prêtre du diocèse d'Avranches, 260, *n.* 3.
Baudouin de Constantinople, XVII.
Bavay, 4, 22, 171.
Bayeux, 207, 258, 260.
Beauvais, 26, 78, 130, 135.
Belges (les), 10, 18.
Belgique (la), XVI, 5, 8, 10, 16, 17, 22, 76, 85, 86, 101, 104, 111, 124, 125, 126, 127, 143, 149, 150, 151, 153, 156, 161, 166, 172, 173, 177, 196, 232, 259, 276, 277, 324.
Belgique première (la), 133, 215, 247, 294, 296.
Belgique deuxième (la), 22, 23, 119, 130, 133, 153, 154, 196, 224, 225, *n.* 2, 226, 240, 291, 325, 327.
Belgique (les deux), 126, 129.
Benoît (saint), de Nursie, 147.
Berg (le pays de), 34.
Bernard (saint), 147.
Berry (le), 146.
Besançon, 296.
Bessin (le), 260, 263.
Betausius (saint), v. Imbetausius.
Bièvre (la), rivière, 102.
Bingen, 7, 107.
Bodeheim, 166, 167.
Bodogast, 166.
Boduognat, roi des Nerviens, 8.
Boëce le philosophe, 311.
Bohême (la), 53.
Bonitus, 91.
Bonn, 7, 107, 137.
Bonosus, 59, 69, 151.
Bordeaux, 15, 236, 261.
Boulogne-sur-Mer, 2, 6, 72, 74, 75, 77, 79, 104, 119, 153, 180, 207.
Boulogne (le bois de), 102.
Boulonnais (le), 177, 260.
Bourges, 213.
Bourgogne (la), 146, 258.
Brabant (le), 150, 176, 183.
Brabant septentrional (le), 88.
Brariatus, 18.
Bretagne (l'île de), 24, 25, 64, 74, 75, 77, 79, 104, 105, 107, 120, 121, *n.*, 132.
Bretagne (la presqu'île de), 260.
Bretons (les), 121, *n.* 1, 213, 259, 263, 264, 265.
Brice (saint), évêque de Tours, 220.
Brito, évêque de Trèves, 132.
Bructères (les), 41, 42, 48, 50, 80, 115, 190.
Bruges, 6.
Brumagen, 99.
Burgondes (les), 72, 73, 168, 173, 189, 190, 210, 228, 280, 281, 283, 297, 334.
Burgondie (la), 282, 284.
Byzance, XV.

C

Cambrai, 130, 158, 170, 171, 172, 175, 176, 182, 183, 184, 268, 269, 270, 274, 276
Cambrésis (le), 177, 274.
Campanie (la), 150, 158.
Campine (la), 85, 86, 88, 146.
Canche (la), rivière, 172, 173, 176.
Caninéfates (les), 40.
Capitole (le), XIX, 28, 233.
Capoue, 144.
Caracalla, 60.
Carausius, 72, 73, 76, 77, 79, 85, 180.
Carétène, reine des Burgondes, 281, 283.
Cariovisc, général romain, 51.
Carolingiens (les), 40, 277.
Carthage, 68.
Cassel, 6.
Cassiodore, 309, 311.
Castel, vis à vis de Mayence, 4.
Castinus, comte romain, 121, 162.
Castra Herculis, 107.
Caton l'Ancien, 14.
Celsin (saint), de Reims, 327.
Celtes (les), 33, 103.
Cernunnos (le dieu), 102.
Césarée (la voie), à Reims, 326.
Chaibons (les), 72.
Châlons-sur-Marne, 295.
Chalon-sur-Saône, 285, *n.* 3.
Chamaves (les), 26, 41, 50, 78, 80, 87, 105, 107, 115, 258.
Champagne (la), 193, 258.
Champs Décumates (les), 296.
Chararic, roi franc, 233, 234, 268, 269, 270, 271, 274, 276.
Charbonnière (la forêt), 6, 34. 112. 170.
Charietto, chef salien, 106.
Charlemagne, XVI.
Chartres, 258.
Chattes ou Cattes (les), 39, 42. 46, 115, 196, 308.
Chattuariens (les) *v.* Hattuariens.
Chauques (les), 22, 40, 41, 48, 74.
Chavigny, 234.
Chemin de la Barbarie (le), près de Reims, 244.
Chérusques (les), 80.
Childéric, 184, 185, 191, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 213, 214, 215, 217, 218, 219, 220, 221. 223, 224, 254, 261.
Chillon, 261.
Chilpéric, roi de Lyon, 281, 282, 283.
Chinon, 211.
Chnodomar, chef alaman, 91, 295.
Christophe (Saint-), église à Reims, 327.
Chrona ou Saedeleuba, sœur de sainte Clotilde, 282.
Civilis, 9, 39, 42.
Claude Mamertin, 18.
Clematius, 135.
Clermont-Ferrand, 291, 321.
Clodion, roi des Francs, 88, 162, 165, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 174, 175, 177, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 189, 196, 197, 204, 217, 227, 233, 260, 267, 268, 276.
Clodomir, roi des Francs, 288.
Clodovich, *v.* Clovis.
Clotilde (sainte), reine des Francs, 280, 282, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 291, 292, 293, 304, 306, 314, 317, 323, 325, 329, 330, 339.
Clovis roi des Francs, XXVIII, XXIX, 88, 137, 158, 161, 162, 163, 164, 179, 202, 203, 214, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 223, 224, 226, 227, 233, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 255,

256, 259, 261, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 280, 281, 283, 284, 286, 287, 288, 289, 290, 293, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 322, 323, 324, 325, 328, 329, 330, 332, 334, 338, 339.
Coblenz, 7.
Cologne, 1, 2, 4, 5, 7, 11, 22, 34, 63, 65, 66, 70, 81, 86, 91, 93, 94, 96, 98, 99, 101, 109, 111, 115, 118, 119, 126, 127, 129, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 144, 145, 153, 156, 158, 183, 211, 274, 298, 299, 300, 301, 321.
Colmar, 295.
Colvide (la), forêt, 6.
Comm, roi des Atrébates, 8.
Commode, empereur romain, 22.
Constance, empereur romain, 84, *n.*, 90, 91, 98, 99, 100, 109, 144, 145.
Constance, général romain, 120.
Constance (Chlore), 74, 77, 78, 79, 102, 221.
Constant, empereur romain, 83, 84, *n.*, 90.
Constantin le Grand, empereur romain, XXII, 29, 79, 80, 81, 82, 83, 85, 91, 96, 97, 129, 132, 133, 157, 161, 221, 321, 326, 329.
Constantin II, empereur romain, 83.
Constantin, usurpateur, 120.
Constantinople, XVII, 337.
Corse (l'île de), 33.
Corvinus, héros romain, 63.
Coutances, 258, 260.
Crépin (saint), 131, 232.
Crépinien (saint), 131, 232.
Crillon, 317, *n.* 2.
Crispus, fils de Constantin le Grand, 82, 83.
Crouy, 239.
Curius Dentatus, 53.

D

Danube (le), fleuve, 29, 32, 60, 62, 66, 67, 296, 297.
Decentius, 90.
Decius, empereur romain, 61.
Démer (le), rivière, 176.
Déols, 213.
Deuso, 110.
Deutz, 4, 81, 119, *n.*
Didier, roi des Lombards, XVI.
Didius Julianus, empereur romain, 22.
Dioclétien, empereur romain, 63, 64, 70, 71, 72, 77, 109.
Dispargum, 169, 162, *n.* 183, 238.
Divitia, *v.* Deutz.
Donatien (saint), évêque de Reims, 133, 261.
Drachenfels (le), 137.
Drusus, fils d'Auguste, 3, 4, 107.
Duisburg, 110, *n.*

E

Eburons (les), 11, 34.
Edobinc, chef franc, 120.
Eduens (les), 29.
Eifel (l'), 6, 34, 298, 299.
Emétérius, 137.
Ems (l'), rivière, 40.
Ennodius, rhéteur, 312.
Entre-Seine-et-Loire (l'), 209, 212, 251, 252, 256, 258, 259, 276.
Entre-Rhin-et-Danube (l',) 296.
Epagny, 234.
Esatech, nom controuvé, 76, *n.*
Escaut (l'), fleuve, 6, 74, 75, 76, 88, 119, 168, 170, 171, 175, 191, 203, 207, 217, 219, 238, 278, 321.
Espagne (l'), XVI, 62, 64, 132, 148, 149, 205, 283.
Esus, dieu gaulois, 102.

Étienne (Saint-), église de Paris, 102.
Etrurie (l'), 117.
Eucharic, roi des Alains, 209.
Eudoxius, médecin, 210.
Eugène, usurpateur, 115, 116.
Euphratas, évêque de Cologne, 133, 144.
Euphrate (l'), fleuve, 50, 71.
Eunius, chef d'esclaves révoltés, 24.
Euric, roi des Visigoths, 210, 213, 216, 227
Europe (l'), 6, 188, 194, 277, 278, 280, 301, 305, 324, 334.
Euspicius, moine, 247, 248.
Eutropie (sainte) de Reims, 153.
Exsuperantius, général romain, 121.
Exsuperius, chrétien de Trèves, 136.

F

Fabricius, 53.
Famars, 119, 159, *n*. 2.
Faramond, roi prétendu des Francs, 76, 163, *n*.
Farron, 270.
Félix, exorciste de Trèves, 132.
Félix, évêque de Nantes, 263.
Flandre (la), 6, 88, 89, 150, 158, 170, 277, 321.
Florentius, préfet du prétoire des Gaules, 104.
France (la), XVI, 7, 48, 112, 145, 177, 196, 223, 246, 332.
Francia, 48, 163, *n*.
Franconie (la), 308.
Francs (les), XV-XVIII, 45, 46, 47, 48, 49, 53, 54, 60, 61, 62, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 73, 74, 75, 77, 79, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 96, 100, 101, 103, 104, 105, 108, 109, 110, 112, 113, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 121, 124, 142, 154, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 173, 174, 175, 176, 177, 179, 183, 184, 186, 187, 189, 190, 191, 193, 194, 195, 199, 200, 203, 204, 207, 213, 214, 218, 220, 223, 224, 226, 227, 228, 233, 235, 236, 237, 239, 241, 244, 245, 246, 247, 249, 250, 254, 255, 256, 257, 259, 263, 264, 270, 275, 279, 280, 281, 284, 287, 288, 290, 291, 294, 297, 298, 299, 303, 304, 307, 308, 309, 311, 314, 317, 321, 324, 325, 327, 328, 329, 331, 333, 334, 338, 340.
Francs (les) de Belgique, 276, 277.
— Germaniques, 238.
— du Neckar, 196.
— de Tournai, 267.
Francs (les) Ripuaires, 87, 88, 157, 158, 169, *n*, 183, 187, 189, 191, 267, 268, 298, 299, 300, 301.
Francs (les) Saliens, 85, *n*., 87, 88, 104, 105, 106, 107, 119, 157, 158, 169, 183, 187, 189, 191, 196, 204, 207, 224, 227, 294, 298, 300, 301, 321.
Frédégaire, chronique connue sous ce nom, 162, 185.
Frédéric, chef visigoth, 206.
Frisons (les), 40, 78.
Fronton, rhéteur, 18.
Fusigny, 7.

G

Gaiso, soldat franc, 90.
Gallicana (la légion), 45.
Gallien, empereur romain, 61, 62, 63, 64, 86.
Gallus (saint), évêque de Clermont-Ferrand, 321.
Gallo-Romains (les), 211, 229, 249, 259, 263.
Garonne (la), fleuve, 15.
Gaule (la), XV, 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10,

11, 12, 14, 16, 20, 21, 23, 24, 25, 27, 29, 42, 44, 46, 47, 48, 55, 62, 63, 64, 65, 67, 69, 70, 72, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 86, 89, 90, 91, 96, 97, 98, 100, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 113, 119, 120, 121, 124, 125, 126, 127, 128, 131, 132, 133, 135, 143 145, 146, 147, 148, 150, 151, 152, 154, 157, 158, 161, 168, 170, 171, 173, 175, 187, 189, 190, 192, 195, 196, 197, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 212, 214, 215, 216, 217, 221, 224, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 233, 234, 235, 236, 245, 246, 250, 251, 253, 254, 256, 257, 258, 261, 262, 263, 267, 275, 276, 277, 278, 291, 293, 294, 295, 296, 301, 314, 322, 333.

Gaule Belgique (la), 1, 5, 101, 122, 150, 181, 221, 232.

Gaule Celtique (la), 275.

Gaule chrétienne (la), 328.

Gaule franque (la), 118, 229, 263.

Gaule romaine (la), 184, 215, 238, 241, 244, 251, 252, 265, 290, 320.

Gaule de Syagrius (la), 238.

Gaulois (les), 5, 11, 44, 210.

Gebavultus, roi des Alamans, 297, *cf.* Gibuldus.

Gélons (les), 190.

Genève, 280, 281, 282, 283.

Geneviève (sainte), 148, 192, 216, 217, 246.

Genebaud, roi franc, 75, 76, 111, 161.

Genséric, roi des Vandales, 59, 207, 208.

Gentils, 137.

Gépides (les), 190, 193.

Géréon (saint), martyr de Cologne, 135.

Germain (saint), évêque d'Auxerre, 209.

Germains (les), 4, 11, 12, 25, 33, 37, 41, 42, 44, 49, 51, 53, 54, 57, 66, *n*, 113, 154.

Germanicus, fils de Tibère, 40.

Germanie (la), XXII, 3, 11, 29, *n*, 34, 38, 48, 49, 55, 68, 69, 89, 96, 104, 107, 126, 127, 144, 150, 153, 161, 163, 187, 262.

Germanie (la) première, 118, 196.

Germanie (la) deuxième, 22, 23, 111, 119, 126, 156.

Germanie (les deux), 124, 128, 129.

Gerontius, lieutenant de l'usurpateur Constantin, 120.

Gervais (saint), martyr, 232.

Gibuldus, roi des Alamans. *v.* Gebavultus.

Gildardus, évêque de Rouen, 260, *n.* 3; 328, *n.* 1.

Goar, chef alain, 118.

Godard (saint). V. Gildardus.

Godefroi de Bouillon, XVII.

Godegisil, roi des Vandales, 118.

Godegisil, roi des Burgondes, 281, 282, 283.

Godomar, roi des Burgondes, 281.

Gondebaud, roi des Burgondes, 281, 282, 283, 289, *n.*, 306.

Gordien III, empereur romain, 45, *n.*

Goths (les), XVIII, 61, 62, 83, 186, 212, 235, 283,

Goths (les) d'Espagne, 190.

Grandpont, 315.

Gratien, empereur romain, 109, 110, 139.

Grèce (la), 68.

Grecs (les), 125.

Grégoire de Tours (saint), 160, 161, 162, 175, 185, 197, 211, 230, 235, 238, 244, 245, 261, 267, 269, 272, 274, 275, 286, 301, 319, 320, 324.

Grégoire VII (saint), pape, XVII.

Gueldre (la), 11, 43.
Gugernes (les), 11, 43, 87.
Gundioch, roi des Burgondes, 281.

H

Hainaut (le), 183.
Haldaccus, 12.
Haldegast, général romain, 51.
Hamaland (le), 41.
Hamsit, 18.
Hariobaud, roi des Alamans, 57.
Hariomund, général romain, 51.
Harmonius, commentateur, 18.
Hattuariens (les), 26, 41, 106, 258.
Helena, *v.* Vieil-Hesdin.
Hélène, sœur de l'empereur Constance, 98.
Helesmes, 174, *n.*
Hellespont (l'), 190.
Helvétie (l') 313.
Henri IV, roi de France, 198.
Hercule (les colonnes d'), 69, 80.
Hercynienne (la forêt), 119, 192.
Hermanaric, roi des Goths, 191.
Herminon, héros mythique, 45.
Herminons (les), 44.
Hérules (les), 72.
Hilaire (saint), évêque de Poitiers, 143.
Hilaritas, religieuse de Trèves, 138.
Hildemund, général romain, 51.
Hesbaye (la), 277.
Hesse (la), 299.
Hincmar, archevêque de Reims, 244.
Hippone, XXVI.
Hollande (la), 40.
Homère, XVII, 18, 99.
Hongrois (les), XVIII.
Honorat (saint), abbé de Lérins, 151.
Honorius, empereur romain, 59, 120.
Hubert (saint), évêque de Liège, 191.
Hugdietrich, 280, *n. v.* aussi Théodoric, roi d'Austrasie.
Hundsrück (le), 7, 26.
Huns (les), 49, 172, 186, 188, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 210.

I

Ibliomarius, 12.
Idacius, chroniqueur, 169.
Igel, 14.
Illyrie (l') 33, 61.
Imbetausius, évêque de Reims, aussi Betausius, 132, 134, 327.
Indiens (les), 49.
Ingévons (les), 44.
Ingon, héros mythique, 45.
Irénée (saint), évêque de Lyon, 128, 129, 150.
Isis, déesse, 125, 232.
Israël, XXIV.
Istévons (les), 44, 45, 47.
Istion, héros mythique, 45.
Italie (l'), XVI, 25, 53, 113, 116, 126, 132, 141, 195, 205, 211, 215, 228, 254, 278, 283, 296, 297, 308, 309, 311, 312, 313.
Ithacius, 148.

J

Jacques Bonhomme (les), 24.
Jean (Saint-), église de Reims, 326.
Jeanne d'Arc, 148.
Jérôme (saint), 84, 143, 151, 171.
Jérusalem, XVII.
Jouy-aux-Arches, 13.
Jovin, préfet des Gaules, 134, 295, 326.
Jovin, usurpateur, 120, 121, *n.* 3.
Juilly, 7.
Julien l'Apostat, empereur romain, 85, *n.* 97, 98, 99, 100, 101, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 161, 175, 180, 297.
Juliers (le pays de), 101.
Julius d'Autun, 168, *n.*

Julius Florus, Trévire, 9.
Jupiter, 102.
Juvigny, 234, 239.

K

Katwyk, 7.
Kennemerland (le), 40, *n.*

L

Lactance, rhéteur chrétien, 18, 151.
Langénieux, 7.
Langres, 26, 78, 79, 296.
Laniogais, général romain, 51, 90.
Lanthilde, sœur de Clovis, 290, 330, 331.
Laon, 291.
Latium (le), 34.
Lauto, évêque de Coutances, 260, *n.* 3.
Léa, religieuse de Trèves, 138.
Lech (le), rivière, 296.
Lens, 174.
Lérins, 151.
Lésigné, 7.
Lètes (les), 25, 97, 100, 275, *n.* 1.
Libanius, rhéteur grec, 97.
Libye (la), 68.
Licinius, empereur romain, 91.
Ligugé, 147.
Limes (le), 296.
Lippe (la), rivière, 41.
Lisieux, 260, *n.* 3.
Lithardus, évêque de Séez, 260, *n.* 3.
Littus Saxonicum, (le), 260, *n.* 3
Loire (la), fleuve, 121, 168, 180, 206, 207, 209, 211, 214, 217, 223, 228, 230, 235, 245, 251, 260, 261, 262, 263, 266, 324.
Loiret (le), rivière, 206.
Lollianus, empereur gaulois, 64.
Lollius, général romain, 43.
Lombards (les), 253.
Loup (saint), évêque de Troyes, 291, 297.
Louvigny, 7.
Louvre (le), 102.
Lucien (saint), de Beauvais, 130, 135.
Lucius, romain de Trèves, 121.
Lucumon, 281, *n.* 4.
Lugdunum, 7.
Lupula, romaine de Trèves, 136.
Lusitanie (la), 16.
Lutèce, 101, 103, 246, *v.* aussi Paris.
Lyon, 2, 4, 10, 11, 69, 90, 125, 204, 281.
Lyonnaise (la), province de la gaule, 5.
Lys (la), rivière, 175, 176.

M

Macrianus ou Macrien, roi des Alamans, 57, 109, 110.
Macrinus, diacre de Trèves, 132.
Maestricht, 4, 145.
Majorien, empereur romain, 59, 169, *n.*, 170, 174, 205, 207.
Magnence, usurpateur, 90, 91, 116, 145.
Malaric, chef franc, 51, 92, 95, 137.
Mallosus (saint), martyr de Xanten, 131, 137.
Maine (le), 275, *n.* 1.
Manche (la), mer, 72, 79, 104, 230, 259.
Mannus, héros mythique, 45.
Mans (Le), 258, 271, 274.
Mansuy (saint), évêque de Toul, 130.
Marc-Aurèle, empereur romain, 18, 22.
Marcigny, 7.
Marcomans (les), 53, 258.
Marcomir, roi franc, 111, 114, 115, 117, 161, 163, *n.*
Marius, empereur gaulois, 65.
Marmoutier, 147.

Maroboduus, roi des Marcomans, 53.
Marseille, 261.
Martial, poète romain, 16.
Martin (saint), évêque de Tours, 146, 147, 148, 149, 150, 208.
Martin (église Saint-), 326.
Massagètes (les), 190.
Materne (saint), évêque de Cologne, 129, 130, 132, 133.
Maternien, évêque de Reims, 133.
Matrones ou Mères (les), 12.
Mattiaques (les), 50.
Mauriac, 187, 193, 194.
Maxence, empereur romain, 81.
Maxime, empereur romain, 148,
Maxime, usurpateur, 110, 111, 113.
Maximien, empereur romain, 29, 72, 73, 75, 76, 77, 79, 85, 161.
Maximin, empereur romain, 61.
Maximin (saint), évêque de Trèves, 132, 143, 155.
Mayence, 3, 4, 7, 45, 46, 60, 61, 91, 109, 112, 118, 120, 129, 134, 171.
Médard (saint), évêque de Soissons, 328, *n.* 1.
Mein (le), rivière, 308.
Méliton, apologiste, XIX.
Mellobaud, général romain, 51.
Mellobaud, roi franc, 110, 161.
Mellobaud, tribun des armées romaines, 92.
Ménapie (la), 16, 77, 85, 86, 183.
Ménapiens (les), 5, 34, 72, 73, 170.
Ménilmontant, 102.
Mer (la) du Nord, 2, 23, 60, 71, 72, 74, 85, 180, 196.
Mer (la), Noire, 191.
Mères (les) ou les Matrones, 12.
Merobaud, général romain, 51, 52.
Merohingii, *v.* Mérovingiens.
Mérovée, 163, *n.*, 184, 185, 186, 187, 188, 191, 193, 194, 196, 197, 294, 219, 279.
Mérovingiens (les), 161, 163, 164, 165, 185, 186.
Merovings (les), 184.
Merwede (la), 6.
Mesme (saint) de Chinon, 211.
Metz, 13, 17, 192, 193, 210, 296.
Meuse (la), fleuve, 4, 6, 101, 104, 105, 106, 107, 119, 177, 230, 247, 321.
Micy-sur-Loire, 248.
Milan, 93, 94,97, 108, 114, 141, 296.
Milvius, *v.* Pont-.
Minotaure (le), 186, *v.* aussi *Quinotaurus*.
Mithra, dieu oriental, 102, 125.
Monique (sainte), 141.
Montécouvé, 234.
Morin, 10, 16, 17.
Morinie (la), 6, 17, 150, 183.
Moselle (la), rivière, 7, 14, 15, 16, 17, 298.
Mursa, 90.

N

Nannenus, général romain, 111, 112.
Nanterre, 246.
Nantes, 261, 263.
Narbonnaise (la), province de la Gaule, 124, 211.
Narbonne, 206, 210.
Nebiogast, roi franc, 120.
Nebisgast, roi franc, 106, 161.
Neckar (le), rivière, 67, 187, 190, 196, 308.
Nennig, 13.
Neptune, 186.
Nervie (la), 25.
Nerviens (les), 10, 26, *n.* 34, 171, 183.
Neumagen, 19.
Neuss, 7, 107, 112.
Neustrie, 176.

Nicaise (saint), évêque de Reims, 133, 134, 153, 326, 327.
Nicée, 132, 143, 144.
Nimègue, 7, 39, 156.
Nizier (saint), évêque de Trèves, 323.
Nole, 150.
Norique (le), 297.
Normandie (la), 207, 263.
Normands (les), XVI, 67, 207, 263.
Northumbrie (la), 320.

O

Occident (l'), XVI, XVII, 12, 17, 72, 141, 144, 147, 188, 191, 211, 228, 276, 278, 334, 335.
Occident (l'empire d'), 108, 109, 126, 132, 146, 157.
Océan (l'), 33, 39, 40, 49, 69.
Odoacre, roi des Hérules, 51, 190, 278, 297.
Odoacre) chef saxon, 207, 213, 214.
Oreste, général romain, 190.
Orient (l'), 46, 60, 61, 62, 63, 65, 67, 93, 126, 135, 141, 145, 180, 190, 228, 335.
Orléans, 103, 191, 193, 206, 210, 217, 223, 273.
Orose, *v.* Paul Orose.
Orphée, 311.
Osidius, 10.
Ostrogoths (les), 278, 309.
Otteutos, 12.

P

Palatin (le), XXI.
Pannonie (la), 146, 160, 162, 296.
Paris, 101, 102, 103, 104, 191, 192, 216, 217, 245, 246, 276, *v.* aussi Lutèce.
Parisiens (les), 192.
Pas-de-Calais (le), 260.
Paul (le comte), 212, 213, 214, 215, 229, 231.
Paul Orose, XXVI.
Paulin de Milan, hagiographe, 115, *n.*
Paulin (saint), évêque de Trèves, 132, 143.
Paulin (saint), évêque de Nole, 150.
Pays-Bas (les), XVI, 3, 31, 41, 80, 88, 321.
Pépin, le Bref, 167.
Perses (les), 46, 61, 62.
Pétrone Maxime, usurpateur, 121, *n.* 3.
Phœbadius (saint), évêque d'Agen, 145.
Phrygie (la), 144.
Piaton (saint), évêque de Tournai, 130, 131.
Picardie (la), 258.
Pierre (saint), prince des Apôtres, 130.
Pierre (Saint-), église de Reims, 325.
Pline l'Ancien, 16, 17.
Poitiers, 143, 147.
Poitou (le), 258.
Pompéji, 23.
Pont-Euxin (le), 68.
Pont-Milvius (le), 81, 305.
Pontitianus, 141.
Porta-Nigra (la), à Trèves, 13.
Postumus, empereur gaulois, 63, 64, 67, 211.
Priam, 163, *n.*
Primogenitus, diacre de Reims, 132.
Principius, évêque de Soissons, 293.
Priscillien, hérésiarque, 148.
Priscus, historien byzantin, 186, 187.
Probus, empereur romain, 67, 68, 69, 70, 71, 297.
Procope, historien byzantin, 254, 255, 257.
Proculus, serviteur de Silvanus, 95.
Proculus, usurpateur, 69, 93.

Procuste, 9.
Propontide (la), 229.
Protais (saint), martyr de Milan, 232.
Provence (la), 173.
Punicius Genialis, 10.
Pyrénées (les), 90.
Pyrrhus, roi d'Epire, 53.

Q

Quadriburgium, 107.
Quentin (saint), évêque de Vermand, 131, 239.
Quinotaurus, *v.* Minotaure.
Quintinus, général romain, 111, 112, 116.

R

Ragaise, roi des Francs, 79, 161, 162.
Ragnacaire, roi des Francs de Cambrai, 233, 268, 269, 270, 271, 274, 276, 322, *n.*
Rando, chef Alaman, 134.
Ravenne, 120, 209, 211, 278, 328.
Reims, 1, 2, 5, 13, 17, 18, 99, 101, 119, 126, 127, 129, 130, 131, 132, 134, 136, 149, 153, 154, 221, 224, 244, 291, 296, 315, 324, 325, 326, 327, 328, 332, 333, 340.
Remagen, 99.
Remi (saint), évêque de Reims, XXVIII, 221, 224, 239, 244, 291, 292, 293, 316, 317, 319, 324, 327, 330, 332, 338, 339.
Rémois (les), 326.
Rennes, 258.
Respendial, roi des Alains, 118.
Rhétie (la), 308.
Rhin (le), fleuve, 1, 2, 3, 4, 6, 7, 11, 16, 23, 29, 32, 33, 41, 43, 48, 50, 52, 57, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 69, 74, 75, 76, 77 79, 80, 81, 82, 89, 90, 93, 96, 99, 100, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 112, 114, 116, 117, 118, 119, 129, 137, 156, 157, 158, 160, 161, 162, 169 *n.*, 173, 177, 183, 187, 190, 191 *n.*, 192, 228, 295, 296, 297, 298, 301, 308, 313.
Rhin (Le Bas-), 157.
Rhône (le), fleuve, 10, 228, 274.
Richaire, prince franc, 271, 274.
Ricimer, usurpateur, 59, 205, 206, 207.
Richimir, roi des Francs, 161, 162.
Riguliacum, *v.* Rilly-aux-Oies.
Rignomir, prince franc, 271, 274, 275.
Rilly-aux-Oies, 315.
Rimini, 145.
Riothamus, chef des Bretons, 213.
Ripuaires, *v.* Francs Ripuaires.
Ripuarie (la), 298.
Rivage saxonique (le), 260.
Rogatien (saint), martyr de Nantes, 261.
Romains (les), XXII, XXVII, 5 *n.*, 8, 9, 13, 16, 19, 21, 27, 38, 41, 42, 43, 48, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 59, 74, 76, 80, 89, 90, 93, 101, 105, 109, 112, 121, *n.*, 161, 163, 165, 170, 171, 172, 173, 177, 178, 179, 186, 200, 213, 214, 218, 230, 234, 237, 250, 254, 259, 261, 296, 299, 333, 340.
Rome, XIX, XXI, XXV, XXVI, XXVII, 2, 4, 6, 8, 10, 11, 12, 13, 16, 21, 28, 31, 32, 33, 39, 40, 44, 45, 47, 51, 53, 56, 58, 61, 63, 65, 66, 67, 68, 75, 81, 86, 90, 96, 106, 116, 117, 118, 119, 121, 123, 142, 168, 170, 171, 172, 175, 187, 204, 206, 211, 213, 226, 230, 252, 253, 257, 326.
Romulus, roi de Rome, 28.
Rouen, 150, 260, *n.* 3.
Ruges (les), 190.
Rutilius Namatianus, XX.

S

Saedeleuba, ou Chrona, princesse burgonde, 282.
Saintain (saint), évêque de Verdun, 130.
Saint-Omer, 6.
Saints-d'Or (les), à Cologne, 135.
Saliens (les), 50, 87, *n.* 3, *v.* aussi Francs-Saliens.
Saleheim, 166, 167.
Salogast, 166.
Saloninus, fils de Gallien, 63.
Salvien, XXVI, 151.
Saône (la), rivière, 10.
Sapaudie (la) ou Savoie, 297.
Sapor, roi des Perses, 61.
Sardique (le concile de) 144, 145.
Sarmates (les), 26, 46, 258.
Saxons (les), 48, 74, 75, 85, 87, 90, 109, 110, 180, 196, 207, 212, 213, 214, 215, 223, 259, 260, 262, 263, 264.
Saverne, 100.
Scandinaves (les), 41.
Scotingues (les), 258.
Scipions (les), 63.
Scupilio, prêtre du diocèse de Coutances, 260, *n.* 3.
Scyres (les), 190.
Sébastien, frère de l'usurpateur Jovin, 120.
Séez, 260, *n.* 3.
Seine (la), fleuve, 101, 102, 103, 168, 193, 207, 217, 245, 246, 249, 251, 252, 258, 262.
Sens, 100.
Sermoise, 26.
Servais (saint), évêque de Tongres, 133, 144, 145, 153.
Sévère, général de Julien l'Apostat, 101.
Sévère, évêque de Reims, 133.
Séverin, (saint), évêque de Cologne, 133.
Séverin (saint), du Norique, 297.
Sextius Jucundus, 20.
Sicambres (les), XXVIII, 11, 33, 41, 42, 43, 44, 50, 87, 331.
Sicile (la), 25.
Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont-Ferrand, XX, 291, 292.
Sigebert, roi des Ripuaires, 248, *n.*, 301.
Silvanus, général romain, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 103, 135, 137.
Similien (saint), évêque de Nantes, 261.
Sinicius (saint), évêque de Soissons, 133.
Sinseny, 7.
Sirmium, 143.
Siscia, 234, *n.*
Sixte (saint), évêque de Reims, 129, 133, 134.
Sixte (Saint-), cathédrale de Reims, 326.
Soissonnais (le), 231.
Soissons, 17, 127, 131, 133, 163, 218, 231, 232, 233, 234, 238, 239, 241, 243, 244, 245, 252, 268, 285, 292, 298, 299.
Solein ou Soleine (saint), évêque de Chartres, 328, *n.* 1.
Somme (la), fleuve, 1, 175, 176, 177, 182, *n.*, 183, 230.
Souabe (la), 308.
Spartacus, 24.
Stilicon, général romain, 117.
Strasbourg, 100, 295, 296, 297.
Suèves (les), 118, 257.
Suisse (la), 308.
Suisses (les), 50.
Sulpice Alexandre, chroniqueur, 161, *n.*
Sulpice Sévère, 147.
Sunno, roi franc, 111, 114, 117, 126.
Syagrius, comte romain, 204, 217, 218, 226, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 252, 268, 269.

Syagrius, grand seigneur gallo-romain, 204.
Symmaque, XX.
Symphorien (église Saint-), à Reims, 134, 327.
Syracuse, 68.
Syrie (la), 144.
Syriens (les), 125.

T

Tacite, 16, 39, 40, 41.
Taïfales (les), 62, 258.
Tanaquil, femme de Tarquin l'Ancien, 281, *n.* 4.
Tarragone, 62.
Tertullien, XIX.
Tétricus, 25, *n.*
Tétricus, empereur gaulois, 65, 66.
Teutomir, général romain, 51.
Thébaïde (la), 141.
Theodomir ou Theudomir, roi des Francs, 161, 162.
Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths, XXII, 190, 278, 279, 280, 289, 290, 297, 306, 308, 309, 311, 312, 313.
Théodoric, roi des Visigoths, 193, *n.* 1.
Théodoric ou Thierry I, roi d'Austrasie, 280, 321, 330.
Théodose I le Grand, empereur romain, XXII, 111, 113, 115, 116, 161.
Thermes (le palais des), à Paris, 102.
Thérouanne, 10, 119, 130, 153.
Theudobaudis, évêque de Lisieux, 260, *n.* 3.
Thiérache (la), 6.
Thierry, v. Théodoric.
Thoringia, 159.
Thuringe (la), 194, 199, 201, 267.
Thuringie (ou Thuringe cisrhénane) 160, 162, 183, 192, 267, 268.
Thuringiens (les), 159, 190, 191, 200, *n.* 1, 203, 245, 266, 267, 274.
Tibaton, 209.
Tibère, empereur romain, 102.
Tibre (le), fleuve, 229.
Tiffauge, 26.
Tigre (le), fleuve, 50.
Timothée, martyr de Reims, 131, 326.
Tolbiac, 299, 301, 302, *v.* aussi Zülpich.
Tongres, 6, 11, 22, 42, 86, 104, 119, 127, 130, 133, 144, 145, 153, 159, *n.* 2, 175, *n.*, 183. 266, 268, 276.
Tongres (les), 50, 87, 159, 200, *n.* 1.
Tongrie (la), 267, 268, 269.
Toul, 130, 151, 296.
Toulouse, 235, 236, 328.
Touraine (la), 211, 323.
Tournai, 17, 86, 119, 130, 131, 153, 158, 170, 171, 176, 182, 183, 184, 204, 217, 219, 220, 223, 224, 231, 233, 238, 267, 268, 269, 275.
Tournaisis (le), 177.
Tours, XV, 146, 147, 160, 228, 323.
Toxandres (les), 86.
Toxandrie (la), 85, 88, 90, 104, 159, 321.
Trajan, empereur romain, 52.
Trèves, 5, 12, 13, 15, 17, 18, 29, 63, 73, 80, 82, 91, 100, 108, 109, 111, 115, 119, 121, 122, 126, 127, 129, 130, 132, 134, 136, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 148, 149, 151, 158, 161, 211, 238, 300, 315, 323.
Trévirie (la), 25.
Tréviriens (les), 29.
Tricensimum, 107.
Trigaranos, dieu celtique, 102.
Troyes, 26, 78, 99, 246, 285, 291, 297.
Tubantes (les), 80.

U

Ubiens (les), 8, 11, 16, 33, 42, 53, 183.
Ulysse, 272.
Ursatius, chrétien de Trèves, 136.
Ursicinus, général romain, 93, 94.
Ursinianus, 136.
Ursule (sainte), vierge de Cologne, 131, 135.
Utrecht, 2, 6.

V

Vaast (saint) ou Vedastes, évêque d'Arras, 315, 317.
Vadomarius, roi des Alamans, 57.
Valentinien I, empereur romain, 29, 108, 109, 110, 161.
Valentinien II, empereur romain, 111, 113, 115.
Valentinien III, empereur romain, 52, 121 *n.*, 3, 195.
Valérien, empereur romain, 47, 51, 61, 62, 63, 64.
Vandales (les), 118, 153, 205, 208, 327.
Varron, érudit romain, 14, 16.
Varus, général romain, 11, 43, 49.
Vedastes, *v.* Vaast (saint).
Velléda, prophétesse germanique, 42.
Verdun, 130, 247, 294.
Vériniac, 7.
Vérone, 280.
Verus, empereur romain, 18.
Vésuve (le), 23.
Vetera, ancien camp romain, 3.
Victor (saint) de Xanten, 131, 137, 282.
Victor, fils de l'usurpateur Maxime, 113.
Victorine (la mère des camps), 65.
Victorinus, empereur gaulois, 65
Victrice (saint), évêque de Rouen, 150, 154.
Vieil Hesdin, 174, *v.* aussi *Helena*.
Vienne en Dauphiné, 99, 113, 115, 281, 283, 334, 335.
Viennoise (la), province de la Gaule, 124, 211.
Villery, 285.
Vincent de Capoue, 144,
Vincent de Paul (saint), 148.
Vindonissa, 79.
Virgile de Toulouse, rhéteur romain, 30.
Visigoths (les), 120, 167, 168, 173, 189, 194, 195, 205, 206, 210, 213. 223, 228, 235, 236, 256, 280, 323.
Vithicab, roi des Alamans, 109.
Vitry, 7.
Viventius, évêque de Reims, 133.
Vosges (les), 301.

W

Wahal (le), 75, 183, 216.
Walhalla (le), 8.
Warasques (les), 258.
Waremme. 22.
Widogast, un des prud'hommes de la loi salique, 166.
Widoheim, 166, 167.
Wiomad, ami du roi Childéric, 191, *n.*, 198, 199, 200.
Wisogast, (un des prud'hommes de la loi salique, 166.
Wodan, 137, 138.
Wijk (vis à vis de Maestricht), 4.

X

Xanten, 3, 18, 131.
Xerxès ,roi des Perses, 190.

Z

Zosime, historien byzantin, 107.
Zülpich, 299, *v.* aussi Tolbiac.

ÉMILE COLIN, IMPRIMERIE DE LAGNY (S.-ET-M.)

rel a 16-8-54